DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 13010 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 26 NOVEMBRE 1986

Nouvelles donnes dans le conflit du Liban

Retour en force de l'OLP

Principale alliée de Damas au Liban, la milice chiite Amal vient de subir un grave revers avec la chute au moins temporaire du village de Magdouché, au sud-est de Saïda, conquis lundi 24 novembre par les combattants palestiniens. Des combattants unis, toutes tendances confondues, sous la houlette d'un chef militaire fidèle au leader de l'OLP, M. Yasser Arafat.

Cette sortie des Palestiniens de leurs camps fait renaître des vieux souvenirs que toute la classe politique libanaise voudrait oublier. Mais, derrière leur victoire, c'est une défaite de Damas qui se profile, et les commentaires qu'elle suscite sont à interpréter à la lumière des relations qu'entretiennent les divers partis libanais avec la Syrie. Le camp chrétien, théoriquement neutre, cache à peine sa sympathie aux Palestiniens, et M. Yasser Arafat a eu droit récemment à une longue interview à la télévision des milices chrétiennes consacrée principalement à un violent réquisitoire contre Damas.

Si tous les leaders musulmans condamnent cette sortie palestinienne, répétant à l'envi que « la route de Jérusalem ne passe pas par le Liban sud », il n'en reste pas moins que certains ne sont pas mécontents de voir la milice chiite de M. Nabih Berri affaiblie.

Cette victoire palestinienne, essentiellement celle de M. Yasser Arafat, dont le retour des combattants dans les camps du Liban était sensible depuis un an, ne va pas manquer en effet de poser de nouveaux problèmes à Damas.

Cela à un moment où le chef de l'OLP est en train d'avancer discrètement mais sérieusement sur la voie d'un retour à l'unité palestinienne. Après avoir signé un accord avec le Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh, le PC palestinien, le Fatah, noyau central de l'OLP, négocie actuellement avec le Front populaire de M. Georges Habache, principale composante du Front de salut national palestinien, coalition basée à Damas et hostile à M. Yasser Arafat. Les conversations qui ont eu lieu la semaine dernière à Prague, puis à Moscou, entre M. Georges Habache et M. Abou Jihad, bras droit de M. Yasser Arafat, pourraient déboucher sur une réunion interpalestinienne élargie, prélude à la tenue d'un Conseil national palestinien.

Voulue avec de plus en plus d'insistance par Moscou, la réunification des composantes de l'OLP ne pourrait que souligner l'échec de Damas à susciter une solution de rechange à M. Yasser Arafat et donc à contrôler la carte palestinienne.

En attendant, sans être revenu à la situation d'avant 1982, l'équation palestinienne se pose de nouveau avec acuité au Liban, et on voit mal comment les parties en conflit pourraient faire l'économie de la redéfinition d'une présence que nul n'a pu réduire.

Mais une présence pour quoi faire ? Allié du Hesbollah au sud du Liban, M. Yasser Arafat peut espérer marquer quelques points dans sa lutte contre Israël, mais l'essentiel reste sûrement pour lui de montrer que, envers et contre tous, le problème palestinien ne peut être résolu sans l'OLP.

(Lire nos informations page 40.)

La France va rapatrier la plupart de ses « casques bleus »

La France va retirer du Liban près de deux tiers de ses « casques bleus », a-t-on appris le lundi 24 novembre à l'ONU. M. Raimond, ministre des affaires étrangères, a déclaré à ce sujet : « La France reste fermement engagée au sein de la FINUL (...). Mais les résolutions du Conseil de sécurité sur un déploiement de cette force jusqu'aux frontières internationales du Liban ne peuvent se matérialiser. Le secrétaire général de l'ONU est donc amené à prendre des dispositions pour que la mission limitée de la FINUL se déroule dans les meilleures conditions possibles. »

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondant

Attendue depuis plusieurs mois, la décision deviendra officielle mercredi 26 novembre, après une réunion du Conseil de sécurité : le contingent français de la FINUL, actuellement fort de 1 380 hommes, sera réduit à 520 soldats *« chargés de l'entretien de véhicules et de tâches de défense au quartier général de Nakoura »*. Confirmée de sources proches du secrétariat général de l'ONU, cette réduction concernera d'abord le bataillon stationné à Nakoura, où environ 480 Français seront remplacés par des éléments finlandais et ghanéens. A Jouaya, en zone d'opération, les 334 « casques bleus » français seront remplacés par 420 Suédois. Les départs des Français seront échelonnés, mais *« relativement rapides, au fur et à mesure que l'on fermera les trente-trois positions désignées comme inutiles »*, affirme-t-on à l'ONU.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 7.)

Un entretien avec le ministre de l'enseignement supérieur

M. Devaquet : « Un bachelier ne rencontrera aucun barrage pour entrer à l'université »

M. Alain Devaquet explique dans l'entretien qu'il a accordé au Monde *les principes et les dispositions essentielles de sa loi sur la réforme des universités, qui sera discutée à l'Assemblée nationale à partir de jeudi 27 novembre. Il s'efforce également de répondre aux inquiétudes des étudiants, dont le mouvement de protestations prend de l'ampleur et s'étend aux lycéens à Paris et en province.*

Le ministre des universités affirme qu'un bachelier ne rencontrera aucun barrage pour entrer à l'Université et que les droits d'inscription ne pourront être augmentés que dans une fourchette de 1 à 2. Il précise enfin son intention de s'opposer à deux amendements présentés par la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale et remettant en cause ces deux principes. (Lire page 10.)



Blocages économiques et faible croissance

Les ratés du socialisme à la hongroise

La récente réunion du comité central du Parti communiste hongrois a reflété le malaise né de deux années de résultats économiques décevants et de la nécessité d'envisager un jour l'« après-Kadar ».

BUDAPEST de notre envoyée spéciale

Le *« modèle hongrois »* s'essoufle, écartelé entre les lois du marché et la planification centralisée, les blocages internes et les impératifs internationaux. Certes, il fait toujours vibrer les pays socialistes. Les Soviétiques ne cachent pas qu'ils ont largement puisé dans ce laboratoire d'idées pour s'aventurer, à pas menus, vers des réformes allant de la libéralisation du commerce extérieur à une plus large autonomie des entreprises en passant par l'introduction dune faible dose de privé dans l'économie planifiée. Et, en Europe de l'Est, nombreux sont ceux qui rêvent des rues vivantes et des magasins bien approvisionnés de Budapest. Dans la capitale hongroise, il n'est pourtant question que de *« mécontentement »*, d'*« inquiétude »*, voire de *« crise »*.

Après les revers de 1985 et une baisse de 1 % du produit national brut, cette année se présente sous des auspices peu brillants. La croissance pourrait ne pas dépasser 1,5 %. De mauvaises récoltes dues à la sécheresse et la chute des cours des produits énergétiques auront représenté un manque à gagner estimé à quelque 500 millions de dollars. La faible hausse en volume des exportations vers l'Ouest (1,7 %), alors que les importations progressaient de 9 %, a creusé le déficit commercial durant les huit premiers mois de l'année à 580 millions de dollars, et la balance des comptes courants risque d'enregistrer un solde négatif de l'ordre de 900 millions de dollars, deux fois plus qu'en 1985.

« Cette situation n'a rien de dramatique. Elle constitue pour l'instant un simple signal d'alarme », estime un expert international avant de qualifier de *« gérable »* une dette de 13 milliards de dollars, imposante pour un pays d'à peine plus de 10 millions d'habitants. Les dirigeants de Budapest ont en effet veillé à en améliorer la structure en transformant, depuis 1982, certains crédits à court terme en échéances à moyen ou à long terme. Il convient d'y ajouter l'endettement en roubles, équivalent à 1,3 milliard de dollars. Mais les réserves monétaires, de près de 4 milliards de dollars, constituent un matelas rassurant pour les créanciers du pays, pour l'instant tout au moins.

Fascinés par des réformes entamées dès 1968, renforcées depuis 1985, et qui font de la Hongrie *« le plus libéral »* des pays de l'Est, même si le secteur privé ne représente encore que 10 % du PNB, les partenaires occidentaux de Budapest ne cachent pas une certaine déception.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 37.)

Le mal des prisons

par ANDRÉ FONTAINE

L'ÉTAT de ses prisons juge *une société. Sur celui* des prisons françaises, malheureusement, il n'y a guère d'illusion à se faire.

Quiconque a rencontré l'actuel garde des sceaux peut témoigner du choc qu'ont produit chez lui, à peine installé place Vendôme, ses premières visites à des établissements pénitentiaires. Même si elle diverge radicalement sur la solution à adopter, son analyse recoupe totalement celle que faisait, lorsqu'il était assis dans le même fauteuil, Robert Badinter. Loin de contribuer à réduire la délinquance, notamment chez les jeunes, la détention telle qu'elle est communément pratiquée aujourd'hui ne peut que l'aggraver. Pourquoi ?

1) En raison, c'est une banalité de le constater, de l'encombrement des prisons : le nombre des détenus (50 000) est très supérieur de moitié à celui des places disponibles (32 000). Comme l'écrit Hélène Dorlhac, qui fut secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire de Valéry Giscard d'Estaing : *« La promiscuité rend illusoires toutes les mesures éducatives. »* Pis : elle corrompt ceux, plus nombreux qu'on ne le pense, qui conservent en entrant, délinquants dits primaires, quelque trace d'innocence.

2) La peine n'a pas d'effet si elle n'aide pas le puni à rentrer, pour employer une expression désuète, dans le *droit chemin. L'idéal serait de* parvenir à le motiver, à le pousser à chercher sa réinsertion sociale. C'est à quoi s'emploient avec un dévouement admirable des milliers d'éducateurs professionnels et de visiteurs bénévoles. Mais comment rendre à des gens le goût du travail si on les laisse du matin au soir sans rien faire ? Il faut savoir qu'aujourd'hui la grande majorité de la population carcérale passe le plus clair de son temps à traîner ou à taper le carton, pour cette bonne raison que le travail pénitentiaire est en concurrence directe, sur un marché de l'emploi écrasé par l'ombre du chômage, avec tout ce qu'on essaie d'inventer, à commencer par les TUC, pour occuper les jeunes et les décourager d'aller rejoindre la masse des délinquants potentiels.

3) Beaucoup de détenus sont nés et ont grandi dans un univers marqué par la pauvreté et la violence. Leurs études, ils les ont faites à l'école de la rue, où l'emporte celui qui cogne et gueule le plus fort. Les mots sacrés sur lesquels repose la société, qu'il s'agisse de la patrie, de la liberté, de la famille, du devoir, de l'autorité, on n'ose parler ici de l'égalité et de la fraternité, sonnent à leurs oreilles comme autant de symboles de la dérision.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

ÉCONOMIE ET JUSTICE SOCIALE

Quatre ans après l'épiscopat français, les évêques des Etats-Unis ont lancé leur message sur l'économie. Jean-Yves Calvez y voit certes un refus de la philosophie qui inspire l'administration américaine, mais plus encore une mise en garde à l'intention des catholiques américains. Liam Fauchard relance l'idée du revenu minimum garanti qui aurait la double mission de lutter contre la grande pauvreté et de mieux répondre à la crise.

L'atout d'un revenu minimum garanti

Cette innovation sociale serait un outil de gestion de notre société développée

par LIAM FAUCHARD (*)

LORS des élections législatives de mars 1986, la proposition d'un revenu minimum garanti formulée par le Parti socialiste est passée quasiment inaperçue. Peu de publicité, pas de débat, point d'anathème !

Un tel silence correspond assez bien au désarroi de nos élites politiques formées au moule de la société industrielle, à ses rites, à ses principes. Comment imaginer que le but du système productif soit avant tout de générer du bien-être, de créer et de répartir des richesses, et non des emplois ?

La mise en place d'un revenu minimum national (RMN) pour tous (un dividende national, dirait K. Roberts) apparaît pourtant comme une réponse originale à la « crise », mais surtout il représente un outil de gestion de notre société développée. La complexité de celle-ci – notamment les interactions croisées – nécessite justement des outils de gestion simples : le RMN en est un.

Une question culturelle

Ainsi que le suggérait K. Roberts dès 1983, il y aurait distribution de RMN à chaque citoyen adulte (avec un plus pour les enfants à charge). Ce revenu minimum se substituerait à toute une série de prestations compliquées telles que allocation chômage, retraite de base, allocations familiales, etc., les charges directes des entreprises étant diminuées *ipso facto*. Le financement se ferait par l'impôt (direct et/ou indirect).

La question centrale qui bloque l'instauration de ce revenu minimum n'est pas financière ni technique ; elle est culturelle. Notre société – riche – peut-elle ériger l'oisiveté, même partielle, en système ? Y aura-t-il un retour de l'histoire ? La décision de verser un complément de salaire aux pauvres indépendamment de leurs gains prise par les juges du Berkshire (Speenhamland, 1795) eut pour conséquence une paupérisation accrue, une augmentation des indigents. Qu'en serait-il aujourd'hui ?

A situation nouvelle, comportement nouveau. Nous sommes pour longtemps encore dans une société où les désirs, bien plus que les besoins, ne sont pas satisfaits. Il y a donc bien une spirale qui entraîne à posséder plus, à avoir davantage, à être mieux, à découvrir le temps et l'espace, que ce soit physiquement ou par télécommunications interposées... Il s'ensuit que chaque individu aura envie de compléter le RMN par une activité rémunérée, l'avantage étant que celle-ci pourra se gérer en souplesse, en termes de démassification...

Il y a danger pour la société à laisser le monde « filer » dans les conditions qui prévalent actuellement. Notre société – européenne – est embarquée dans une mutation économique puissante, et les règles nouvelles ne sont pas sans contrainte pour les humains qui y vivent. Le travail, en tant que tel, est toujours une marchandise fictive utilisée dans des conditions économiques nouvelles, inconnues jusqu'à ces jours. Dans cette nouvelle donne, il faut compter avec la redistribution des cartes du social, cartes indispensables pour éviter l'explosion de la société.

La mise en œuvre du RMN serait indéniablement un atout à jouer.

(*) Ergonome.

La leçon des évêques américains

Reagan n'est atteint que par la bande.
C'est la manière de vivre du peuple catholique qui est d'abord visée.

par JEAN-YVES CALVEZ (*)

LES évêques des Etats-Unis viennent de publier leur grande lettre sur l'économie, préparée trois ans durant avec un immense soin et la participation de toute la communauté catholique américaine (1). Commentaire de l'*International Herald Tribune* : « *Ils n'ont nommé personne, mais les remèdes essentiels qu'ils proposent vont directement à l'encontre des politiques de l'administration Reagan.* »

J'allais d'abord écrire : voilà qui n'est pas faux... Pour être tout à fait sincère, je dois en fait aller jusqu'à dire, plus directement : oui, c'est bien vrai. Les évêques américains ne s'en prennent pas simplement à telle ou telle mesure particulière, mais se séparent de toute une philosophie qui a régné en quelques secteurs au moins de cette administration. Ils ne voient pas, par exemple, comment des Américains peuvent être aussi insensibles à la pauvreté dans leur propre société. Ou si peu préoccupés de ce que beaucoup de leurs concitoyens manquent encore de vraie possibilité de participation.

De nouveaux « modes de vie »

Les évêques catholiques des Etats-Unis ne se soucient pas seulement de partage du pain, mais bien davantage encore de reconnaissance de la dignité et d'une possibilité d'initiative et de déploiement de sa personnalité pour tout homme. « *Participation et coopération* » ou « *participation par la coopération* » est une expression clé dans la lettre. A l'arrière-plan, il y a pour ses auteurs la fraternité des hommes dans le Christ.

Ils aiment passionnément leur pays et sont fiers de la liberté politique qui s'y est établie depuis deux siècles. A cet égard, leur lettre a été publiée opportunément à la veille du bicentenaire de leur nation. Ils ne sont pas moins fiers, en fait, de l'économie américaine. Une économie qui « *s'est développée au point d'assurer à la plupart des hommes vivant dans son cadre un niveau de vie jamais connu jusque-là* ». Et qui a « *fourni du travail productif à des millions et des millions d'immigrants* ».

Les évêques aiment jusqu'à la liberté économique chère à beaucoup de leurs concitoyens. Mais ils n'en veulent pas au point que ne soient plus reconnus des droits fondamentaux de l'homme. Et il faut, estiment-ils, savoir apporter des correctifs au fonctionnement du marché, quand le marché en vient à nuire aux membres vulnérables de la société.

L'épiscopat américain, tout compte fait, ne vise pas Reagan : il ne l'atteint que de surcroît. Il s'adresse au peuple catholique. Il le fait avec un impressionnant courage.

Il suffit, à cet égard, de se rappeler que plus de 50 % des catholiques ont voté en faveur de Ronald Reagan. Il faut, plus encore, avoir présent à l'esprit que, hormis les Hispaniques, les catholiques ne sont plus les immigrants pauvres de jadis. Ils ont travaillé dur et accédé à de bonnes situations. Ils sont de classe moyenne. Même de l'*establishment* quelquefois. Et il n'en manque pas qui occupent des postes de haute responsabilité dans l'économie. Ils se sont assimilés. Ils se sont américanisés. Pour le meilleur et quelque peu, aussi, il faut l'admettre, pour le moins bon.

Ce sont ces catholiques américains que les évêques veulent interroger, leur demandant si, à force d'ascension sociale, ils ne perdent pas de vue l'Evangile. Ils reprennent à ce propos un langage très simple et très traditionnel : « *Le Christ nous a mis en garde contre l'attachement aux choses matérielles, contre la prétention à dépendre de soi seul, contre l'idolâtrie de qui accumule des biens matériels et croit y trouver sa sécurité.* »

Les évêques des Etats-Unis se retrouvent d'ailleurs ainsi sur la même longueur d'onde que ceux de France invitant – en 1982 – à se demander si la situation n'appelle pas à inventer de « *nouveaux modes de vie* », personnels et collectifs, plus conformes à l'Evangile. Ils posent même, comme les évêques de France, la question du double travail du mari et de la femme : est-il toujours nécessaire ? toujours souhaitable ?

C'est, en définitive, par le détour de cet appel évangélique à l'examen de conscience que les évêques mettent aussi en cause des politiques. Ils apportent ainsi leur contribution au débat public. Cela fait tout naturellement partie du rôle de l'Eglise dans une société libre.

(*) Jésuite du Centre de recherche et d'action sociales (CERAS, 14, rue d'Assas, 75006 Paris).

(1) *Le Monde* du 15 novembre.

COURRIER DES LECTEURS

La clochardisation avance

(...) La clochardisation avance et, loin d'être une vie de bienheureux, c'est une vie de galère où certains comportements sont à vif. Allez donc voir près des gares, à Saint-Michel, à Beaubourg ou ailleurs ; allez voir et parlez avec eux, vous comprendrez et leur faiblesse et votre fragilité. Vous verrez leur violence, conséquence de la nôtre, vous verrez une solidarité qui, même si elle est ambiguë, n'existe plus toujours ailleurs.

Devant certains jeunes au regard absent où c'est l'inconscience qu'on recherche et non plus le rêve, vous ne comprendrez pas pourquoi on s'échoue sur les rivages de la drogue. Et pourtant, vous savez, même si votre drogue est banale comme une glace chantilly, une gauloise blonde, un bon livre ou une nuit d'amour, les bouffées d'angoisse qui nous prennent parfois, que nous voulons conjurer. (...)

Tout cela est un appel à l'invention et au partage. C'est un appel à nourrir, loger, soigner, rencontrer et donner du travail. C'est un appel qui court le monde, car le petit Sahélien a faim, car il faut reloger le Mexicain ou le Salvadorien, il faut guérir aussi l'Indien lépreux. C'est un appel à l'espérance et au geste fraternel.

THIERRY DESBONNETS,
objecteur de conscience.
(Association « Aux captifs la libération »
92, rue Saint-Denis, 75001 Paris.)

A propos de l'assistance aux mourants

Belle et bonne idée que de se soucier de l'assistance aux mourants s'il s'agit de ces personnes, âgées le plus souvent, abandonnées par leurs proches et qui, au seuil de l'étroite porte, ont droit aux plus dignes égards et à une ultime parcelle de chaleur accompagnatrice.

En revanche, les statistiques prouvent que, de plus en plus d'êtres, de tous âges, ayant une famille, meurent dans les hôpitaux. Pour tous ceux-là, il me paraît qu'il faudrait davantage être à l'écoute de leurs derniers instants et permettre à leurs proches de pouvoir les aimer pendant qu'ils sont encore en vie, et, surtout, de les prévenir à temps pour les assister jusqu'à leur dernier souffle.

Ne conviendrait-il pas d'être moins rigoriste dans les services de réanimation, de soins intensifs, de cancérologie, de neurochirurgie ou autres ? Certes, je n'ignore pas les contraintes auxquelles sont soumis les divers personnels hospitaliers. Je n'ignore pas non plus qu'il est primaire et souvent vain de s'en tenir à sa propre expérience, mais lorsqu'elle est malheureuse, on en tire davantage d'enseignement car l'analyse est approfondie et réitérée, et on souhaite l'éviter aux autres.

MARIE-JOCELYNE VAUCHEY-RIGUET
(Garches).

LU

LES ENTREPRISES ALTERNATIVES
de Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage

Clarifier un espace flou

IGNORÉES ou méprisées il y a peu encore, les « entreprises alternatives » sont désormais reconnues et même regardées avec bienveillance. A la lisière du secteur marchand, pour des activités ou des productions socialement utiles, elles peuvent permettre de dégager d'autres zones d'emploi, et offrir en même temps un mieux-être à une population soumise aux contraintes de la modernisation. M. Philippe Séguin, après M. Michel Delebarre, cherche des formules en ce sens, non sans avoir condamné les tentatives quasiment identiques de son prédécesseur.

C'est dans cet espace volontairement flou que le livre de Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage tente de mettre de l'ordre. Sous des formules diverses, les auteurs croient pouvoir recenser de trois mille à quatre mille entreprises alternatives au sens large, qui auraient permis, depuis le début des années 80, la création de vingt mille emplois.

Ces entreprises, ils le soulignent, répondent à deux soucis. L'intégration économique, d'abord, sur des « *créneaux* » qui exploitent avec plus ou moins de bonheur les manques de la société industrielle ou commerciale. On y trouve aussi bien des services, de la restauration que de la réparation automobile ou de la diffusion de produits diététiques. La réalisation d'un objectif social, ensuite, qui peut correspondre à l'emploi d'un public défavorisé, mais aussi bien aux besoins d'un groupe « *militant* » donné ou à la revalorisation de productions locales.

Souvent, et les exemples étrangers (RFA, Pays basque espagnol, Québec) fournis dans le livre le confirment, les entreprises alternatives diffèrent des autres par la motivation de leurs participants, le soutien d'un environnement et, dans le meilleur des cas, par la solidarité d'un réseau.

En l'état, elles constitueraient un ghetto si leur existence même n'amenait à s'interroger sur leur rôle. Après tout, les entreprises alternatives peuvent participer à la lutte contre la crise, contre le chômage. Dans ces conditions, « *l'alternative serait un des courants permettant de sortir de la logique d'assistance et deviendrait alors l'illustration d'une alliance réussie entre l'économique et le social* ». Mais leur développement, imaginent les auteurs, pourrait se poursuivre, tout en renforçant le caractère dual de la société. Ce dont ils ne veulent évidemment pas.

A un moment où de tout bord on s'intéresse au phénomène, le livre apparaît comme une tentative pour reprendre de la distance, pour éviter la récupération banalisante. Exigeants, les auteurs voudraient trouver le point de passage entre la marginalisation et l'utilisation conjoncturelle. Les entreprises alternatives devraient faciliter, disent-ils, la remise en cause de la primauté du tout-économique. Au-delà de la perspective d'un autre mode de développement, elles devraient conduire « *à la nécessité d'une mutation culturelle* ». Politique, à leurs yeux, le projet s'inscrit dans « *une certaine conception de l'homme* ». Loin des anciens clivages idéologiques, le rôle essentiel serait, dans leur esprit, tenu par les « *militants du quotidien* ».

ALAIN LEBAUBE.

★ *Les Entreprises alternatives*, de Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage. Editions Syros en collaboration avec l'ALDEA. Collection « Alternatives économiques », 170 p., 49 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

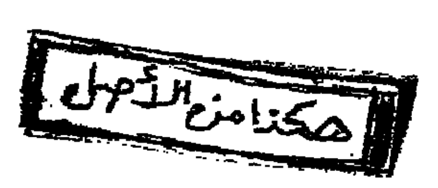
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Le procès d'Ahmad Hasi et de Farouk Salameh à Berlin-Ouest et la lutte contre le terrorisme en RFA

Le ministère public se déclare incompétent pour déterminer le niveau de responsabilité de la Syrie

Au tribunal de Berlin-Ouest, le ministère public a mis en cause lundi 24 novembre la responsabilité de *« personnes situées dans les sphères syriennes »* dans l'attentat à la bombe commis le 29 mars dernier contre la Société germano-arabe dans l'ancienne capitale allemande. Il a estimé qu'aucun élément ne permettait toutefois de déterminer à quel niveau politique se situait cette responsabilité. Contre les deux auteurs de l'attentat, Ahmad Hasi et Farouk Salameh, accusés de tentative de meurtre, il a requis des peines de quatorze et treize ans de prison. Le verdict doit être rendu mercredi.

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Le tribunal de Berlin-ouest n'aura siégé que quatre jours. Les aveux des deux accusés, peu après leur arrestation en avril dernier, ont permis de reconstituer la trame de l'affaire, même si Hasi n'a pas voulu répondre aux questions du tribunal. La comparution des témoins, c'est-à-dire essentiellement des personnes présentes au moment de l'attenat dans les locaux de la Société germano-arabe, et celle de policiers berlinois chargés de l'enquête n'ont pas apporté d'élément vraiment nouveau.

Le réquisitoire de l'accusation s'est donc borné à reprendre lundi les principaux éléments du dossier tel qu'on le connaissait déjà. Le procureur a accusé le frère d'Ahmad Hasi, Nezar Hindawi, déjà condamné à quarante-cinq ans de prison à Londres pour une tentative d'attentat contre un appareil d'El Al, ainsi qu'un officier supérieur syrien *« du niveau de capitaine »* d'avoir tiré toutes les ficelles de l'affaire. S'il a reconnu que l'utilisation de l'ambassade de Syrie à Berlin-Est et celle d'un bâtiment public à Damas pouvaient amener à s'interroger sur les responsabilités au niveau politique, il s'est déclaré *incompétent pour répondre* à cette question.

« Toute autre conclusion, a-t-il dit, *ne serait que spéculation. Les preuves manquent pour cela. »*

Le mystère de la Société germano-arabe

Le procès a finalement posé davantage de questions qu'il n'en a résolu, non seulement sur l'implication de la Syrie, mais également sur les raisons pour lesquelles le siège de la Société germano-arabe de Berlin-Ouest a été choisi pour cible. Cette société est une scission de la Société germano-arabe ouest-allemande, créée dans les années 70, pour promouvoir les relations entre la RFA et les pays arabes, aussi bien politiques que commerciales. Société de droit privé, elle est néanmoins présidée par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jürgen Möllemann.

Les dirigeants de la société ouest-alllemande accusent un ancien membre, M. Murtadah, d'avoir usurpé le nom de leur organisation pour monter, en 1985, sa propre Société germano-arabe à Berlin-Ouest. Palestinien de nationalité jordanienne, M. Murtadah a affirmé devant le tribunal qu'il avait voulu prendre sa liberté pour s'en tenir à un strict neutralisme politique. Il reconnaît avoir été contacté à différents moments, notamment par le groupe palestinien pro-syrien d'Abou Moussa, dissident du Fath, ainsi que par différentes ambassades arabes, dont celle de Syrie à Berlin-Est, qui lui aurait proposé une aide pour... acheter des livres scolaires. Mais il affirme avoir toujours clairement maintenu ses distances à leur égard.

Le financement de cette Société germano-arabe de Berlin-Ouest, qui avait obtenu pour ses activités culturelles soutien du Sénat de la ville, reste cependant un mystère. Il ne s'explique ni par les revenus officiels de M. Murtadah, modeste employé de banque, ni par les cotisations de ses membres, au nombre d'une vingtaine officiellement. Des personnes citées à la barre, et témoins puisque présentes au moment de l'explosion dans les locaux — toutes jordano-palestiniennes à une exception près, — aucune curieusement ne reconnaîtra avoir été exactement membre de ladite société.

Cette société et son président, dont la personnalité a d'ailleurs été mise en cause par l'un des avocats de la partie civile, se sont-ils trouvés mêlés aux luttes d'influence auxquelles se livrent les pays et les organisations politiques arabes au sein de la communauté arabe de RFA ? La seule réponse a été celle des deux accusés, qui ont affirmé, sans convaincre personne, avoir posé la bombe parce que Nezar Hindawi pensait que M. Murtadah avait des sympathies *« pro-israéliennes »*.

Deux possibilités

Bien que les deux avocats aient insisté lundi dans leur plaidoirie sur l'importance du contexte politique international dans le procès, rien n'indique que l'enquête ait vraiment été poussée à fond de ce côté. L'accusation repose sur les aveux de Hazi et Salameh quelques jours après leur arrestation, et rien de plus.

Appréhendé sur des renseignements de la police britannique qui avait signalé qu'un frère d'Hindawi se trouvait à Berlin-Ouest, Hazi avait été d'abord entendu à propos de l'attentat contre la discothèque La Belle, dans lequel il a toujours nié toute responsabilité. Ce n'est que quelques jours plus tard, après avoir été interrogé notamment par deux mystérieux représentants britanniques, dont l'un parlait arabe, qu'il est passé aux aveux sur l'affaire de la Société germano-arabe. Rien n'indique que les services de renseignement ouest-allemands aient été appelés à coopérer à l'enquête policière, bouclée manifestement en un temps record si l'on en croit les difficultés à se souvenir des policiers venus témoigner à la barre.

S'il est suivi par le juge, qui doit rendre son verdict mercredi, le réquisitoire du ministère public offre au gouvernement ouest-allemand deux possibilités. Ou bien accepter purement et simplement la conviction britannique selon laquelle Hindawi était bien un agent syrien, ce qui le conduirait logiquement à conclure que dans l'affaire de la Société germano-arabe également la responsabilité du gouvernement syrien est engagée à fond. Ou bien s'en tenir à la lettre du réquisitoire pour estimer que rien n'a réellement été prouvé contre Damas.

Dans la première hypothèse, on voit mal pourquoi le gouvernement de Bonn, qui connaissait les éléments du dossier, aurait attendu la fin du procès afin de suivre l'exemple britannique et de rompre ses relations avec la Syrie. Le 10 novembre dernier, Bonn s'était borné, en signe de solidarité avec Londres, à réaffirmer son interdiction de toute vente d'armes à la Syrie, à suivre les activités des représentants de la Syrie en RFA, et à suspendre la nomination d'un nouvel ambassadeur à Damas en attendant les résultats du procès. L'ancien ambassadeur, M. Woeckel, a quitté son poste le 15 novembre dernier au terme normal de son séjour à Damas, sans être pour le moment remplacé.

HENRI DE BRESSON.

Un fugitif tué sur le Mur

Berlin *(AFP, AP)*. — Un Allemand de l'Est a été tué, lundi 24 novembre à 1 heure 30 du matin, par les gardes-frontières est-allemands alors qu'il escaladait le mur de Berlin, à la hauteur de Frohnau, le secteur français.

Un témoin ouest-berlinois a raconté qu'il avait entendu les gardes faire une sommation, puis tirer 30 à 50 coups de feu. Le corps du fugitif est retombé du côté Est. En RFA, le ministre des relations interallemandes, M. Heinrich Windelen, a estimé que l'incident *« justifiait »* les récentes critiques du chancelier Helmut Kohl contre la RDA : *« Nous ne nous tairons pas tant qu'on tirera sur des Allemands qui ne font rien que de se rendre d'Allemagne en Allemagne. »*

D'après les observateurs, les tentatives de passage à l'Ouest sont en recrudescence depuis le 25e anniversaire de la construction du Mur, le 13 août dernier.

Dans la même nuit de dimanche à lundi, un Allemand de l'Est de trente-six ans a été recueilli par un chalutier ouest-allemand, après avoir passé neuf heures dans un petit canot pneumatique le long des côtes de la Baltique. Vendredi, un autre Allemand de l'Est, âgé de vingt-quatre ans, est arrivé sain et sauf en Bavière après avoir passé la frontière.

Pendant le week-end, dix-sept Polonais et sept Tchèques ont profité de voyages organisés pour rester en RFA. Les excursions en Bavière sont un des moyens priviligiés par les ressortissants des pays de l'Est pour se réfugier en RFA.

Tensions dans la coalition après le rejet par les libéraux du projet de loi sur les repentis

BONN
de notre correspondant

Le chancelier Kohl a renoncé, samedi 22 novembre, au projet d'introduire dans la législation antiterroriste une mesure prévoyant l'impunité pour les repentis. Le projet gouvernemental avait suscité une vive controverse au sein du Parti libéral (FDP, partenaire de la coalition), obligeant la direction du parti, qui l'avait d'abord approuvé, à faire machine en arrière.

Réuni en fin de semaine dernière à Mayence, le congrès du Parti libéral a adopté, vendredi soir, une proposition de compromis prévoyant que, s'ils étaient coupables de meurtre, les repentis ne pourraient bénéficier que d'une remise de peine.

Compromis inacceptable

Ce compromis a été jugé inacceptable par les deux autres partis de la coalition au pouvoir (CDU et CSU). Au cours du congrès du Parti social-chrétien (CSU) de Bavière, le chancelier Kohl a déclaré, sous les applaudissements, qu'il ne pouvait accepter de demi-mesure. Cette affaire pourrait peser sur les rapports entre les trois membres de la coalition après les élections générales du 25 janvier.

Du côté des libéraux, elle représente un échec pour le président du parti, M. Martin Bangemann, qui avait participé à l'élaboration de la décision gouvernementale, et remet en question sa crédibilité à la tête du parti. M. Otto Lambsdorff, contraint à une certaine réserve en attendant le procès pour corruption qui lui a été intenté en relation avec le scandale Flick, est, en revanche, apparu comme l'homme fort des libéraux. Il s'était, dès le début, prononcé contre le système des repentis. Le vrai risque pour le FDP est de ne pas se démarquer assez des autres partis de la coalition pour justifier un vote en sa faveur. Tous les sondages montrent que la partie est loin d'être jouée d'avance pour les libéraux, qui flirtent avec la barre des 5 % nécessaires pour être représentés au Bundestag. L'effondrement du Parti social-démocrate aux récentes élections régionales fait espérer à la CDU et à la CSU l'obtention de la majorité absolue aux élections de janvier, ce qui leur permettrait de se passer de l'alliance avec les libéraux.

Malgré une campagne électorale très à droite de la CSU en Bavière, on reparle de plus en plus de M. Franz Josef Strauss pour un important portefeuille à Bonn. Le chancelier lui-même, de plus en plus ouvertement en désaccord avec son vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Genscher (libéral), sur la politique à mener à l'égard de l'Union soviétique et des pays de l'Est, s'est fait remarquer ce week-end au congrès de la CSU pour ses prévenances à l'égard d'un homme qu'il avait tout fait en 1983 pour tenir éloigné de Bonn.

H. B.

La visite à Paris du numéro deux tchécoslovaque

M. Marchais va rencontrer M. Bilak pour la première fois depuis 1968

M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du Parti communiste tchécoslovaque, est arrivé, lundi 24 novembre, à Paris, où il effectue une visite d'une semaine à l'invitation du Parti communiste français. M. Bilak, le numéro deux dans la hiérarchie du PCT, passe pour le principal défenseur de la ligne « dure » au sein du gouvernement et du parti, opposé à toute libéralisation du régime issu de l'intervention soviétique d'août 1968.

Sa venue en France est une réponse à la visite à Prague, en 1982, de M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du PCF, au cours de laquelle s'était dessiné le rapprochement entre les deux partis, qui étaient au niveau le plus bas depuis la condamnation de l'intervention soviétique par le Parti communiste français, en 1968. Le PCF avait été représenté par un membre du bureau politique, M. Jean Blotin, au dernier congrès du PCT au mois d'avril dernier.

Parmi les dirigeants du bloc de l'Est, M. Bilak s'était montré le plus violent pourfendeur, dans les années 70, de ce que l'on appelait alors « l'eurocommunisme ». Il n'hésita pas, par exemple, à qualifier de « traîtres », les dirigeants des partis communistes français, italien, espagnol, stigmatisant notamment le PCF pour sa politique de *« compromission »* avec le parti socialiste, *« à la tête duquel se trouve l'un des plus grands anticommunistes qui soit, François Mitterrand »*.

Le nouveau ton adopté depuis 1984 par M. Georges Marchais envers le président de la République semble l'avoir rapproché de M. Bilak. M. Marchais, nous a-t-on indiqué à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, dirigera, en effet, la délégation du PCF qui doit rencontrer vendredi prochain celle du PCT (1).

L. R.

(1) Au siège du PCF, on indique que M. Bilak rencontrera « des personnalités » du parti sans mentionner le nom du secrétaire général.

BIBLIOGRAPHIE

« De Budapest à Paris » les « Mémoires » de François Fejtö

L'auteur de *l'Histoire des démocrates populaires* (qui, dès 1952, fit découvrir à nombre de lecteurs les procédés utilisés pour instaurer des régimes totalitaires dans les pays d'Europe de l'Est raconte ici son *« itinéraire d'homme et d'historien »*. Né en 1909 à Nagykanizsa, petite ville du sud-ouest de la Hongrie, sous le règne de l'empereur François Joseph, il nourrit aujourd'hui une certaine nostalgie de l'empire austro-hongrois.

« Au terme d'une réflexion plus profonde sur la fin de la monarchie, je concluerai (...) que François Joseph avait, certes, commis une grossière erreur en attachant son char à celui de l'Allemagne et en soutenant les ambitions balkaniques insensées de la noblesse hongroise, mais que le démembrement de la monarchie avait été une sottise et un crime (...). Même aux yeux de Lénine, juge sévère des empires, la monarchie austro-hongroise avait un potentiel de survie par le biais d'une fédéralisation. Ceux qui, comme les nationalistes tchèques en exil, Masaryk et Benes, ou les séparatistes hongrois, jouaient la perte de l'empire central, le faisaient dans l'espoir d'y gagner la pleine souveraineté de leur nation. Or qu'en serait-il de leur souveraineté, de leurs libertés en 1939 ? En 1945 ? Aujourd'hui ? N'eût-il pas mieux valu consacrer les énergies à l'organisation d'un Etat fédéral ? »

Cette rêverie nostalgique est le fait de nombre de personnes originaires de ces contrées européennes, qui ne trouvent pas de solution plus satisfaisante à la situation actuelle de leur pays. Mais dans quel camp aurait basculé cette Austro-Tchéco-Slovaquo-Hungaro-Croatie pendant la seconde guerre mondiale ?

En fait, c'est la première partie du livre consacrée à son enfance et à la Hongrie de l'entre-deux-guerres qui est la plus réussie. On a tant oublié ce qui s'y est passé si tant est qu'on l'ait jamais su ! Refugié en France pendant la guerre, F. Fejtö est nommé en 1947 à la direction du bureau de presse de l'ambassade de Hongrie ; il démissionne en 1949 pour protester contre la « stalinisation » de son pays. Au début des années 50, il entre à l'Agence France-Presse où il restera jusqu'à sa retraite tout en collaborant à diverses publications françaises et étrangères. Il est naturalisé français en 1955.

Le reste du livre, au gré des rencontres et des lectures de l'auteur, reflète bien les diverses fluctuations des intellectuels de gauche au fur et à mesure des événements des quarante-cinq dernières années.

Toute sa vie, François Fejtö aura hésité entre sa vocation d'historien et son métier de commentateur. Ses *Mémoires* n'échappent pas à cette double ambition contradictoire, mais elles n'en souffrent pas.

A.M.B.

★ *Mémoires : de Budapest à Paris*, de François Fejtö, Calmann-Lévy, 323 pages, 140 francs.

« Un exil partagé » d'Elena Bonner

La femme d'André Sakharov a passé cette année six mois aux Etats-Unis pour se faire opérer du cœur et revoir sa mère, ses enfants, ses petits-enfants. Les autorités soviétiques lui ont interdit de faire des déclarations à la presse sous peine de ne plus pouvoir rentrer en URSS ; alors, elle a laissé derrière elle un témoignage qui vient d'être publié dans plusieurs pays européens.

Rédigé avec précipitation, ce texte cherche à montrer avant tout combien ces trois dernières années les autorités soviétiques ont accumulé mensonges et calomnies sur la vie du prix Nobel de la paix et de sa femme dans leur exil de Gorki. Elena Bonner décrit leur vie dans cette cité interdite aux étrangers (que son mari n'a pas le droit de quitter) et où le couple est contraint de vivre depuis 1980 dans un isolement presque total.

Elle montre comment on a falsifié sa correspondance et celle de son mari, comment tous deux sont épiés jour et nuit, comment ont été falsifiés les films parvenus en Occident par le truchement du « journaliste » Victor Louis et qui évoquent leur vie et l'état de santé du physicien quand il faisait la grève de la faim pour obtenir que sa femme puisse aller se faire soigner aux Etats-Unis.

Quelques documents complètent le récit ; le plus poignant : la photocopie de l'acte de décès du père d'Elena Bonner, Guevork Alikhanov, mort le 11 novembre 1939 de congestion pulmonaire dans un lieu non précisé (c'est-à-dire dans un camp), alors que le décès n'est enregistré à l'état-civil que le 2 décembre 1954, soit neuf mois après la mort de Staline.

On aimerait pouvoir lire un jour les Mémoires de la mère de Mme Sakharov, Ruth Grigorievna Bonner, qui a été détenue dans les affreux camps de la Kolyma, dont elle ne put sortir qu'après la guerre. Plus contemporain, le témoignage de sa fille, même s'il comporte des maladresses, est accablant.

A.M.B.

★ *Un exil partagé*, d'Elena Bonner ; traduit du russe par Wladimir Bérélowitch ; Seuil, 322 pages, 95 F.

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Remplacement du ministre chargé du nucléaire militaire

Moscou. — Le ministre soviétique le plus âgé, M. Efim Slavski, quatre-vingt-huit ans, chargé d'un des plus importants secteurs de l'industrie militaire, a été remplacé à la tête du ministère des constructions mécaniques moyennes *« pour raisons de santé »* par M. Lev Riabev, cinquante-trois ans, a annoncé l'agence Tass.

Le ministère des constructions mécaniques moyennes a, en fait, la responsabilité en URSS du nucléaire militaire. Il supervise donc la fabrication des bombes nucléaires, un secteur dont M. Slavski était responsable depuis près d'un quart de siècle.

Son successeur, M. Riabev, a eu une promotion rapide : de la fonction de vice-ministre qu'il exerçait depuis 1984, il a accédé à celle de premier vice-ministre de ce ministère en juillet dernier, à la faveur d'une série de remaniements décidés après la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Avant de travailler au ministère des constructions mécaniques moyennes, il avait été de 1978 à 1984 chef d'un secteur au comité central du PCUS, probablement lié à l'industrie militaire. — *(AFP.)*

Vietnam

Fin du plénum du comité central du PC

Hanoï. — Le onzième plénum du comité central du PC s'est tenu pendant six jours, la semaine dernière, pour préparer le sixième congrès du parti, prévu en décembre, a-t-on appris, lundi 24 novembre, de bonne source. Le plénum devait notamment entériner le projet définitif de rapport politique, dont l'élaboration, qui a demandé plus de six mois, a donné lieu à de vifs affrontements au sein de la direction du parti entre « rénovateurs », partisans de la poursuite des réformes de décentralisation engagées depuis plus d'un an, et « conservateurs », souhaitant une pause afin de renforcer l'autorité de l'Etat. Selon les informations recueillies à Hanoï au cours des dernières semaines, le projet final porterait largement la marque des « rénovateurs ».

En revanche, selon certaines sources, le plénum aurait laissé de côté les questions de personnes les plus délicates, notamment en ce qui concerne les changements au sein du bureau politique et à la tête de l'appareil d'Etat. Des sources diplomatiques ont confirmé que le sixième congrès du parti se tiendrait du 15 au 19 décembre à Hanoï, dates pour lesquelles les délégations étrangères qui doivent y participer ont reçu des invitations. — *(AFP.)*

Océanie

Le voyage du pape en Australie

Une mise en garde contre les manipulations de la procréation

BRISBANE
de notre envoyé spécial

Quelques heures après son arrivée à Canberra, la capitale australienne, le pape se trouve déjà, ce mardi 25 novembre, à Brisbane, principale métropole du Queensland, l'un des six Etats fédérés du pays et un territoire grand comme trois fois la France.

Dans cette ville de plus d'un million d'habitants, le programme comporte notamment une messe au stade Queen-Elizabeth II, devant plusieurs dizaines de milliers de fidèles. « *Dans un monde où la vie humaine, ce don, est souvent méprisée, manipulée, utilisée à des fins indignes, ou même délibérément avortée ou prématurément interrompue, l'Eglise proclame sans hésitation son caractère sacré* », a dit Jean-Paul II, dans une allusion à des pratiques telles que les manipulations génétiques, les utilisations d'embryons à des fins de recherche ou l'euthanasie. On sait que l'Australie est à la pointe dans le domaine de la procréation artificielle.

S'adressant la veille au premier ministre australien, M. Hawke, lors d'une réception au Parlement, Jean-Paul II a rendu hommage à ce pays pour avoir accueilli, tout au long de son histoire, et notamment après la deuxième guerre mondiale, des « *réfugiés de nombreux pays* », mais il a aussi exhorté l'Australie, « *qui a tant reçu de Dieu* », à aller « *au-devant des autres peuples un peu partout* », c'est-à-dire à être un peu plus active en matière d'aide au développement.

Enfin, la police a révélé avoir arrêté, mardi matin, un homme en possession de cinq cocktails Molotov, posté sur le passage de Jean-Paul II. Il a déclaré avoir eu l'intention de tuer le pape. La police a précisé que l'intéressé, originaire de Sydney, était récemment sorti d'un asile psychiatrique. Le pape devait gagner Sydney mardi soir.

JEAN-PIERRE CLERC.

Une Eglise en crise

SYDNEY
correspondance

M. Terry Jackman, nommé « directeur exécutif » du voyage du pape dans l'Etat de la Nouvelle-Galle-du-Sud, est un imprésario de type hollywoodien, ancien propriétaire de la plus grande chaîne de cinémas de Sydney, chef de publicité pour le film *Crocodile Dundee*, sorti simultanément cet automne sur les écrans australiens et américains et dont on dit déjà qu'il est le plus gros succès commercial de l'histoire du cinéma australien. M. Dino de Laurentiis vient même de le choisir comme gérant de ses futurs studios australiens...

Le Père Anthony Kain, responsable du voyage en Australie du Sud, a applaudi les brasseries de cet Etat qui ont parrainé une partie de la visite en lançant une « bière papale », une canette commémorative marquée au sigle de la mitre jaune. Une manière efficace de transmettre le message aux Australiens, a dit en substance le Père Kain...

Aux yeux du Père Brian Lucas, porte-parole de l'archevêché de Sydney, ce ne sont qu'apparences trompeuses. Si l'Eglise australienne peut paraître hardie – on l'a vu innover dans la liturgie, introduisant danses, musique pop et clowns dans les messes, – les quatre millions de catholiques australiens sont en fait des fidèles « *du juste milieu* ».

Mais ici peut-être plus qu'ailleurs, l'Eglise a dû compter ces quinze dernières années avec la sécularisation d'une société matérialiste qui n'a qu'à tendre la main pour cueillir ses nourritures terrestres. « *Imaginez, vingt-six plages rien qu'à Sydney* », commente en souriant le Père Jim McLaren, responsable de la presse au bureau de la visite papale pour la Nouvelle-Galle-du-Sud.

Il y a vingt ans, la moitié des catholiques australiens allaient à la messe tous les dimanches. Aujourd'hui, un catholique sur quatre assiste au service dominical. En 1961, on comptait 6712 divorces : en 1984, on en recensait 43000. Selon un récent sondage, si 81 % des habitants disent croire en Dieu, voici la description, toute païenne, que la majorité d'entre eux donnent de ce « Dieu » : « *C'est un bon copain. Quelqu'un sur qui on peut compter et qui vient à votre aide quand vous avez des ennuis.* »

Certes, l'Eglise catholique en Australie n'a jamais eu la tâche facile. Les premiers colons, des forçats, ne brillaient ni par leur foi, ni par leur rectitude morale. En outre, dans la colonie pénale, l'Eglise catholique fut longtemps illégale, la religion anglicane étant la religion officielle, la seule reconnue jusqu'en 1833. Sous la pression de quelques prêtres irlandais – populaires parmi les forçats qui étaient aussi, pour la plupart, des Irlandais, – le gouvernement finit par reconnaître l'égalité des droits aux trois dénominations : la religion anglicane, la presbytérienne et la catholique. Ce fut le *Bourke Church Act* de 1833 et, en 1834, la nomination du premier évêque catholique d'Australie.

Libanais, Vietnamiens...

Si les Irlandais ont donné leur couleur au catholicisme australien et si les Anglo-Irlandais demeurent en son sein le groupe dominant, les vagues d'immigration qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont fait de l'Eglise actuelle un véritable *melting pot* : en 1986, 23,8 % des catholiques australiens sont nés à l'étranger (Italiens, Libanais, Sud-Américains, Croates et, plus récemment, Vietnamiens). Si l'on compte leurs enfants, on peut dire qu'aujourd'hui plus de 50 % des catholiques australiens sont issus de cette immigration récente.

En crise, l'Eglise cherche son salut chez ces nouveaux immigrants (les jeunes Vietnamiens, notamment, sont de fervents candidats à la prêtrise) et la vieille dévotion, celle d'avant le concile Vatican II, est assurée par... les aborigènes, qui représentent 1 % de la population totale et dont 26 % se réclament de la foi catholique. « *Ce sont des catholiques comme on n'en fait plus* », nous assure le Père Eugène Stockton, aumônier de l'apostolat aborigène de Sydney.

Car l'Eglise catholique, ici, quoique à un moindre degré peut-être que l'Eglise anglicane, est encore occupée à débattre de l'esprit du concile Vatican II, incapable d'adapter ses structures et son message à l'évolution de la société et aux mues survenues en son propre sein. Elle ne compte aucun véritable chef de file et aucun grand débat ne l'anime : le dernier en date remonte aux années 50 quand, après une longue bataille, le gouvernement accepta de subventionner l'enseignement catholique. Si la tendance actuelle dans le clergé persiste – désaffection et vieillissement des prêtres, – en l'an 2000 cent dix paroisses dans la ville de Sydney seront sans prêtre. L'âge moyen de ceux qui resteront sera de soixante-cinq ans.

Les optimistes, eux, préfèrent dire qu'à la veille du bicentenaire de l'Australie, l'Eglise catholique, comme le reste de la société, est à un carrefour. Saura-t-elle secouer sa torpeur et entrer dans le vingt et unième siècle ? Saura-t-elle accepter, enfin, de s'associer aux grands débats qui agitent l'Eglise universelle tout en sachant donner à l'Australie son catholicisme propre, celui qui convient à cette nation multiculturelle et émancipée ?

SYLVIE CROSSMAN.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le retrait de la banque Barclays : l'emploi des 2500 salariés n'est pas menacé

L'annonce du retrait d'Afrique du Sud de la banque anglaise Barclays (nos dernières éditions du 25 novembre) a donné lieu, à Londres, à des spéculations sur l'effet « boule de neige » auprès d'autres sociétés britanniques et occidentales que pourrait avoir la décision de la deuxième banque commerciale d'Afrique du Sud. Les dirigeants de Barclays s'efforcent de présenter ce retrait comme « *surtout dicté par des raisons commerciales* », alors que les responsables des mouvements anti-apartheid, notamment en Grande-Bretagne, saluent « *une victoire historique dans le cadre de la campagne en faveur des sanctions contre l'Afrique du Sud* ».

S'agissant des modalités de ce retrait, notre correspondant à Johannesburg, Michel Bole-Richard, nous précise : « *M. Chris Ball, PDG de Barclays South Africa, a annoncé que les parts de la compagnie bancaire britannique seraient rachetées à hauteur de 22,5 % par le conglomérat de l'Anglo-American, qui détient déjà 25 % des actions, par la De Beers, pour 7,5 %, et enfin par la compagnie d'assurance Southern Life, pour 25 %. Au total, la transaction a été fixée à 527 millions de rands, soit environ 1,6 milliard de francs. M. Ball a précisé qu'à l'avenir Barclays – dont le nom sera changé – poursuivrait ses activités comme par le passé. Les deux mille cinq cents employés de la société n'ont donc rien à craindre pour leur travail.*

» *Il n'empêche que le départ de Barclays est un coup sévère porté au crédit de l'Afrique du Sud, d'autant qu'il intervient à la suite de nombreux autres retraits et donne au mouvement l'allure d'un sauve-qui-peut. Les profits de Barclays South Africa étaient pourtant substantiels : 277 millions de francs pour les neuf premiers mois de l'année et 296 millions de francs en 1985.* »

● **Le chef Buthelezi reçu par M. Reagan.** – Le président américain a reçu, lundi 24 novembre, à Washington, M. Mangosuthu Buthelezi, « premier ministre » du bantoustan sud-africain du Kwazulu et chef des six millions de Zoulous. M. Buthelezi a notamment déclaré : « *La présence américaine* [en Afrique du Sud] *est vitale, et il est totalement faux de dire que la majorité des Noirs sont favorables au départ des sociétés étrangères.* » Le dirigeant du Kwazulu, qui a également rencontré le vice-président George Bush et le secrétaire d'Etat George Shultz, a ajouté que les sanctions seront « *très néfastes à beaucoup de victimes de l'apartheid* ». – *(AFP.)*

● **Onze morts lors d'affrontements entre mineurs.** – Un porte-parole de la compagnie Anglo-American, propriétaire de la mine d'or de Vaal-Reefs, située à l'ouest de Johannesburg, a annoncé que onze Noirs ont été tués et vingt autres blessés, dimanche 23 novembre, lors de violents affrontements entre mineurs, une partie d'entre eux voulant faire respecter le boycottage (soutenu par le syndicat des mineurs, le NUM) des bars de la mine. – *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

L'aide humanitaire à la Guinée

Une mise au point de Mme Elyane Zabée

Mise en cause dans un article consacré à la Guinée publié dans le Monde *du 1er novembre, Mme Elyane Zabée nous a fait parvenir la mise au point que nous publions ci-dessous :*

Ancienne chargée de mission aux affaires étrangères, je ne peux pas accepter d'être assimilée dans votre article intitulé « Les vautours » à certains personnages cités, de passage en Guinée. Mes activités dans ce pays n'ont en effet rien de mystérieux.

De janvier 1985 à mai 1986, je me suis entièrement consacrée à contacter des entreprises privées pour obtenir des dons – essentiellement en livres scolaires et en médicaments – pour les pays en voie de développement. Je me suis également occupée de l'organisation de ces envois vers l'Afrique. Aucune subvention publique ne m'a été accordée pour réaliser tout cela, mais il est vrai que M. Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, m'a soutenue et a facilité mes départs en mission. J'ai également suivi sur le terrain, en Afrique, la mise en place des moyens techniques les plus appropriés pour faire aboutir ces opérations. J'ai quitté le ministère des affaires étrangères en juin 1986 pour convenance personnelle, et c'est alors que j'ai pris la décision, avec l'accord du général Conté, président de la République de Guinée, de suivre sur le terrain, dix ou quinze jours par mois, les actions humanitaires mentionnées plus haut ainsi que celles de certaines organisations non gouvernementales (ONG).

Les équipes de ces ONG accomplissent depuis cinq mois un travail remarquable dans des régions éprouvées par la lèpre, la tuberculose, le cancer du foie et de la peau. Il s'agit de la région du Fouta-Djalon, où une mission médicale a été installée à Koubia par Hôpital sans frontières, et Médecins du monde à la demande du gouvernement guinéen. L'armée guinéenne fournit un appui logistique pour faciliter l'accès à cette région (camions, hélicoptères).

Dans le cadre de cette action, nous avons notamment distribué 85000 cahiers d'exercices primaires aux enfants du Fouta-Djalon, fourni 5 tonnes de livres à l'ambassade de France pour distribution, 17 tonnes de classiques Larousse aux collèges de Conakry, distribué 7 tonnes de médicaments et 300000 trousses bucco-dentaires. Parmi les entreprises françaises qui nous ont aidés, je voudrais citer notamment Garonor, Delmas-Vieljeux, les Laboratoires Fluocaril, Rhône-Poulenc et Spécia, les éditeurs Bordas, Edicef, Hachette, Larousse et Nathan. Il faut aussi mentionner l'aide de l'ordre de Malte et de l'armée française pour le transport.

Il est prévu à Conakry dans un futur proche la création d'une fondation humanitaire rattachée directement à la présidence guinéenne, celle d'une librairie de livres scolaires d'occasion qui pratiquera des prix symboliques et celle d'une boutique de vêtements d'enfants (grâce à l'aide de Prénatal et de Prémaman).

— PUBLICATION JUDICIAIRE —

Par jugement non définitif, la 3e chambre du Tribunal de grande instance de BOBIGNY a, le 23 octobre 1986, déclaré l'absence de Mme Catherine, Augustine SCHVOERER, née le 15 juillet 1865 à Brouderdordff (57), mariée à M. Jean-Claude EBERHARD.

Ladite dame EBERHARD ayant eu sa dernière résidence à Aubervilliers (93), 94, rue du Fort, n'a pas reparu à son domicile ni donné de ses nouvelles depuis l'exode de juin 1940.

Pour extrait.

Me C. RICHARD
avocat.

Asie

PHILIPPINES

Enquête « informelle » sur le complot déjoué

Un groupe de cent quatre-vingts politiciens partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos, et un petit nombre d'officiers de l'armée liés au ministre de la défense démissionnaire, M. Juan Ponce Enrile, étaient impliqués dans la tentative de coup d'Etat déjouée à la fin de la semaine dernière, a déclaré, lundi 24 novembre, le porte-parole de la présidente Aquino. Le complot a pu être désamorcé parce que les rangs des conjurés étaient infiltrés d'éléments favorables à Mme Aquino, a-t-il ajouté. Mais le successeur de M. Enrile, M. Rafael Ileto, a déclaré le même jour qu'il ne disposait pas de preuves concrètes de l'existence du complot, et il n'a annoncé que l'ouverture d'une enquête « *informelle* » à ce sujet.

Les négociateurs optimistes

D'autre part, deux partis d'opposition de droite liés à l'ancien régime ont fait des offres de service à M. Enrile, depuis qu'il a été contraint, dimanche, de démissionner. Il s'agit du Mouvement pour une nouvelle société (KBL), le parti de M. Marcos, dont M. Enrile a été membre, et du Parti nationaliste, composé de transfuges du KBL. M. Enrile n'a pas fait connaître ses intentions depuis son départ du gouvernement.

Enfin, deux des négociateurs du gouvernement avec l'insurrection communiste, MM. Ramon Mitra et Teofisto Guingona, se sont montrés optimistes sur la possibilité de parvenir à un cessez-le-feu, du fait du départ de M. Enrile. Mme Aquino a fixé au 30 novembre la date limite des négociations. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE : crise de générations

Qu'est-ce qui intéresse les jeunes ?

L'augmentation de la délinquance juvénile est devenue un sérieux problème à Pékin, vient de reconnaître le *Quotidien du peuple*. L'âge des délinquants est également en forte baisse : 20 % des trente mille jeunes arrêtés en 1985 dans la capitale chinoise avaient moins de dix-sept ans. Les plus touchés par cette nouvelle criminalité sont les étudiants, ceux qui ont quitté l'école avant terme, les jeunes chômeurs, commerçants individuels ou paysans. Les principaux délits sont le vol, le recel et la revente d'objets volés, l'escroquerie, les deux clandestins, la contrebande et les petits trafics, la spéculation, les barrages et les viols. Une criminalité qu'accentue la crise de générations et l'indifférence des jeunes pour la politique.

PÉKIN
de notre correspondant

Une enquête effectuée en septembre dernier par la ligue de la jeunesse communiste de Pékin sur les questions qui intéresse les jeunes chinois indique, dans l'ordre : instauration de l'heure d'été, explosion de la navette Challenger, élection de Mme Corazon Aquino aux Philippines, Coupe du monde de football, accident de Tchernobyl, condamnation à mort d'un violeur, lancement d'un satellite de télécommunications chinois, critique par la presse de la mauvaise qualité des services dans la capitale et pluviosité record de l'été. Rien sur la politique.

Une autre enquête avait déjà montré que la réforme économique laissait la moitié des jeunes indifférents. Mal dans leur peau, écartelés entre des parents éduqués à l'ancienne et une société en profond changement où l'argent prime tout, désabusés par la révolution culturelle, souvent gâtés pendant leur prime jeunesse comme enfants uniques, les jeunes d'aujourd'hui découvrent à leur tour le conflit des générations.

Quoi de commun entre ces cadres en costume Mao ou ces ouvriers habillés de couleur triste et ces jeunes hommes en jeans et cheveux longs ou ces filles vêtues de couleurs vives ? Quoi de commun entre des parents qui gagnent un salaire de misère et les tentations de la vie moderne – télé couleur, dancings, disco, vidéo – au cœur des grandes villes ? Certains jeunes ont de l'argent, dont la provenance n'est pas toujours claire. Les uns se sont lancés dans les « affaires », d'autres vivent de fauche et de petits trafics, enfin, les « *fils de cadres* » – la jeunesse dorée chinoise – claquent l'argent gagné plus ou moins régulièrement par leurs parents.

A Shanghai, il en coûte 15 yuans en monnaie réservée aux étrangers, soit plusieurs jours de salaire, pour aller danser le disco au Jardin des lilas et 1 yuan (environ 2 francs) pour une tasse de café. Le double, bien sûr, si l'on vient avec sa petite amie. Car la Chine, traditionnellement pudibonde, découvre les amours adolescentes. Il a fallu commencer à faire de l'éducation sexuelle, en particulier à Shanghai, pour apprendre aux jeunes les choses de la vie avant qu'il ne soit trop tard, mais la plupart des écoles rechignent.

Le PC ne fait plus recette

Beaucoup de jeunes s'ennuient à la sortie de l'école ou de l'usine, ou sont parfois comme on appelle pudiquement ici, « *à la recherche d'un travail* ». Le taux de divorce parmi les jeunes mariés a grimpé en flèche, pour représenter plus de 40 % du total. « *Ils refusent de travailler à la base et veulent seulement aller dans des instituts de recherche. Leur goût du travail diminue, ils ont moins l'envie de travailler que nous, ils sont passifs, ils aiment la belle vie* », écrit l'ingénieur en chef adjoint d'une usine automobile, dans le *Journal de la jeunesse*.

De jeunes intellectuels se plaignent à leur tour d'une hiérarchie paralysante au sein des entreprises, dont à peine 10 %, selon un chercheur de la commission des sciences et techniques, « *s'intéressent au progrès technique* ». « *On est utilisé comme de simples ouvriers, et ce qu'on exige de nous n'a aucun rapport avec ce qu'on a appris* », ajoute un autre jeune. Ils se plaignent de la pénurie de logements, de la faiblesse des salaires, de l'absence de liberté de circulation pour les travailleurs...

« *Demander à adhérer au Parti est considéré comme le critère d'un idéal. C'est démodé.* » Le PC ne fait plus recette, en dépit des campagnes de recrutement. Passer son temps en réunion, être, là aussi, sous la coupe des vieux qui vous font trimer n'est guère exaltant. De même pour la carrière des armes, jadis appréciée comme un tremplin politique ou pour une formation technique. La baisse de prestige de l'uniforme, la médiocrité de la solde, alors qu'on peut gagner bien plus comme paysan, commerçant privé ou ouvrier, ont conduit au rétablissement du service militaire obligatoire. Il y a vingt ans, ces jeunes auraient été gardes rouges...

PATRICE DE BEER.

Afrique

TUNISIE

Les bons apôtres de l'islam

TUNIS
de notre envoyé spécial

En Tunisie, pays tout en nuances et accommodements, il est parfois difficile de faire le point sur les mouvements d'opposition. Certains sont reconnus officiellement, d'autres sont franchement illégaux, mais il en est aussi de tolérés, à mi-chemin entre la clandestinité et le dialogue avec le pouvoir. Ainsi, le Mouvement de la tendance islamique (MTI) a-t-il demandé trois fois sa reconnaissance comme parti politique, en vain. Mais il lui arrive d'être invité à discuter avec les autorités. En octobre 1985, ses chefs avaient même rencontré M. Mzali, alors premier ministre.

Son président, M. Rached Ghannouchi, se considère *« en résidence surveillée »* et ne reçoit pas d'étrangers en ce moment. Il laisse ce soin à M. Jebali Hamadi, un des cinq membres du bureau politique. En principe, celui-ci vient d'être condamné à sept mois de prison, mais il a fait appel et il *« attend toujours »* que les autorités prennent une décision à son sujet.

Ingénieur en énergie, après six ans d'études scientifiques en France, M. Jebali Hamadi sait parler un langage plus adroit que celui que l'on prête généralement aux « turbans », comme disent les laïcisants à propos des « intégristes ». D'une voix posée, c'est pourtant une condamnation sans appel qu'il prononce contre le régime : *« Bien sûr, comme ailleurs depuis l'indépendance, il y a eu quelques progrès en Tunisie, par exemple dans le domaine de l'enseignement. Mais le bilan global est négatif. Nous rejetons le type de société proposé par Bourguiba, qui a voulu détruire la composante arabo-islamique du pays. Le statut de la femme qu'on félicite tant Bourguiba de nous avoir imposé est une erreur. Regardez, la famille tunisienne se déchire. Nous sommes opposés aux dispositions de ce statut, qui interdisent la polygamie. Nous ne sommes pas pour le harem, mais la polygamie prévue par le Coran est une solution à des problèmes bien précis. Au moins, le Coran a le courage de codifier certaines choses, là où en Europe l'homme résout le problème en prenant des maîtresses. »*

Malgré cette entrée en matière, notre hôte se présente comme un démocrate, déplorant que le pouvoir fasse le jeu des *« extrémistes »* en refusant de discuter plus avant avec le MTI. Celui-ci a un représentant au sein de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, fondée par des sympathisants du Mouvement des démocrates socialistes, l'opposition modérée de gauche, mais ouverte à tout le monde. Les islamistes approuvent la charte votée par la Ligue, sauf le passage dans lequel il est dit que la femme peut épouser un étranger d'une autre religion que la sienne.

« En France, à la cité universitaire, se rappelle M. Jebali Hamadi, *les gauchistes tunisiens voulaient nous massacrer parce que nous nous montrions avec nos petits livres religieux. »* Néanmoins, assure-t-il, il a fait la leçon à ses jeunes amis étudiants qui veulent empêcher leurs rivaux de s'exprimer. *« Même les destouriens ont le droit de parler »*, affirme ce bon apôtre de l'islam, oublieux de certains passages à tabac organisés par ses partisans dans les campus.

« L'avant-garde iranienne »

A court terme, il est probable que si M. Rachid Sfar, premier ministre, se heurte à une contestation violente, ce sera à l'Université, où les islamistes sont résolus et organisés. M. Jebali Hamadi n'a pas de sympathie pour lui, mais il ne regrette pas son prédécesseur : *« Nous avons parlé à M. Mzali, mais nous n'avions pas confiance en lui. Plus adroit que les autres, il a voulu combattre les islamistes en se plaçant sur leur terrain : arabisation, relations avec le Proche-Orient. En fait, il essayait de nous tirer le tapis sous les pieds. Nous n'oublions pas que c'est sous son ministère que la répression a commencé. »*

Selon les autorités, si le MTI est moins puissant qu'il ne le fut naguère, ce n'est pas à cause de la répression mais parce que le dévoiement de la révolution iranienne a dégoûté beaucoup de Tunisiens. M. Jebali Hamadi est visiblement mal à l'aise pour dire le fond de sa pensée à ce sujet. *« Je ne suis jamais allé en Iran, et nous manquons d'informations sur ce pays. J'ai entendu parler d'atteintes aux libertés. Nous, nous sommes pour la démocratie. Mais nous ne condamnons pas systématiquement l'Iran, que nous considérons comme une avant-garde en lutte contre l'impérialisme. Cela dit, nous existions avant la révolution iranienne et nous ne sommes pas un produit de celle-ci. Nous sommes convaincus que l'Iran ne soutiendra personne d'autre que les chiites. »*

Le MTI tient un discours légaliste non dépourvu d'équivoque. Il doit en effet compter avec les surenchères de groupes activistes, telles *« les avant-gardes islamiques »* en contact, précisément, avec Téhéran. *« Ce qui est grave, c'est que l'Iran essaie de faire agir des mercenaires,* nous a dit un haut responsable du Parti socialiste destourien. *Nous avons la preuve que les Iraniens recrutent dans les milieux maghrébins en Europe pour nous déstabiliser. »* Les Pakistanais seraient également actifs par le biais de groupuscules dits *« culturels »*, qui préconisent *« l'investissement de la société au moyen de pratiques d'authenticité religieuse »*, tel le port de la tenue traditionnelle.

Les autorités semblent avoir pris leur parti du noyautage de l'Université par les islamistes. Il y a une étrange identité d'attitude entre les ministres et les personnalités de l'opposition pour minimiser l'importance actuelle du courant fondamentaliste dans le reste de la société. Mais ce qui vient de se passer en Algérie montre bien que ce courant est profond et étendu dans tout le Maghreb. Sans le dire, les autorités sont d'une vigilance quotidienne pour enrayer la contagion à l'armée.

Forte de quarante-cinq mille hommes, dont quinze mille appelés, celle-ci demeure légaliste et moderniste. Elle présente la particularité d'être ouverte aux femmes, à tel point que l'une d'entre elles est sortie major de l'Académie militaire en 1984, avec le grade de sous-lieutenant. Trois fois dans un passé récent, en 1978 lors de la révolte syndicale, en 1980 à Gafsa, en 1984 pendant les « émeutes du pain », les militaires ont restauré l'ordre puis sont rentrés dans leurs casernes. La hantise du pouvoir est que les sous-officiers et les lieutenants soient moins disciplinés que les colonels et les généraux à la prochaine alerte. Les islamistes ont vu quel intérêt il y aurait pour eux à s'infiltrer dans la troupe. Repérés, ils sont immédiatement radiés par une hiérarchie consciente du fait que l'avenir du pays se joue dans ces affaires-là.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **SOUDAN : Khartoum rappelle son ambassadeur en Ethiopie.** — Dernier épisode du refroidissement des relations entre le Soudan et l'Ethiopie, Khartoum a rappelé son ambassadeur à Addis-Abeba pour consultations sur *« l'état des relations »* entre les deux pays, a annoncé, dimanche 23 octobre, le ministre des affaires étrangères, Chérif Zein El-Abdin El-Hindi. Le ministre n'a pas donné les raisons qui ont motivé ce rappel, mais quelque temps auparavant le premier ministre Sadek El-Madhi avait accusé l'Ethiopie de soutenir le colonel John Garang, dirigeant de l'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS), qui mène une guérilla contre le gouvernement dans le sud du pays. — *(AP.)*

● **OUGANDA : remaniement ministériel.** — Le président ougandais, M. Yoweri Museveni, a procédé, vendredi 21 novembre, à un remaniement du gouvernement, au terme duquel onze des vingt-huit ministres changent d'attribution, et qui intervient après les récentes arrestations de trois ministres accusés de comploter contre le chef de l'Etat. Deux nouvelles personnalités entrent dans le cabinet, MM. Yoweri Kyesimira, qui devient minitre du plan et du développement économique, et George Kanyeihamba, qui prend le portefeuille du commerce. Le principal changement est le remplacement au ministère des finances de M. Pontiano Mulema par M. Crispus Kiyonga. M. Mulema devient ministre de la coopération régionale. — *(Reuter.)*

Amériques

COSTA-RICA

Réunion des antisandinistes

L'opposition nicaraguayenne en quête de son unité

San-José (*AFP, Reuter*). – Les contras nicaraguayens, opposants armés au régime sandiniste de Managua, ont entamé lundi 24 novembre au Costa-Rica une réunion de deux jours destinée à établir une unité entre les différentes tendances de la guérilla et à définir un programme de gouvernement provisoire.

M. Lewis Tambs, ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica, assistait à la réunion, ainsi que deux fonctionnaires du département d'Etat.

Les responsables des deux principales organisations antisandinistes en exil, l'Union nicaraguayenne d'opposition (UNO) et le Bloc d'opposition du Sud (BOS), ont indiqué qu'ils souhaitent parvenir rapidement à un accord pour permettre une meilleure exploitation de l'aide de 100 millions de dollars accordée par les Etats-Unis.

Parallèlement à cette réunion la quatrième Assemblée générale de l'UNO travaille à une « *charte des droits* » du peuple nicaraguayen qui entrerait en application après le « *renversement* » du régime sandiniste.

Le gouvernement nicaraguayen a adressé lundi une note de protestation aux autorités de San-José contre l'organisation de ces réunions.

Ce même lundi, de nouveaux combats ont éclaté entre la Contra et l'armée sandiniste à la frontière du Honduras. De source militaire occidentale, on indique que des hélicoptères américains effectuent en permanence des missions de reconnaissance dans la région et transmettent leurs renseignements à la guérilla.

ETATS-UNIS : le conflit entre la Maison Blanche et le département d'Etat

M. Shultz entend que lui soit reconnue la haute main sur la politique étrangère

Washington
de notre correspondant

M. Reagan a déclaré lundi 24 novembre devant quelques journalistes à la Maison Blanche qu'il « *n'a pas commis d'erreur* » en autorisant la livraison d'armes à l'Iran et qu'il n'est donc pas question pour lui, contrairement à ce que beaucoup de ses amis lui conseillent, d'avouer un faux pas devant l'opinion américaine pour obtenir son absolution.

Ce même lundi, le secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead a déclaré un moment plus tard devant la Commission des affaires étrangères de la Chambre qu'avec la révélation des livraisons d'armes à l'Iran « *la réputation* (des Etats-Unis) *en tant que nation est en jeu* », que leur « *influence est contestée* » dans le monde entier et qu'il est « *temps pour la Maison Blanche de présenter un bilan positif pour réparer rapidement les dégâts* ».

Dans la soirée du même jour, M. Schultz n'avait pas désavoué son adjoint qu'il avait lui-même envoyé témoigner devant ladite commission. Il n'avait pas non plus été prié de présenter sa démission. Stupéfait, le monde politique américain en était ainsi réduit à constater que la permanente et traditionnelle lutte d'influence que se livrent les appareils de la Maison Blanche et du département d'Etat avait tourné à l'épreuve de force ouverte entre le secrétaire d'Etat et la présidence – pour ne pas dire le président, – et qu'en l'occurrence le premier ne mâchait pas ses mots – fût-ce par procuration.

C'est, en effet, presque systématiquement que M. Whitehead a pris, le 24, le contre-pied de M. Reagan, pendant que son ministre, l'air aussi sereinement inexpressif que d'ordinaire, participait à la Maison Blanche à une soudaine réunion sur la politique proche-orientale, à laquelle avaient également été conviés le secrétaire à la défense, le directeur de la CIA, l'attorney général, le conseiller pour les affaires de sécurité nationale et le secrétaire général de la Maison Blanche, toutes personnes qui ne sont pas vraiment en bons termes.

Une réaction très négative

Le gouvernement de Téhéran est « *associé* » aux responsables des trois derniers enlèvements d'Américains à Beyrouth, a d'abord estimé M. Whitehead, alors que M. Reagan avait déclaré dans son allocution télévisée du 13 novembre qu'il n'y avait « *pas de preuve d'une complicité du gouvernement iranien dans des actes de terrorisme contre les Etats-Unis* » depuis dix-huit mois qu'avaient été secrètement renoués les contacts. Commentaire du numéro deux de la diplomatie américaine sur cette différence d'appréciation : « *Je n'aime pas être en désaccord avec mon président, mais je pense qu'il y a des preuves persistantes d'une implication iranienne dans le terrorisme.* »

Après avoir jugé que M. Reagan « *avait peut-être été médiocrement conseillé* » sur ce dossier, M. Whitehead a ensuite déclaré « *ne pas vraiment savoir qui étaient les modérés en Iran* » et ne pas penser que les Etats-Unis puissent se faire des amis en vendant des missiles antichars. Selon M. Reagan, ceux-ci avaient été livrés à l'Iran afin de conforter la position de courants disposés à un rapprochement avec les Etats-Unis, et M. Whitehead ne pouvait bien évidemment rien en ignorer.

Cela n'a pas empêché le diplomate de ne pas vraiment répondre lorsqu'on lui a demandé s'il considérait que le gouvernement américain avait, en vendant des armes à l'Iran, violé la loi qui interdit d'armer les Etats considérés comme liés au terrorisme. Il a, en outre, affirmé que cette décision avait suscité une réaction « *universellement négative* », en particulier parmi les alliés arabes des Etats-Unis, indiqué sans sourciller que les ambassadeurs américains faisaient cependant « *de leur mieux pour faire face à la situation* [en expliquant] *qu'au moins nos motivations étaient honorables* », et réaffirmé que M. Shultz et le département d'Etat n'avaient été « *à aucun moment opérationnellement impliqués* » dans une initiative dont ils avaient été exclus depuis janvier dernier.

Non content de cela, le secrétaire d'Etat adjoint a lancé une attaque en règle contre le Conseil national de sécurité, c'est-à-dire l'équipe de fonctionnaires de la Maison Blanche chargés de préparer les dossiers du président sur toutes les questions d'importance stratégique et de coordonner l'action des Etats-Unis en ces domaines. L'homme qui préside cet organisme, aujourd'hui l'amiral Poindexter, se retrouve presque toujours en situation de rivalité avec le secrétaire d'Etat, et c'est le Conseil qui a organisé, de A à Z, les contacts avec l'Iran. Le département d'Etat, a dit M. Whitehead devant la commission, « *salue* » le rôle que joue le CNS en tant que conseiller du président, mais quand ses membres sont « *impliqués dans des questions opérationnelles (...), nous sommes préoccupés, surtout quand nous ne sommes pas au courant* ».

Dernier point, mais pas le plus stupéfiant, M. Whitehead a semblé directement appeler la commission à soutenir M. Shultz en déclarant que ce serait « *une terrible tragédie* » pour les Etats-Unis si le secrétaire d'Etat était finalement victime de la crise provoquée à Washington par les ventes d'armes à l'Iran. Il faut au contraire, a-t-il insisté, que le secrétaire d'Etat ait maintenant la possibilité de conduire une « *initiative diplomatique majeure* » destinée à rétablir la crédibilité de l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran et de la politique antiterroriste de l'Amérique. M. Whitehead a enfin mis en garde les parlementaires contre le danger qu'il y aurait à ce que leurs auditions laissent M. Reagan « *à nu* ».

En d'autres termes, M. Shultz paraît bel et bien avoir fait demander devant le Congrès (dominé par les démocrates depuis le 4 novembre) que lui soit clairement reconnue la haute main sur la politique étrangère, afin qu'il puisse défaire ce qu'a voulu faire le président. Le pari est osé, mais, si M. Shultz le perd, il n'aura pas perdu l'honneur. M. Reagan, dont la voix, ces jours-ci, semble en permanence étouffée de rage, avait redit, dans la matinée, qu'il n'allait « *mettre personne à la porte* ».

Quant à la réunion de la Maison Blanche, dont on aurait pu attendre, à en juger par les participants, qu'elle serait suivie de décisions, elle a seulement démontré pour l'instant que les collaborateurs de M. Reagan pouvaient encore se rencontrer sans en venir aux mains.

BERNARD GUETTA.

Le « Washington Times » et la secte Moon

M. Arnaud de Borchgrave, rédacteur en chef du *Washington Times*, nous prie de préciser que son quotidien n'est pas la propriété de l'Eglise de l'unification. Le *Washington Times* appartient, de fait, à une société holding, la News World Communications, contrôlée par des membres et responsables de cette Eglise, plus connue sous l'appellation de secte Moon. M. de Borchgrave nous indique également qu'il est « *fier* » de la publication qu'il dirige ainsi que de sa propre carrière journalistique, et que le *Washington Times* est lu et apprécié au-delà des seuls milieux conservateurs américains.

Diplomatie

Les Douze ont décidé de l'ordre du jour du sommet de Londres

Bruxelles. – Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis lundi 24 novembre à Bruxelles, ont arrêté les grandes lignes de l'ordre du jour du prochain sommet européen, convoqué pour les 5 et 6 décembre à Londres.

Le premier volet des travaux des chefs d'Etat et de gouvernement comprendra un débat général sur la difficulté de concilier la libre circulation des personnes et l'élimination des frontières internes à la CEE, qui constituent l'un des buts communs que se sont fixés les Douze, avec le renforcement de la sécurité et la lutte contre le terrorisme. La lutte contre la drogue sera également évoquée dans ce cadre.

Le chômage, la déréglementation économique et les moyens d'accélérer les travaux pour réaliser, d'ici à la fin de 1992, un grand marché unique dans la CEE formeront le second volet des débats. Par ailleurs, les ministres ont, selon le commissaire de la CEE chargé des relations extérieures, M. Willy De Clercq, exprimé leur préoccupation devant le risque d'apparition d'un nouveau conflit commercial avec les Etats-Unis, au sujet de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté. Le commissaire n'a pas exclu le risque d'une escalade de mesures de représailles commerciales en cas d'échec des discussions avec Washington à ce sujet. – (*AFP.*)



Diplomatie

L'arrivée de M. Gorbatchev en Inde

L'hommage au « croisé de la paix »

NEW DELHI
de notre correspondant

De mémoire d'habitant de New-Delhi, on n'avait jamais vu pareil déploiement de préparatifs officiels pour une visite de dignitaire étranger. Retransmission en direct à la télévision de l'arrivée du couple Gorbatchev dans la capitale, tapis rouge, vingt et un coups de canon, fanfare, garde d'honneur, colliers de fleurs, pétales de roses, etc. L'avion de la délégation soviétique a atterri à midi pile, ce mardi 25 novembre, à Delhi, où l'attendaient M. et Mme Gandhi, le corps diplomatique et l'essentiel du gouvernement indien.

Dans son message de bienvenue, M. Rajiv Gandhi s'est référé à Mikhaïl Gorbatchev le *« croisé de la paix »*. *« Vous nous avez aidés à bâtir l'Inde moderne*, a déclaré le premier ministre, *vous êtes restés de notre côté dans les périodes difficiles. »* Peu après, un long cortège de vingt-cinq véhicules, dont huit limousines blindées spécialement transportées en Inde par les Soviétiques, prenaient la direction du palais présidentiel, où le maître du Kremlin et son épouse résideront pendant leur séjour.

Sur le parcours de 15 kilomètres, plus de quatre cent mille personnes, selon les autorités, avaient été massées de part et d'autre de la chaussée et dotées de drapeaux indiens et soviétiques. Arcs de fleurs et de papier, banderoles et affiches de bienvenue avaient été dressés tout au long de la route. Outre la mise en congé exceptionnelle de tous les écoliers de la capitale, plusieurs milliers d'autobus avaient été envoyés, lundi, dans les environs de la ville pour ramasser les foules organisées par les partis et les mouvements d'amitié et de coopération indo-soviétiques, qui ne manquent pas en Inde.

Une fausse note cependant : certains, pourtant peu suspects d'antipathie à l'égard des Soviétiques, s'irritent ouvertement de l'ampleur des festivités réservées au secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique. *« Il ne faudrait pas »*, écrit ainsi mardi matin l'*Hindoustan Times* (progouvernemental), *« que la pompe de notre accueil confine à la servilité (...) et donne l'impression au reste du monde que l'Inde est plus alignée sur une superpuissance que sur l'autre »*. Trop tard, est-on tenté d'écrire.

PATRICE CLAUDE.

Proche-Orient

Selon M. Rafsandjani

L'Iran ne subordonnera pas ses relations extérieures à ses besoins en armements

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a affirmé que *« les nombreuses propositions d'armes faites par plusieurs pays »* à l'Iran ne peuvent servir de prétexte à l'établissement de relations normales entre ces pays et Téhéran.

L'Iran ne subordonnera pas ses relations politiques avec quelque pays que ce soit, à ses besoins en armements, a souligné M. Rafsandjani. Il a néanmoins précisé que l'Iran était toujours prêt à établir des relations normales avec les Etats-Unis, la France, l'URSS et d'autres pays, à condition que ces pays aient *« un comportement juste, équilibré et humain à notre égard »*.

A propos des Etats-Unis, M. Rafsandjani a déclaré qu'à travers des intermédiaires divers l'Iran tentait de récupérer les armes américaines achetées et payées du temps du chah. A cette occasion, a-t-il souligné, les Etats-Unis tentent *« de faire pression sur nous pour que nous intervenions au Liban afin de les aider à libérer leurs otages »*.

A Bagdad, M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères, a déclaré que les livraisons d'armements américains à l'Iran n'affecteront pas la *« supériorité »* militaire de l'Irak, notamment dans le domaine de l'aviation.

Prenant la parole devant les membres de l'Assemblée nationale irakienne (Parlement), le chef de la diplomatie irakienne a ajouté : *« Nous ne nous inquiétons pas devant les aides* [américaines à l'Iran], *ni devant cette opération qui démontre la faillite des dirigeants de Téhéran et prouve leur imposture. »*

Entre-temps, l'escalade des représailles et contre-représailles se poursuit. L'Irak a annoncé que son aviation avait lancé lundi matin 24 novembre des raids, en quatre vagues successives, visant notamment le complexe pétrochimique du port de Bandar-Khomeiny (sud-ouest de l'Iran) et son système de défense anti-aérienne, dont une batterie de missiles sol-air de type Hawk. Cette série de raids aurait également touché une usine de liquéfaction de gaz dans la région de Bandar-Mahshahr.

Selon un bilan publié par Téhéran, dix-neuf personnes ont été tuées et quatre-vingts autres blessées, dont dix-sept enfants, à la suite des bombardements irakiens contre Bandar-Khomeiny et les deux localités voisines, Sar-Bandar et Mahshahr, dans le Sud-Ouest iranien.

Le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny, dont la construction par une entreprise japonaise n'a jamais été achevée, avait déjà été bombardé à trois reprises entre le 11 et le 16 novembre, selon Bagdad.

D'autre part, douze civils ont été tués et trente-six autres blessés dans le bombardement par l'Iran, notamment des villes irakiennes de Bassorah (Sud), de Khormal et du gouvernorat de Ninive (Nord). – *(AFP).*

La France va rapatrier la plupart de ses « casques bleus » du Liban

(Suite de la première page.)

La décision est présentée comme émanant du général Häglund, le commandant de la FINUL, transmise au secrétaire général et *« acceptée »* par la France. On précise à l'ONU qu'*« en attendant le déploiement de la force jusqu'à la frontière israélienne – ainsi que le prévoit son mandat, – le commandement n'a pas besoin de moyens d'infanterie aussi puissants à Nakoura, où les possibilités de logement demeurent insuffisantes »*. Les mêmes sources affirment que *« la France se tient prête à renforcer la FINUL dès que la possibilité de son déploiement sur la frontière méridionale se présentera »*.

L'ensemble de ces dispositions sera présenté par M. Perez de Cuellar au Conseil de sécurité, dont une réunion de consultations est prévue pour mercredi. Le 31 octobre dernier, le Conseil avait publié une « déclaration présidentielle » (prise de position commune des quinze membres du Conseil, lue par le président), dans laquelle il *« notait avec intérêt la décision du secrétariat général d'étudier en permanence toutes les possibilités de modifier la taille et le déploiement des contingents, si cela doit permettre de renforcer leur sécurité, sans porter atteinte à l'efficacité de la force »*. La déclaration invitait le secrétariat général *« à étudier ces possibilités, en consultation avec les pays contributeurs, et à prendre les mesures appropriées »*.

Il était clair que la France désirait parvenir à une réduction de sa présence au Liban, tout en ne souhaitant pas prendre une telle décision elle-même. Celle-ci, politiquement difficile mais voulue par le gouvernement de M. Chirac, devait – à tout prix – apparaître comme le résultat d'une nécessité militaire, appuyée par le secrétariat général de l'ONU. Dès le mois d'avril 1986, le gouvernement français réclamait une *« redéfinition »* du rôle de la FINUL, dont le mandat comportait à l'origine le départ des forces israéliennes installées dans le sud du Liban. Estimant que la persistance de la présence israélienne s'apparentait désormais à une occupation permanente, la France – tout comme le secrétariat général – liait l'hostilité à l'égard de la FINUL au manque de résultats de l'action menée par l'ONU depuis 1978.

Sondé par le secrétariat en septembre, le gouvernement israélien a refusé d'envisager ne serait-ce qu'une légère réduction de sa présence au Liban, faisant valoir que les « casques bleus » n'étaient pas attaqués par des soldats de Tsahal mais par des éléments musulmans pro-iraniens, hostiles à la présence occidentale au Proche-Orient. *« Notre présence dans le sud du Liban permet, au contraire, d'y maintenir une paix introuvable sur le reste du territoire »*, avait déclaré à l'époque l'ambassadeur israélien à l'ONU, M. Benjamin Netanyahu, dont les collaborateurs n'hésitaient pas à rapprocher le problème des « casques bleus » français de la négociation que Paris menait avec Téhéran à propos du différend diplomatique et financier qui oppose les deux capitales.

Or, en l'absence d'un *« geste »* de la part d'Israël, on avait fini par redouter, à Paris comme dans l'entourage de M. Perez de Cuellar, que la présence de la FINUL prenne l'aspect d'une sorte de complicité, que les extrémistes chiites exploiteraient auprès des populations musulmanes éprouvées par la guerre. C'est cette conclusion qui semble avoir conduit la France à refuser la prorogation de la présence de l'ensemble de son contingent. Quelque peu irrité par les problèmes soulevés par Paris, le secrétariat général est allé au-delà des désirs de M. Chirac : alors que l'on était prêt, du côté français, à transiger sur une réduction d'environ cinq cents hommes, la décision de M. Perez de Cuellar confirme ce que l'on disait ici et là dans les couloirs du palais de verre : s'il le faut, la FINUL vivra sans la France.

CHARLES LESCAUT.

Après les manifestations anti-arabes de Jérusalem

Le président Herzog déplore « l'énorme préjudice causé à l'image de marque de la capitale »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Comme s'ils s'en voulaient inconsciemment d'avoir, depuis une semaine, laissé dégénérer les choses à Jérusalem, les responsables israéliens ont condamné avec un bel ensemble, lundi 24 novembre, les manifestations anti-arabes de la veille. Ils l'ont fait d'autant plus nettement que l'événement semble les avoir surpris par le climat de haine dans lequel il baignait.

Tous mettent l'accent sur l'outrage porté au renom de Jérusalem, une ville que son maire, M. Teddy Kollek, n'hésitait pas à citer en exemple pour sa relative tranquillité quotidienne, compte tenu du contexte. Et il n'avait pas vraiment tort, si l'on voulait bien excepter les rares incidents religieux autour du mont du Temple et les inévitables attentats terroristes.

Les deux réactions les plus marquantes émanent du président de l'Etat, M. Haïm Herzog, et du président de la Knesset, M. Shlomo Hillel. Le premier déplore *« l'énorme préjudice causé au statut et à l'image de marque de la capitale d'Israël »* et appelle juifs et Arabes à *« s'unir contre toute forme de violence »*. Le second fustige ces *« manifestations honteuses qui rappellent celles organisées naguère contre les juifs dans certaines capitales arabes »*. Le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, a jeté, quant à lui, le blâme sur *« une poignée de marginaux ne représentant en rien l'opinion publique »*. Fait inhabituel, M. Mordechaï Eliahu, le grand rabbin sépharade d'Israël, a conseillé le repentir à tous ceux qui crièrent dimanche *« Mort aux Arabes ! »*, un acte contraire, a-t-il dit, aux enseignements de la Thora.

Déplorer est une chose, mais mieux vaudrait prévenir la réédition de telles scènes. La direction du Parti travailliste reproche ainsi à la police un laxisme qui, *« au bout du compte, profite seulement à l'OLP »*. Le ministre des communications, M. Amnon Rubinstein, demande qu'on interdise à l'avenir toute manifestation en vieille ville, la police n'ayant pas les moyens d'y maintenir l'ordre. En attendant, le gouvernement devait être, mardi, sur la sellette, quatre formations de l'opposition de gauche ayant l'intention de déposer, chacune, une motion de censure devant la Knesset : le Parti communiste, le MAPAM, la Liste progressiste pour la paix (judéo-arabe) et le Mouvement des droits civiques.

Reste à savoir si la ville retrouvera durablement son calme. Les obsèques, lundi, de M. Anouar Nousseibeh, l'un des notables les plus respectés parmi la vieille génération des Palestiniens de Jérusalem, a pris l'allure d'une manifestation nationaliste. On y a entendu des slogans favorables à l'OLP et hostiles à la fois à Israël et au roi Hussein. Des manifestations de ce dimanche, les Palestiniens retiennent surtout avec crainte le fait qu'elles ont créé un précédent. Pour la première fois, des juifs ont défilé sous leurs fenêtres pour crier leur haine. C'est un événement qu'ils redoutent de voir se reproduire.

J.-P. LANGELLIER.

Le gouvernement saoudien interdit à M. Yamani de quitter le territoire

Le roi Fahd a interdit à son ancien ministre du pétrole, M. Ahmed Zaki Yamani, de quitter le pays pour un moment, affirme la revue spécialisée *Mideast Report*. M. Yamani, brutalement relevé de ses fonctions le 29 octobre, serait libre de circuler à l'intérieur du royaume, mais son passeport lui a été retiré, assure la revue, qui précise *en outre* que le bureau de l'ancien ministre a été fouillé immédiatement après son limogeage.

Cette nouvelle confirme la gravité du différend opposant le roi à son ancien ministre. Il apparaît de plus en plus que le souverain, qui a repris en main directement la politique pétrolière, désire éviter que quiconque puisse s'exprimer sur ce sujet, y compris d'ailleurs le nouveau ministre, tenu jusqu'ici à la plus grande discrétion.

Selon la revue pétrolière *Petroleum Intelligence Weekly*, M. Yamani *estimait* que les nouvelles directives du royaume de relever les prix du brut à 18 dollars par baril étaient incompatibles avec le souhait, également exprimé par le roi, de voir la production saoudienne relevée (de 4,3 à 5 voire 6 millions de barils/jour). L'ancien ministre se serait également opposé à une série d'accords de troc décidés par la famille royale. L'ensemble de ces informations a provoqué une rechute des cours du baril au-dessous de 15 dollars sur les marchés au jour le jour.

V. M.

Politique

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une vive polémique oppose MM. Gaudin et Pezet sur la gestion de la région

M. Jean-Claude Gaudin, député (PR) des Bouches-du-Rhône et nouveau président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a rendu publics, le lundi 24 novembre, les résultats d'un audit sur la gestion de la région par l'ancienne majorité de gauche entre 1982 et 1986. Cet audit effectué par un cabinet spécialisé parisien met en évidence, selon lui, « *une gestion déficiente des fonds publics, un laxisme généralisé dans la politique du personnel et des engagements souvent imprudents* ». Il décrit également des faits susceptibles, ajoute-t-il « *de recevoir des qualifications pénales ou disciplinaires* ». M. Michel Pezet, député (PS) des Bouches-du-Rhône et prédécesseur de M. Gaudin à la tête du conseil régional, y a répondu aussitôt en dénonçant « *le travail d'un cabinet politique* » qui a consisté « *à fouiller dans les poubelles* ». Il s'est déclaré prêt à un face-à-face public avec M. Gaudin.

MARSEILLE

de notre correspondant

D'après les conclusions de l'audit contestées par M. Pezet, la situation financière de la région se caractérise notamment par « *le poids relativement important des dépenses propres, une fiscalité par tête assez lourde et un niveau d'endettement important* ». Ce rapport souligne que la dette a été multipliée par seize en quatre ans et que, durant la même période, l'annuité de l'emprunt a été multipliée par trente-deux. Ces critiques n'avaient cessé d'être formulées dans le passé par M. Gaudin et avaient entraîné des débats longs et complexes au conseil régional. La partie la plus nouvelle du document concerne certaines pratiques de gestion liées à la passation et à l'exécution de marchés, de prestations de service, le plus souvent par l'intermédiaire d'une douzaine d'associations régionales. L'audit cite pêle-mêle : « *Faux documents, fausses certifications, ingérence, absence ou rétention de prêts justificatifs, gaspillages ou dilapidations de fonds publics, contrefaçons* ». Il relève entre autres la réception de soixante-dix abris-bus « *alors que le contrat avec le fournisseur n'était pas encore signé et que les abris-bus n'étaient pas installés* ». Il s'étend également sur le paiement de nombreuses études « *à l'utilité faible ou nulle* », parfois « *sans référence à la région* », quelques-unes constituant de purs et simples plagiats de travaux antérieurs, d'autres dont « *aucune trace n'a été trouvée* ». Il souligne également la création d'un « *réseau d'associations fortement liées entre elles, bénéficiant de subventions importantes et où Michel Pezet et ses proches ont joué ou continuent à jouer un rôle important* ».

Des sommes considérables

Parmi les erreurs imputées à la précédente majorité figurent enfin la commandite d'un film de long métrage commercial qui a déjà coûté 4 millions de francs à la région et l'affectation de « *sommes considérables* » au réaménagement d'un ancien cinéma de quartier marseillais en Théâtre des musiques, où quatre spectacles ont eu lieu en huit mois, dont deux sans recettes. « *Il n'est pas dans nos intentions d'utiliser cet audit pour régler quelques comptes médiocres ou pour faire à la place d'un quelconque cacique du PS un travail d'exécuteur*, a affirmé M. Gaudin. *Je n'ai pas l'âme d'un procureur. Plutôt que de porter plainte, je préfère me servir de ces documents comme points de référence et développer une action reposant sur la transparence et l'efficacité.* »

M. Pezet a rejeté en bloc la plupart des accusations portées contre sa gestion. Elles relèvent selon lui de la « *mauvaise foi* » et reposent « *sur des analyses politiciennes* », sinon sur « *des faux, des bruits ou des rumeurs* ». « *M. Gaudin*, a-t-il ajouté, *veut simplement préparer l'opinion à une augmentation de la fiscalité régionale.* » Il n'a cependant pas contesté que des subventions importantes versées à des syndicats (1,9 million de francs à la CGT, par exemple) pour des études « *légères* » servaient en fait « *à payer du fonctionnement comme chacun l'a toujours su* ». Il a démontré par ailleurs que certaines des pratiques qui lui étaient reprochées se perpétuaient avec la nouvelle majorité. « *Le groupe socialiste*, a-t-il précisé, *tirera toutes les conséquences de droit de ce qui est dit dans le rapport d'audit.* » D'ores et déjà, le PS a déposé un recours devant le tribunal administratif pour la procédure irrégulière utilisée lors de la passation du contrat avec l'audit.

GUY PORTE.

● **M. Durafour (UDF) : le libéralisme de l'incohérence.** — M. Michel Durafour, sénateur UDF de la Loire, vice-président du Parti radical, a déclaré, le lundi 24 novembre, à Saint-Etienne : « *Le libéralisme poussé à l'extrême conduit à l'incohérence et au désordre, comme le socialisme. Certains membres du gouvernement commettent les mêmes erreurs que le gouvernement Mauroy, au nom du goût des mots et des idées archaïques.* » M. Durafour fait notamment référence à « *l'interminable et stérile débat* » sur la privatisation de TF 1 et les prisons privées.

Derrière M. Barre, une génération nouvelle

Roulez jeunesse !

Comme lui, ils ont une sainte horreur des « ismes ». Comme lui, ils refusent tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à un embrigadement. Comme lui, ils préfèrent, au choc du look, le poids des idées. Puisqu'il faut bien appeler un chat un chat, comme dirait M. Barre, les « jeunes barristes » existent désormais. On peut les rencontrer... Jeudi soir, 27 novembre, dîner-débat de leur association parisienne Dialogue après demain, pour souffler la première bougie d'un gros gâteau d'anniversaire autour d'un des premiers majordomes de la maison-mère, M. Philippe Mestre. Pour cent francs la soirée, « *les derniers danseurs fermeront la porte* », précise le carton d'invitation. Preuve qu'on ne se contentera pas ce soir- là de faire valser le « *microcosme* ». Le 11 décembre, organisation d'une journée sur les droits de l'homme à Toulouse, avec le couple de circonstance Barre-Baudis. Fin janvier, premières universités d'hiver à Valmorel en Savoie.

Les jeunes barristes sortent donc de l'ombre. Après n'avoir eu pour seule discipline que le bouche-à-oreille, on s'organise, on se structure, on emménage. En Ile-de-France, ces jeunes pensent être aujourd'hui plus de cinq cents, regroupés sous cette bannière trempée dans le flou barriste, Dialogue après demain... L'association a été créée de toutes pièces à l'automne 1985 pour la tenue d'un forum sur l'emploi avec M. Barre. Quatre cents places avaient été réservées. Ils vinrent à plus de mille. Trop beau, pensèrent les organisateurs, pour être sans lendemain. Depuis, l'effort ne s'est plus relâché, notamment pour propager le mouvement vers la province.

A ce jour, une cinquantaine d'associations de jeunes barristes sont en place. Il a fallu les fédérer. Les 20 et 21 septembre dernier, au château du Fayet, près de Senlis, les jeunes responsables de ces associations se sont rencontrés pour la première fois en un séminaire de formation et d'organisation autour de MM. Charles Millon et François d'Aubert, députés, de l'ancien ambassadeur Henri Froment-Meurice et du spécialiste des questions sociales, M. Hubert Landier. Discrètement était signé ce jour-là l'acte de naissance de REEL Jeunes, filiale de l'association REEL (Réalisme, efficacité, espérance, liberté), chargée, sous la direction de M. Millon, de resserrer les réseaux barristes. A sa tête, une équipe d'animation présidée par un jeune Parisien de vingt-six ans, diplômé d'HEC, M. François Ivernel.

Rude et rond

Qui sont ces jeunes barristes ? D'où viennent-ils ? Etudiants pour la plupart, de dix-huit à vingt-huit ans, économistes de formation souvent, qui pour une grande majorité n'avaient préalablement aucun engagement politique. D'autres peuvent, il est vrai, avoir une double casquette : celle des jeunes démocrates sociaux du CDS ou celle — qui commence à prendre l'eau — des jeunes giscardiens.

Ni fans, ni « jeunes barristes en folie », ces jeunes donnent dans le sérieux. « *Pour moi, Barre, ce n'est pas un phénomène de mode* », précise cette jeune Parisienne de vingt-quatre ans qui avoue qu'à quatre ans elle voulait elle-même « *remplacer de Gaulle.* » Son transfert est en passe d'être réalisé. Ingénieur en informatique, ce jeune homme de vingr-six ans affirme être barriste depuis 1976. Depuis cette date, il collectionne tous les articles paraissant avec du Barre dans le titre. Selon les résultats d'un questionnaire récemment expédié à une trentaine de jeunes barristes du XV[e] arrondissement de Paris, ces jeunes se disant avant tout sensibles « *à la force et à la constance des convictions de M. Barre* ». Même si elle leur paraît parfois « *rude* », ils louent ensuite sa franchise : « *Il dit ce qu'il pense.* » « *Son réalisme et son refus des mythes* » est ensuite apprécié. Puis, dans l'ordre, « *sa compétence économique, sa dimension internationale, sa loyauté vis-à-vis de M. Giscard d'Estaing, son ton gaullien, son aspect physique — rondeur et bonhomie — et sa carrure présidentielle.* »

« *Barre confiance* », le slogan est redevenu à la mode chez tous ces jeunes. Mais son silence relatif depuis neuf mois n'est pas facile à vendre. Comment s'y prendre pour expliquer qu'il faut encourager un homme qui ne dit rien ?

Que pense M. Barre de tout ce remue-ménage ? Interrogé un jour sur le comportement des jeunes, il confiait, évasif, toujours aussi bref : « *Il y a dans la jeunesse d'aujourd'hui une générosité extrêmement sympathique.* » Roulez jeunesse !

DANIEL CARTON.

Pléthore de préfets, pénurie de sous-préfets

L'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, que préside M. Olivier Philip, préfet de la région Ile-de-France, doit tenir son assemblée générale annuelle mercredi 26 et jeudi 27 novembre à Paris.

La cohabitation va avoir, pour les préfets, une conséquence... gastronomique inattendue ! En effet, pour ne pas rompre avec l'habitude instaurée en 1981, les membres de l'Association du corps préfectoral seront les hôtes du président de la République lors d'une réception à l'Elysée le mercredi 26 novembre. Mais pour renouer avec la tradition antérieure à l'alternance d'il y a cinq ans, ils seront reçus le lendemain au ministère de l'intérieur en présence du premier ministre.

Cette assemblée générale est souvent l'occasion pour le ministre de tutelle du corps préfectoral d'évoquer les problèmes qui se posent aux représentants de l'Etat dans les régions et les départements et d'esquisser ses projets. M. Pasqua a déjà réuni l'ensemble des préfets pour leur donner des instructions techniques en vue de la mise en application des décisions gouvernementales. La semaine dernière, par exemple, accompagné de M. Pandraud, ministre délégué à la sécurité, il a consacré avec eux une séance de travail aux problèmes des visas pour étrangers, aux conditions d'expulsion, à l'organisation des centres de rétention.

Devant l'assemblée générale, il pourra évoquer surtout les problèmes administratifs et statutaires qui se posent au corps préfectoral. Celui-ci connaît aujourd'hui un problème de gestion assez complexe. On constate en effet qu'il y a — en gros — pléthore de préfets anciens et pénurie de jeunes sous-préfets. Il existe dans l'administration française 116 postes de préfet — territoriaux ou assimilés. Or 200 fonctionnaires du ministère de l'intérieur ont le titre de préfet. Parmi ceux-ci, 47 ont le grade de « préfet hors classe », mais il n'existe que 25 postes qui sont inclus dans la catégorie « horsclasse », c'est-à-dire essentiellement les préfectures les plus importantes. Il y a donc un excédent de 84 préfets qui ne peuvent pas occuper les postes auxquels leur carrière les a destinés. Deux solutions s'offrent alors à eux. Ils peuvent être détachés dans ce que l'on appelle les « emplois de débouchés » dans une autre administration, ou dans un grand corps de l'Etat. Outre que de tels emplois ne sont pas vacants en nombre illimité, on constate que les préfets « hors cadres » c'est-à-dire sans postes, répugnent souvent à les occuper. La plupart demandent à être nommés en préfecture où leur autorité, leurs conditions de vie et de travail sont plus avantageuses et plus flatteuses que dans l'anonymat de la fonction publique parisienne.

Ils peuvent aussi bénéficier à partir de soixante ans du « congé spécial », qui leur permet de conserver leur traitement de base pendant les cinq ans qui précèdent leur retraite. Mais le nombre des « congés spéciaux » est fixé chaque année par le ministère des finances, qui ne se montre pas toujours très généreux. On constate d'ailleurs que le nombre des préfets qui souhaitent demeurer en poste territorial jusqu'à leur retraite est plus important que par le passé. Cette situation bloque, ou tout au moins ralentit, le renouvellement et le rajeunissement de la hiérarchie et la promotion des sous-préfets.

Cela explique donc que le corps des sous-préfets ressemble un peu à une pyramide inversée dans laquelle les plus âgés sont les plus nombreux. Sur un peu plus de 300 postes de sous-préfets, 60 n'ont actuellement pas de titulaires. L'administration du ministère de l'intérieur se plaint en effet de manquer de jeunes sous-préfets. Elle redoute aussi les conséquences de la réduction de moitié des futures promotions de l'Ecole nationale d'administration, qui ne lui fournira désormais que six à huit sous-préfets par an.

Un recrutement spécial

Avec le départ prochain à la retraite d'une génération de « vieux » sous-préfets, le besoin d'un rajeunissement se fera sensiblement et rapidement sentir. C'est pourquoi un projet est à l'étude pour pallier cette carence. Il comporterait plusieurs dispositions, dont la principale serait la création d'un concours spécial pour le recrutement chaque année de dix à quinze sous-préfets. Une telle éventualité serait cependant en contradiction — dans l'esprit sinon en droit — avec la volonté du gouvernement de « dégraisser » la haute fonction publique et qui se manifeste avec la réduction du nombre des places offertes à l'ENA. Elle risquerait aussi de créer deux catégories de sous-préfets, les énarques et les autres. Enfin elle pourrait constituer un précédent pour d'autres corps de fonctionnaires. Le ministère de l'intérieur étudie aussi le possible élargissement du « tour extérieur » pour l'accès aux fonctions de sous-préfet en l'ouvrant à des catégories plus nombreuses d'autres fonctionnaires.

On peut cependant se demander si les besoins de l'administration territoriale sont aussi impérieux et si, au temps de l'hélicoptère et des autoroutes, il est toujours nécessaire d'avoir un sous-préfet par arrondissement comme au siècle précédent. De plus, la décentralisation de 1982 a déchargé les commissaires de la République et les commissaires adjoints — que sont les sous-préfets — de bien des tâches de tutelle des collectivités locales et d'administration directe. Ne serait-il pas préférable de réduire le nombre des sous-préfets et d'améliorer leur situation matérielle ?

Enfin, le ministre de l'intérieur pourrait annoncer lors de l'assemblée du corps préfectoral l'installation en 1987 du Conseil supérieur des tribunaux administratifs, dont la création a été décidé par le précédent gouvernement.

ANDRÉ PASSERON.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 30 janvier 1984, la trente et unième chambre, première section, du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour exercice illégal d'une activité commerciale par étranger, faux et usage de faux, emploi de travailleurs clandestins sans carte de séjour, hébergement collectif sans autorisation, aide au séjour irrégulier d'étrangers en France, complicité d'exercice illégal d'une activité commerciale par étranger, complicité de faux et usage de faux, pour avoir :

— Milodarovic Slavoljub et Peric Novica d'avoir à Paris et sur le territoire national :

a) Depuis le mois de février 1982, étant de nationalité yougoslave, exercé une activité commerciale sans justification de la possession d'une carte d'identité spéciale portant la mention « commerçant » ; *b)* commis des faux en écriture de commerce, en l'espèce : les 30 avril 1982, 28 mai 1982 et 30 septembre 1982, établi trois factures à en-tête de « Société Renatoff » d'un montant global de 104 529,54 francs et fait usage de ces pièces fausses ; *c)* courant août 1982, facilité par aide directe l'entrée, le séjour et la circulation irrégulière d'un minimum de quatre étrangers en France ; *d)* courant 1982, engagé à leur sercice cinq étrangers non munis de titres les autorisant à exercer une activité salariée en France ; *e)* courant 1982, eu recours sciemment aux services de cinq travailleurs clandestins ; *f)* courant 1982, affecté un local à l'hébergement sans en avoir fait la déclaration à l'autorité préfectorale, alors que cet hébergement était organisé et fourni en vue d'une utilisation collective excédant le cadre familial ;

— Slimani Ali et Trajic Ljupe pour s'être à Paris, courant 1982, rendus complices du délit d'exercice illégal d'une activité commerciale par étranger démuni de la carte spéciale, commis par Milodarovic et Peric pour avoir avec connaissance aidé ou assisté les auteurs du délit dans les faits qui l'ont préparé, facilité ou consommé.

— Trajic Ljupe de s'être à Paris, courant 1982, rendu complice du délit de faux et usage de faux commis par Peric et Milodarovic pour avoir avec connaissance procuré les moyens qui auront servi à l'action et aidé ou assisté les auteurs du délit dans les faits qui l'ont préparé, facilité ou consommé, le sieur Milodarovic Slavoljub, né le 1[er] octobre 1951, à Desine (Yougoslavie), salarié, demeurant 1, cité Riverin, à Paris (10[e]), à la peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis et 20000 F d'amende et 2000 F d'amende sur le fondement de l'article R 362-3 du code du travail, le sieur Peric Novica, né le 1[er] juin 1951, à Pecanina (Yougoslavie), salarié, demeurant 1, cité Riverin, à Paris (10[e]), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et 20000 F d'amende et 2000 F d'amende sur le fondement de l'article R 362-3 du code du travail ;

— Le sieur Slimani Ali, né le 31 juillet 1941 à Alger (Algérie), agent d'expédition, demeurant 67, rue Olivier-Métra, à Paris (20[e]), à la peine de 4000 F d'amende ; le sieur Trajic Ljupe, né le 7 mai 1946 à Mirijevo (Yougoslavie), employé, demeurant 8, passage Desgrais, à Paris (19[e]), à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans *France-Soir* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 11 juin 1986, la 31[e] chambre 1[re] section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour *publicité mensongère* pour avoir à *Landerneau*, courant juin 1984, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'« espèce de la marchandise en mettant en vente sous l'appellation « turbot de groënland » ou « filets de flétan du groënland » des poissons qui n'étaient ni des psetta maxima, ni des rehardtius hippoglosoïdes mais des hippoglossus, hippoglossus, c'est-à-dire des flétans de l'Atlantique. Le sieur *Martel* Jean-Max, né le 5 juin 1950 à Commercy (Meuse), président directeur général de société demeurant 25, rue des Mathurins à Paris-8[e] à la peine de *cinquante-mille* francs d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 1[er] juillet 1986 la 11[e] chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale le sieur *Gavric Miladin* né le 27 juin 1948 à *Vojkovici* (Yougoslavie), représentant, demeurant 135, rue du Mont-Cenis à Paris-18[e], à la peine de *dix-huit mois* d'emprisonnement et à *dix mille* francs d'amende. La dame *Lahouassa* Caméla Louise, née le 29 mai 1939 à Paris-13[e] secrétaire demeurant 52, rue Saint-Lambert, à Paris-15[e] à la peine de *trois mois* d'emprisonnement avec *sursis* et à *deux mille* francs d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au journal officiel et dans les journaux *le Monde* et *France-Soir*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY.

Par jugement en date du 29 janvier 1986 aujourd'hui définitif, la 15[e] chambre du tribunal de grande instance de *Bobigny* a condamné :

M. *Gouzot* Jean-François, né le 27/06/49 à Mauzac (24), gérant de la société CNMV, dont le siège social est situé *zone industrielle de Saint-Valérien*, 89150, demeurant BP. 19, 89150 *Saint-Valérien*, à la peine de 20000 F + 5000 F d'amende pour *homicide involontaire, infraction au code du travail.* Faits commis le 7/10/82 à BOBIGNY.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

Par jugement en date du 5 décembre 1985, aujourd'hui définitif, la 16[e] Chambre du tribunal de grande instance de *Bobigny*, a condamné : *M. Sanchez Ballester Alberto, né le 12/12/32 à Valence* (Espagne), demeurant 72, bd de la Villette, Paris-19[e], à la peine de 15000 F pour REFUS DE VENTE.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 8 juillet 1986, la 1[re] chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale-omission de passation d'écritures à la peine de *quatre mois* d'emprisonnement avec *sursis* simple et celle de *vingt mille* francs d'amende — le sieur *Cauchy* Alain, né le 18 novembre 1946 à Tours (Indre-et-Loire), directeur commercial demeurant 12, rue de Remusat à Paris-16[e]. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au journal officiel et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 18 septembre 1986, la 31[e] chambre 2[e] section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour *homicide involontaire* (accident du travail) et *infraction aux mesures générales de sécurité du bâtiment* pour avoir à Paris, le 2 janvier 1985 :

1. S'être rendu responsable d'homicide involontaire (accident du travail) ;

2. étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en faisant travailler deux salariés sur des toits rendus glissants par les circonstances atmosphériques, sans protection collective ni individuelle — le sieur MARELLI Pierre-Joseph Maurice, né le 22 février 1922 à Paris-18[e], chef d'entreprise, demeurant

5, bis et 7, rue de Lavieuville, Paris-18[e] à la peine de *deux mois* d'emprisonnement avec *sursis* et *huit mille* francs d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Politique

Le texte préparatoire à la convention du PS

Un exercice tout en nuances sur l'emploi

Conçu pour ordonner les débats de la convention nationale du PS sur l'emploi, les 13 et 14 décembre prochains, le texte préparatoire rédigé par le groupe de travail réuni par M. Jean-Paul Bachy, député européen et secrétaire national du Parti socialiste, *est au point*. Intitulé « Agir ensemble pour l'emploi », il n'appelle pas de décisions définitives, mais servira de base à une résolution.

Le groupe des vingt-deux membres du comité directeur et de la commission nationale entreprises, chargé de la rédaction, a fait preuve de prudence et renoncé à l'exposé d'un programme. Il a voulu dégager des points d'accord possibles, entre tendances différentes, en trouvant *des formulations acceptables* pour tous. Sans trancher, il a cependant réussi à faire évoluer l'analyse, *moins idéologique* qu'un retour du PS dans l'opposition pouvait le faire craindre. Au pis, il a pudiquement dissimulé quelques faiblesses de raisonnement, dues au poids du passé.

De son propre bilan en matière d'emploi, le Parti socialiste retiendrait les contraintes d'une période et s'efforcerait de relativiser ses résultats. Sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, rappelle-t-on, le chômage a quadruplé, et il se situait, en 1981, à un niveau deux fois supérieur à celui de l'Allemagne fédérale. Compte tenu des circonstances, *« les socialistes peuvent être fiers de ce qu'ils ont réalisé »*.

Malgré l'évolution démographique, les restructurations et la modernisation, *« près d'un million de personnes qui ont actuellement un emploi ou qui ont reçu une formation professionnelle le doivent aux socialistes »*. Au plaidoyer s'ajoutent des regrets : celui des divergences syndicales, *« jusqu'aux dernières semaines »*, et celui de l'absence de mobilisation populaire. Les socialistes ont été *« victimes du décalage existant entre l'immensité, le caractère parfois utopique et contradictoire des espoirs que l'opinion avait mis en eux et la dureté de l'environnement, ainsi que l'âpreté des difficultés rencontrées »*.

Si depuis, *« la droite patauge »*, le PS ne peut sans renier sa propre action gouvernementale se laisser emporter par une polémique outrancière. Critique, le texte l'est moins sur le fond ou la forme que sur les moyens ou le glissement vers les « facilités libérales ». Ainsi, M. Philippe Séguin, *« minoritaire au sein du gouvernement sur la question de l'emploi (...) ne peut qu'élaborer au coup par coup une politique faite d'improvisation »*. Au bout, il y a cette conséquence qui lui échappe : *« la droite crée les conditions d'un sous-emploi massif »* ; ou encore la conviction selon laquelle la droite joue *« la stratégie du volant de chômage »*.

Dans ces conditions, les mesures proposées par les socialistes ne diffèrent de la politique gouvernementale que par leur présentation, par leur *justification sociale et*, parfois seulement par leur contenu. Elles contestent sur des détails, mais révèlent *que, s'agissant de l'emploi, l'expérience de l'alternance a rapproché* les méthodes et les analyses. L'amélioration de la productivité, même si les gains doivent en être partagés, la croissance plus forte à terme, commençant par le souci de *« dynamiser le développement des entreprises »* en facilitant l'investissement productif et en cassant *« le processus pervers de financiarisation de l'économie »*.

Le texte préconise de *« promouvoir une véritable insertion des jeunes »* pour en finir avec le *« statut dévalorisé qu'on propose de façon quasi permanente »* et qui entraîne le risque d'une exclusion définitive et le sous-emploi à répétition. Il suggère ensuite d'assurer la solidarité collective et de réinsérer les chômeurs, notamment de longue durée, et de ne pas accepter la substitution de main-d'œuvre : *« Tandis qu'on embauche le fils ou la fille au rabais, on licencie le père. »*

Favorable aux aides sélectives à l'embauche (au contraire du plan jeunes, jugé aveugle), le texte retient l'idée répandue d'un minimum social de 3 000 F, à condition toutefois que son bénéficiaire suive une formation professionnelle ou ait une *« activité d'intérêt général »*.

Une condition : l'Europe

Viennent enfin des propositions qui devraient s'appliquer dans les entreprises. Pour *« gérer la mobilité »*, il faudrait instaurer un droit à la conversion. En cas de suppression d'emploi, on développerait *« le droit d'alerte »* et de prévention, la règle en matière de licenciement devant *« s'aligner sur le droit en vigueur en Allemagne fédérale »*. Constatant que la tendance à la mobilité professionnelle s'oppose *« à la réticence »* à la mobilité géographique, il est envisagé des moyens de reconversion et de reclassement *« à l'échelon de la région et des bassins d'emploi »*. Insistant sur la nécessité de former les travailleurs dans l'entreprise, le texte préconise de fixer l'effort à 2 % de la masse salariale, contre 1,1 % actuellement, et considère la formation comme un investissement.

A propos de la réduction du temps de travail — sujet inévitable, — il lui assigne un rôle dès lors qu'il y aura *« harmonisation européenne »* et *« meilleure utilisation des équipements »*. » Tout en citant l'objectif des trente-cinq heures, il fait le lien avec les gains de productivité, indispensables, dont il faudrait *« revoir les modes de redistribution »*, notamment avec de la formation pour contrepartie, et évoque *« l'emploi à temps choisi »* ou partiel. Bref, le texte maintient ses références, mais les accompagne de précautions, ainsi qu'il le fait en réclamant l'impulsion *« en Europe, d'une nouvelle croissance sociale »*. *« Il ne peut y avoir de véritable marché du travail sans harmonisation des règles du jeu social sans ajustement progressif des conditions d'emploi et de la durée du travail en Europe »*, est-il indiqué, une fois encore pour se démarquer des options actuelles.

ALAIN LEBAUBE.

Un débat du club Démocratie 2000

Variations sur les jeux français

Et s'il était illégitime et peu judicieux de négliger certains apports de l'Ancien Régime dans... la formation du système démocratique français (Mme Blandine Barret-Kriegel, chargée de recherche au CNRS) ? Et si la droite s'était démocratisée, provisoirement au moins, sous l'effet des *« gains secondaires du gaullisme »* (M. François Bourricaud, sociologue) ? Et si la gauche, loin d'avoir fait en France de rares et éphémères apparitions au pouvoir, l'avait en réalité majoritairement maîtrisé, sinon formellement détenu depuis plus d'un siècle (M. Pascal Ory, historien) ? Enfin, pourquoi ne pas constater le double phénomène simultané d'une extension évidente des zones de consensus dans l'opinion n publique et de la persistance de la coupure gauche-droite (M. Roland Cayrol, politologue) ?

En jetant pêle-mêle en pâture intellectuelle aux membres parisiens d'un club de réflexion proche du PS (Démocratie 2000) des paradoxes aussi disparates, ces quatre chercheurs ont à peine tenté d'expliquer pourquoi ils reformulaient en des termes aussi variés la rituelle question de la fin (ou du renouveau) de la chose politique qui leur était initialement posée. Peut-être parce que ce doute, cette interrogation ne sont au fond que le clignotement approximatif de toutes ces incertitudes et contradictions.

Le fait est patent en tout cas : les contours et labyrinthes du jardin politique « à la française » sont propices à plus d'un égarement, et la géologie tourmentée de son sous-sol n'est pas facile à élucider.

Ce n'est pas son emplacement dans l'espace historique, si Mme Barret-Kriegel l'a correctement localisé, qui peut faciliter l'accès ou le parcours. Pour elle, rien de plus exact que ce triple achèvement, sous nos yeux, de cycles complexes qui domineraient la vie politique française : le cycle de l'après-guerre ; le cycle ouvert par la première guerre et l'effondrement *(« le grand dérapage »)* de l'Europe ; l'immense cycle enfin inauguré par la fracture de la Révolution de 1789.

Premier achèvement : la fin de la suprématie (intellectuelle au moins) du marxisme, de l'*économique et du social. Constatation* connexe : *« A la fin des fins, il y a une consistance du politique et dans le politique du juridique »* (le débat sur les droits de l'homme). Resurgit en somme la question d'un *« droit politique »* longtemps occulté ou tenu sous le boisseau en France.

Le retour de la loi naturelle

Deuxième cycle révolu : le grand retard européen, amorcé sur les champs de bataille de 1914-1918, et qui laisserait le continent affaibli et attardé, pour ce qui est de la tradition démocratique, par rapport à une tradition juridico-politique dont les Etats-Unis fourniraient le modèle. Retard caractérisé, sinon aggravé en France par une (toute relative) carence de l'idée républicaine qui a modelé la France d'aujourd'hui, au détriment, quelquefois, d'une démocratisation plus intense.

Troisième dépassement : celui du cycle révolutionnaire. Un débat figé dans des formulations trop classiques aurait fait négliger, soutient Mme Barret-Kriegel, ce que la genèse de l'Etat de droit doit à certains développements du phénomène monarchique en France. Si un certain nombre de vieux débats franco-français *« sonnent faux »* (celui qui concerne l'école, par exemple), c'est qu'une dimension des droits de l'homme, de la loi naturelle, plus profondément enracinée qu'il n'y paraît a été brimée au fil des péripéties et des urgences d'un combat plus long qu'on ne le soupçonne contre... la persistance négative de l'Ancien régime.

Paradoxe d'historien des idées ? Vue à tout le moins bien intellectuelle d'équilibres plus instables et de situations plus concrètes : M. Bourricaud n'est pas loin de le penser, pour qui *« la droite française a assimilé les principes de la souveraineté démocratique »*, mais peut-être pas pour l'éternité. A ses yeux, *« l'instabilité fondamentale »* des coalitions politiques françaises (à droite comme à gauche) est au nombre de ces facteurs lourds qu'il faut conserver nécessairement présents à l'esprit pour traquer les variations compliquées des jeux français.

Quant à savoir si la consistance du fait politique même se perd (ou se renouvelle) au terme de tous ces cycles, à la énième partie de ces jeux français, semblable bouteille à l'encre ne saurait en un seul échange de vues être vidée. Pour l'heure, elle emprunte sa coloration au débat *autour du consensus, de sa signi*fication et de ses limites.

M. Cayrol ne peut qu'en constater l'*élargissement toujours* plus grand, tel qu'il est mesuré dans l'opinion, tout en soulignant *« l'attachement très fort à la notion de gauche ou de droite. Les gens se situent, disent que c'est important et sont incapables d'expliquer pourquoi »*. M. Bourricaud redoute pour sa part *« le consensus par défaut »*, lit de la langue de bois et du retour en force toujours possible *« des deux groupes extrêmes idéologiquement qui ne sont pas convertis à l'idée d'une démocratie paisible et réfléchie »* (les termes sont de M. Giscard d'Estaing).

Mme Barret-Kriegel interroge au contraire les lentes circulations contrariées d'un tel consensus : *« Pourquoi être contre par principe ? »*. Parce que *« le plus grand danger est le consensus « malgré tout »*, parce que la vraie question serait *« Quoi de pire que le consensus pour l'avenir ? »*. C'est M. François Hollande, l'un des animateurs du club Démocratie 2 000, ancien collaborateur de M. Max Gallo dans le gouvernement socialiste, qui lui répliquait en ces termes. Un signe sans doute : exploré en tout sens, le jardin politique français ne cesse pas pour autant de réserver au visiteur ses charmes immémoriaux...

MICHEL KAJMAN.

La discussion budgétaire au Sénat

Le Sénat a *poursuivi*, samedi 22 et dimanche 23 novembre, l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1987 relatif aux dépenses. Il a examiné les budgets suivants :

● **Equipement, logement, aménagement du territoire et transports.** — Les crédits résultant directement ou indirectement du secteur de M. Pierre Méhaignerie (*le Monde* des 30 et 31 octobre) ont été adoptés. M. Méhaignerie a dû demander un scrutin public pour faire voter l'article 72 qui prévoit que le barème établi pour les bénéficiaires de droits à l'aide personnalisée au logement (APL) qui sera établi après le 30 juin prochain pourra l'être progressivement, selon des modalités définies par voie réglementaire, aux bénéficiaires dont les droits ont été ouverts antérieurement à cette date. Que ce soit M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances, ou M. Robert Lacournet (PS, Haute-Vienne), tous considèrent qu'un tel blanc-seing, de surcroît accordé huit mois avant l'échéance, ne s'imposait nullement. Pour M. Méhaignerie, la réforme de l'APL est certes difficile, mais, dit-il, le maintien d'une dépense de l'ordre de 3 à 4 milliards pénalise d'autant les investissements.

Le ministre délégué à l'environnement a dû faire observer que, à côté des 860 millions de francs prévus pour son département, il convient d'ajouter les interventions des partenaires économiques, *qu'il évalue à quelque 60 mil*liards. Que ce soit insuffisant, M. Alain Carignon ne le conteste pas, à tel point *que c'est en termes* à peine voilés qu'il incite le Parlement à prévoir un effort sur sa propre « enveloppe », Priorité à l'air, à l'eau et à la prévention des risques industriels et naturels : ce tryptique de M. Carignon est suffisamment vaste pour permettre aux intervenants, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la gauche, d'insister aussi bien sur la gestion des décharges de déchets industriels ou encore des incendies de forêt.

● **DOM-TOM.** — La priorité donnée par le gouvernement à l'outre-mer aurait pu faire l'unanimité, l'augmentation de ce budget (*le Monde* du 12 novembre) conduisant même l'élu socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, à les approuver. *Cependant* le PCF le *juge* tout aussi « nocif » que le projet de loi-programme que le Sénat vient d'examiner et certains socialistes comme M. Henri Bangou prêtent au gouvernement comme *principal objectif* de tabler sur *« l'inaptitude à voir clair dans le maquis législatif »* pour dissimuler que nombre de chapitres sont révisés à la baisse.

Quant à la Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Pons a *confirmé le* prochain voyage qu'il effectuera dans l'archipel. Expliquant que les récents incident de Thio au cours desquels un jeune caldoche a été tué ne sont nullement dus à une provocation du RPCR, le ministre des DOM-TOM a rappelé que, si le gouvernement reste fermement attaché au maintien de l'ordre républicain, il demeure aussi partisan du dialogue. L'absence d'accord sur les modalités du prochain référendum n'empêchera pas, a-t-il affirmé, le gouvernement de l'organiser.

● **Coopération.** — Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. André-Georges Voisin (RPR, Indre-et-Loire), qui au passage, contrairement à ce qu'estime M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, juge décevant le résultat de la conférence de Lomé, se félicite de la priorité réaffirmée en faveur de l'Afrique. Ce *« recentrage »* satisfait également M. Paul d'Ornano (RPR, Français de l'étranger), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, qui regrette toutefois la baisse des crédits aux écoles françaises.

● **Comptes spéciaux du Trésor.** — Représentant plus du cinquième de l'ensemble du budget général et des budgets annexes, leur examen a permis à M. Edouard Balladur, interrogé par *M. Jean-Pierre Masseret* (PS, Moselle), de signaler que la privatisation de Paribas aura lieu en janvier ou février prochains *et* celle de TF 1 vers Pâques. En réponse à M. Jacques Habert (non ins., Français de l'étranger), le ministre d'Etat a fait part, à propos des crédits affectés aux prêts aux Etats étrangers, de son intention de bien lier les futures relations financières de la France au sort que les Etats bénéficiaires réserveront aux entreprises et aux ressortissants français. Défendu par M. Guy *Malé* (Pyrénées-Orientales), un amendement centriste dû à l'initiative de *M. Jean Cluzel (Allier) a été adopté* avec le soutien du PC et du PS (une partie de la majorité votant contre), afin de réduire de 25 millions de francs les dépenses de gestion du service de la perception de la redevance télévision. Si, à l'Assemblée nationale, un amendement identique avait été voté, une deuxième délibération avait permis au gouvernement de réduire de moitié cette amputation. C'est en vain que *M. Balladur a demandé que les sénateurs centristes* retirent leur amendement.

● *Monnaies et médailles.* — *La* nouvelle pièce de 10 francs, à laquelle le ministre de l'économie trouve l'avantage d'être *moins encombrante*, de ne pas se ternir, d'être plus difficile à contrefaire et dont l'usage doit être plus facile, ne fait guère l'unanimité. Nombreux sont les sénateurs qui en demandent le retrait ou à défaut celui *de la pièce de 50 centimes avec* laquelle la nouvelle pièce de 10 francs est susceptible d'être confondue. Le ministre d'Etat *s'est opposé* à ce vœu, jugeant qu'il est trop tard pour revenir sur une décision prise il y a deux ans et *« hors de question »* d'envisager le retrait de la nouvelle pièce, qui coûterait 100 millions de francs, et encore moins celui de la pièce de 50 centimes qui coûterait 500 millions.

A. Ch.

Un livre du journaliste communiste Michel Cardoze

Balade dans l'« autre PCF »

Douze ans après l'excellent livre d'André Harris et Alain de Sédouy (1), Michel Cardoze fait a son tour une plongée dans les entrailles du Parti communiste français (2). Saisissant l'occasion de la fronde contestatrice interne qu'a engendrée le passage sous la barre des 10 % de sa représentation nationale lors des élections législatives de mars dernier, le journaliste de TF 1 *donne à réfléchir sur la profondeur* du malaise de certains militants communistes. S'effaçant le plus souvent derrière eux, il leur restitue une parole qui, à les bien comprendre, a du mal à traverser les mailles de l'appareil pour atteindre la place du Colonel-Fabien. Surdité persistante en haut, logorrhée revendicative en bas. La lecture de l'ouvrage achevée, une conclusion de bon sens s'impose : la direction du PCF a une chance inouïe d'avoir cette base militante-là.

Ballottés de droite à gauche au gré de la tactique politique, propagandistes d'une politique de gauche unitaire avant d'être appelés à développer un discours exclusivement antisocialiste, soumis à louer une politique dont le bilan fut supérieur à celui du Front populaire,selon M. Marchais, avant de vouer aux gémonies un Parti socialiste ravalé au rang d'un vulgaire parti de droite, ces militants restent fidèles au « Parti ». Abnégation ou aveuglement ? Michel Cardoze montre comment les huit *« figures singulières »* qui font la trame de son ouvrage croient encore possible la « rénovation » du PCF. Une expression revient comme un leitmotiv : *« Changer de révolution. »* Ces militants choisis parlent d'écologie, d'autogestion, ils évoquent leurs doutes : *« Il faut se réhumaniser. Il faut sortir du temple de la certitude et réinventer le monde autour de ça. »* Leur esprit critique ne va pas par quatre chemins : *« Le PC a un fonctionnement marxiste-stalinien, et non marxiste-léniniste. Le PC n'est pas le propagandiste du marxisme parce qu'il l'a abandonné »* ; ou bien *« le parti ne nous donne pas les outils politiques pour lutter contre l'expression de l'extrême-droite »*.

Au long de ces pages, une préoccupation affleure et éclôt tant dans les propos de Michel Cardoze que dans ceux de ses *« figures singulières »* : il faut « moderniser » le PCF. *« La crise du parti est plus profonde qu'on le pense*, dit l'un. *Ce n'est pas tel ou tel dirigeant ou telle ou telle pratique qui sont en cause, mais l'incapacité de théoriser les changements de société. » « Je suis inquiet, mais le parti a deux choix*, ajoute un autre : *mourir ou se rénover. Si on continue, on meurt. J'ai fait l'autre choix. »* Un troisième militant laisse entendre que le passage sur le divan ferait parfois du bien : *« Le parti gagnerait beaucoup à montrer que sa relation à l'extérieur n'est pas vécue comme la « parano » d'une perpétuelle menace de contamination. »*

Invité par Yves Mourousi à donner son avis sur ce livre, ors de la dernière Fête de *l'Humanité*, le secrétaire général du PCF avait *livré un jugement sans appel : « Là-dedans, il n'y a rien d'intéressant ! » (le Monde* du 16 septembre). C'est faire peu de cas des réflexions, des interrogations, des critiques et de l'enracinement *« révolutionnaire »* de la cinquantaine d'ouvriers, employés, techniciens, intellectuels communistes qui ont permis à Michel Cardoze d'effectuer ce voyage.

Mais c'est aussi passer sous silence quelques détails significatifs de la faiblesse du mouvement de rénovation du PCF. Le lecteur attentif s'apercevra, en lisant l'annexe, que tous ces communistes contestataires viennent essentiellement de cinq départements : la Meurthe-et-Moselle, le Puy-de-Dôme, le Nord, l'Isère et l'Hérault. la base est-elle en phase avec la direction partout ailleurs ? Rien n'est moins sûr. Le lecteur constatera aussi que, après Harris et Sédouy, Cardoze n'a pas fait un « nouveau voyage » au sens strict du terme, à l'intérieur du PCF. Il a fait un certain voyage. Alors qu'en 1974 deux journalistes non communistes, ayant pour guide délégué par la direction un certain Pierre Juquin, montraient le PCF en état d'ouverture, en 1986, un journaliste communiste, ignoré par la direction et tancé dans *l'Humanité*, fait une balade dans l'« autre PCF » en état de choc.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Voyage à l'intérieur du Parti communiste* (Le Seuil).

(2) Nouveau Voyage à l'intérieur du Parti communiste français (Fayard), 340 pages, 85 F.

ÉDUCATION

Un entretien avec M. Alain Devaquet

« Un bachelier ne rencontrera aucun barrage pour entrer à l'Université »

M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, répond aux questions du Monde *sur la réforme qu'il met en œuvre, et les réactions des étudiants.*

« Deux aspects de votre réforme semblent inquiéter particulièrement les étudiants : la possibilité donnée aux universités d'effectuer une sélection à l'entrée et en cours d'étude, et l'augmentation des droits d'inscription. Que pouvez-vous leur répondre pour les rassurer ?

— Les tracts actuellement distribués dans les universités abondent en affirmations totalement fausses. J'y lis que les droits d'inscription *« pourront atteindre 3 000 F, voire 5 000 F »*. Cela est faux et, en réponse, je citerai simplement mon intervention au Sénat lors de la présentation du projet (*Journal officiel*. Débats parlementaires au Sénat, page 4 002) : *« J'estime qu'il est exclu, d'une part d'augmenter les droits d'inscription de manière exagérée, d'autre part de donner aux universités une totale liberté de fixation de ces droits. C'est pourquoi les droits d'inscription seront fixés chaque année par décret ministériel, et ils resteront modestes, s'élevant à quelques centaines de francs. »*

» Pour être plus précis encore, le décret ministériel fixera une fourchette à l'intérieur de laquelle les universités pourront librement adapter ces droits d'inscription. J'ai toujours mentionné à mes interlocuteurs que cette fourchette devrait être analogue, selon moi, à celle suggérée par Jean-Pierre Chevènement (400 F à 800 F).

» Je lis aussi que, pour entrer à l'université, il faudra *« en plus du bac, passer un examen ou un concours, ou avoir une mention »*. Cela est faux et, là encore, en réponse, je citerai mon intervention au Sénat (même référence, page 4001) : *« Est-il sage de permettre à tous les étudiants qui ont le baccalauréat, ou une équivalence, d'entrer, s'ils le souhaitent, à l'université ? A cette question, je réponds oui. »*

» Un bachelier ne rencontrera donc aucun barrage pour entrer à l'université. L'article 31 du projet le dit clairement : *« Le premier cycle est ouvert aux titulaires du baccalauréat et à ceux qui en ont obtenu l'équivalence ou la dispense. »*

» J'ajoute que le projet de loi permet aux universités qui le souhaiteraient d'instaurer des critères d'accueil. C'est dans le but unique de mieux orienter les étudiants. Je disais au Sénat (page 4001) : *« Les critères d'accueil doivent répondre à un objectif de continuité des formations. Il faut s'assurer que la formation que les étudiants ont reçue avant le baccalauréat est en bonne adéquation avec la formation qu'ils désirent suivre après le bac. Toutefois, cette règle n'exclut pas qu'il doit y avoir des passerelles entre les disciplines. »*

» Je lis enfin dans ces tracts que les diplômes nationaux seraient supprimés. Là encore c'est faux. Je déclarais au Sénat (même référence, page 4003) : *« Les diplômes nationaux seront maintenus. Ils constituent le socle sur lequel repose l'enseignement supérieur français. »*

» Dès lors que le projet de loi est reconnu comme modéré et raisonnable, ceux qui, à l'occasion de son examen, souhaitent susciter l'agitation étudiante, n'ont d'autre solution que de mentir. Cette manipulation par le mensonge n'a rien à voir avec le respect des étudiants et le souci de les aider.

Ni mention, ni concours

— Un amendement de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale doit proposer le retour à une fourchette de 1 à 3, comme cela avait été proposé par la commission du Sénat. Quelle sera votre position ?

— La commission des affaires culturelles du Sénat avait proposé un amendement identique (fourchette de 1 à 3). J'ai, en séance publique, obtenu que la fourchette soit réduite (1 à 2). Ma position sera analogue à l'Assemblée nationale.

— Est-ce que l'article 31 du projet de loi permettra aux universités d'organiser des concours ou des examens pour instaurer la sélection à l'entrée en première année de DEUG ?

— Non, le baccalauréat suffit pour entrer à l'université. Aucune mention ne sera exigée, aucun concours supplémentaire ne sera organisé à l'entrée en première année de DEUG.

» Par « critère d'accès », il faut comprendre la possibilité laissée aux universités qui le demandent de dire aux étudiants : *« Avec tel fac, il est souhaitable que vous choisissiez telle filière. »* Il s'agit d'éviter qu'ils se fourvoient vers des formations pour lesquelles ils ne sont pas faits, parce qu'ils ne mesurent pas les qualités requises pour y réussir. Il s'agit là d'orientation, pas de sélection.



M. Alain Devaquet

— Quel pouvoir réel les recteurs auront-ils de garantir à tout candidat une place dans un établissement d'enseignement supérieur ?

— Les étudiants qui auraient des difficultés à s'inscrire à l'université seront pris en charge, individuellement, par le recteur et ses services. Celui-ci aura tout pouvoir, d'abord pour conseiller l'étudiant, ensuite pour lui garantir son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur puisque, dans un tel cas, comme il est dit à l'article 31 du projet de loi voté par le Sénat, *« le recteur procède à l'inscription »*.

— Un amendement de la commission propose de supprimer, dans le texte du Sénat, la possibilité pour le recteur de procéder à l'inscription d'un étudiant qui n'aurait pas trouvé de place dans une université. Quelle sera votre position à l'Assemblée nationale ?

— Je défendrai la position qui a été adoptée au Sénat, c'est-à-dire la possibilité donnée au recteur de procéder à l'inscription de l'étudiant.

— Est-ce que le fait que le recteur-chancelier assure à tout candidat la possibilité de s'inscrire dans une formation post-secondaire, c'est-à-dire DEUG des universités ou BTS, signifie que vous avez l'intention de réorienter les étudiants vers les BTS ?

— Non, je n'ai pas du tout cette intention. Le projet prend là en compte le fait qu'un petit nombre de bacheliers, par exemple candidats non acceptés dans un IUT, préféreront s'inscrire dans un BTS plutôt que dans un DEUG.

— La possibilité qu'auront les universités d'augmenter les droits d'inscription à l'intérieur d'une fourchette, joint à l'appel au financement par les entreprises, ne vont-ils pas provoquer une grande inégalité entre les établissements, les uns disposant de moyens nettement supérieurs à d'autres ?

— Le montant de la subvention de l'Etat aux universités ne prendra en compte ni le niveau auquel les droits d'inscription auront été fixés par les universités ni les ressources complémentaires que chaque université aura fait l'effort de rechercher. L'Etat assure ainsi, et c'est son devoir, le socle financier adéquat (défini sur critères nationaux) sur lequel repose la vie des universités.

» Les universités qui, par leur dynamisme propre, s'assurent des ressources financières supplémentaires ne seront pas pénalisées par une diminution parallèle de la dotation de l'Etat. Il serait absurde de décourager ainsi leurs initiatives.

» Mais il existe aussi des zones en difficulté économique où, quelles que soient l'opiniatreté et la qualité de l'université, ce financement supplémentaire ne peut être obtenu. L'Etat ne peut fermer les yeux sur ces situations et doit s'employer à dégager des approches plus spécifiques (c'est ce qui est fait par exemple dans une partie des choix d'implantation des nouveaux départements d'IUT).

— Ne craignez-vous pas que la possibilité de créer des établissements publics à l'intérieur des universités ne conduise purement et simplement au rétablissement des anciennes facultés et à la disparition des universités pluridisciplinaires voulues par la loi de 1968 ?

— Le regroupement d'équipes d'enseignants et de chercheurs en établissement public (à l'intérieur d'une université) devra être fondé sur un projet scientifique et/ou pédagogique qui ait un sens et une cohérence.

» Il est possible que, dans certains cas, ce regroupement recrée tout ou partie d'anciennes facultés. Mais ce n'est pas là le but que je poursuis. Il faut quand-même reconnaître que la pluridisciplinarité est souvent vécue plus comme une juxtaposition artificielle que comme une interaction fertile. Et pourtant, c'est bien aux interfaces entre disciplines que naît fréquemment la science. Je voudrais donc encourager des établissements publics « d'interface » (par exemple, biologie-physicochimie ou thermadynamique-économie) qui puissent avoir la liberté et les moyens (financiers et humains) de « percer » scientifiquement.

Le manichéisme c'est terminé

— L'abandon de la « thèse unique » est vivement critiquée par de nombreux universitaires, qui y voient une menace pour la recherche française dans ses relations avec la communauté internationale. Qu'en pensez-vous ?

— Le système de thèse proposé par le sénateur Paul Séramy, et adopté à l'unanimité par le Sénat, est le suivant : il conserve la thèse (dite « Savary ») de doctorat en trois ans (approximativement). Cette thèse assure, en effet, que des thésards formés par et pour la recherche pourront entrer « jeunes » dans l'industrie et réalise une excellente correspondance avec le PhD anglo-saxon (ce qui devrait rassurer ceux qui s'inquiètent pour nos relations scientifiques avec la communauté internationale). Il crée, pour remplacer l'actuelle habilitation, la thèse de doctorat d'Etat, qui sera requise pour l'accession au professorat d'université ou aux agrégations du supérieur. Le doctorat d'Etat est le grade que décerne l'Université pour assurer la haute qualité de recrutement de son propre corps professoral.

— Les réactions étudiantes semblent dépasser la stricte opposition à la loi et refléter une réaction plus globale à un ensemble de mesures gouvernementales (code de la nationalité, politique sécuritaire, répression contre les drogués...) ressenties comme une défiance à l'égard de la jeunesse. Ne ressentez-vous pas un divorce entre la jeunesse et le gouvernement ?

— A une époque où les générations semblent se succéder tous les cinq ans, un décalage se développe inévitablement entre tout gouvernement et la jeunesse. Quoique vivant parmi les étudiants, je n'ai pas la prétention de mesurer ce décalage naturel dans tous les domaines que vous mentionnez.

» Mais je sais, par contre, que les étudiants sont inquiets pour leur avenir professionnel. Car même le travail acharné — et je vois, année après année, les étudiants travailler plus sérieusement — ne leur assure plus automatiquement un avenir décent.

» Le projet de loi non seulement veille à ne pas ajouter à leurs soucis (d'où les droits d'inscription modestes) mais ouvre la voie aux véritables solutions qui ne peuvent résider que dans davantage de souplesse et de diversité (dans l'organisation interne, l'initiative pédagogique, l'adéquation des formations).

» Ce que je mesure, c'est la longue et lourde tâche à accomplir (contenu et organisation des études et des débouchés, système de bourses).

» Ce qui m'inquiète, c'est la politisation outrancière des débats sur l'enseignement. Dans une société aussi complexe que la nôtre il n'y a pas, quel que soit le problème, une solution simple de droite ou de gauche. Il n'y a que des solutions complexes qui prennent leurs éléments à plusieurs sources de pensée et tentent de leur donner équilibre et cohérence. Le manichéisme, c'est terminé.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

L'opposition des étudiants à la réforme universitaire

Le mouvement s'étend aux lycéens

Le mot d'ordre de *« grève générale »* lancé samedi 22 novembre par les étudiants réunis en *« états généraux »* et le succès, le lendemain, de la manifestation de la FEN *« pour l'avenir de la jeunesse »* ont fait rebondir le mouvement de protestation contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur. Une vingtaine d'universités ont voté la grève, lundi 24 novembre, portant à plus de trente le nombre d'établissements touchés. Des lycéens les ont rejoints, pour préparer les manifestations qui, en province et à Paris devant l'Assemblée nationale, doivent accompagner le début de l'examen du projet de M. Devaquet, jeudi 27 novembre.

A Paris, les étudiants ont décrété la grève dans la totalité des universités — sauf Paris II (Assas) et Paris IX (Dauphine) — avec le ralliement, lundi, de Paris IV (Paris Sorbonne), Paris V (René Descartes) et Paris IX (Orsay).

Le mouvement a fait tâche d'huile dans certains lycées, en particulier ceux proches des établissements universitaires les plus en pointe, qui ont dépêché des étudiants pour expliquer leur inquiétude. Mais les élèves de terminale se mobilisent aussi parfois d'eux-mêmes contre un texte dont ils craignent l'application dès la prochaine rentrée universitaire. C'est ainsi que les lycées Balzac, Condorcet, Fénelon, Maurice Ravel et Hélène Boucher s'agitent ou sont *« en grève »* tout comme des établissements du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, proches de l'université de Paris-XIII (Vincennes), d'où est parti le mouvement.

M. Monory tente de calmer le jeu

En province, la grève a été votée lundi 24 novembre dans une vingtaine d'universités ; elle touche plus rapidement les étudiants de premier cycle et les départements de lettres et de sciences humaines que les étudiants avancés et les sections de sciences fondamentales. Les universités de Lyon-I, Lille-III, Grenoble-I et II, Saint-Etienne, Aix-Marseille-I, Nancy-II, Rouen, Rennes-II, Montpellier-III, Metz, Clermont-Ferrand-I et II, Toulouse-II, Reims et Besançon se sont joints au mouvement, parfois avec le soutien d'enseignants du SNE-Sup et SGEN-CFDT. En revanche, Bordeaux, Nice, Angers, Nantes et Tours semblent échapper, pour le moment, au mouvement.

Dans les lycées, où les élèves sont plus éparpillés et encadrés, l'agitation est plus difficilement mesurable mais semble s'étendre. Des manifestations en ville ont déjà eu lieu, lundi, à Amiens, Rouen, Dieppe, Pont-Audemer, et d'autres étaient programmés pour mardi 25 novembre, notamment à Marseille.

La montée en puissance des mouvements lycéens et étudiants a conduit, lundi, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale et M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, à tenter de calmer le jeu. M. Monory a invité les étudiants à *« ne pas se laisser intoxiquer »*. *« Qu'ils regardent les textes, qu'ils les écoutent, car l'information qui vient de chez nous est parfois plus vraie que celle qui vient d'ailleurs. »* Le ministre a souligné qu'il n'était pas question dans la loi, ni de refuser des bacheliers à l'entrée de l'Université, ni de remettre en cause des diplômes nationaux, ni encore d'augmenter les droits d'inscription, déjà *« les moins chers du monde »*. De son côté, M. Devaquet a assuré que la *« discussion avec les syndicats des étudiants peut être positive »*.

Ces derniers, et notamment l'UNEF-ID, organisateur dest états généraux de samedi qui ont voté la « grève générale », continuent cependant à appeler à des manifestations pour jeudi 27 novembre, tout en se défendant de « manipuler » le mouvement. Ce souci correspond à la volonté des étudiants d'agir indépendemmant des syndicats et de multiplier les appels en faveur de *« l'unité du mouvement »*.

Les milieux proches de la majorité se mobilisent à leur tour pour soutenir le projet de loi Devaquet. Ainsi, les jeunes du RPR s'apprêtent-ils à distribuer cent mille tracts dans tous les centres universitaires. *« Grâce à ce projet réaliste et raisonnable*, expliquent-ils, *les universitaires et les étudiants retrouveront confiance dans une universités modernisé. »*

« Crimso », « Ibsen » et « Kostas »

« Crimso », « Ibsen », « Kostas » ! Ces trois noms ne disent probablement rien à la majorité des étudiants en grève. Ce sont les pseudonymes que l'actuel président de l'Union nationale des étudiants de France indépendante et démocratique (UNEF-ID) et ses deux prédécesseurs à ce poste utilisaient du temps, pas très éloigné, où ils étaient dirigeants du Parti communiste internationaliste (PCI), une petite organisation trotskiste adepte du lambertisme, du nom de son père fondateur, Pierre Lambert.

Ils avaient alors — ils en sourient aujourd'hui — un goût très prononcé pour le secret, dont le PCI est le champion. M. Philippe Darlulat, actuel président de l'UNEF-ID, était « Crimso » ; M. Marc Rozenblat, *alias* « Ibsen », fut président de 1984 à 1986, et M. Jean-Christophe Cambadélis, *alias* « Kostas », le précéda de 1980 à 1984. D'un commun accord avec les socialistes, ces trois hommes, qui ont été membres du plénum du comité central du PCI, ont dirigé ce syndicat étudiant.

Après plus de dix ans de militantisme aux côtés de M. Lambert, ils ont rompu les ponts avec leur organisation politique, le 14 avril dernier. En désaccord avec le PCI, devenu MPPT (Mouvement pour un parti des travailleurs) pour résoudre ses contradictions, tant à cause du fonctionnement interne, qualifié de sectaire, qu'en raison de la ligne politique adoptée après les législatives du 16 mars (pour le PCI : Mitterrand = Chirac = Bonaparte), ils ont fondé, avec quelques autres démissionnaires (*le Monde* du 18 avril et du 25 avril), Convergence(s) socialiste.

Partis, selon M. Cambadélis (*le Monde* du 1er octobre), avec quatre cents anciens militants du PCI, ils ont rejoint le PS, où M. Cambadélis a obtenu un poste d'observateur au comité directeur. Cette « détrotskisation » de l'UNEF-ID a eu, selon un dirigeant démissionnaire du PCI, des effets *« bénéfiques »*, car *« les décisions du syndicat ne se prennent plus au bureau politique du parti »*. *« Maintenant, l'UNEF-ID accompagne les décisions prises démocratiquement par les étudiants »*, précise-t-il. Avantage non négligeable, la direction de l'UNEF-ID est désormais homogène... et socialiste.

O.B.

SÉCURITÉ

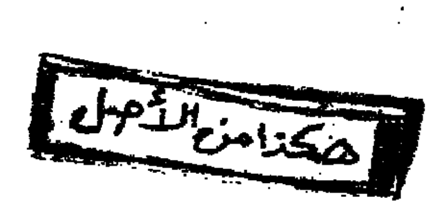
Dans une interview à « France-Soir »

Le dispositif policier va être renforcé au moment des fêtes

déclare M. Robert Pandraud

« Le dispositif policier sera renforcé au moment des fêtes », a déclaré M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, dans un entretien accordé à *France-Soir* du 25 novembre. M. Pandraud précise : *« Nous allons mettre en place dans les grandes villes et dans les banlieues un dispositif renforcé en décembre. C'est-à-dire que de nouvelles compagnies républicaines de sécurité et de nouveaux escadrons de gendarmerie vont rejoindre, à l'approche des fêtes de fin d'année, les unités opérationnelles déjà en service pour la sécurité générale. »*

Le ministre évoque, d'autre part la lutte antiterroriste engagée par les pouvoirs publics depuis quelques mois : *« Ce que je ne vous dis pas, concernant la lutte contre le terrorisme, c'est ce que nous avons évité (...). Mais je peux quand même indiquer, grâce à certains renseignements et à certaines primes, que nous avons empêché plusieurs attentats terroristes, que ce soit dans le Pays basque ou dans certaines zones forestières où des caches d'armes étaient aménagés. L'apport de renseignements et le versement des primes se sont faits dans des conditions de discrétion totale. »*



LA BAISSE DES PRIX, ÇA NE SE DÉCRÈTE PAS, ÇA SE FABRIQUE.

Lutter contre la vie chère est une affaire sérieuse qui réclame cohérence et opiniâtreté, et qui puise toute son efficacité dans la vie même des produits industriels.

Depuis 35 ans, BIC est à la pointe du combat pour la baisse des prix. Tout nouveau développement, tout nouvel investissement, toute nouvelle invention militent en faveur d'un unique objectif: <u>le maximum de services pour le minimum de prix</u>. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

	1950	1986	Variation
Prix moyen du crayon à bille BIC	0,50F	1,20F	x 2,4
Prix du timbre poste (tarif normal 20 g)	0,15F	2,20F	x 14,6
Prix d'un ticket de métro (carnet 2e classe)	0,14F	2,75F	x 19,6
Indice des prix à la consommation Source: INSEE à fin Octobre 86	100	1049	x 10,4

Les briquets et les rasoirs BIC, plus récents, présentent des performances comparables.

	1973	1986	Variation
Prix moyen du briquet BIC grand modèle	5F	6F	x 1,2
Indice des prix à la consommation	100	338	x 3,3

	1975	1986	Variation
Prix moyen du rasoir BIC	0,80F	1F	x 1,2
Indice des prix à la consommation	100	265	x 2,6

Les fauteurs d'inflation, ce sont rarement les industriels. Et s'ils demeurent la cible privilégiée de tous ceux qui assoient leurs promesses sur du vent, ils savent au contraire, mieux que quiconque, ce que faire baisser les prix veut dire. Ils le savent parce qu'ils le font. Tous les jours. Tout simplement.



Un maximum de services pour un minimum de prix

Société

JUSTICE

Après l'assassinat du PDG de la régie Renault

Mme Georges Besse et ses enfants se sont constitués partie civile

Mme Georges Besse et ses cinq enfants viennent de se constituer partie civile devant M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction auprès du tribunal de grande instance de Paris, chargé de l'information pénale ouverte au lendemain de l'assassinat de M. Georges Besse, le lundi 17 novembre.

Leur avocat, Me François Sarda, a déclaré : *« Si Georges Besse est difficile à remplacer dans ses responsabilités, il est irremplaçable pour sa femme et ses cinq enfants. »*

La famille Besse entend, par sa constitution de partie civile, avoir légalement accès au dossier afin de suivre au plus près les enquêtes en cours pour la recherche des assassins.

Une déclaration de la famille de Georges Besse

Mme Georges Besse et ses enfants nous ont fait parvenir la déclaration suivante :

Beaucoup d'organes de presse ont publié la photo du corps de Georges Besse, sanglant, saccagé par les tueurs.

Les journalistes qui ont fait ce choix ont sans doute cru, en suivant leur instinct, accomplir leur mission d'information. Mais nous, sa femme et ses enfants, voulons dire une fois pour toutes, et sans autres suites, qu'il est grave et dangereux de recourir à un procédé aussi outrancier et, dans la meilleure hypothèse, irréfléchi.

Ceux qui ont pris ces clichés, ceux qui les ont publiés, ont méprisé notre douleur et bafoué la dignité humaine. Ils nous ont fait du mal, au moment où nous sommes si atrocement frappés. Enfin, au-delà de ce drame précis, nous pensons que la publication de telles images fait directement le jeu des tueurs, tant l'étalage de leur barbarie matraque le public et le rend démuni face aux agissements terroristes.

Aux assises de Paris

L'épilogue d'un « contentieux sentimental » à l'ambassade de France à Luanda

Philippe Noël, chiffreur à l'ambassade de France à Luanda (Angola), est mort le 27 novembre 1983, des suites de coups et blessures qui lui avaient été portés la veille par Serge Ségura, troisième secrétaire en poste à cette même ambassade. Selon la chambre d'accusation de Paris, qui a renvoyé Serge Ségura, *« célibataire, cultivé et disert »* devant les assises, ce fut *« l'épilogue d'un contentieux sentimental complexe entre les deux hommes »*. Qu'est-ce à dire ?

Serge Ségura, qu'ont découvert, lundi 24 novembre, les magistrats et les jurés de la cour d'assises, se présente assurément avec le maintien, le physique et l'aisance d'un jeune diplomate de trente et un an, fils d'un commissaire divisionnaire de la DST, parvenu dans la « carrière » par le biais d'un concours où il se classa premier. Bon sujet, tout montre qu'il le fut, puisque les notes que lui accordaient les ambassadeurs de Luanda étaient de 19 sur 20 au minimum.

En août 1980, il arrivait donc dans la capitale de l'Angola. Pour l'Européen qu'il est, la ville a des charmes limités. Force est bien, là-bas, de vivre entre collègues. On se voit, on se reçoit. Ainsi naissent des amitiés.

Serge Ségura a vécu bientôt dans l'amitié de Philippe Noël et de sa jeune femme Evelyne. Au-delà de l'amitié, il y a l'amour. Il est apparu à Serge Ségura qu'il ne laissait pas indifférente Evelyne Noël. C'était un soir de bal. Une idylle est née. Elle se concrétisa au début de 1981. A l'insu du chiffreur ? Serge Ségura l'assure ; le petit monde de l'ambassade, lui, savait.

L'aventure aurait pu se dénouer sans heurt. Car elle se dénoua dès septembre 1982, lorsque Evelyne annonça à son troisième secrétaire bien-aimé qu'elle attendait un enfant, mais qu'elle était sûre que son mari en était le père. La raison lui commandait, dans ces conditions, de mettre fin à une liaison considérée par elle comme dépassée et sans avenir. Quel hasard voulu que Philippe Noël, quelques mois plus tard, se trouve en possession d'une lettre d'Evelyne à Serge Ségura ? Une lettre qui ne pouvait laisser de doute sur la ralité d'un passé encore tout récent.

Pourtant, puique sa femme lui avait dit que c'était précisément du passé, il accepta son repentir et donna son pardon, Il n'est restait pas moins chiffreur à l'ambassade, et Serge Ségura, troisième secrétaire, son supérieur hiérarchique. Entre eux, il n'y avait pas eu jusque-là d'explication. Serge Ségura assure pourtant qu'il comprit que Philippe Noël savait. Il le mesura à la *« froideur soudaine »* que maintenant lui opposait Evelyne et, il en était convaincu, sur ordre de son mari. Il était donc bien fini le temps où l'on faisait du bateau ensemble.

Bagarre de chiffonnier

Reste à savoir ce qui se passa finalement le 26 novembre 1983, lorsque les deux hommes se retrouvèrent seuls en ce samedi après-midi, dans une ambassade désertée. Serge Ségura a exposé sa version en détail. Elle revient à soutenir que Philippe Noël l'agressa brusquement, qu'il dut se défendre et que, dans cette bagarre de chiffonniers, il dut porter quelques méchants coups. Mais Philippe Noël, qui en mourra, parce que la plus grave de ses blessures ne fut pas décelée par les médecins locaux, eut le temps de donner un autre récit, qui fait de Serge Ségura non pas un homme en état de légitime défense mais celui qui commença à porter les coups.

Ce récit, Evelyne Noël est la première à l'avoir recueilli. Il se trouve, au reste, sur certains points, en harmonie avec les constatations médico-légales. Il y a pourtant une autre chose qu'a dite Mme Noël. Serge Ségura aurait éprouvé pour son mari des penchants particuliers. Il y aurait chez lui une homosexualité inconsciente, refoulée, qui, faute d'avoir pu s'exprimer, aurait conduit le troisième secrétaire à briser le ménage.

On ne saurait dire que Serge Ségura, à l'énoncé de ces propos, pousse de hauts cris. Serge Ségura ne crie pas. Il dit seulement, comme s'il faisait un exposé : *« Je n'ai pas eu de vue homosexuelle sur Philippe Noël ; la preuve, c'est que j'étais l'amant de sa femme. »*

Pour les psychiatres, c'est une hypothèse *« à considérer avec la plus grande prudence »*. Ils ont expliqué que *« la part d'ambivalence sexuelle n'est pas plus développée chez Serge Ségura que chez n'importe quelle personne réputée non homosexuelle »*.

En apprendra-t-on davantage avec les témoins, avec tout ce petit monde qui constituait l'ambassade de France à Luanda en novembre 1983 ? De toute manière, ce qui comptera en définitive tient en un choix : Serge Ségura agressé, thèse de son avocat, Me Georges Kiejman, ou Serge Ségura agresseur, ce qu'entendent soutenir Me Paul Lombard, partie civile et, bien sûr, l'avocat général, M. Charles Michon.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'affaire du Carrefour du développement

Le contrôleur général Claude Guérin porte plainte en diffamation contre « Libération »

Mis en cause par *Libération*, le contrôleur général Claude Guérin, conseiller technique au cabinet de M. Charles Pasqua, a annoncé, lundi 24 novembre, qu'il avait porté plainte pour diffamation. Dans un article publié le 20 novembre, le quotidien affirmait que le policier avait fait détruire les registres administratifs d'entrée de l'annexe au ministère de l'intérieur, 7, rue Nélaton (15e), afin de faire disparaître les preuves d'une rencontre qu'auraient eue, le 24 avril 1986, Yves Chalier et un autre policier, le contrôleur général Jacques Delebois.

La rencontre a toujours été contestée par ce dernier. M. Delebois a néanmoins été à nouveau mis en cause par Yves Chalier qui l'accuse de l'avoir aidé dans sa fuite au Brésil et au Paraguay en lui procurant faux papiers, argent et planque. M. Delebois a demandé, dimanche, sa mise en congé de la police pour, a-t-il déclaré, *« pouvoir se défendre »*. Il a également annoncé son intention de porter plainte, mais, lundi soir, aucune procédure ne semblait avoir été engagée. Dans les milieux policiers, la mise en congé de M. Delebois est interprétée comme une discrète mise à l'écart par M. Charles Pasqua, qui avait récemment promu le policier au grade de contrôleur général.

M. Claude Guérin, qui annonce à son tour le dépôt d'une plainte, est conseiller technique, chargé des affaires particulières, au cabinet de M. Charles Pasqua depuis la prise de fonctions de ce dernier le 22 mars 1986. Proche de M. Roger Chaix, préfet, ancien directeur des polices urbaines, qui devait devenir, avec MM. Pandraud et Aurillac, ministre de la coopération, l'un des animateurs de l'association Sécurité et paix publique, M. Guérin, alors commissaire divisionnaire, était muté à l'inspection générale de la police nationale (IGPN) en 1981 où se retrouvèrent bon nombre des hauts policiers écartés par la gauche. Ami de M. Jacques Delebois, M. Guérin a fait partie de la première promotion des contrôleurs généraux nommés par la majorité arrivée au pouvoir après le 16 mars.

G. M.

L'affaire de la rue de Mogador

Une mise au point de M. Michel Legrand

M. Michel Legrand, le juge d'instruction chargé du dossier sur la mort de Loïc Lefèvre, tué à Paris pendant la nuit du 4 au 5 juillet par le CRS Gilles Burgos, vient de publier une mise au point dans laquelle il précise : *« A aucun moment, au cours de l'instruction, il n'a été envisagé de demander à l'autorité compétente la mainlevée de l'habilitation d'un officier de police judiciaire. La direction de l'inspection générale de la police nationale et l'inspection générale des services restent chargées de l'exécution des commissions rogatoires. »*

D'autre part, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit se prononcer, mercredi 26 novembre, sur une éventuelle mise en liberté du CRS Gilles Burgos.

Le mal des prisons

(Suite de la première page.)

On ne leur a jamais donné beaucoup d'occasions d'aimer ; en prison on leur en donne beaucoup de haïr. Une envie de tout casser les habite, qui n'attendra pas nécessairement, pour s'extérioriser, leur sortie de centrale. D'où la hantise d'incidents graves, *répétant* ceux de la première année du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, que l'on rencontre, à tous les échelons, *chez* les responsables de l'encadrement pénitentiaire. Rien d'étonnant dans ces conditions si l'habitude se répand de plus en plus de bourrer les détenus de tranquillisants. Ce n'est évidemment pas ainsi qu'on peut les préparer à assumer, demain, leurs responsabilités de citoyens.

Devant ce constat, la nécessité s'impose à l'évidence d'une double action, qualitative et quantitative. Faute de pouvoir obtenir du gouvernement auquel il appartenait les crédits nécessaires à la construction de nouvelles prisons, Robert Badinter s'était employé avec autant de courage que d'obstination, au milieu des quolibets d'une partie de l'opinion, à améliorer les conditions de détention. Beaucoup, à l'époque, s'en sont scandalisés : on s'imaginait que nombre de détenus vivaient, en quelque sorte, dans des établissements quatre étoiles. La simple idée d'introduire la télévision dans les prisons a choqué sur le moment : alors que c'était tout de même un moyen d'occuper les détenus et de les intéresser à autre chose qu'aux obsessions nées de l'enfermement.

Des cellules surencombrées

On n'en est plus là aujourd'hui. Le surencombrement des cellules a beaucoup réduit la valeur des améliorations apportées à la condition pénitentiaire. Personne ne conteste qu'il soit indispensable de construire, très rapidement, de nouvelles prisons. Personne non plus, ou presque, ne songe à souligner le terrible aveu d'impuissance que constitue, pour une société, le fait de prendre tranquillement son parti du caractère inévitable de l'augmentation constante, dans les années à venir, de la population carcérale. C'est une mince consolation de constater que deux fois plus de Britanniques que de Français sont emprisonnés chaque année, et que, à en croire le nouveau journal de Londres, l'*Independent*, le nombre des détenus va s'accroître d'un quart d'ici à 1994.

Construire, donc. Faut-il, pour le faire, recourir, comme le préconise le garde des sceaux, à l'initiative privée ? A vrai dire, on ne s'attendait pas que l'offensive libérale gagnerait aussi ce terrain-là, d'autant plus que les prisons privées demeurent, partout jusqu'aux Etats-Unis l'exception. On comprend que dans les rangs mêmes de la majorité beaucoup de réserves se fassent jour et que le président de la République ait clairement manifesté son désaccord. Il serait surprenant, d'autre part, que le Conseil constitutionnel enregistre une législation aussi *dérogatoire* à la tradition de l'Etat souverain avec la même facilité que le découpage électoral de Charles Pasqua.

Nécessité, bien sûr, fait loi : il serait fâcheux de laisser s'aggraver encore, au nom d'une lecture trop sourcilleuse des principes, une situation déjà explosive. Peut-être un appel d'offres pour la construction et l'entretien de nouvelles prisons, comme pour la nourriture de leurs pensionnaires, constitue-t-il la solution la plus pratique, sinon la plus satisfaisante en droit. Encore conviendrait-il de ne s'engager qu'avec prudence et de n'étendre l'expérience que si elle était concluante. En revanche, il est un terrain sur lequel on a peine à imaginer que la République puisse se dessaisir de ses responsabilités : celui de la surveillance.

Les gardiens, comme l'a fait remarquer notamment Philippe Mestre, peuvent être amenés à tirer. C'est une raison suffisante pour que leur choix demeure en tout état de cause une prérogative de l'Etat. S'il est un domaine où il n'est pas possible de s'en tenir au seul critère de la rentabilité, c'est bien celui-là. On a déjà inventé l'horrible expression de « parking » pour les chômeurs supposés temporaires. Ne commettons pas l'erreur d'entasser sur un autre parking, en nous contentant de les mettre provisoirement hors d'état de nuire, des détenus que l'esprit de vengeance tentera d'autant plus qu'ils se sentiront davantage abandonnés de la société.

ANDRÉ FONTAINE.

RELIGIONS

Progrès médicaux et réflexion éthique

Le cardinal Lustiger dénonce « tout geste délibéré de mort »

Par une lettre adressée le 20 novembre aux médecins et au personnel soignant des hôpitaux et cliniques catholiques de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger intervient dans la plupart des questions éthiques que posent aujourd'hui les développements de la recherche médicale et la pratique des hôpitaux (1).

« La vie de la personne humaine doit être respectée et protégée depuis le moment intime et mystérieux de sa conception jusqu'à l'instant énigmatique où cette vie nous échappe », affirme l'archevêque de Paris. Les établissements catholiques doivent prêcher l'exemple : *« Aucun geste délibéré de mort ne doit être posé dans les établissements catholiques. Aucune facilité habituelle dans les pratiques ne doit s'y introduire, même s'il est des situations où la conscience est tentée de défaillir. »*

● **Accompagnement des mourants** : entre les *« abus »* de l'acharnement thérapeutique et *« la mise à mort délibérée »* (euthanasie), dont il rappelle la condamnation par l'Eglise, le cardinal Lustiger encourage *« le mouvement pour accompagner jusqu'au bout les mourants dans une relation suivie, aimante et pacifiante et dans le soulagement de la souffrance par la mise en œuvre de toutes les ressources de la technique, de la connaissance du cœur humain et d'une humanité intégrale »*. Il insiste sur la nécessaire formation des équipes soignantes et *« la dimension spirituelle »* d'un tel accompagnement des mourants.

● **Avortement** : sa légalisation a mis la profession médicale, dit l'archevêque de Paris, *« dans des situations parfois insupportables »*. Il s'insurge devant sa banalisation. L'avortement de *« simple convenance »* ne rejaillit-il pas sur tous les esprits, demande Mgr Lustiger ? *« Il convient de veiller à ce que cette dérive ne déforme pas le jugement moral, y compris dans le monde médical, au point de créer un consensus implicite de moindre exigence éthique »*.

● **Diagnostic prénatal** : l'archevêque de Paris reconnaît que des diagnostics positifs créent *« des situations tragiques et comme insupportables »* pour les médecins et les parents des enfants à naître. Ils ne doivent pas pour autant *« entraîner un geste de mort »*. Il convient, dit-il, qu'avant tout diagnostic soient examinées, par les médecins et les parents, *« les exigences morales qui s'imposent à la conscience humaine »* : *« les diagnostics préalables sont licites et même louables parce qu'ils sont effectués avec le consentement des parents raisonnablement informés (...). Mais ils sont contraires au respect de la personne humaine s'ils impliquent, fût-ce de manière conditionnée, la décision d'un avortement provoqué. Il faut dénier à toute autorité civile, scientifique ou médicale le droit de lier le diagnostic prénatal et l'avortement provoqué en cas de malformations et, ou de maladies chromosomiques »*.

● **Procréation artificielle** : L'archevêque de Paris s'en tient au rappel de quelques principes fondamentaux : respect de l'être humain *« dès sa conception »* ; respect de *« l'unité du mariage »* qui implique *« l'engagement des époux à ne devenir père et mère que l'un par l'autre »* (toute insémination par un donneur extérieur au couple n'est donc pas ici tolérée) : le respect du *« droit de l'enfant d'être conçu, porté, mis au monde et éduqué par ses propres parents »* (pas de location d'utérus).

(1) Cette lettre du cardinal Lustiger sera publiée intégralement, le mercredi 26 novembre, par *Paris-Notre-Dame* (8, rue de l Ville-l'Evêque, Paris-8e).

ENVIRONNEMENT

La révision des lois européennes sur la pollution

Douze ministres aux intentions pures

Les ministres de l'environnement des douze pays de la Communauté économique européenne (CEE) ont demandé, lundi 24 novembre, que soient revues les lois européennes concernant les risques de pollution liés aux activités industrielles. Ils ont notamment décidé d'améliorer les procédures d'alerte et d'information en cas de pollution de l'atmosphère ou de l'eau et se sont prononcés en faveur d'une extension de la législation européenne à des pays qui, comme la Suisse, n'appartiennent pas à la Communauté. Les ministres devraient d'ailleurs discuter plus au fond de ces questions avec la Suisse lors de la réunion ministérielle des pays riverains du Rhin qui se tiendra le 19 décembre prochain à Rotterdam (Pays-Bas).

Dans la soirée de lundi, les Douze ont également abordé le problème de la réduction des volumes de dioxyde de soufre — lié au phénomène des pluies acides — rejetés dans l'atmosphère par les centrales thermiques et les chaudières industrielles. Mais ils n'ont pu se mettre d'accord sur le calendrier de réduction de cette pollution, en raison de l'opposition de l'Espagne et de l'Irlande qui ont fait obstacle à un texte de compromis proposé par le Royaume-Uni.

D'autre part, la Communauté européenne a adopté une série de mesures concernant les normes de rejets de l'amiante (0,1 milligramme par mètre cube d'air), le pourcentage de pyralène contenu dans les huiles usées (50 milligrammes par kilogramme) et le niveau de bruit des motocyclettes. Cette dernière réforme entrera en vigueur dès le 1er octobre 1988. A cette date, les motocyclettes de moins de 80 centimètres cubes ne devront pas dépasser 77 décibels ; celles de 80 à 175 centimètres cubes, 79 décibels ; celles de plus de 175 centimètres cubes, 82 décibels.

● **Six personnes contaminées à Paluel.** — Six ouvriers d'une entreprise sous-traitante d'EDF ont été contaminés en fin de semaine par des produits radioactifs lors d'opérations d'entretien menées sur le réacteur n° 3 de la centrale de Paluel (Seine-Maritime), qui était à l'arrêt. Ils ont respiré des aérosols contenant des substances très faiblement radioactives alors qu'ils effectuaient des travaux de robinetterie. Leurs jours ne sont pas en danger. Trois d'entre eux, qui avaient été dirigés vers un centre spécialisé de la banlieue parisienne, sont sortis dans la journée de dimanche.

SCIENCES

A Grenoble

Une équipe franco-allemande obtient un champ magnétique record

Un nouveau record du monde vient d'être battu à Grenoble dans la course difficile que se livrent les scientifiques pour la recherche de champs magnétiques de plus en plus intenses. Les équipes du Service national des champs intenses (SNCI) du CNRS ont en effet réussi, en association avec ceux du Hochfeld-Magnetlabor (1), à créer un champ magnétique de 350000 gauss, soit sept cent mille fois la valeur du champ magnétique terrestre (0,5 gauss environ). Elles ont ainsi effacé des tablettes le record précédent — 336000 gauss, soit 33,6 teslas — obtenu par les chercheurs du fameux Francis Bitter National Magnet Laboratory (NML) aux Etats-Unis, dépendant du Massachusets Institute of Technology (*le Monde* du 12 juillet).

Depuis que le laboratoire du Centre national de la recherche scientifique existe, ses chercheurs luttent au coude à coude avec les Américains. Performances et records en tous genres se succèdent au rythme des progrès de la connaissance et de la technologie. Pour parvenir à ces résultats, les scientifiques doivent faire appel à ce qui se fait de mieux dans les matériaux, l'électronique et la supraconductivité. Les aimants utilisés aujourd'hui sont en effet d'une complexité extrême et réclament pour leur fonctionnement des puissances électriques et des moyens de refroidissement énormes, qui en font, selon M. Guy Aubert, directeur du SNCI de Grenoble, *« de véritables usines à gaz »*.

Un exemple : l'aimant utilisé par l'équipe franco-allemande mesure 4 mètres de haut, pèse 12 tonnes et réclame pour son fonctionnement une énergie de plusieurs mégawatts. Il s'agit d'un aimant hybride constitué d'un aimant classique de type résistif, produisant un champ magnétique de 20 teslas, que l'on place à l'intérieur d'un aimant supraconducteur (2) de 11 teslas : soit un total de 31 teslas. Ce n'est cependant pas suffisant.

C'est la raison pour laquelle les chercheurs ont recours à une nouvelle astuce qui consiste à introduire dans la machine expérimentale deux barreaux d'une matière fort chère (l'holmium). Ainsi peut-on gagner 3,87 teslas supplémentaires qui, par addition, permettent d'aboutir aux quelque 35 teslas annoncés. Une valeur exceptionnelle certes, mais encore bien loin de ce que la nature nous offre dans certaines étoiles particulières comme les pulsars, où des chiffres de 100 millions de teslas ont été mesurés.

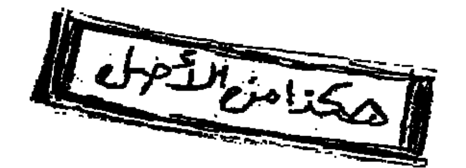
Mais dans ce domaine, le succès est au prix de cette course à la technologie si l'on veut rester dans le peloton de tête et ne pas se faire doubler un jour par les Japonais, qui déploient actuellement de gros efforts dans ce domaine d'activité susceptible d'applications industrielles dans des secteurs aussi variés que l'imagerie médicale, les composants électroniques ou les matériaux supraconducteurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Ce laboratoire allemand dépend du Max —+Planck Gesellschaft.

(2) La supraconductivité est la propriété qu'ont certains matériaux portés à une température proche du zéro absolu de transporter des courants importants sans échauffement notoire.





Le Monde

SCIENCES

Les mortes eaux du Rhin

L'anguille a été la première victime des insecticides déversés dans le Rhin à la suite de l'incendie de Sandoz. On se perd en conjectures.

DE la pollution du Rhin entraînée par l'incendie de l'entrepôt Sandoz, près de Bâle, on n'a retenu qu'une image : des anguilles mortes par milliers, déversées dans des bennes comme des ordures ménagères.

Pourquoi rien que des anguilles, pratiquement, alors que ce poisson a plutôt la réputation d'être robuste et de survivre précisément là où d'autres ont déserté ? En dehors de quelques lottes d'eau douce – un poisson sans écaille apparenté à la morue, – de rares perches et brochets, des sandres en Basse-Alsace, et de l'omble chevalier, qui avait été réintroduit à grand-peine du côté de Bâle et qui est un poisson « fragile », on n'a retrouvé que des cadavres d'anguilles à la surface du Rhin pollué.

« Nous avons là une étonnante manifestation de toxicité sélective », note Roland Carbiener, professeur d'écologie à l'université de Strasbourg. Les chercheurs alsaciens étaient habitués à retrouver brèmes ou gardons le ventre en l'air du fait de l'eutrophisation de l'eau (prolifération d'algues sous l'effet conjugué de la chaleur et de la présence de produits azotés ou phosphatés, qui prive les poissons d'oxygène). Les anguilles, d'habitude, lui résistaient. D'autres fois, comme à Mayence en 1969, on retrouvait tous les poissons *morts* après un lâchage d'endosulfan – insecticide organochloré particulièrement rémanent.

« J'imagine deux explications, risque le professeur Carbiener. *Ou bien les insecticides relâchés par Sandoz ont intoxiqué les anguilles par simple contact cutané, puisque les produits organophosphorés sont très pénétrants. Ou bien les molécules toxiques ont atteint leur système nerveux. La réaction des poissons peut être très variable d'une espèce à l'autre. Nous avons par exemple observé des variations de 1 à 100 pour la sensibilité à un métal lourd comme le cadmium. »*

Cette toxicité sélective, toutefois, ne satisfait pas Christian Lévêque, ichtyologue qui a longtemps travaillé en Afrique. *« Pour lutter contre l'onchocercose,* se rappelle-t-il, *on utilisait des insecticides organophosphorés. Ou bien la dose était faible, et tous les poissons survivaient, ou bien elle était trop forte, et tous mouraient ! »*

L'argenture

D'autres, en Alsace, ont supposé que beaucoup de poissons morts étaient restés au fond, soit qu'ils étaient démunis de vessie natatoire, comme les salmonidés (donc les truites), soit qu'ils aient eu leur vessie contractée par l'action des produits toxiques. *« Invraisemblable,* répond Jean Allardi, ichtyologue du CEMAGREF. *A part quelques truites, – qui ne doivent pas être nombreuses dans le Rhin ! – tous les poissons remontent lorsqu'ils sont morts. On aurait dû retrouver des brèmes, qui abondent dans le Rhin et affectionnent les fonds, comme l'anguille. Il y a là un mystère. »*



WEISS/REA

Au laboratoire de physiologie du Muséum d'histoire naturelle, à Paris, on s'est beaucoup penché sur les anguilles. *« C'est notre poisson de référence »*, observe Evelyne Lopez, sous-directrice du laboratoire, qui étudie l'effet des pollutions sur leur comportement. Elle a notamment étudié l'effet des phosphogypses rejetés en basse Seine, et même – ô ironie ! – fait des recherches pour Sandoz afin de produire la calcitonine à partir de certaines glandes du saumon.

« Je ne crois pas à l'intoxication cutanée, dit-elle sans hésiter. *L'anguille a une peau épaisse et résistante, recouverte d'un abondant mucus. Comme les autres poissons, elle est bien protégée. Elle avait d'ailleurs bien résisté à la marée noire de l'*Amoco-Cadiz, *que j'avais étudiée spécialement. Mais l'anguille est un poisson euryhalin, ou, si l'on veut, amphibiotique, c'est-à-dire que, comme le saumon, elle vit alternativement dans l'eau douce et dans l'eau salée. Ses branchies, dont l'épithélium sert aux transferts d'ions, sont de véritables petites usines, un peu comme le rein chez l'homme. Si les branchies, très sensibles, sont attaquées, elle meurt, comme on peut mourir d'urémie lorsque les reins sont bloqués. »*

A cette sensibilité naturelle a pu s'en ajouter une autre, conjoncturelle. Lorsque la civelle est devenue anguille, après être remontée en eau douce, elle n'est pas pour autant adulte. Elle vit encore plusieurs années d'« adolescence », que marque sa couleur jaune. Puis elle entre dans sa « phase d'argenture », comme disent les spécialistes, c'est-à-dire qu'elle se transforme morphologiquement et prend une couleur argentée, signe qu'elle est devenue adulte et va redescendre vers la mer pour frayer dans la lointaine mer des Sargasses.

« Cette transformation est une période critique pour l'anguille, un peu comme la puberté, observe Evelyne Lopez. *Or c'est à ce moment-là qu'est survenue la pollution du Rhin. »* Il ne s'agit que d'hypothèses, cependant, car les Alsaciens n'ont transmis aucun cadavre d'anguille au laboratoire du Muséum. *« Pour me prononcer à coup sûr,* ajoute l'ichtyologue, *il me faudrait examiner les poissons morts au microscope, et dans les heures qui suivent. »*

Sandoz a sans doute tardé à communiquer la liste de ses produits en stock. Mais les autorités françaises ont raté l'examen des poissons morts, qui sont le meilleur indicateur biologique de pollution.

ROGER CANS.

Centrale des mers

L'usine marémotrice de la Rance a vingt ans. Une centaine de spécialistes se sont réunis à Saint-Malo pour la circonstance. Quel avenir pour l'énergie des marées ?

SAINT-MALO
De notre envoyée spéciale

POUR les vingt ans de l'usine marémotrice de la Rance, EDF a organisé à Saint-Malo un colloque international, au cours duquel plus de cent spécialistes d'une douzaine de nationalités ont discuté de l'avenir de l'énergie des marées. La Rance a été inaugurée par le général de Gaulle le 27 novembre 1966. Après une période d'essai, l'usine est entrée en plein service en 1968. Les turbines-alternateurs ont eu quelques problèmes en 1975. Mais on peut dire que, bon an, mal an, elle produit très régulièrement de l'électricité : 609 millions de kilowattheure en 1985.

Certes, la production de l'usine de la Rance *ne représente que* 0,2 % de la production française d'électricité. Mais il faut rappeler les principes très particuliers inhérents à l'exploitation de l'énergie des marées.

L'énergie marémotrice est fondée sur la différence des niveaux des basses mers et des hautes mers. On barre un estuaire en aménageant des ouvertures pour que la marée haute passe dans le bassin ainsi créé en amont du barrage. Lorsque la marée *est étale, on ferme les ouvertures de* façon à maintenir derrière le barrage le niveau de haute mer. On attend que la mer libre commence à baisser. Lorsque la différence des niveaux, de part et d'autre du barrage, est de l'ordre de 3,50 mètres, *l'eau du bassin entraîne les turbines*, lesquelles entraînent à leur tour les alternateurs et produisent de l'électricité.

Dans le cas de l'usine de la Rance, conçue par Robert Gibrat, les groupes turbines-alternateurs peuvent marcher dans les deux sens : du bassin vers la mer (turbinage direct) ou de la mer vers le bassin (turbinage inverse). En pratique, le turbinage direct fournit 80 à 90 % de l'énergie produite par l'usine.

L'énergie marémotrice est obligatoirement liée au rythme lunaire, c'est-à-dire aux deux marées hautes et aux deux marées basses qui se succèdent, en se décalant un peu chaque jour, au cours des vingt-quatre heures du jour solaire. La production d'une usine marémotrice est donc forcément intermittente : l'usine de la Rance « travaille » environ six heures par jour, et ses périodes productrices ne coïncident que rarement avec les pointes de la demande en électricité.

On essaie donc de remédier à cet inconvénient en pompant aux heures creuses, surtout en marée de morte-eau, *de l'eau de mer qui surélève* le niveau du bassin. Pour la Rance, cette surélévation est de 3,50 mètres au maximum, ce qui représente un volume supplémentaire de 60 millions de mètres cubes que l'on s'efforce de relâcher aux heures de pointe. Depuis 1982, la Rance est ainsi exploitée en fonction des marées bien sûr, mais aussi en fonction du coût du pompage et du prix de vente du courant.

L'usine de la Rance marche de façon tout à fait satisfaisante depuis près de vingt ans. Pourtant, l'énergie des marées n'est guère exploitée ailleurs dans le monde. En 1966, les Soviétiques ont mis en service, près de Mourmansk, sur la mer Blanche, une petite centrale marémotrice – Kislaya – de 400 kilowatts (la puissance de la Rance est de 240 000 kilowatts). Mais Kislaya marche-t-elle toujours ? Les envoyés spéciaux de l'agence Tass venus à Saint-Malo, pour ce vingtième anniversaire, semblaient en ignorer l'existence...

Depuis la fin de 1985, les Canadiens ont équipé un barrage existant, Annapolis, sur la côte canadienne de la baie de Fundy, d'un groupe prototype de 18 000 kilowatts. Enfin, au sud de Shanghai, à Kiangchsia, les Chinois ont, depuis 1980 probablement, une petite centrale de 500 kilowatts, mais le bruit court qu'ils en auraient plusieurs autres.

Et c'est tout. Il faut en effet plusieurs conditions pour qu'on puisse construire des usines marémotrices.

● Des marées importantes. La différence entre marée haute et marée basse doit être supérieure à 4 mètres (elle est de 8 mètres à la Rance en moyenne). Peut-être 3 mètres *suffiraient-ils dans certains* cas.

● Un réseau qui absorbe l'électricité produite de façon intermittente par les marées et qui fournit l'électricité indispensable au pompage.

● Une région assez proche, suffisamment habitée et industrialisée pour être grande consommatrice d'énergie.

Si l'on ne tenait compte que de l'importance des marées, on dirait qu'il y a une centaine de sites dans le monde. Mais, avec les autres conditions, le nombre de sites économiques utilisables se réduit singulièrement : un site sur la côte ouest de *Corée du Sud*, à 100 kilomètres de Séoul ; un site dans le nord-ouest de l'Inde sur la côte sud de la presqu'île de Kutch ; *plusieurs sites sur les* côtes américaines et canadiennes de la baie de Fundy ; l'estuaire de la Severn en Grande-Bretagne, entre la Cornouaille et le Pays de Galles ; l'estuaire de la Mersey, le fleuve de Liverpool, en Grande-Bretagne.

Parmi les projets, celui de la Severn est probablement le plus avancé. Il s'agirait d'une usine qui aurait une puissance de 7,2 millions de kilowatts.

Il y a bien les sites de la Patagonie argentine et du nord de l'Australie, remarquables paraît-il. Mais éloignés de toute concentration humaine et industrielle, ils restent au rang de curiosités géographiques.

EDF a acquis avec l'usine de la Rance une expérience unique : elle a ainsi largement participé aux premières études coréennes et indiennes et a été consultée pour le projet de la Severn.

Mais on peut tout de même s'interroger sur l'avenir de cette source d'énergie dont la technique est certes bien maîtrisée, mais qui exige des investissements énormes pour une disponibilité intermittente par définition.

YVONNE REBEYROL.

Le prototype

LE barrage-usine de la Rance est long de 750 mètres, *large de 53 mètres, haut* de 33 mètres. Il permet à la route Saint-Malo-Dinard de franchir le fleuve côtier, ce qui évite les 40 kilomètres de détour par le pont de Saint-Hubert (au nord de Dinan) et les passages par des bacs.

L'électricité est produite par 24 groupes bulbes de 10 000 kilowatts chacun. Les turbo-alternateurs, contenus dans une enveloppe en forme de bulbe d'un type mis au point spécialement pour la Rance, ont été utilisés par la suite pour équiper des chutes de faible hauteur, sur le Rhône et le Rhin notamment. Tout le matériel composant les bulbes *a été construit en aciers* spéciaux et est de plus doté, pour éviter la corrosion marine, *d'un système de protection* cathodique. Celui-ci est tellement efficace que les hélices à quatre pales orientables mises en rotation par la chute d'eau n'ont jamais eu à être changées depuis vingt ans.

Par les vingt-quatre groupes passent en moyenne à chaque marée 220 millions de mètres cubes, soit 6 000 mètres cubes par seconde (c'est-à-dire l'équivalent du débit du Rhône en crue).

Soixante personnes travaillent en permanence à l'exploitation et *à l'entretien de l'usine.*

Un circuit de visites gratuites, accueillant vingt mille personnes *par an, est organisé tous les* jours, de 8 heures à 18 heures.

Y. R.

Un robot magasinier

DANS un an, la vidéothèque de Paris ouvrira ses portes dans le quartier souterrain du Forum des Halles. *Quatre mille documentaires,* films de fiction et reportages d'actualité illustrant la vie de la capitale seront à la disposition des amateurs. Il suffira de s'asseoir dans l'un des trente fauteuils de la salle de visionnage et de pianoter sur un clavier type Minitel. Par exemple : *« Qu'avez-vous sur les bistrots de Montmartre d'avant la guerre ? »* Sur l'écran apparaît la liste des documents disponibles. On fera son choix et on appuiera sur la touche « visionnage ». Une minute plus tard, montre en main, les premières images apparaîtront, tandis que les « bas-parleurs » logés dans les oreilles du fauteuil diffuseront le son en stéréophonie.

Le deus ex machina de ce petit miracle d'efficacité *travaillera juste derrière la cloison.* Il est actuellement à l'entraînement à Orsay dans le laboratoire de la société Gbi, une filiale du Commissariat à l'énergie atomique spécialisé dans les automates. C'est un personnage métallique de 1,90 m qui porte des roulettes aux pieds et dont les bras sont prolongés de deux *mains dissemblables : l'une à* deux doigts agiles, l'autre avec une pince énergique et précise. Grâce aux 15 ch des moteurs électriques qu'il a dans le coffre, le robot-magasinier propulse ses 200 kilos à la vitesse d'un homme au trot. Pour l'alléger, on a logé dans une armoire métallique son cerveau électronique, l'un des treize ordinateurs qui serviront la vidéothèque.

Pour exécuter la commande du visiteur, le magasinier fouille dans sa mémoire, identifie la cassette, la situe au dixième de millimètre près dans un des quatre emplacements des rayonnages, court l'extraire de la main droite, file vers l'un des trente lecteurs et le garnit de la main gauche. Soixante secondes suffisent. Entre deux commandes, il retire la cassette visionnée et la range au hasard dans le premier casier vide. Grâce à sa mémoire d'éléphant, le magasinier-modèle sera capable de la retrouver instantanément à la prochaine demande. Mais si un obstacle imprévu se présente *ou qu'il y ait une résistance*, le robot s'arrête et appelle sagement à l'aide.

Durant les premiers mois, un ou deux techniciens de la Gbi seront présents en permanence pour veiller au grain. En cas de panne sérieuse, ils sortiront de son placard un frère jumeau de l'automate. Ces gaillards, qu'aucun syndicat ne protège, feront même des heures supplémentaires après la fermeture, afin de préparer les programmes de projection du lendemain. Pour les engager, la Ville de Paris devra débourser 2 millions de francs. Mais elle pourra s'enorgueillir de compter parmi ses fonctionnaires deux bibliothécaires électroniques dont la vitesse et la précision sont encore sans équivalent au monde.

MARC AMBROISE-RENDU.

Patrimoine céréalier

SERAIT-CE la fin d'un mythe ? Les céréales, végétaux réputés « récalcitrants » à toute tentative faite pour modifier leur patrimoine génétique, semblent désormais être aussi « manipulées ». Une équipe de l'Institut Max-Planck à Cologne (Allemagne fédérale) a en effet réussi, par génie génétique, à conférer à trois plants de seigle une résistance à un antibiotique, la kanamycine. Il ne s'agit là que d'un début, et il reste beaucoup à faire pour obtenir des produits commercialisables. *« Mais,* souligne M. Jacques Tempé, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), *ces travaux montrent que les céréales ne sont plus exclues du champ des rêves des biologistes moléculaires. »*

Quelques-uns de ces rêves sont déjà devenus réalité puisque plusieurs équipes, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, ont réussi à créer des plants de tabac, de soja ou de tomates résistant à certains herbicides, antibiotiques ou insectes. Et ce en introduisant dans le patrimoine héréditaire de ces végétaux un gène étranger, « mini-programme » porteur des informations nécessaires au développement de la propriété recherchée.

La méthode la plus couramment employée à cette fin consiste à faire fabriquer le gène utile par la bactérie *Escherichia coli,* puis à le transférer dans l'ADN (acide désoxyribonucléique) de la plante. Cette dernière opération est confiée à une autre bactérie, *Agrobacterium tumefaciens,* connue pour conférer la galle du collet, un véritable cancer des plantes et qui peut faire ainsi du « *génie génétique naturel* » (*le Monde* du 3 mai 1985). Malheureusement, cette technique éprouvée ne s'applique pas aux céréales.

Ces dernières ne sont pourtant pas insensibles à l'action d'*Agrobacterium tumefaciens,* mais – pour des raisons que l'on ignore encore – le gène transféré par la bactérie ne s'exprime pas dans ces plantes ou plus exactement, comme l'explique M. Tempé, *« les conséquences de son expression ne sont pas visibles ».* Ce qui, dans la pratique, revient au même. A cela s'ajoute une autre difficulté qui tient au fait que les chercheurs manipulent d'ordinaire des cellules ou des tissus végétaux à partir desquels ils régénèrent des plantes entières. Or cette régénération est particulièrement difficile lorsqu'on traite les céréales.

Les chercheurs de Cologne – M. Horst Lorz, Mme Alicia de la Pena et M. Joseph Schell – ont contourné ces deux obstacles. Puisque *Agrobacterium tumefaciens* ne faisait pas l'affaire, ils se sont passés de ses services et ont utilisé de *« l'ADN nu »* porteur du gène de résistance à la kanamycine. Puisqu'il s'avérait délicat de travailler sur des cellules ou des tissus, ils ont agi sur le plant entier de seigle en injectant l'ADN nu modifié deux semaines avant la méiose (formation du pollen). La méthode est fruste – elle utilise une simple seringue hypodermique – et osée puisqu'on stipule que la substance injectée atteindra le noyau de la cellule et son ADN. Mais elle s'est révélée efficace, semble-t-il, puisque trois des plantes traitées sont maintenant insensibles à l'antibiotique.

Il reste maintenant à reproduire cette expérience et surtout à voir si les plantes modifiées sont capables de transmettre leur nouvelle propriété à leur descendance. La prudence est de rigueur car, comme le dit M. Tempé, *« le transfert direct de l'ADN est une longue et malheureuse histoire. Il y a une vingtaine d'années que l'on annonce à ce sujet des résultats positifs qui sont peu après infirmés. »* Dans ces conditions, l'équipe de Cologne n'a-t-elle pas été un peu rapide à faire état de ses travaux qu'elle se propose de publier prochainement dans la revue britannique *Nature* ? M. Schell ne le pense pas. Si ces recherches sont encore à un *« stade très précoce »,* elles ont déjà fait la preuve, selon lui, que la modification génétique des céréales était *« faisable ».* Mieux valait donc en parler afin *« d'encourager d'autres équipes »* à tenter, elles aussi, leur chance.

E. G.

Régime sec pour les bananes

Rustique en apparence, la culture de la banane est menacée par la sécheresse et les parasites. Le Cameroun est parvenu à enrayer ces deux fléaux.

A 80 kilomètres au nord de Douala, la capitale économique du Cameroun, perdus dans la campagne, non loin du village de Nyombé, quelques bâtiments en dur, couverts de tôle, luisent sous la pluie tropicale. C'est là, et sur les plantations voisines, que sont menées les recherches sur la banane, source de devises importante pour ce pays. La terre très humide de cette région convient parfaitement à la culture de ce fruit, rustique en apparence, mais qui réclame en fait des soins constants.

A voir les bananes jaunes et dodues sur l'étal des marchés, on imagine mal tout le travail d'irrigation, d'apport d'engrais et de contrôle des parasites que nécessite leur culture. Pourtant, le Cameroun en a fait la triste expérience au cours des dix dernières années : en 1977 et après, les effets conjugués des tornades et de la sécheresse – à une époque où 15 % seulement des plantations bananières étaient irriguées – ont mis à mal une partie des plantations et gravement affecté une profession alors en proie à des difficultés d'organisation. Conséquence : une chute brutale de la production, qui est passée de plus de 83 000 tonnes en 1976 à environ 53 000 tonnes en 1982.

Pis encore. L'année suivante, une nouvelle calamité s'est abattue sur les bananeraies ravagées par l'arrivée d'un champignon originaire d'Asie du Sud-Est, vecteur d'une grave maladie, la cercosporiose noire. La production a alors atteint son plus bas niveau à 46 500 tonnes. Pour un pays qui compte sur ses exportations agricoles pour assurer ses entrées de devises, une telle situation est invivable.

D'autant que les champignons nuisibles infestent aussi les cultures de banane plantain, élément de base de l'alimentation locale. Il fallait donc réagir sans tarder. A cette fin, une enquête diagnostique a été réalisée en 1983, en collaboration avec le Centre national des sols. Cette première mondiale en matière bananière a permis de dégager les principaux éléments d'un programme de recherches destiné à prendre le contrôle des parasites des bananiers, à définir les meilleures conditions de fertilisation et de travail du sol tout en cherchant à programmer les récoltes de manière à les faire coïncider avec les périodes de vente les plus favorables.

Ces efforts ont été rapidement couronnés de succès et, dès 1984, la production a franchi la barre des 58 000 tonnes, puis celle des 60 000 tonnes en 1985. Le Cameroun, il est vrai, possédait des atouts en matière de recherche sur la banane. Il y a quarante ans en effet, l'Institut (français) de recherche sur les fruits et agrumes (IRFA) a créé la station de recherche de Nyombé puis, en 1965, s'est installé aussi à Ekona, à l'ouest de Douala. Depuis, ces stations sont passées sous contrôle camerounais, et l'IRFA est devenu pour sa part un département du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour la coopération (CIRAD). Mais ces changements politiques et structuraux n'ont pas empêché que s'instaure entre agronomes camerounais et français une collaboration qui a déjà porté ses « fruits ».

Traitement économique

En 1983, la priorité, à Nyombé, a porté sur la lutte contre la cercosporiose noire et contre son vecteur, le *Mycosphaerella frigiensis,* dont les spores, amenées par les vents, se posent sur les feuilles des bananiers. Celles-ci se couvrent alors de points puis de taches noirs, autant de nécroses qui réduisent la surface foliaire utile à la photosynthèse et diminuent fortement les rendements. La maladie provoque aussi une maturation précoce du fruit sur pied, ce qui rend impossible son exportation (les bananes sont en effet transportées vertes jusqu'à leur destination, où on les fait mûrir).

Les plantations souffrent aussi de la présence d'autres parasites – charançons (larves d'insectes), nématodes (vers microscopiques) – qui pénètrent dans les racines. C'est dire qu'en complément de la lutte chimique à base de fongicides, la protection des cultures nécessite l'élaboration de pratiques culturales adaptées. En laissant par exemple, tous les cinq ans, la terre en jachère et en plongeant les rejets à replanter dans un nématicide, on parvient à détruire une grande partie des nématodes présents dans le sol et l'on peut éviter tout traitement pendant un an.

Mais les principaux progrès en matière de lutte antiparasitaire – et notamment anti-cercosporiose – découlent de la mise en place d'un « système d'avertissement » original consistant à observer régulièrement quelques bananiers et à leur attribuer une « note ». Ce système simple a permis de réduire le nombre des traitements à une dizaine par an et de réaliser ainsi une économie de quelque 100000 francs CFA (2000 F) par hectare et par an.

Pour être plus efficace encore, il a aussi été décidé d'implanter un réseau d'observation météorologique sur les bananeraies d'exportation. Ce réseau, en cours d'installation, devrait permettre d'améliorer la lutte contre la cercosporiose et les parasites saisonniers, mais aussi de moduler les apports d'engrais, de réguler l'irrigation qui va se développer, de mieux prévoir la récolte. Restera à créer de nouvelles variétés de bananiers. Mais c'est un travail de longue haleine, compte tenu des caractéristiques génétiques de la plante (triploïde), qui rendent difficiles les hybridations et nécessitent des cultures de tissus pour lesquelles le pays n'est pas encore équipé.

Mais ce travail de recherche mené par les seize chercheurs – dont quatre expatriés – qui, sous la direction de l'agronome camerounais Michel Fayet, exercent leur activité à Nyombé n'a pu à lui seul redonner le coup de fouet nécessaire à la production camerounaise.

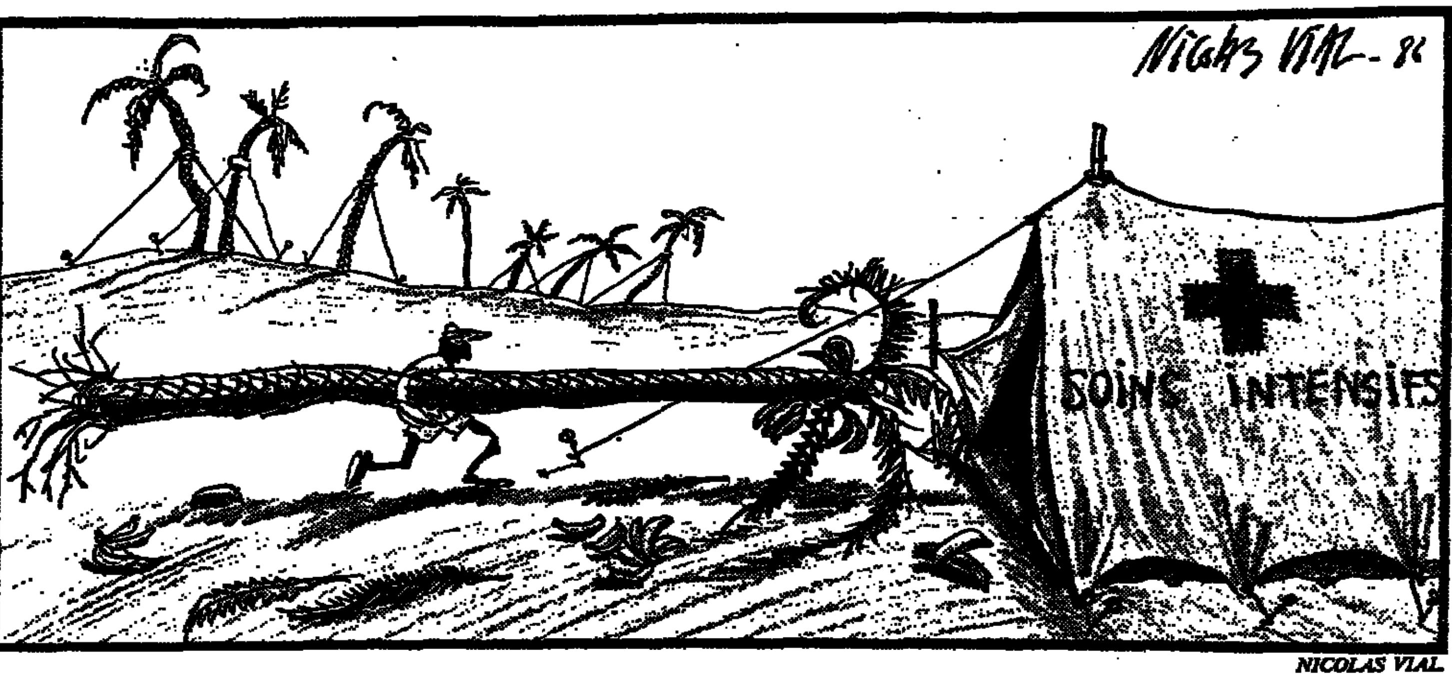
Les retombées de la recherche

Il a fallu aussi organiser la profession, ce qu'a fait l'Office camerounais de la banane (OCB), relancer la production à travers ses propres plantations (l'OCB produit à lui seul près de la moitié des bananes d'exportation). De plus, l'Office a passé une convention avec l'IRA qui lui permet de profiter rapidement des retombées de la recherche.

Mieux encore, l'OCB a depuis peu nommé comme directeur technique un agronome français de la station de Nyombé, M. Robert Mallessart, ce qui ne pouvait que favoriser les relations entre les expérimentations et leurs applications sur les plantations. Une stratégie qui n'est pas sans retombées sur le plan économique dans la mesure où, comme le souligne le directeur technique de l'OCB, *« quand la banane rapporte, elle peut rapporter gros »,* et les investissements peuvent être rapidement amortis.

La situation est malheureusement tout autre pour ce qui est des bananes plantains, sensibles elles aussi à la cercosporiose noire et aux autres parasites. Bien qu'elles fassent l'objet de travaux en stations expérimentales, elles peuvent difficilement être contrôlées et traitées du fait de la grande dispersion des petites plantations paysannes. Quant aux recommandations des chercheurs, elles « passent » mal en milieu rural. C'est là que le bât blesse, c'est là qu'un travail long et difficile reste à accomplir. Sans lequel les bananiers plantains, qui produisent chaque année 2 millions de tonnes de fruits dont une partie est exportée vers d'autres pays africains, risquent peu à peu de disparaître du paysage camerounais.

ELISABETH GORDON.



NICOLAS VIAL.

Les poubelles de la radioactivité

Aucun obstacle technologique ne s'oppose plus au traitement des combustibles irradiés dans des conditions de sûreté acceptables. En attendant, seule l'information peut atténuer l'inquiétude du public.

COMMENT gérer les combustibles irradiés dans les centrales nucléaires ? Faut-il ou non les retraiter pour récupérer les matières nucléaires encore utilisables comme le plutonium et l'uranium ? De quels moyens dispose-t-on pour stocker durablement ces déchets sans dommage pour l'environnement ? Dans une brochure d'une centaine de pages intitulée *Gestion des combustibles nucléaires irradiés : expérience et options*, des experts de l'OCDE ont tenté de répondre à ces questions et de faire le point sur les stratégies retenues par les pays membres de cette organisation internationale.

D'ici à l'an 2000, les pays de l'OCDE auront produit dans leurs centrales nucléaires un peu plus de 150 000 tonnes de combustibles irradiés. Il n'est donc pas surprenant que l'industrie nucléaire et les décideurs à l'échelle des gouvernements s'interrogent sur le devenir de ces matières. Les possibilités qui s'offrent à eux sont limitées : soit procéder à l'évacuation directe des combustibles irradiés, qui sont alors considérés comme des déchets, soit les retraiter pour séparer le bon grain de l'ivraie et récupérer les matières nucléaires encore utilisables comme le plutonium ou l'uranium non brûlé. A charge ensuite, pour le retraiteur, d'évacuer les déchets résiduels, non sans avoir vitrifié les plus radioactifs d'entre eux, comme cela se pratique en France.

« *Dans les années 50 et 60,* remarquent les auteurs du rapport, *le retraitement du combustible et le recyclage de ses éléments fissiles et fertiles étaient jugés inévitables.* » Mais aujourd'hui, « *malgré un recours accru au nucléaire, le retraitement ne fait plus l'unanimité* », même si cette « *technologie éprouvée a fait l'objet (...) d'une démonstration industrielle en France et au Royaume-Uni* ».

La voie du retraitement

Et cela pour de multiples raisons : politiques, techniques mais aussi économiques, dans la mesure où le coût du retraitement (inférieur en France à 8 % de celui du kilowattheure) n'est pas actuellement compensé par le crédit des matières récupérées. Toutefois, « *ce crédit est certainement appelé à évoluer favorablement,* notent les auteurs du rapport, *avec la reprise du marché de l'uranium et la valorisation du plutonium dans les centrales nucléaires thermiques et rapides* ».

Quoi qu'il en soit, quelques pays se sont engagés dans la voie du retraitement : de façon industrielle, comme la France et la Grande-Bretagne, dont les nouvelles usines sortent de terre à La Hague et à Sellafield ; de façon plus modeste, comme l'Allemagne de l'Ouest ou le Japon, qui, en attendant de disposer de leurs propres capacités de retraitement, ont passé des contrats avec la France et la Grande-Bretagne. Cet intérêt pour le retraitement se retrouve aussi dans les intentions exprimées par la Belgique ou l'Italie. Mais il est absent des préoccupations canadiennes, suédoises et américaines.

Les deux premiers pays ont opté pour l'évacuation directe de leurs déchets vers des centres de stockage où ils pourront séjourner pendant une cinquantaine d'années, le Canada se réservant la possibilité de se tourner vers le retraitement si cette technique prouve sa rentabilité. Quant aux Etats-Unis, qui ont une longue expérience du retraitement par leurs installations militaires, ils ont choisi de stocker pendant quelques années les combustibles irradiés sur le site des centrales avant une évacuation vers des centres appropriés.

Que les combustibles irradiés soient ou non retraités, « *aucun obstacle technologique ni économique* » ne s'oppose à leur évacuation « *dans des conditions de sûreté acceptables* ». « *L'expérience acquise à ce jour,* note le rapport, *a convaincu un certain nombre de gouvernements que la technologie actuelle permet de les évacuer en toute sécurité dans des formations géologiques* » stables comme les formations salines, argileuses ou cristallines. Reste, conclut le rapport, que de tels dépôts ne seront « *pas opérationnels avant au moins une décennie* » et qu'il serait bon d'utiliser cette période pour « *atténuer l'inquiétude du public* » en adoptant des politiques nationales claires et stables avec mise à la disposition de tous d'informations exhaustives sur ce sujet.

J.-F. A.

BIBLIOGRAPHIE

Intelligence encyclopédique

LA *Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques,* autrement dit « Le retour du père Denis » (Diderot) (*le Monde* du 24 avril 1985), a vu le jour en septembre. Quatre volumes ont été publiés aux éditions Fayard, sur les quelque deux cents prévus. Leurs titres : *L'ordre et la diversité du vivant ; Etats de langue ; Espace, jeux et enjeux ; Intelligence des mécanismes, mécanismes de l'intelligence.*

Ouvrons ce dernier. Il traite d'une question très actuelle : l'émergence d'une discipline — née il y a trente ans dans les laboratoires, mais dont les applications n'ont vu le jour qu'après 1980 — qui, sous le nom d'intelligence artificielle, vise à faire reproduire par les ordinateurs certains comportements du cerveau humain. Mais qui est aussi une analyse, une exploration, de cette notion si mal définie d'intelligence, et fait ainsi partie de ce qu'on appelle les sciences de la cognition. Distincts dans leurs objectifs, ces deux aspects sont intimement liés dans la démarche. Le titre du livre, avec son retournement de mots, est sans conteste un des meilleurs qui soient.

Le contenu appelle un jugement plus nuancé. L'ouvrage débute par une longue introduction historico-épistémologique de Jean-Louis Lemoigne qui n'est pas inintéressante, mais dont le style n'est pas un modèle de clarté. L'emploi systématique des termes « *computeur* » et « *computer* » paraît plus pédant qu'utile, malgré la justification qu'en donne l'auteur. Et l'on peut se demander ce que penserait le « père Denis » d'une phrase comme « *le développement de l'intelligence artificielle ne fut pratiquement pas supporté par la grande industrie informatique* », ainsi que cette « *non-culturation plutôt que dé-culturation* » qui la suit de près.

Moins ambitieux, puisqu'il se contente de dresser un « *panorama des techniques et des domaines d'application* » de l'intelligence artificielle entendue comme intelligence des mécanismes, le chapitre suivant, dû à Jean-Paul Haton, est d'une lecture plus agréable et, sans quitter le concret, va souvent plus au fond des choses. On peut d'ailleurs en dire autant de l'autre article de Jean-Louis Lemoigne, « Intelligence et conception », qui clarifie le volet « *mécanismes de l'intelligence* » revendiqué par le titre. Il est beaucoup mieux venu que le long texte initial : il en est de même pour la petite chronologie dressée par cet auteur en fin d'ouvrage.

Des autres articles qui éclairent des aspects spécifiques comme la notion de métaconnaissance, la compréhension du langage, les apports de la logique, de la psychologie, voire de la poésie, aucun n'est inutile. Même le provocateur et bref « *l'intelligence doit-être et sera artificielle* » cache derrière son apparence de science-fiction dogmatique d'utiles stimulants pour la réflexion.

Reste un travers commun à *toutes les encyclopédies, inhérent* à la multiplicité des auteurs : les redites. Puisqu'il est, hélas ! impossible que chaque auteur *n'écrive son texte qu'*après avoir lu tous les autres, il revient à l'équipe éditoriale de sabrer sans pitié ce qui est mieux traité ailleurs.

Pour prendre un seul exemple, l'article final de Paul Henry, que certains sentiront comme une tentative d'annexion des sciences de l'intelligence par la philosophie, contient dans ses trois derniers quarts d'intéressantes et parfois incisives remarques. Mais elles sont précédées par une caricaturale dissertation (Heidegger a dit... Wittgenstein a dit...) sur la question, cent fois rebattue, de la machine capable ou non de dépasser le cerveau. Débat plus que dépassé, surtout à ce stade du livre, et qui ne peut que décourager le lecteur d'entrer plus avant dans ce chapitre. Ce qui serait dommage.

MAURICE ARVONNY.

★ La *Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques* est éditée par Fayard et la Fondation Diderot. Sont parus : *L'ordre et la diversité du vivant,* 290 pages, 130 F ; *Etats de langue,* 248 pages, 120 F ; *Espaces, jeux et enjeux,* 344 pages, 150 F ; *Intelligence des mécanismes, mécanismes de l'intelligence,* 368 pages, 150 F.

Culture

THÉATRE

« Trop d'amour », de Michaël Lonsdale

La douce panique anglaise

Une soirée en morceaux (très bien) choisis, qui va d'Euripide à Lewis Carroll et qui laisse le spectateur dans un état de folie douce.

Qui veut changer d'air, le temps d'un soir, se dépayser entièrement, doit aller 37, boulevard Jourdan, dans l'étrange demeure appelée « pavillon Deutsch de la Meurthe ».

Un fouillis touffu de grands arbres, aux feuillages rouge sang, jaune d'or, orangé, en cette fin d'automne, enserre presque jalousement un manoir d'aspect il faut dire plutôt inquiétant, car vous vous croirez aussitôt dans un film de terreur anglais, par exemple *le Chien des Baskerville*, d'après Conan Doyle, avec mains osseuses de fantômes qui vous saisissent à la gorge dans l'ombre du corridor, pendant qu'un chien, au grenier, hurle à la mort.

Le lieu, en vérité, est moins tragique que ça, et vous allez voir un va-et-vient paisible de filles et garçons chinois, péruviens, finlandais, australiens, ghanéens, texans, hongrois, etc., portant livres, bananes, cahiers à spirale, pots de yaourt, bref des étudiants.

La famille Deutsch de la Meurthe, dont l'ancêtre fut le grand promoteur des autos et des avions en France, a construit ici, en 1926, le premier pavillon de la Cité universitaire, et aujourd'hui encore des étudiants de soixante pays ou ethnies trouvent là gîte et couvert, dans un décor de boiserie si outrageusement british que tous les cinéastes viennent y tourner dès que le scénario comprend une séquence écossaise, galloise, ou autre.

Il y a, dans un bureau du rez-de-chaussée, une photographie de l'inauguration de ce pavillon, très drôle car c'est une mer de gibus, de hauts-de-forme, posés sur des barbiches, comme si en 1926 toutes les femmes, chez nous, étaient mises sous clef : pas une jupe à l'horizon.

Ce manoir enchanté est ouvert à tous quand tombe la nuit, parce que la Fondation Deutsch de la Meurthe se fait un devoir d'accueillir, le soir, des spectacles de théâtre.

Spectacles toujours inattendus, c'est le moins que l'on puisse dire, et très beaux.

Ces jours-ci vous allez vous trouver assis en fer à cheval dans un noir d'encre. Puis vont s'élever, dans ce noir, des sonorités étranges, hululements, sifflements coupés de coups secs qui sonnent cristallin. Enfin, dans l'air de la grande chambre, apparaissent des sortes de grosses lucioles, qui sautent, volent, illuminant faiblement une architecture de balcons, d'escaliers, de poutres anciennes. Enfin se distinguent les pieds nus de trois jeunes femmes, vêtues de robes de sages tibétains. Les ombres se faisant moins épaisses, il apparaît que ce trio dispose de tout un attirail d'instruments de musique asiatiques, africains et de leur propre invention, qui leur permet de jouer les sirènes sans feu ni lieu, très troublantes.

Et, de leurs trois voix entremêlées de fées, voici qu'elles « disent » du Saint-John Perse : *« Celui qui s'est levé avant le jour pour curer les fontaines, et c'est la fin des grandes épidémies... Celui qui flatte la démence aux grands hospices de craie bleue, et c'est dimanche sur les seigles... »*

Mais trêve de chansons : voici que nos trois Grâces, changées en Furies, s'envoient à la figure assiettes, fourchettes, ustensiles de cuisine, en hurlant des horreurs imprécatoires de Jean Tardieu, de quoi prendre ses jambes à son cou, mais non, le calme revient, c'est maintenant, au son d'une flûte très coulée, très douce, des vers du Cantique des Cantiques : *« Ne prenez pas garde à mon teint basané, c'est le soleil qui m'a brûlé... J'ai ôté ma tunique, comment la remettrais-je?... Les grandes eaux ne pourront éteindre l'amour, ni les fleuves le submerger... »*

Ainsi va cette féerie, d'Euripide à Lewis Carroll, et de l'Inde à notre Moyen Age, dans des clairs d'étoiles ou des lueurs d'incendie, avec ces musiques d'ailleurs qui grisent.

Les trois comédiennes sont Karen Fenn, Bernadette Onfroy, Danielle van Bercheycke, et vous apercevrez peut-être la haute stature du metteur en scène, Michaël Lonsdale, qui a une allure marine-aérienne de marsouin et de montgolfière.

Comme vous sortirez de là en état de folie douce, prenez garde à ne pas vous faire écraser sur le boulevard Jourdan : les camions y roulent très vite.

MICHEL COURNOT.

★ Fondation Deutsch de la Meurthe, 20 h 45.

« Hosanna », de Michel Tremblay

Ni plus ni moins s'aimant

Deux hommes passent une nuit blanche, à s'insulter, se câliner, se flanquer des beignes. L'un des deux porte une superbe robe longue de satin cerise sur des dessous de dentelle noire. L'autre est harnaché cuir et caoutchouc. Mais au rideau final ils s'endormiront nus comme à leur naissance, dans les bras l'un de l'autre.

Hosanna, œuvre du Québécois Michel Tremblay, est écrite en dialecte national, le « joual » (« séduire » se dit là-bas « pogner », « gueule » se dit « boîte », « emmerder » se dit « achaler », ainsi de suite, et les tendres échanges sont surtout faits de jurons tels que « tabarnac », « taboire », « crisse »), si bien que l'écoute du dialogue présenterait pour nous quelques difficultés si les deux acteurs, Québécois eux-mêmes, n'avaient le geste éloquent.

Michel Ouimet, travesti en Elisabeth Taylor dans le rôle de Cléopâtre, trouve là l'un des rôles de sa vie. Ouimet, qui joue constamment en France, chez Marcel Maréchal, Philippe Adrien, entre autres, est un acteur d'une précision, d'une fraîcheur, d'un charme, rares. Son compagnon dans la pièce, petite ménagère disciplinée du couple le jour, et méchant loubard des fortifs la nuit, Charles Mayer, est plus massif, moins agile, mais excellent.

Cette pièce forte, qui transcende l'angoisse, le non-être, les va-et-vient de tendresse et de méchanceté effrayante de ces deux homosexuels, est mise en scène, avec un art très sûr, par Laurence Février, dans un décor sinistre et émouvant de Claire Belloc. C'est une œuvre fiévreuse, responsable, très supérieure à ce que nous avons vu représenté jusqu'ici, mettant sur les planches deux homosexuels. Pour toutes ces raisons, *Hosanna* mérite le voyage (court) à Créteil.

M. C.

★ Maison des arts de Créteil, 20 h 30.

« On ne badine pas avec l'amour », de Musset

Le mal de la jeunesse

Aimer et être aimé, là est la question. La pièce de Musset en dit l'importance.

Depuis un siècle et plus, des générations de jeunes filles disent, comme si ça venait d'elles, la fameuse réplique de Camille-au-bord-de-la-fontaine : *« Je veux aimer mais je ne veux pas souffrir »*. Des générations de jeunes premiers se mettent dans la peau de Perdican *« Il y a deux cents femmes dans ton couvent »*. *On ne badine pas avec l'amour* reste le credo de l'adolescence bien que, depuis longtemps, les jeunes filles ne soient plus si naïves. Mais il faut croire que les angoisses demeurent, sans changement.

On ne joue plus tellement le théâtre de Musset, moins que celui de Marivaux, par exemple. Son romantisme apparait dépassé, daté. *On ne badine pas avec l'amour* en particulier est construit en morceaux qui ont du mal à se joindre. Au centre, il y a le duo Camille-Perdican. Autour, il y a des fantoches — les curés précepteurs, la duègne, — des villageois d'opérette, et le pére : un aristocrate futile, qui ne songe qu'à de débarrasser de son fils et à retrouver la cour.

Dans le goût des « bergeries »

De cet assemblage hétéroclite, Viviane Theophilidès tire avantage : le spectacle qu'elle présente au centre culturel de Cergy-Pontoise est une comédie musicale dans le goût des « bergeries » du XVIIIe siècle. Giovana Marini a écrit une musique qui en paraphrase le style. Le décor de toiles peintes et de frondaisons découpées forme un joli tableau champêtre, où les paysans vêtus de blanc déambulent en chantant, une faux à l'épaule. Les deux curés et la duègne, par leurs interventions burlesques, cassent l'effet de sentimentalisme exacerbé. Mais ce ne serait qu'un gracieux exercice de style, très réussi d'ailleurs, si les adolescents ne portaient pas en eux, dans tout leur comportement, la terrible gravité de leur âge et ce besoin irrésistible, désespéré, d'absolu, cette pureté cruelle qui déjà les a quittés et qui leur manque à en mourir.

COLETTE GODARD.

★ Cergy-Pontoise, centre culturel, 20 h 30.

CINÉMA

« Sarraounia », de Med Hondo

L'épopée africaine

Côté jardin, côté africain, ce film est d'abord l'histoire merveilleuse d'une reine noire, jeune et belle, qui s'est battue contre le conquérant brutal venu d'Europe. Côté cour, côté français, c'est l'une des pages les plus sinistres de ce que l'on appelait au siècle dernier l'« épopée coloniale ».

Le réalisateur mauritanien Med Hondo a ainsi pris le risque — au moment où la querelle tiers-mondiste bat son plein — de heurter les apôtres d'une colonisation exemplaire (tel Pascal Bruckner dans *le Sanglot de l'homme blanc*) et d'agacer ceux qui ont aimé *Fort Saganne* et son imagerie d'Epinal sur nos soldats d'Afrique.

La trame du film n'a rien d'imaginaire : elle relate la sanglante équipée de la colonne Voulet-Chanoine qui, en 1899, dévasta toute une région du Niger. Ses exactions furent telles que le gouvernement français décida que le capitaine Voulet ne pouvait continuer sa marche *« sans honte pour la France »*, et envoya à sa poursuite un détachement commandé par le colonel Klobb. Rejoint, Voulet avertit le colonel qu'il avait rompu avec la France et le fit abattre. Les soldats de la colonne, désorientés, abandonnèrent alors leur chef, sauf une poignée d'entre eux et le lieutenant Chanoine (dont le père, général, et éphémère ministre de la défense, démissionna pour protester contre une révision du procès Dreyfus). Chanoine sera finalement tué dans une escarmouche et Voulet exécuté par ses derniers fidèles.

Jacques-Francis Rolland a raconté cette misérable équipée dans *le Grand Capitaine*. Med Hondo y ajoute l'épisode peu connu de la résistance à l'envahisseur de Sarraounia, la reine des Azna, une petite ethnie du Niger, dont un écrivain nigérien, Abdoulaye Mamani, a romancé le destin.

Sarraounia — incarnée par Ai Keita — est une jeune femme exceptionnelle, guerrière et féticheuse redoutable. Mais les remparts de boue séchée de sa forteresse ne résistent pas à l'unique canon de la colonne, et elle bat en retraite dans la jungle impénétrable.

Les scènes de genre du film, tourné au Burkina — batailles et embuscades à l'arc et au fusil de traite, campements encombrés par les femmes des tirailleurs et des spahis, beuveries solennelles des officiers blancs, — en font un grand spectacle. Les acteurs français, Jean Roger Milo (Voulet) et Féodor Atkine (Chanoine) en particulier, sont excellents. Le personnage de Sarraounia est peut-être, en revanche, un peu trop idéalisé pour emporter une totale adhésion.

Mais Med Hondo — après *Soleil O*, *les Bicots nègres, nos voisins*, *Nous avons toute la mort pour dormir* et *West Indies* — a réussi sans doute le premier grand film épique du cinéma d'Afrique noire.

CLAUDE WAUTHIER.

★ *Le Grand Capitaine*, paru en 1976 chez Grasset, avait obtenu le Prix des maisons de la presse. Le livre d'Abdoulaye Mamani a été publié en 1980 aux éditions L'Harmattan.

« Sid and Nancy », « Prière pour un tueur » « Frankenstein 2000 »

Festival d'horreurs

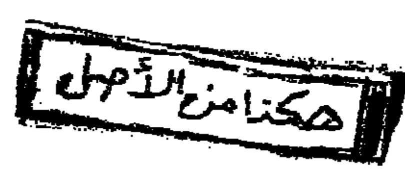
Sid Vicious — anglais et bassiste des Sex Pistols — rencontre l'amour et Nancy, américaine toxicomane, qui l'accroche à l'héroïne — une femme fatale, en somme. Elle l'entraîne sur les chemins de la perdition, et le paiera de sa vie. Sans même s'en apercevoir, il l'égorge une nuit dans leur chambre d'hôtel à New-York. Plus tard, d'ailleurs, il se suicidera dans sa cellule.

Zola aurait pu écrire le scénario, il y aurait mis autant de moralisme honteux et davantage de folie. Transposer la vérité d'une histoire vraie est risqué. Alex Cox, le réalisateur, conscient des pièges, aurait voulu les éviter. Il n'y est pas parvenu. Il n'a pas su donner à son film la violence profonde de la révolte punk, en a seulement montré le folklore, la crasse, les vomissures, la peur, la frime, les manifestations puériles.

Les amateurs d'images grand-guignolesques seront mieux servis avec *Prière pour un tueur*, de Gordon Hessler, un classique du karaté, plus exactement du ninja, mais ce n'est pas si différent. Les combats hautement acrobatiques sont montrés au ralenti, les gangsters cruels ricanent et roulent des yeux, ont des têtes à faire peur. Le héros — un gentil restaurateur japonais qui se trouve mêlé à son corps défendant à d'affreuses histoires de drogue — taille à grands coups dans la chair du méchant, alors qu'une épée transperce sa cuisse... On n'est pas volé.

On peut prendre également plaisir à *Frankenstein 2000*, de Jean-Claude Lord, où l'on voit un ingénieur odieusement cynique faire périr un collègue dans l'incendie du laboratoire, lui voler son cerveau, construire autour une créature qui, il fallait s'y attendre, se transforme en monstre vengeur. Même en lambeaux, même désagrégé, rien ne l'arrête. Mais c'est moins bien que dans *Terminator*...

C. G.



Culture

MOIS DE LA PHOTO

Barbare, mystique ou charlatan,
Joël Peter Witkin ordonne dans des sortes de happenings photographiques le monstrueux spectacle de l'obscène et de l'interdit.



Démons et merveilles

« Dans la vie, je suis un voyeur. Mon œuvre est la trace des fantômes qui me hantent. » Ainsi se définit Joël Peter Witkin, américain, quarante-sept ans, vivant à Albuquerque, dont le premier souvenir remonte à l'âge de six ans lorsqu'il fut témoin d'un accident de la circulation au cours duquel, en compagnie de son frère jumeau, dans un incroyable fracas de cris et d'appels au secours, il vit rouler et stopper à ses pieds la tête d'une petite fille.

De cette première expérience visuelle consciente sont nées, de son propre aveu, les véritables racines qui nourrissent son travail. Par l'usage des têtes coupées, masques et fœtus morts, il n'a cessé de l'amplifier, conviant le spectateur à une fête sauvage et cruelle qu'animent des créatures surnaturelles, hybrides et polysexuelles : dieux déchus, diablesses ailées, anges bâtards, matrones obèses, eunuques, sphynx ou Vénus hermaphrodites.

Conçues par un alchimiste de l'enfer qui fait de la prise de vue une incantation rituelle, dépravant le beau, le paisible et le banal, profanant le sacré par l'exploration de territoires interdits et le viol des tabous, si elles peuvent sembler macabres, immondes ou provocantes, il serait pourtant dérisoire de voir uniquement, dans ces compositions de cauchemar, au titre allégorique (*l'Épouse de Caïn*, 1980), l'expression exacerbée d'un traumatisme de l'enfance. Et, dans leur auteur, un artiste dégénéré qui se délecte de ce qu'il peut y avoir de succulent dans l'horreur.

Professeur d'histoire de l'art, opérant en studio, à la lumière naturelle, devant un fond peint, en utilisant l'espace artificiel, éminemment théâtral, de la scène où s'ébattent de terrifiants modèles — qui sont véritablement lui-même — Witkin, tout comme Dante ou Max Ernst, cherche à sortir des impulsions muettes. Gardien des mythes et des légendes, poussant des cris d'angoisse, il parvient à enfanter les limbes de notre imaginaire. Et, faisant des ténèbres une lumière pure, il révèle l'existence d'un monde autre, tout autant qu'un réel différent.

Une fois passé le premier choc, il faut aller au-delà de ce qui est figuré (zoophilie, sadisme, fétichisme, nécrophilie), pour savourer cet univers mental, extraordinairement accompli, qui est l'un des plus inventifs et percutants de la photographie aujourd'hui. Héritée de Bellocq, selon une esthétique en vogue, les épreuves au gélatino-bromure d'argent de ces tableaux photographiques sont à l'image des corps cabossés. Subtilement labourés et parfois précédés de croquis, ils sont éraflés, crevés, ravinés jusqu'à l'éclatement dans la chair même du négatif. Le prix ? De 12 000 à 60 000 francs l'original, tiré à 15 ou 30 exemplaires.

Spécialiste en vices et sévices mais aussi en farces et attrapes, Witkin risque pourtant d'être trahi par ses excès. Se déployant sur le registre de la surenchère et de l'exaspération, à force d'exploiter les aberrations du ciel et de l'esprit, la mise en scène des images archétypales de la déviance et de la pathologie ne décrit plus que les conventions de l'outrance. Inspirant une fascination superficielle, l'extraordinaire, par la répétition, devient banal.

Pour s'en convaincre, il suffit d'admirer les portraits, dont certains inédits, de Diane Arbus, qu'expose l'American Center. Loin de réutiliser les sujets anciens de la peinture, portée par la hantise du péché originel, de l'enfer et de la rédemption — mais aussi l'inguérissable blessure d'être né, — c'est en elle qu'Arbus puisait le moyen de défier l'impensable, prouvant sans exorcisme, avec rigueur et dépouillement, que la plus terrible source d'inspiration croupit dans la réalité.

PATRICK ROEGIERS.

★ Joël Peter Witkin, galerie Baudouin Lebon, 34, rue des Archives, Paris-4e, jusqu'au 6 décembre.

★ Diane Arbus, 40 portraits, American Center, 261, boulevard Raspail, Paris-14e, jusqu'au 17 décembre.

★ Des œuvres de Witkin sont également exposées dans « le Théâtre des réalités », présenté par Metz au CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 8 décembre.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Une bougeotte inguérissable

1 *A l'intention du maire de Paris*

M. Chirac est un des hommes les plus remuants de France. Il ne lui suffit pas d'avoir été déjà par deux fois premier ministre, par deux fois, sans nous avancer beaucoup, candidat malchanceux à la présidence de la République, député de la Corrèze, fondateur émérite du Rassemblement pour la République, maire de Paris, il rêve maintenant de damer le pion sur son propre trottoir au préfet de la Seine, Poubelle. Ce dernier, on s'en souvient peut-être, est l'un de ces hommes rares qui ont le privilège de figurer dans le dictionnaire des noms propres et dans celui des noms communs. Il imposa en 1884 cet objet d'utilité publique qui, depuis, s'est confondu avec son nom.

La poubelle, dans l'aristocratie des mots, n'a guère été rejointe que par les vespasiennes (en voie de disparition, hélas ! et qui ne viennent pas de Vespa, n'en déplaise à Jean-Edern Hallier) et par les frigidaires. Pourquoi le mot poubelle est-il féminin ? Je n'en sais pas assez sur ce préfet pour vous dire si ce sont ses mœurs qui décidèrent le genre. Si à la fin du dix-neuvième siècle l'on s'esclaffait dans les couloirs de la préfecture : *« Cette folle de Poubelle a encore fait des siennes ! »*

Ne remuons pas ces ordures et constatons plutôt que ce n'est pas demain la veille que Pasqua et Pandraud, qui sont pourtant du bâtiment de l'intérieur et qui font tout pour le mériter, atteindront l'immortalité d'un Poubelle ! Quoique M. Chirac, à force de marcher sur les traces du président de la République — en suivant pas à pas son supérieur il a l'impression d'apprendre le métier et de pouvoir deviner si M. Mitterrand n'est pas en train de lui jouer un tour, — n'ait pratiquement pas une minute à lui pour nous montrer qu'il ne nous oublie pas, il vient de révolutionner les mœurs de la capitale. Sur ma poubelle, j'ai trouvé en effet collé l'avertissement suivant : *« Maire de Paris. Direction de la Propreté. Avis. A partir du 17 novembre 1986, la collecte des ordures ménagères de cet immeuble s'effectuera vers 20 heures. La direction de la Propreté vous prie de bien vouloir vous conformer au règlement sanitaire et vous rappelle notamment que seuls les conteneurs à ordures doivent être présentés à la collecte. Sortis au plus tôt* un quart d'heure avant *la collecte, rentrés au plus tard* un quart d'heure après *le passage de la benne, etc. »*

Le texte — sa composition, sa graphie — m'a ravi. Les mots soulignés. Le un quart d'heure délicatement enfermé dans une pastille rouge. Le choix des mots. Cette direction de la Propreté qui semble surgir du royaume de Blanche-Neige. Le ramassage des saletés en tout genre qui devient une noble collecte, au même titre que cette prière de la messe placée entre le gloria et l'épître. Les conteneurs à ordures, qui sont la forme francisée des containers anglo-américains, qui venaient eux-mêmes des contenants français ! C'est l'administration à la fois soucieuse de protéger la laideur, et la langue française, qui a préconisé, d'après le *Lexis* de Larousse, le conteneur et le verbe conteneuriser, sans oublier l'adjectif conteneurisable !

Pourquoi les mots boîte à ordures, poubelle, ont-ils été rejetés par l'administration ? Pourquoi n'y a-t-il plus des éboueurs, mais des employés de la Ville de Paris chargés de la collecte des ordures ? Berl notait déjà dans les années 30 que l'on parlerait d'autant plus de bonheur et de joie de vivre que ces denrées se feraient plus rares sur le marché des hommes. Il est normal que, lorsqu'on expulse sans ménagement les soutiers d'une société, on invente un charabia précieux pour désigner ce qui faisait le plus clair de leurs activités.

Habitant un passage, et dans son milieu, les consignes de la direction de la Propreté prises au pied de la lettre et si fondées soient-elles me posent des problèmes presque insolubles. Jusqu'alors, vers les minuit, télé éteinte, je conduisais ma poubelle à deux roues jusqu'au bord du trottoir. Deux de mes chats, Médor et Pantoufle, assez farauds, se disputaient l'honneur de m'accompagner en attendant la pâtée de la nuit. Mentalement, nous sifflotions de peur. Allais-je être assailli dans ma traversée par un essaim de petits Jaunes en rupture de Chinatown ? Poignardé dans le dos par quelque main basanée ? Quant à mes compagnons de route, cela faisait déjà belle lurette qu'ils n'ignoraient plus que, à pareille heure, le passage était le rendez-vous favori des grands dobermans noirs et sans maître qui se servent de cette voie piétonnière comme cabinets d'aisance !

Vos directives, monsieur Chirac, ont bouleversé nos existences. Je vous demande, monsieur le maire, d'imaginer ce que c'est pour l'homme du passage que je suis encore, pour le grand nerveux que j'ai toujours été, de guetter ces 20 heures fatidiques, poubelle en main, afin de ne pas dépasser cette demi-heure généreuse que vos services nous octroient. Bientôt, ça va être le dîner et les informations sur nos chaînes encore asservies par l'État. Je ne veux rien manquer. Et si par chance vous alliez, en effet, vous adresser à nous, de Lomé, de Tulle ou de Londres ? Je fonce seul, sans mes chats qui ont perdu toute confiance en ma sagesse, jusque vers le trottoir. Je reviens, je vous écoute, la tête ailleurs, en lapant ma soupe, en dévorant mon fricot. Déjà 20 h 15. Je repars comme un fou. Hélas, la benne n'est toujours pas passée ou mon réveil avance.

Depuis le 17 novembre, je vous l'avoue, monsieur le premier ministre, ma vie n'est plus tout à fait une vie. En désespoir de cause, il m'est arrivé de laisser dehors, en infraction, mon conteneur à ordures. Des employés de la direction de la Propreté, habillés en civils, sont venus le rappeler, fort courtoisement d'ailleurs, à ma pauvre femme, tandis que je cachais ma honte dans les toilettes. Au passage, ils ont noté mon nom. Je vois bien ce qu'il faudrait faire : payer ceux qui habitent les premières loges, tout au bout, sur la rue. Qu'ils deviennent nos guetteurs. Quand la benne serait passée, de maison en maison, le tam-tam retentirait, et chacun d'accourir !

Quand vous l'avez emporté d'une courte paille en mars 1986, on ne s'imaginait pas, monsieur le libéral, que vous seriez si jaloux de notre vie politique quotidienne qu'on ne pourrait plus faire un pas sans avoir l'État à nos côtés. Pièces d'identité. Contrôle. Ceinture de sécurité dans Paris. Collage frénétique des vignettes de médicaments tous les mois, en vertu de l'article 51148 *bis* du code de la santé publique, pour alléger, dit-on, le déficit de la Sécurité sociale, en fait pour crétiniser davantage nos compatriotes, etc. Faut-il, pour libérer l'entreprise des charges qui l'accablent et ainsi créer à long terme des emplois productifs, ce qui serait votre dessein, commencer par asservir davantage plus de 50 millions de Français ? En un mot, faut-il Ricardiser la France, sous prétexte que M. Pasqua s'en est fort bien trouvé ?

2 *Des prix*

Mardi dernier, ici-même, notre ami François Bott s'est étonné que les jurys des « grands prix littéraires » n'aient pas voté pour les livres qu'il aurait souhaité voir couronnés. Que, par exemple, les Goncourt aient choisi *Valet de nuit* de Michel Host (chez Grasset) plutôt que *la Bataille de Wagram* de Gilles Lapouge (chez Flammarion). Bott allait jusqu'à se demander si en choisissant un débutant (Host en est à son deuxième roman) plutôt qu'un vrai écrivain au talent consommé qui venait de publier l'un de ses meilleurs ouvrages (ce qui est mon avis), les Goncourt n'allaient pas se disqualifier, du moins perdre de leur influence. *Valet de nuit* serait donc l'un des innombrables épisodes de ce que l'on a appelé le feuilleton Galligraseuil. Notons au passage que si Gilles Lapouge l'avait emporté à Wagram, le mérite en serait revenu à Françoise Verny !

Il n'y a pas de grands prix littéraires ni de grands jurys. Il y a des habitudes, il y a des intérêts. Si deux ou trois cent mille lecteurs achètent un roman sur la foi d'un prix, c'est tant mieux pour l'élu; sa maison d'édition et, dit-on, pour la vie littéraire en général, qui passerait à la une de l'actualité. Répétons-le pour la centième fois : c'est parce que les jurys ne sont pas fiables, qu'il n'y a pas de justice en littérature, que nous allons de déception en déception, qu'à l'horizon de l'an 2000 de jeunes écrivains ont encore le courage d'écrire. Ils savent que malgré les prix, ou grâce à eux, la littérature n'a jamais dit son dernier mot. Elle est à l'abri des décorations, des distinctions en tout genre, et même du suffrage du « grand public », et c'est tant mieux pour elle !

3 *Une idée de voyage*

Tâchez de trouver un moment de libre, le mieux serait trois jours, dans les semaines qui viennent pour aller visiter la capitale de la Picardie, Amiens. Sa cathédrale du treizième siècle, construite par Robert de Lusarches, la plus vaste de France, vaut impérativement le détour. Vous vous installerez, par exemple, à l'Hôtel de l'univers, au 2 rue Noyon, et vous irez dîner chez Joséphine, au 20, rue Sire-Firmin-Leroux. Vous emporterez avec vous *la Bible d'Amiens* de John Ruskin, traduite et préfacée par Marcel Proust. C'est chose facile depuis le début du mois. Ce guide farfelu et sa célèbre préface viennent d'être réédités en 10X18 dans la collection « Fin de siècle » avec une introduction d'Hubert Juin, dont l'époustouflante culture n'a pas fini de nous surprendre.

En vous envoyant à Amiens toutes affaires cessantes, je ne fais que paraphraser Proust : *« Je voudrais donner au lecteur le désir et le moyen d'aller passer une journée à Amiens en une sorte de pèlerinage ruskinien. Ce n'était pas la peine de commencer par lui demander d'aller à Florence ou à Venise, quand Ruskin a écrit sur Amiens tout un livre. »* Proust ne se fait pas d'ailleurs trop d'illusions : *« Sans doute le snobisme, qui fait paraître raisonnable tout ce qu'il touche »*, n'a pas encore atteint Amiens. Et il ajoute : *« Dites que vous allez à Bayreuth entendre un opéra de Wagner, à Amsterdam visiter une exposition, on regrettera de ne pouvoir vous accompagner. Mais, si vous avouez que vous allez voir, à la pointe du Raz, une tempête ; en Normandie, les pommiers en fleurs ; à Amiens, une statue aimée de Ruskin, on ne pourra s'empêcher de sourire. Je n'en espère pas moins que vous irez à Amiens après m'avoir lu. »*

Plus modestement, j'espère que, après avoir lu ces lignes, vous aurez envie de lire *la Bible d'Amiens*. Ruskin est mort fou à l'âge de quatre-vingts ans en 1900, l'année même où mourait Nietzsche. Vous vous délecterez de ces préfaces, de ces notes, de ces digressions qui font la trame de cet ouvrage. Une dernière phrase de Proust que je trouve très belle pour emporter la décision : *« Il est impossible qu'il n'existe pas des gens qui prendront quelque plaisir à ce qui m'en a tant donné. Car personne n'est original (...) » !*

GALERIES

Hubert de Chalvron : paysages

Le peintre a beau porter un nom et un prénom qui sentent leur chevalerie des croisades, ses œuvres ont beau s'intituler toutes *Saint-Louis*, les peintures d'Hubert de Chalvron *n'ont rien d'historique ni de médiéval*. Simplement, elles ont été exécutées dans une usine désaffectée de la cristallerie Saint-Louis : de là l'étrange dénomination de la série. De là encore l'usage de grands formats, à l'image du site et du sujet, puisque Chalvron ne peint rien d'autre que des paysages, des vues de machineries hors d'usage et de verrières à l'abandon dans une lumière verdâtre d'aquarium ou de serre. Certains détails sont grossis et occupent l'image tout entière, ils bouchent la perspective et procurent un sentiment assez convaincant de choses mortes et abîmées.

Tout cela ne serait que pittoresque post-industriel sans l'amour de Chalvron pour le travail de la touche et de l'empâtement, pour la surface rugueuse et grumeleuse des toiles prises et reprises. Peu coloriste — ou coloriste réticent — le peintre assourdit ses tons de gris ou les coupe de blanc, si bien qu'une monochromie pâle finirait par l'emporter si composition et volumes ne s'y opposaient.

A comparer ces toiles récentes à celles présentées au printemps à l'ARC, il apparaît ainsi que la fatalité de la dissolution disparaît et que le « beau métier » gagne en fermeté et en puissance. C'est bon signe.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 6 décembre.

● *RECTIFICATIF.* — *Les Journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples n'ont pas réservé de séances, comme il a été indiqué par erreur (le Monde du 25 novembre), à des enfants ou à des femmes arabes. Cela, en effet, serait contraire à l'esprit de la manifestation, qui a pour but, par le biais de débats et de rencontres, de faire tomber les barrières culturelles.*

Culture

Les prix littéraires

Les prix Femina – romans français et étranger – ont été attribués respectivement à René Belletto pour *l'Enfer* (POL), au premier tour de scrutin, par six voix contre cinq à Pascal Quignard pour *le Salon du Wurtemberg* (Gallimard), et à Torgny Lindgren pour *Bethsabée* (Actes Sud), au premier tour, par sept voix contre trois à Muriel Spark pour *Ne pas déranger* (Fayard) et un bulletin blanc.

Les prix Médicis – romans français et étranger, essai – ont été décernés respectivement à Pierre Combescot, John Hawkes et Julian Barnes. Le premier pour *les Funérailles de la Sardine* (Grasset), au quatrième tour du scrutin, par sept voix contre une à Francine de Martinoir pour *Arrêt sur image* (Gallimard), une à Elvire de Brissac pour *le Repos* (Grasset), et une à Pierre Bergounioux pour *la Bête faramineuse* (Gallimard) ; le second pour *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska* (Seuil), au premier tour, par huit voix contre une à John Irving pour *l'Œuvre de Dieu, la part du Diable* (Seuil), et une à Giorgio Manganelli pour *Aux dieux ultérieurs* (Ed. W.) ; le troisième pour *le Perroquet de Flaubert* (Stock), au premier tour, par sept voix contre une à Pierre-Yves Pétillon pour *l'Europe aux anciens parapets* (Seuil), une à Philippe Roger pour *Roland Barthes, roman* (Grasset) et un bulletin blanc.

• FÉMINA : René Belletto pour « l'Enfer »

Ceux qui reprocheraient aux dames du Femina d'avoir, avec *l'Enfer* (POL), couronné un roman policier feraient preuve d'une vision bien étroite de la littérature. Le roman de René Belletto parle de meurtres, d'enlèvements, de poursuites, de pièges et de rançons, mais ces péripéties ne sont que les formes que prennent les trois principaux personnages de l'histoire : la folie, l'horreur et l'aberration. *L'Enfer* n'est pas un divertissement (1).

Il n'en reste pas moins que l'itinéraire de René Belletto est assez inhabituel. Cet écrivain lyonnais a commencé à publier il y a une dizaine d'années – sous la houlette éditoriale de Paul Otchakovsky-Laurens, avec qui il a toujours travaillé depuis – des textes que l'on qualifierait d'« avant-gardistes » si cette étiquette avait un sens.

Et puis, en 1981, René Belletto change de registre. Ce qu'il disait déjà dans la prose poétique de ses premiers livres – la peur de vivre, l'angoisse de la folie, les mensonges de la communication, la fragilité des sentiments, l'exaltante, l'effrayante puissance de l'imagination – voilà qu'il le coule dans le moule d'un récit presque linéaire, tout en échappées, en mystères et en rebondissements. C'est *le Revenant*, le premier roman de sa trilogie lyonnaise. Suivront *Sur la terre comme au ciel*, que Michel Deville adaptera avec succès au cinéma sous le titre *Péril en la demeure*, et cet *Enfer*, qui avait déjà obtenu en juin dernier le Livre Inter 1986.

Malraux a écrit il y a longtemps des choses fort justes sur les capacités du roman policier à véhiculer et à transcrire les grandes figures mythologiques et à dessiner la figure moderne du destin. *L'Enfer* en est une éclatante confirmation. La référence de Belletto à Dante n'est évidemment pas fortuite. Sous l'écrasante pesanteur d'un soleil qui fait fondre les consciences tout autant que les corps, c'est bien dans une descente vers les demeures de Satan qu'il nous entraîne.

Ce noir voyage dans le brasier des âmes serait probablement monotone, n'était la belle imagination littéraire de René Belletto, son insolente liberté d'écriture, cette manière de jouer avec les mots, de les chauffer à blanc, eux aussi, pour festonner de fantaisie sa sombre toile. Il n'y a guère, pour lui, que la poésie qui puisse faire pièce au Mal. Depuis *l'Enfer*, paru au mois de janvier dernier, René Belletto a d'ailleurs publié – toujours chez POL – un recueil de quarante-sept sonnets sous le titre *Loin de Lyon*. Des vers très drolatiques quant à la forme, et très sinistres quant au fond.

P. L.

(1) Voir « le Monde des livres » du 31 janvier 1986.

• FEMINA ÉTRANGER : Torgny Lindgren pour « Bethsabée »

Qui n'a pas sa Bethsabée ? Demandez ma Bethsabée. Sur le marché des quatre saisons des prix littéraires, les jurés ont indéniablement un faible pour la femme du roi David. L'an dernier, le prix Médicis étranger avait déjà récompensé avec *Dieu sait !* (Grasset), de l'Américain Joseph Heller, une Bethsabée-mamma juive, emmerderesse, prête à tout, face à un David vieux, pour « établir » son petit Salomon...

Un grand poème tragique

Cette année, le Suédois Torgny Lindgren imagine, autour de cette femme *« presque effroyablement belle »* un grand poème tragique, en prose, sur l'amour, le pouvoir et la mort (1). Pour la plus grande gloire de cette femme *« timide et vertueuse »*, mais *« qui sent très fort le désir »* et que le roi va préférer aux cinquante-deux autres épouses de son harem. Cette femme qu'il veut garder éternellement pour lui seul : *« Mon souhait est qu'elle soit enveloppée de graisse. Car il en est ainsi, à travers une couche de graisse, le désir ne peut pas sortir. »* Et, prisonnier du charme et de la sensualité de Bethsabée, David, celui qui parlait au Seigneur, va entraîner son peuple et ses fils dans une suite de guerres, d'épidémies, de meurtres et de passions. Jusqu'à sa dernière parole : *« Tu es parfaite, Bethsabée. La perfection est ton plus grand défaut. »* Torgny Lindgren, qui est né en 1938 dans le Västerbotten, au nord de la Suède, a dédié à ses enfants *« cette histoire qui me fut la première contée et que je vous ai maintenant racontée »*.

Nourri du livre, ce fils de paysans transmet la Bible à travers ce psaume qui est le sien, plein de désir, de violences, de sexe et de langues tranchées dans un style qui, de toute évidence, se veut musique, et dans lequel les rimes et les rythmes se répètent, se répondent.

De Torgny Lindgren, il faudra lire aussi *le Chemin du serpent*, par lequel les éditions Actes Sud l'avaient révélé l'an dernier en France : une apostrophe au Seigneur, pleine de fureur, proférée par un paysan victime de l'injustice sans fin qui poursuit sa famille. Le film tiré du livre par Bo Widerberg devrait sortir bientôt sur les écrans.

N. Z.

(1) *Bethsabée*. Actes Sud. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Léna Grumbach. (Voir « le Monde des livres » du 18 septembre).

• MÉDICIS : Pierre Combescot pour « les Funérailles de la Sardine »

Si le second roman de Pierre Combescot, *les Funérailles de la Sardine* (Grasset), n'est pas parfait (« le Monde des livres » du 10 octobre), son délire baroque et son style torrentiel étant parfois insuffisamment maîtrisés, il est – à la lumière du choix des jurés Goncourt et Renaudot – tout à fait digne de sa récompense.

Nourri de Florence, de Rome et de Venise, des théories de la Renaissance et de la peinture du Quattrocento, de cette période qui vit la rupture avec l'esthétique du Moyen Age et la naissance de l'art moderne, Combescot rassemble dans ce livre toutes ses passions et ses folies italiennes. Lorenzaccio y croise l'élection de Jean-Paul Ier et Machiavel s'y laisse fasciner par un artiste de la mort, bourreau des Borgia.

Ce texte ambitieux, à la construction habile, où l'auteur mène un jeu judicieux avec le narrateur et les personnages, augure bien des ouvrages que l'on attend de Pierre Combescot, journaliste littéraire et écrivain, cultivé et talentueux.

Jo. S.

• MÉDICIS ESSAI : Julian Barnes pour « le Perroquet de Flaubert »

Il fallait que ce soit un Anglais qui nous ramène à Flaubert et qui nous fasse découvrir l'univers de l'auteur d'*Un cœur simple* comme personne n'avait su le faire.

Julian Barnes a lu tout Flaubert, tout ce qu'on a écrit sur Flaubert ; il s'en est nourri bien avant que de songer à écrire ce *Perroquet* (1) qu'il a qualifié de roman, et que les jurés du Médicis récompensent dans la catégorie essais...

Pourtant ce livre ne théorise jamais. C'est un guide qui vous fait parcourir l'univers de Flaubert, en accumulant les exemples vécus, les chronologies sèches ou fantaisistes, les animaux favoris, les réquisitoires et les éblouissements : le personnage de Barnes, un médecin à la retraite, et veuf, qui n'écrit pas, car *« il y a déjà trop de livres »*, et qui s'étonne lorsqu'il découvre successivement à l'hôtel-Dieu de Rouen, puis à Croisset, dans ce qui reste de la maison du romancier, l'authentique perroquet *« emprunté par Gustave Flaubert au musée de Rouen pour être mis sur sa table de travail pendant la rédaction d'*Un cœur simple*, où il s'appelle Loulou... »*.

Alerté par ce cas de *« parthénogenèse posthume »*, l'amateur de romans policiers qu'est Julian Barnes nous donne un modèle de critique littéraire pragmatique, une interrogation sur l'œuvre fantastiquement instructive, une remise en question des biographies de référence et de toute notre façon d'appréhender le passé.

Né en 1946 à Leicester, Julian Barnes a publié plusieurs romans (dont deux policiers) sous le pseudonyme de Dan Kavanagh. Il vient de faire paraître *Staring at the sun*, une vie de femme entre 1939 et 2021.

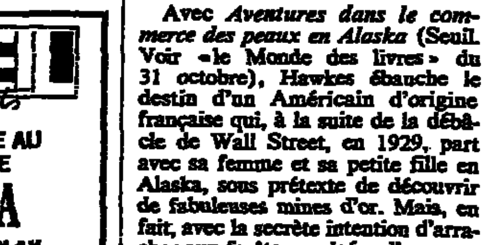
N. Z.

(1) *Le Perroquet de Flaubert*. Stock. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. (Voir la chronique de Bernard Frank dans *le Monde* des 9, 17 et 23 avril 1986.)

• MÉDICIS ÉTRANGER : John Hawkes pour « Aventures dans le commerce des peaux en Alaska »

Il n'est que d'attendre : le Médicis a couronné le onzième ouvrage – publié en France – de l'Américain John Hawkes, soixante et un ans. Il avait déjà obtenu le Prix du meilleur livre étranger en 1974, pour *les Oranges de sang*, premier de ses romans qui l'ait sorti du ghetto des « happy fews », grâce, en grande partie, à une exclamation du *New York Times* : *« C'est, probablement, le plus grand écrivain américain vivant. »*

Pour être juste, deux grands de la littérature de son pays, Saül Bellow et Flannery O'Connor, n'avaient cessé de l'encourager. Et dans le petit peloton des admirateurs prestigieux, Peter Brook, qui avait connu Hawkes dans le cadre d'une compagnie de théâtre, avait consacré une analyse lumineuse (*Encounter*, juin 1966) à ses premiers livres. Ceux-ci frappaient par une poésie d'une extraordinaire violence que tempérait une exceptionnelle maîtrise du langage. Ils montraient, comme dans le conte ou dans le mythe, que l'accomplissement de nos désirs les plus profonds est une chose maudite.



Avec *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska* (Seuil. Voir « le Monde des livres » du 31 octobre), Hawkes ébauche le destin d'un Américain d'origine française qui, à la suite de la débâcle de Wall Street, en 1929, part avec sa femme et sa petite fille en Alaska, sous prétexte de découvrir de fabuleuses mines d'or. Mais, en fait, avec la secrète intention d'arracher aux forêts enneigées d'une certaine région du pays un totem que les Indiens auraient jadis sculpté en l'honneur du président Lincoln... Les histoires que les hommes racontent sont peu nombreuses : le paradis perdu ; le labyrinthe ; la victime innocente dont le sacrifice apaise les dieux et sauve un peuple ; le dieu qui meurt sur la croix et le traître qui est son égal dans l'économie de la rédemption ; le roi qui quitte son île pour triompher à la guerre et qui se heurte à toute sorte d'obstacles et de sortilèges, avant de revoir, un jour, son Ithaque...

C'est ce dernier thème que Hawkes reprend ici. Et, bien sûr, puisqu'il est notre contemporain, son Ulysse ne trouvera au bout de ses peines que l'île de la mort, où aucune Pénélope n'attend. Ecrit sur le ton parodique, ce livre semble, par rapport aux romans des débuts, une rêverie fatiguée, dépourvue de substance. Il reste que le Médicis est allé à un grand écrivain : celui du *Gluau*, du *Cannibale*, de *Cassandra*, des *Oranges de sang* (1).

HECTOR BIANCIOTTI.

(1) Ouvrages publiés chez Denoël, coll. « Lettres nouvelles ».

Le dindon de la farce

On peut, on l'aura compris, préférer, pour les cadeaux de Noël, le *Médicis* au Goncourt et le Femina au Renaudot. Mais il ne faudrait surtout pas oublier l'auteur, qui, malheureusement, a été le « dindon » de la farce.

Pascal Quignard, qu'on disait depuis des mois promis au Femina, a fait les frais des « combines », aux ficelles un peu grosses, de la semaine dernière, et des pressions trop peu discrètes : les dames du Femina ont voulu montrer qu'elles n'étaient pas soumises aux grands éditeurs.

Quignard n'en a pas moins publié l'un des meilleurs romans de la rentrée, subtil, délicat et intelligent, *le Salon du Wurtemberg* (Gallimard) (*le Monde* du 3 octobre).

Les quelques réserves à faire sur ce livre ne sont que la mesure des espoirs suscités par les qualités de Pascal Quignard. Alors achetez tous *le Salon du Wurtemberg* en plusieurs exemplaires et offrez-le à vos amis.

Jo. S.

Communication

Après Goodyear et les Presses de la Cité

M. Goldsmith à l'assaut de la « 5 »

Après l'offre publique d'échanges des Presses de la Cité, après le « raid » sur l'industrie du pneumatique et du pétrole aux Etats-Unis, le patron de *l'Express* a une nouvelle conquête en cours : celle de la « 5 ». Avec un objectif : la constitution d'un empire multimédias européen.

A écouter ses principaux collaborateurs, Sir James Goldsmith possède deux qualités essentielles : il n'entreprend jamais rien qu'il ne pense réussir et il a assez d'argent pour mener ce qui lui tient à cœur. Or une ambition clairement affichée taraude ce PDG qui possède déjà en France la société la Générale occidentale (18 milliards de francs de chiffre d'affaires et 360 millions de francs de bénéfices en 1985) et le groupe de presse l'Express : construire un véritable groupe multimédias de dimension européenne, dont le siège serait fixé à Paris.

Côté presse, en dépit de la crise qui a sévi cet été à *l'Express*, le nouveau positionnement du magazine et le lancement de ses quatre « hebdomensuels » se soldent pour Jean-Pierre Pigasse, directeur des rédactions nommé en août, par un satisfecit général. *« Huit journalistes nous ont quittés, mais une trentaine sont venus renforcer nos rédactions*, explique-t-il. *les « hebdomensuels » sont parus au jour dit ; leur objectif publicitaire a été dépassé de 100 % et la vente en kiosque de* l'Express *a augmenté de 25 %. »*

Un léger malaise persiste cependant dans les couloirs de la rédaction du groupe, fait de molle contestation et des velléités de départ de certains. Ainsi, Jean-Pierre Pigasse a dû, *nolens volens*, signer de ses initiales la nouvelle rubrique *« On dit que... »* de l'hebdomadaire. Une partie de la rédaction jugeait en effet trop partisane cette page que le directeur des rédactions continue pourtant à définir comme *« indépendante de tous les pouvoirs »*.

Mais ce ne sont sans doute que péripéties. Car « Jimmy » Goldsmith a pour *l'Express* d'autres projets : le développement de *l'Express-international* (108 000 exemplaires diffusés et lus par 70 % d'étrangers) que Tristan Dolnitz, venu des *Echos*, devrait prendre en charge à la fin de ce mois ; le lancement d'une édition de *l'Express* en Suisse, puis dans d'autres pays francophones, sur le modèle du *Vif-l'Express* belge ; enfin, encore à l'état de projet, la création d'un quotidien national.

Une chaîne d'information

Côté audiovisuel, M. Goldsmith mobilise aujourd'hui ses troupes sur un nouvel objectif : la reprise de la « 5 », dont il veut être l'opérateur et, en aucun cas, un partenaire passif. Celui qui s'est récemment illustré dans l'offre publique d'échanges des Presses de la Cité et dans le « raid » avorté mais fort rentable sur la firme américaine Goodyear semble serein et confiant en son succès. Les budgets prévisionnels et la grille provisoire de programmes de la « 5 » sont en effet bouclés. *« Des études sérieuses de simulation ont été faites*, note Mme Gilberte Beaux, directrice générale de la Générale occidentale et administratrice de *l'Express*. *« Si nous obtenons la « 5 », elle ne sera pas équilibrée dès la première année. Mais nous considérons pouvoir la rendre viable rapidement. »*

La grille de programmes dont MM. Henri de Turenne, producteur et président de la Société des compositeurs et auteurs multimédias, et Yves Cuau, éditorialiste international de *l'Express*, sont plus spécifiquement chargés, est fondée sur ce « mieux disant culturel » souhaité par la Commission nationale de la communication et des libertés.

« James Goldsmith veut faire de sa télévision la chaîne de l'information », souligne Henri de Turenne : quatre journaux quotidiens sont prévus, soit mille deux cents heures par an. *« L'information devra être originale*, ajoute Yves Cuau. *Nous ne ferons pas d'information au rabais. Pas question de compter sur l'apport d'autres chaînes, comme CNN, et de voir une dégringolade d'images. Nous enverrons nos propres équipes de reporters confirmés sur les sujets. Et ce ne seront pas forcément des journalistes de* l'Express : *la chaîne ne sera pas « marquée », même quand des ponts entre elle et les rédactions du groupe seront jetés »*.

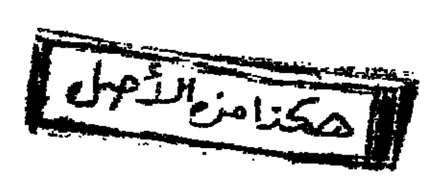
Pour le reste, la « 5 » selon Sir James Goldsmith devrait diffuser trois cents heures de fiction par an (dont la moitié proviendraient des pays européens) et cinquante heures de documentaire. Sans compter les jeux, les variétés et des curiosités comme une rubrique matinale destinée aux agriculteurs, un petit conservatoire du théâtre et de la chanson, un magazine sur le spectacle, un film érotique soft, etc. Ne possédant pas de portefeuille de films ou de maison de production, M. James Goldsmith ferait appel, pour ces produits, à des sociétés de production qui les lui livreraient « clefs en main ». Mais il souhaite investir dans la création en consacrant 10% du budget de production à l'écriture de scénarios et en lançant une filiale de coproduction avec le cinéma.

A moins que Sir James ne s'allie avec un partenaire possédant déjà films et maison de production. Comme chaque candidat à la reprise d'une chaîne, le patron de *l'Express* a beaucoup discuté. Après deux rencontres, les dirigeants de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), elle aussi candidate à l'achat de la « 5 », ont finalement écarté le magnat franco-britannique, coupable de manifester un trop grand appétit.

Sir James s'est alors tourné vers les Editions mondiales, qui possèdent à la fois un portefeuille de plus de trois cents films et plusieurs sociétés de production. Un accord entre la société dirigée par M. Antoine de Clermont-Tonnerre et « Jimmy » Goldsmith pourrait être signé prochainement. L'alliance pourrait s'ouvrir à un troisième personnage : M. Silvio Berlusconi, qui, à l'évidence, ne néglige aucune carte pour être sûr de garder un pied sur le marché français.

Rien n'est joué cependant. Avec six grands candidats pour trois chaînes, la course aux télévisions privées ressemble de plus en plus à une partie de chaises musicales. Au dernier moment, devant la Commission nationale de la communication et des libertés, les alliances peuvent se renverser. M. Antoine de Clermont-Tonnerre et les Editions mondiales gardent un œil sur TF 1 et attendent la fixation du prix de vente de la chaîne pour dévoiler leur véritable stratégie. M. Goldsmith, lui, pourrait être tenté par un accord de dernière minute avec la CLT. N'ont-ils pas un partenaire commun : le groupe multimédias allemand Bertelsmann, actionnaire de la CLT et allié de M. Goldsmith dans France-Loisirs au sein des Presses de la Cité.

YVES-MARIE LABÉ.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DU PÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 19 h.

ORANGES D'ACIER, Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.

LE PASSÉ DÉFINI, Gaîté-Montparnasse (45-26-14-39), 20 h 30.

MADAME DE SADE, Théâtre de l'Athénée (47-42-67-27), 20 h 30.

SOIRÉE DE CHOCS, Cithéa (43-57-91-26), 20 h 30.

JEUNE COUPLE, Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.

L'ENFANT ENFOUI, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.

LES TAUPES NIVEAUX, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h.

MARCEL SERA CONTENT, Cinq Diamants (45-25-19-96), 21 h.

DEUX SUR LA BALANÇOIRE; Madeleine (42-65-07-09), 21 h.

REGARDE, REGARDE DE TOUS TES YEUX, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Théâtre de l'Escalier d'or : 20 h 45 : le Mariage des morts.

Les concerts

Auditorium des Halles, 20 h 30 : M. Egel, M. Borini (Liszt, Schumann, Brahms).

Radio-France, 18 h 30 : Solistes de l'ensemble itinéraire (Mannis) ; 20 h 30 : D. Roth (Messiaen) ; 22 h 30 : Y. Chiffoleau, P. Reach (Schumann, Alkan, Mendelssohn).

Chapelle Lariboisière, 20 h : Les petits chanteurs de Saint-Laurent.

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Ensemble de chant liturgique arménien.

Cité internationale des Arts, 21 h : Chin Kuei Hong (Brahms, Lectare, Mignoni).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Ensemble vocal de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Krieger, Dumont, Legrenzi).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre J.-W. Andoli (Haendel, Pergolèse, Tchaïkovski).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Ensemble l'Arche musicale (J.-C. Bach, Bellini, Debussy).

Mardi 25 novembre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malène, Macky, Labaya.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Circuits clandestins.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Cie C. Bastin.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Danses de la Corée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : L'Ile sans nom, de R. Plaissetty ; 19 h, Hommage à K. Kinoshita : la Rivière Fuefuki (v.o. st anglais) ; 21 h 15, la Terre jaune, de Chen Kaige (v.o. st français) – En avant première.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGV Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALISEURS DU DESERT, (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COBRA (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE COUREUR (Iran, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Reflet Médicis (h. sp.), 5e (43-54-42-34) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 8e (45-22-47-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILLE ET UNE MARGUERITES (Récapitulatif des actualités Gaumont) : Ambassades, 8e (43-59-19-08).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Impérial, 2e (47-42-72-52) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-28).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46). – V. f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08); George-V, 8e (45-62-41-46); Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE AVEC VUE, film britannique de James Ivory (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA DERNIÈRE IMAGE, film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).

DEUX FLICS A CHICAGO, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENÊTRES, film algérien de Merzak Allouache (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES, film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOIR ET BLANC, film français de Claire Devers : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*), film américain de Gordon Hessler (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SARRAOUNIA, film français de Med Hondo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Images, 18e (45-82-47-94).

SID ET NANCY (*), film américain d'Alex Cox (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE VINDICATOR, FRANKENSTEIN 2000, film américain de Jean-Claude Lord (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VISAGE DE CHIEN, film français de Jacek Gasiorowski : Latina, 4e (42-78-47-86).

SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA, dans le cadre du Festival d'automne, films en avant-première : la Puritaine, de Jacques Doillon ; Mauvais Sang, de Leos Carax ; la Légende de la forteresse de Souram, de Serguei Paradjanov ; She's Gotta Have it, de Spike Lee ; La messa è finita, de Nanni Moretti ; le Sixième Jour, de Youssef Chahine ; Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05).

AVANT-PREMIÈRE

L'ENTERREMENT AU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : Cluny Palace, 21 h, 5e (43-25-19-90).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn. 2ᵉ épisode.
21.35 Variétés : La nuit des catherinettes. ▶ Emission présentée par Jean-Claude Narcy. Avec Corynne Charby, Marc Lavoine, Yves Duteil, Julie Pietri, Charlotte Julian, François Valéry, Yves Lecoq, Lio, Mylène Farmer.
23.30 Documentaire : Impressions d'Orsay. De Pierre Dumayet. 6ᵉ volet : Sculpture et propagande.
23.45 Journal.
0.00 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Mardi cinéma : La vie est un roman ■■ Film français d'Alain Resnais (1983), scénario Jean Gruault, avec Vittorio Gassman, Ruggero Raimondi, Géraldine Chaplin, Fanny Ardant, Pierre Arditi, André Dussolier.
Histoire fantastique organisée par un mégalomane dans son « château du bonheur » en 1919. Réunion d'un colloque sur le thème « Education de l'imaginaire » dans le même château, en 1982. Un rêve d'enfants traverse et relie ces deux « épisodes » d'un conte sur le temps et sur l'imaginaire, qui ne manque pas d'humour. C'est parfois compliqué, mais si on se laisse porter par la mise en scène et par les acteurs (fabuleux ou très quotidiens), on s'y retrouve, on est content.
22.30 Les jeux de Mardi cinéma. Invitées : Fanny Cottençon, Juliette Binoche.
23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Superflics ■ Film américain de Gordon Parks (1973), avec Ron Leibman, David Selby, Sheila Frazier, Pat Hingle, Dan Frazer, David Greenberg, Bob Hantz...
Deux apprentis policiers dans l'Etat de New-York, lassés des cours qu'on leur impose, se lancent dans l'action, à leur manière. Vision sans complaisance – par un cinéaste noir – d'une réalité où brutalités et violences ont force de loi.
22.10 Journal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : le Chasseur ■ film américain de Buzz Kulik (1980), avec Steve Mac Queen, Eli Wallach, Levar Burton, Ben Johnson, Richard Venture. **22.05** *Flash d'information.* **22.10 Football.** Coupe de la Ligue (demi-finale). **24.00 Cinéma : le Diable boiteux ■■** film français de Sacha Guitry (1948), avec Sacha Guitry, Lana Marconi, Renée Devillers, Jeanne Fusier-Gir, Maurice Escande, Jean Debucourt, Howard Vernon, Jean Piat, Emile Drain. **2.05 Série : Rawhide.**

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. 21.20 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.05 Série : Mike Hammer. 0.00 Série : Supercopter. 0.50 Série : Star Trek. 1.50 Série : Chips.

TV 6

20.10 Cinéma : Snobs ■ film de Jean-Pierre Mocky (1961), avec Francis Blanche, Jacques Dufilho, Jean Tissier... *Quatre hommes engagent une lutte sournoise et acharnée pour obtenir la présidence générale d'une coopérative laitière de Normandie. Jeu de massacre d'un milieu provincial de « snobs ». Tout le monde y passe : la bourgeoisie, les hommes d'affaires, l'armée, l'Eglise, la police, la presse. Une explosion de bouffonnerie démentielle... qui peut déconcerter.* **21.40 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps.
21.30 Musique : Semaine Festival d'Angers : Orchestre national de jazz, dir. : François Jeanneau, avec Steve Lacy, saxophone soprano.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Profession : témoin.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Olivier Messiaen, l'orgue intégral : Le banquet céleste ; Verset pour la Fête de la dédicace ; Les corps glorieux.
22.30 Récital. Adagio et allegro en la bémol majeur pour violoncelle et piano, op. 70, de Schumann ; Sonate de concert pour violoncelle et piano, d'Alkan ; Sonate pour violoncelle et piano nᵒ 2 en ré majeur, op. 58, par Yvan Chiffoleau, violoncelle, et Pierre Reach, piano.
24.00 Les soirées de France-Musique. Poissons d'or, avec Gavin Bryars.

Mercredi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Vitamine. Invités : François Feldman et le groupe Hipsway ; Dodu Dodo et ses amis ; Mme Pepperpot ; Séquence z'animo...
16.30 Feuilleton : Maria Chapdelaine. Rediff., 1ᵉʳ épisode. D'après Louis Hémon, réal., Gilles Carle. Avec Carole Laure, Nick Mancuso, Claude Rich.
17.25 Feuilleton : Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut. Rediff., 1ᵉʳ épisode.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.56 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Le Salon du prêt-à-saigner. D'après le roman de Joseph Bialot, réal. Joël Seria. Avec Hugues Quester, Jean-Paul Muel, Christian Bouillette.
Trafic de drogue, trafic d'armes, fausses factures...
22.00 Documentaire : Devine qui ne vient pas dîner. Réalisé par André Waksman, produit par Frères des hommes.
Cinq cents millions d'habitants du tiers-monde souffrent de malnutrition.
22.55 Documentaire : Impressions d'Orsay. De Pierre Dumayet. 7ᵉ partie : L'art dans la rue.
23.10 Journal.
23.25 Magazine : Premier plan. L'actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Téléfilm : Massada. D'après Ernest K. Gan, réal. Boris Sagal. Dernier épisode, avec Peter O'Toole, Peter Strauss... (rediff.).
15.20 Récré A 2 (suite). Légendes du monde ; Cobra ; Siles ; Flip Bouc ; Cosmocats...

17.40 Terre des bêtes. Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. En hiver, les mésanges vous attendent.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle. De Michael Braun (1ᵉʳ épisode).
Saga viticole allemande. Dettes dans une famille. Qui va prendre le domaine, la succession ?
18.30 Magazine : C'est la vie. L'école et les mauvaises fréquentations.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier. De Jacques Chancel. Invité d'honneur : Alain Prost, champion du monde de formule 1 pour la deuxième année consécutive. Et Jacques Laffite, Philippe Lavil, Stéphane Collaro, François-René Duchâble, Margarita Zimmerman, Henri Salvador, Lio, Gérard Lenorman, Suzanna Rinaldi, Michel Sardou...
23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.20 Jazz off. Richard Galliano.
14.30 Feuilleton : La porteuse de pain. Rediff., 8ᵉ épisode.
14.55 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.
17.02 Emission pour la jeunesse. Zorro ; Inspecteur Gadget ; Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux, à Sainte-Marie-aux-Mines.
20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain. ▶ Emission présentée par Guy Lux. Avec Dorothée, Stéphanie, Francis Lalanne, François Valéry, la Compagnie créole, le Rondo Vénéziano, et pour la partie voyance : Chris, et la Gitane Sterna Weltz.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.45 Journal.
23.10 Magazine : Pare-chocs.
23.30 Prélude à la nuit. Sonate pour violoncelle et piano, de Claude Debussy, par Ina Jost, violoncelle, et François Kerdoncuff, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cabou Cadin. 14.25 Téléfilm : Opération chameaux. 16.15 Téléfilm : Le choix. 17.50 Série : Cabou Cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent ■ film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant, Lambert Wilson, Wladimir Ivanovski. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Exterminator 2 □** film américain de Mark Buntzman et William Sachs (1984), avec Robert Ginty, Mario Van Peebles, Deborah Geffner, Frankie Faison, Randolph Scott. **0.10 Cinéma : les Hommes de Las Vegas □** film franco-germano-hispano-italien d'Antonio Issasi (1969), avec Gary Lockwood, Jean Servais, Elke Sommer, Jack Palance, Roger Hanin, Lee J. Cobb, Armand Mestral. **2.10 Série : Espion à la mode.**

LA « 5 »

13.20 Série : Happy days. 13.50 Flamingo Road. 14.40 Mike Hammer. 15.35 Supercopter. 16.30 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.20 Série : L'inspecteur Derrick. 22.25 Feuilleton : Flamingo Road. 23.25 Feuilleton : Dynastie 2. 0.15 Série : L'inspecteur Derrick. 1.20 Série : Star Trek. 2.20 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; série : Destination danger ; Au cœur du temps. 23.45 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Rencontre avec René Depestre.
21.30 Musique. Semaine Festival d'Angers. Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, avec Nantes percussions, dir. Richard Bernas.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Sur le vif.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 juillet au Festival de Bayreuth). L'or du Rhin, prologue de la Tétralogie, de Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. Peter Schneider ; sol. : Siegmund Nimsgern, Johann Werner Prein, Kurt Schreibmayer, Manfred Jung, Dieter Schweikart, Hermann Becht, Peter Haage, Hanna Schwarz, Lucy Peacock, Anne Gjevang, Agnes Habereder, Silvia Hermann, Brigitta Svenden.
23.10 Les soirées de France-Musique. Jazz-club, en direct du Magnetic Terrace.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 novembre à 0 heure et le dimanche 30 novembre à 24 heures.

Le temps gris et brumeux qui affecte la moitié nord-ouest de notre pays gagnera progressivement la moitié sud-est de la France au cours de la journée de mercredi, en s'accompagnant de faibles précipitations éparses. Simultanément, un temps plus frais et plus variable, avec d'assez belles éclaircies, s'établira sur le Nord-Ouest.

La situation se stabilisera ensuite à partir de jeudi, avec le renforcement du champ de pression sur la France, entraînant la généralisation des formations de brume et de brouillards matinaux, parfois lents à se dissiper, et l'accentuation des gelées dans l'intérieur. Toutefois, samedi et dimanche, les nuages deviendront abondants près de la Manche.

Mercredi matin : le temps sera nuageux et pluvieux de la Bretagne aux Ardennes, il fera de 9 à 12 degrés. Partout ailleurs, temps très brumeux avec fréquentes nappes de brouillard dans les vallées. Les températures sont plus fraîches qu'hier, 5 à 7 degrés du Nord-Est à la côte atlantique, entre –2 et 3 degrés sur les Alpes et de 0 à 8 degrés sur les régions méditerranéennes.

Dans la journée, la bande pluvieuse traversera une grande partie du pays. Elle se situera en soirée des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et à la Franche-Comté. Les côtes méditerranéennes ne seront touchées que dans la nuit et profiteront donc d'une belle journée ensoleillée et chaude : il y fera 17 degrés. Sur la moitié nord-ouest, de belles éclaircies se développeront dans la traîne. Les températures maximales seront comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 15 degrés sur la moitié sud.

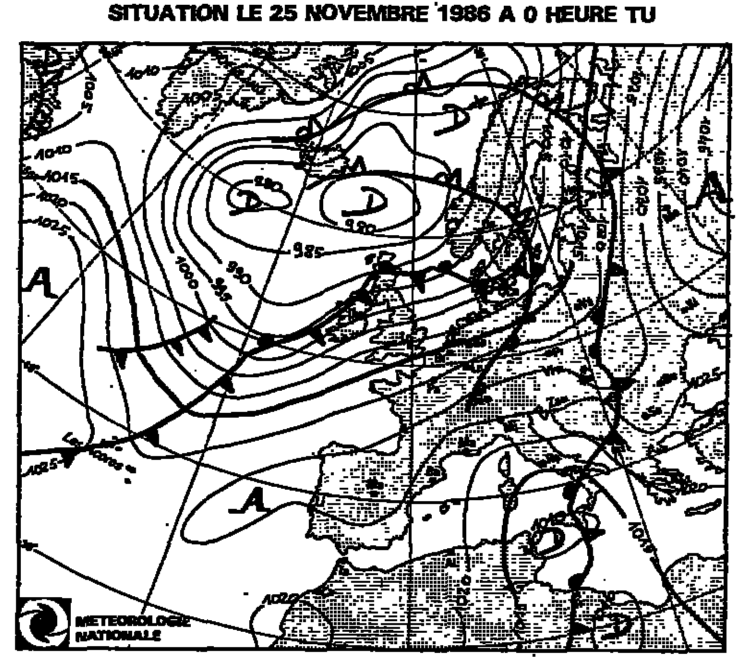
Le vent, d'abord de sud-ouest le matin, s'orientera au nord-ouest en Manche et restera modéré l'après-midi.

Jeudi 27 : un temps assez beau s'établira sur une grande partie du pays après la dissipation des brumes et brouillards matinaux parfois tenaces, notamment dans le Nord-Est et l'Est. Toutefois, du pourtour méditerranéen à la Corse, le ciel sera très nuageux le matin, plus variable l'après-midi, avec des vents de nord-est modérés et irréguliers. Les températures minimales atteindront –2 degrés dans l'intérieur, tandis que les valeurs maximales seront comprises entre 8 et 12 degrés (15 degrés près de la Méditerranée).

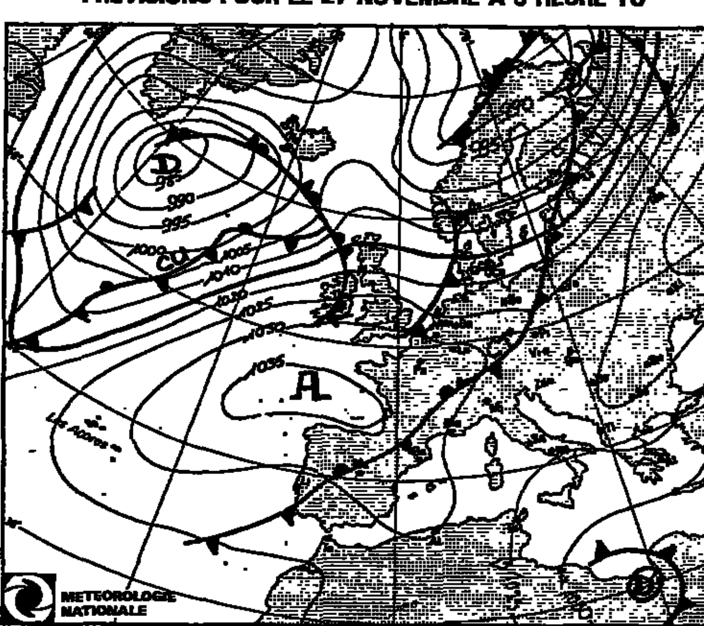
Vendredi 28 : les conditions évolueront peu par rapport à celles de la veille. Les brumes et les brouillards matinaux seront plus denses et parfois lents à se dissiper. Les gelées au sol s'accentueront et pourront atteindre par endroit dans le Nord-Est, l'Est et le Centre-Est, –6 à –8 degrés au hasard des éclaircies nocturnes. L'après-midi, de larges éclaircies se développeront sur la plupart des régions. Les vents seront faibles, sauf en Méditerranée où ils continueront de souffler de nord-est en étant modérés et irréguliers. Les températures minimales seront comprises entre 2 et –2 degrés (7 à 9 degrés près de la Méditerranée), s'abaissant parfois à –5 degrés dans l'intérieur. Les températures maximales seront de l'ordre de 8 à 11 degrés (15 degrés près du littoral méditerranéen).

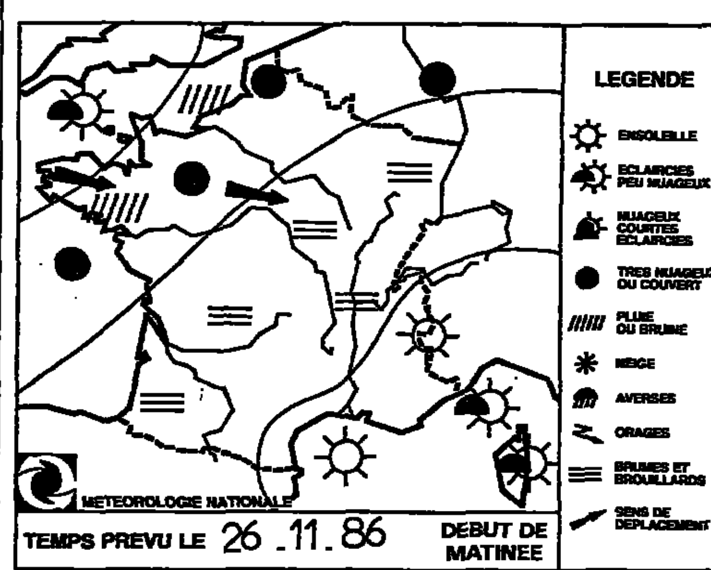
Samedi 29 et dimanche 30 : ciel nuageux à très nuageux sur les régions voisines de la Manche. Ailleurs, après la dissipation des brumes et brouillards matinaux qui seront plus tenaces que la veille et qui pourront persister localement toute la journée, notamment dans le Nord-Est, l'Est et le Centre-Est, le temps sera ensoleillé mais plus frais sur la plus grande partie du pays. Les vents seront faibles. Les températures minimales seront en légère baisse (sauf près de la Manche, où elles seront en légère hausse) avec, toujours, de nombreuses gelées au sol. Les températures maximales seront quasi stationnaires ou en légère baisse.

SITUATION LE 25 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-11 à 6 h TU et le 25-11-1986 à 6 h TU — le 25-11-1986

FRANCE			
AJACCIO	17	4	D
BIARRITZ	13	11	C
BORDEAUX	14	9	B
BOURGES	10	9	P
BREST	12	11	P
CAEN	13	11	C
CHERBOURG	12	10	P
CLERMONT-FERR.	10	8	C
DIJON	8	7	C
GRENOBLE St-M-H	10	–1	D
LILLE	13	12	P
LIMOGES	7	7	P
LYON	10	4	C
MARSEILLE-MAR.	13	2	D
NANCY	8	7	P
NANTES	14	11	P
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS.	12	11	P
PAU	12	10	C
PERPIGNAN	16	13	D
RENNES	14	11	P
ST-ÉTIENNE	9	7	C
STRASBOURG	10	6	N
TOURS	12	10	P
TOULOUSE	13	11	C
POINTE-A-P.	30	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	18	11	P
AMSTERDAM	12	12	C
ATHÈNES	20	12	N
BANGKOK	31	22	C
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	13	6	C
BERLIN	9	8	P
BRUXELLES	10	10	P
LE CAIRE	24	18	D
COPENHAGUE	8	7	P
DAKAR	25	18	N
DELHI	28	13	C
DJERBA	17	11	C
GENÈVE	8	–1	D
HONGKONG	26	19	C
ISTANBUL	15	11	C
JÉRUSALEM	17	13	N
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	14	12	P
LOS ANGELES	24	11	D
LUXEMBOURG	6	5	P
MADRID	16	2	D
MARRAKECH	21	10	D
MEXICO	24	11	P
MILAN	13	1	D
MONTRÉAL	5	–2	A
MOSCOU	–5	–9	D
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	12	6	D
OSLO	7	6	P
PALMA-DE-MAL.	17	9	D
PÉKIN	1	–5	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	C
ROME	16	11	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	6	6	C
SYDNEY	22	17	N
TOKYO	11	9	C
TUNIS	15	9	A
VARSOVIE	8	3	N
VENISE	15	4	D
VIENNE	7	1	N

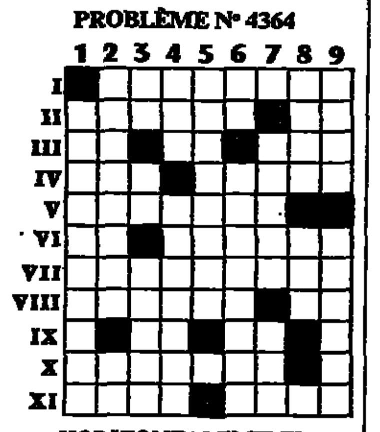
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 4364



HORIZONTALEMENT

I. Mettre en pièces. – II. Bonne adresse. Petit lac. – III. Article étranger. A donc conservé sa langue d'origine *(abréviation)*. Forme de lettre. – IV. Un terme pour un terme. Bien « élevés » ou mal polis. – V. Agit contre sa volonté. – VI. Indéfini. Préparation médicamenteuse. – VII. Ne pouvaient donc être soupçonnés en aucune manière. – VIII. Une manière de classer. Abrégé d'enseignement. – IX. Favorise la marche ou la contrarie. Lettres de Gide. – X. Retour périodique d'affection. – XI. Sources de bruits. Fait passer le courant entre l'Eire et l'Ulster.

VERTICALEMENT

1. Bichonner après avoir bouchonné. – 2. Sur elle, la bise a toujours un effet. Lettre. – 3. Négation. Abréviation hôtelière. A donc une activité dégradante. – 4. Un rapide. Bases solides. – 5. Eclairage de pavillon. – 6. Vient d'arriver ou vient de sortir. Forme d'hostilité. – 7. Arrive avec peine. Final un peu abrégé. – 8. Pouvait faire froidement la bise. Pot d'essai. – 9. Puissants. Blanc que l'on obtient en ne noircissant pas.

Solution du problème nᵒ 4363

Horizontalement

I. Séduction. – II. Acis. Indu. – III. Urate. Col. – IV. Rime. Cor (roc). – V. Inari. Rat. – VI. Varna. – VII. Sots. Veto. – VIII. Eu. Avec. – IX. Rio Tinto. – X. Ieyasu. Me. – XI. Eson. East.

Verticalement

1. Saurisserie. – 2. Ecrin. Oules. – 3. Diamant. Oyo. – 4. Uster. Satan. – 5. IV (Henri). Vis. – 6. TI. Avenue. – 7. Incorrect. – 8. Odorant. O.M.S. – 9. Nul. Taon. Et.

GUY BROUTY.

« Services »

ÉCHECS

Les JO de Dubaï
Kasparov battu par Seirawan

Pour s'être obstiné à chercher la victoire dans une finale tours-pions que tout le monde donnait pour nulle, le champion du monde Garry Kasparov a fini par être battu par l'Américain Yasser Seirawan, lors de la huitième ronde des Jeux olympiques d'échecs de Dubaï. Défaite lourde de conséquences, car elle a permis aux États-Unis de s'imposer face à l'URSS (2,5-1,5). L'Union soviétique, qui n'avait réussi qu'à partager les points avec l'Angleterre (sixième ronde) et l'Islande (septième ronde), dégringolait au classement général de la première à la quatrième place, ne devançant la France que d'un point.

Dans la neuvième ronde, disputée le lundi 24 novembre, les Soviétiques rencontraient justement les Français, remarquables sixièmes après des victoires sur la RFA (2,5-1,5) et sur la Chine (3-1). Spasky annulait face à Kasparov mais Haïk perdait contre Karpov, Miralles était battu par Sokolov, la partie Renet-Youssoupov étant ajournée. Dans la même ronde, l'Angleterre, superbe, battait les Roumains 3-1, et conservait sa première place.

CLASSEMENT APRÈS NEUF RONDES. – 1. Angleterre : 26,5 (sur 36) ; 2. Etats-Unis, URSS : 24,5 (une ajournée) ; 4. Hongrie : 23,5 (une ajournée) ; 5. Espagne : 23,5 ; 6. Argentine, Bulgarie, RFA : 23, etc. La France est seizième avec 21,5 et une ajournée. Il reste cinq rondes à disputer.

SPORTS

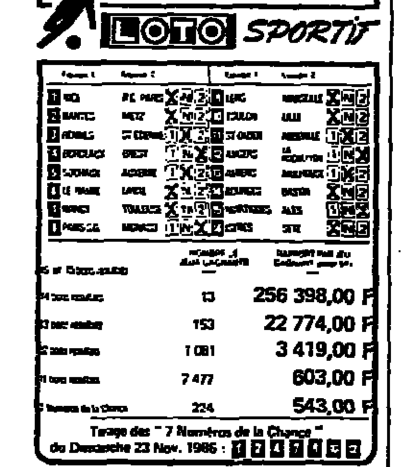
● **PENTATHLON MODERNE : dopage aux championnats du monde.** – Douze pentathlètes (cinq Soviétiques, trois Bulgares, deux Polonais et deux Américains) ont été convaincus de dopage à la suite des championnats du monde disputés au mois d'août dernier en Italie. Les coupables ayant été déclassés et suspendus, lundi 24 novembre, par l'Union internationale de pentathlon moderne et de biathlon (UIPMB), les Français ont récupéré deux titres mondiaux : l'un pour l'équipe féminine, qui avait terminé deuxième derrière l'URSS ; l'autre pour le junior Franck Guilly, classé troisième derrière un Soviétique et un Bulgare.

● **TENNIS : le tirage au sort du Masters.** – Au tournoi du Masters, qui se déroulera à New-York du 3 au 8 décembre, Henri Leconte rencontrera Mats Wilander (le 3), puis Boris Becker et Joakim Nyström. Dans l'autre groupe, Yannick Noah sera opposé à Stefan Edberg (le 4), puis à Andres Gomes et à Ivan Lendl.

EN BREF

● **FUTURIBLES : le programme 1987.** – L'association internationale Futuribles (55, rue de Varenne, 75007 Paris) a arrêté au cours de son dernier conseil d'administration son programme d'activité pour 1987. L'édition de la revue *Futuribles* sera confiée désormais à une SARL constituée notamment par les administrateurs de l'association. Les analyses documentaires, tables rondes, séminaires d'études seront poursuivis. Plus précisément, seront prévus : un colloque Europe-Etats-Unis sur la prospective, des recherches sur l'ampleur et les impacts du vieillissement démographique dans les pays industrialisés, sur l'emploi et le chômage en Europe, ainsi qu'un cycle de conférences sur les grandes variables d'environnement.

● **VENTE AUX ENCHERES : break Volvo.** – A l'occasion du centenaire des Folies-Bergère, le 2 décembre, une voiture tout à fait spéciale sera mise aux enchères au profit de l'Institut Curie. Il s'agit d'un break Volvo 760, entièrement habillé intérieurement de cuir de buffle. Hermès s'est chargé de l'opération, et la peinture du véhicule a été assurée par Lecoq, le spécialiste dans la restauration des voitures de collection.



PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 NOVEMBRE

« L'école vénitienne », 10 h 30, Louvre, devant la Joconde, et « l'art naïf », 14 h, hall Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (Paris Passion).

« Exposition : crèches et traditions de Noël », 15 h, 6, rue du Mahatma-Gandhi, et « Du théâtre de l'Odéon à Molière et à l'Ancienne-Comédie », 15 h, devant théâtre Odéon (Paris et son histoire).

« Exposition du centenaire de la statue de la Liberté », 14 h 15, vestibule Musée des arts décoratifs.

« L'histoire de Montmartre au musée de Montmartre », 15 h, 12, rue Cortot, et « Aspects de Paris au grand siècle : sur les pas de M. Vincent, le couvent des Miramiones et la maison des Galériens », 15 h, 47, quai de la Tournelle (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 h, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition France et Russie au siècle des Lumières », 18 h, hall Grand Palais (V. Turpin).

« La mosquée ; l'histoire de l'islam », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Mobilier miniature et objets de maîtrise », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Hauts lieux et découvertes).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des malingreux, des francs mitoux, du grand coesre et des archisuppôts », 15 h, métro Bonne-Nouvelle devant poste (M. Ch. Lasnier).

« Un centre chirurgical d'esthétique », 14 h 15, sortie métro Argentine (AITC).

« Le café Procope, la Comédie-Française », 16 h, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Approche de l'art).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botteau).

CONFÉRENCES

30, rue Cabanis, salle du FIAP, 20 h 15 : « A la découverte de la voie de l'accomplissement selon l'enseignement de Shri Mataji Nirmala Devi ».

Chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, 34, avenue du Maine, 20 h 30 : « Les femmes dans la société contemporaine » (Mmes H. Gisserot et M.-O. Metral).

Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 h : « Ce fut en l'année 1801 que l'enfant naquit en France. Chateaubriand fut son père, Mme de Staël sa marraine (Gros, Géricault, Girodet) » (Mme S. Egler, conférencière de l'école du Louvre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 25 novembre 1986 :

UNE LOI

● N° 86-1197 du 24 novembre 1986 relative à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés.

UN ARRÊTÉ

● Du 22 octobre 1986 relatif aux modalités de déclaration de la diffusion d'une œuvre cinématographique par un service de communication audiovisuelle en application des dispositions de l'article 5 du décret n° 59-733 du 16 juin 1959.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Marion LECRINIER,
Daniel PARDO,

sont heureux de faire part de leur mariage.

4-13-4 Shirogane,
Minato-Ku,
Tokyo 108.

Décès

– M. et Mme Adrien Briane,
Claudine Briane et Frédérique,
Jean-Paul et Josiane Briane et Louis,
Anne-Marie Briane et Raphaël,
Martine Maré-Briane et Mathieu,
Sa famille, ses amis et collègues,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François BRIANE,
journaliste à *Libération*,

survenu à Compiègne, le 22 novembre 1986, dans sa trente-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Compiègne (Oise).

21, rue des Réservoirs,
60200 Compiègne.

– On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Luigi CROCCO,

survenu à Rome, le 19 novembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, via Citta Della Pieve,
00191 Rome.

– Le commissaire en chef de la marine (h) Jacques Descombes,
Gille et Marie-France Descombes,
Vincent et Yasuko Descombes,
Jean-Paul, Anne, Etienne et Jérôme Ollagnier,

ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse DESCOMBES,
née Millot,

survenu à Paris, le 23 novembre 1986.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 27 novembre, à 15 h 45.

Elle sera inhumée au cimetière de Roussillon (Vaucluse), le vendredi 28 novembre, à 16 heures.

36, rue de Varenne,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction
et le personnel de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. François GOMEZ,
leur directeur honoraire,

survenu le mercredi 19 novembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 22 novembre, en l'église de Guitalens, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Albarede, 81220 Saint-Paul-Cap-de-Joux, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Reux (14).

Catherine Krahmer,
M. et Mme Peter Krahmer
et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme H.-W. KRAHMER,
née Anna Protopapadakis.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 22 novembre 1986, à Reux, dans l'intimité.

– Mme Louis Laure,
son épouse,
M. et Mme Philippe Mariola,
Mme Brigitte Laure,
M. et Mme Jean-Louis Laure,
M. et Mme André Ntep,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis LAURE,

le 22 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 novembre, à 8 h 30, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne, suivie de l'inhumation au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, à Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

– Bruxelles, le 15 novembre 1986,

M. Philippe LECHAT

quittait les siens.

Que tous ceux qui ont connu et estimé l'ami ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

24, chemin Ducal,
1970 Wezembeek-Oppem,
Belgique).

– M. et Mme Olgierd Lewandowski,
Mme Jean Coren,
Mme Pierre Coren
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline LEWANDOWSKI,

survenu le 12 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Résidence Val-des-Bois,
Bâtiment E,
8, chemin du Val-des-Bois,
13009 Marseille.

– M. Jean-Pierre Merle,
M. Philippe Merle,
M. Yves Merle,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur père,

M. Fernand MERLE,
conseiller des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 novembre 1986.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Versailles (Yvelines).

Une messe sera célébrée à son intention par la Père Hubert Blin, en l'église Notre-Dame de Versailles, sa paroisse, le vendredi 28 novembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, boulevard du Roi,
78000 Versailles.

– Mme Jacqueline Papillon,
son épouse,
Mme Suzanne Cotineau,
sa belle-mère,
Mme Liliane Papillon,
sa belle-sœur,
M. et Mme Bernard Papillon
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Papillon
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Les familles Pingat, Depatte, Duval, Peuvrel, Huet, Boubet, Auxiette, Monge, Desfougères, Bezançon,
Et ses nombreux amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roger PAPILLON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur en chef
du génie maritime (ER),
capitaine de vaisseau (ER),
commandeur du Ouissamalouite,
commandeur de l'Etoile-d'Anjouan,

survenu en son domicile, le samedi 22 novembre 1986.

L'inhumation aura lieu le mercredi 26 novembre, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

80, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Mme Régine Prou,
M. et Mme Philippe Prou
et leurs enfants,
M. Michel Bazin et Mme, née Prou,
et leurs enfants,
M. Yves Ganneau et Mme, née Prou,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Prou,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PROU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 novembre 1986, à Sainte-Maxime (Var), à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 26 novembre, à 9 h 45, en l'église de Sainte-Maxime (Var).

– M. et Mme Jean Anclair,
M. et Mme Jean-François Anclair,
M. et Mme Olivier Anclair,
M. et Mme Jean-Pierre Prevot de Casteras
et leurs enfants,
Marie-Ande Bernard-Lafargue,

ont le regret de faire-part du décès de

Mme Monique RAYMOND-MILLET,
veuve de J. K. Raymond-Millet,
cinéaste,

décédée en son domicile, le 22 novembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 novembre, à 15 h 45, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Mazarine,
75006 Paris.
1, rue du Perray-Saint-Hubert,
78690 Les Essarts-le-Roi.

– La famille et les amis de

Lubomir SOCHOR,
professeur associé
à l'université Paris-VII,

font part de son décès, survenu le 14 novembre 1986.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 28 novembre, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

69, avenue Lénine,
94110 Arcueil.

– Mme Claude Warin,
sa femme,
M. et Mme Olivier Warin,
M. et Mme Etienne Mallet,
Maxime et Mélanie,
M. et Mme Wayne Miller
et Godfrey,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Arnand,
sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Levril, Mainfroy, Fourcade, Redouin et Villemot,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Claude WARIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenue le vendredi 21 novembre 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, rue de l'Eglise, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu en Creuse, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, quai du 4-Septembre,
92100 Boulogne.

Remerciements

– Mme Etienne Berthet,
Le lieutenant-colonel
et Mme Bonnieux,
M. et Mme Jean-Louis Berthet,
M. et Mme Jacques Berthet-Hebert
Et leurs enfants,

très profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Etienne BERTHET,

expriment leur gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur profonde peine.

– Vendine (31). Paris. New-York.

Hugues Liborel
et la famille Yavel

remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur à l'occasion du décès de

Mike YAVEL.

Il repose dans le cimetière de son village d'adoption de Vendine, en Haute-Garonne.

« La Limaya », en Dendi
31460 Vendine.

Anniversaires

– Le 26 novembre 1985

M. Camille BODÈS

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– A ceux qui gardent le souvenir de

Jacques BOUISSOU,
journaliste,

décédé à Paris le 26 novembre 1982,

une pensée est demandée pour le quatrième anniversaire de sa mort.

– Il y a cinquante ans disparaissait à Paris

Samuel Jacob JACKAN,
fondateur de la presse en langue yiddish en Pologne et à Paris,
rédacteur en chef du quotidien *Haint*.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Ses filles et petits-enfants.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister le jeudi 27 novembre 1986, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

Communications diverses

Après avoir évoqué la mémoire du professeur Raymond Feron (1898-1986), l'Académie des sciences d'outre-mer, pendant sa séance du 21 novembre 1986, a procédé à la réception officielle du professeur Omar Ba de l'Institut de recherche de Mauritanie, écrivain et sociologue.

Présenté par le professeur Angladett, M. René Dumont a fait une communication sur : « Le Sahel en voie de destruction. »

L'ingénieur général Jean Bourgoin a fait ensuite une communication sur : « Il y a deux cents ans, Lapérouse explorait les côtes d'Amérique du Nord entre l'Alaska et la Californie. »

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, mercredi 26 novembre, à 16 heures, salle des Commissions, M. Mohamed Ali el Safouri : « Islam, droit et pouvoir en Egypte. »

– Université Paris-X-Nanterre, jeudi 27 novembre, à 14 heures, salle C 24, M. Christian Petr : « Le devenir écrivain de Roger Vailland (1944-1955). »

– Université Paris-III, vendredi 28 novembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Mohamed Dibaji : « Les écrivains sabéens à l'époque abbasside avec édition critique du Kitab Gurar al-Balaga de Hilal B al-Sabi (359-448 - 970-1056). »

– Université Paris-III, samedi 29 novembre, à 9 heures, salle Bourjac, M. Jean-Yves Dommergues : « Le traitement des mots et des phrases : approche psycholinguistique. »

– Université Paris-VII, mardi 2 décembre, à 10 heures, salle des Thèses, tour 25 M, M. Adbdeljalil Halim : « Le capitalisme agraire au Maroc. »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	59 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F

Renseignements : 42-47-95-03

SECTEURS DE POINTE

ÉQUIPEMENT

Vague de baisses sur le marché des logiciels

Le développement de la micro-informatique est encore freiné par le coût élevé des logiciels. Les choses sont peut-être en train de changer.

LE marché des logiciels est-il en train de connaître une évolution comparable à celle du matériel ? En d'autres termes, le « soft » va-t-il enfin réagir aux ouvertures et aux baisses du prix du « hard » ?

Jusqu'à une date très récente, le prix extrêmement élevé des programmes à usage professionnel représentait un obstacle non négligeable à la diffusion massive de la micro-informatique. Cela d'autant plus que les grands éditeurs (Lotus, Microsoft et Ashton Tate) commercialisant les logiciels les plus vendus ont choisi une politique de protection très stricte. Des programmes comme Lotus 123 ou D Base 2, qui sont les plus vendus au monde, comportent des protections qui les rendent *difficilement ou pas du tout* copiables.

Outre les désagréments matériels qu'entraîne une telle situation, *comme la nécessité de transporter* son programme d'un lieu de travail à un autre, elle transforme en délinquant potentiel n'importe quel chef *de projet de PME soucieux de* garantir la rentabilité de ses solutions.

A titre d'exemple, au début de 1986, un logiciel standard de traitement de texte comme Wordstar de Micropro ou Textor (le plus vendu en France) de Talor coûte entre 4000 et 6000 francs.

Les éditeurs justifient ces prix, peu compétitifs par rapport à ceux du matériel, par les coûts élevés de *développement* d'un logiciel. Argumentation quelque peu mise à mal par l'arrivée récente sur le marché de l'éditeur américain Borland, qui propose des logiciels sans protection à des prix situés entre 600 francs et 2000 francs. En une année, Borland (dirigé par un ingénieur français) s'est placé au quatrième rang mondial en appliquant cette politique, sur un marché où les places sont pourtant très chères.

Une étude récente du Centre français du commerce extérieur sur le marché des logiciels aux Etats-Unis estime à environ 1,1 million de dollars l'investissement nécessaire au lancement d'un logiciel sur le marché américain. D'où une concentration qui exclut la concurrence des petits : les dix premiers éditeurs de logiciels tournant sur PC et compatibles détiennent 75 % du marché américain. Borland a choisi une politique commerciale accordant davantage d'attention aux besoins de l'utilisateur final. Alain Blancquart, qui dirige Borland-France, pense que *« l'utilisateur doit pouvoir se servir de son outil de travail comme il l'entend ». « Par ailleurs, avec un prix relativement bas, il a intérêt à acheter le manuel très complet vendu avec la disquette, qui lui épargnera des heures de formation. »*

Aujourd'hui, le débat sur le piratage rebondit avec la condamnation d'un hebdomadaire d'informatique qui avait reproduit dans ses colonnes *un programme permettant de copier* certains logiciels. Borland tente aussi de fixer les limites d'une politique commerciale audacieuse en portant plainte parce qu'une faculté diffusait massivement à ses étudiants des copies de programmes (vendus 995 F dans le commerce) au prix de... 15 F. Pour Alain Blancquart : *« Il faut fixer clairement la limite entre la copie utilitaire à des fins personnelles et le piratage industrialisé. Ce dévoiement est d'autant plus scandaleux que nous proposons des prix spéciaux aux universités qui souhaitent acheter nos programmes en nombre. »*

La politique des rabais

Sans doute l'éditeur n'entend-il pas trop envenimer l'affaire illustrant ainsi l'ambiguïté de sa position : les centaines d'étudiants ayant été formés avec les programmes de Borland seront sans doute tentés de les utiliser au cours de leur carrière professionnelle, enrichissant d'autant la clientèle de l'éditeur américain.

Il reste que la politique de prix élevés et de stricte protection des logiciels se justifie aujourd'hui de moins en moins. Chacun connaît les énormes rabais qui sont consentis aux acheteurs lorsqu'ils acquièrent de nombreux exemplaires d'un programme. Tel programme de traitement de texte vendu à l'éducation nationale en grand nombre aura été *négocié à moins de 100 F, alors que* pour le même produit l'acheteur ordinaire continue à payer près de 4 000 F. Pour contourner cette rigidité des prix du « soft » en regard de la baisse de ceux du matériel, les fabricants de matériel ont récemment conclu des accords avec les grands éditeurs de logiciels.

Tandy fournit gratuitement avec son ordinateur compatible bon marché un traitement de texte (Textor) qui coûte plusieurs milliers de francs s'il est vendu séparément. Amstrad distribue également à moins de 1 000 F des « clones » des programmes les plus vendus : bases de données (D Base 2 d'Ashton Tate), traitement de texte (Word de Microsoft) et tableur (Multiplan de Microsoft).

Ces produits sont vendus trois à cinq fois plus cher par les canaux « normaux » de distribution. A terme, ces aberrations, qui reposent sur des segmentations de marché artificielles, devront progressivement disparaître pour laisser place à une harmonisation des prix. Les éditeurs qui se cramponnent à des positions dominantes héritées de monopoles temporaires et passés perdent inexorablement des parts de marché : depuis le lancement du langage de programmation de Borland (Turbo Pascal) vendu moins de 1 000 F et sans protection contre les copies, les ventes du Basic de Microsoft ont baissé de plus de 50 %.

OLIVIER LANGUEPIN.

FORMATION

Les femmes victimes des nouvelles technologies ?

L'informatisation risque d'accentuer ce qu'un expert européen appelle la « ségrégation sexuelle des emplois ».

Quelles sont les conséquences de l'introduction des nouvelles technologies de l'information sur le travail féminin ou, plus exactement, sur la place que les femmes occupent actuellement sur le marché du travail ? Dans une publication spécialisée de la Commission des Communautés européennes, Marie-Josée Raetsen fait le point et formule plusieurs propositions

Il existe, explique M.-J. Raetsen, une *« ségrégation sexuelle des emplois »* (1), qui se traduit par une surreprésentation des femmes dans les niveaux bas de la hiérarchie professionnelle et par une concentration dans certains secteurs, notamment dans les services sociaux, personnels, domestiques, les banques, le commerce. Or *« c'est précisément dans ces branches professionnelles que les nouvelles technologies s'implantent le plus, avec des conséquences sur le volume de l'emploi et la qualité de celui-ci, les conditions de travail et la santé des travailleurs concernés ».*

Les femmes se trouvent déjà de ce point de vue dans une situation désavantageuse. Il leur manque une éducation et une formation adéquates qui leur permettent de s'adapter aux nouveaux besoins. La grande majorité des jeunes filles continuent à choisir des filières traditionnelles, des études et des formations dites « féminines », ce qui les rend plus vulnérables sur le marché du travail. Leur vie professionnelle est souvent interrompue par la nécessité d'élever leurs enfants. Enfin elles travaillent souvent à temps partiel ou à domicile, ce qui leur interdit de faire une carrière intéressante.

« Cette position fragile des femmes, selon M.-J. Raetsen, *explique leur attitude moins favorable à l'égard des nouvelles technologies, attitude qu'elles partagent avec les travailleurs ayant un niveau de scolarité plus élevé et les catégories socioprofessionnelles défavorisées qui sont les populations professionnelles, en effet, les plus exposées aux rationalisations technologiques... »*

La Commission des Communautés européennes s'est intéressée à cette question dans ses programmes d'action et en consacrant plusieurs actions spécifiques à l'insertion dans la vie active, à la formation initiale et continue, à l'emploi des femmes et des jeunes filles, notamment en relation avec les nouvelles technologies. L'objet de ces actions a été de favoriser et d'encourager la diversification des choix professionnels, et la maîtrise des nouvelles technologies. Des études et des recherches ont été menées sur la bureautique et le travail des femmes, une autre sur les formations aux nouvelles technologies de l'information. Une étude est en cours également sur le télétravail et l'emploi des femmes.

La Commission accorde des subventions aux conférences et aux séminaires de sensibilisation et de préparation organisés au niveau national pour orienter les jeunes filles vers des filières nouvelles et apporte un appui à des expériences et à des actions visant à augmenter leurs possibilités d'accès aux actions pédagogiques relatives aux nouvelles technologies.

Informer et encourager

Quels que soient les effets de ces incitations européennes, M.-J. Raetsen estime que *« les gouvernements, les employeurs, les travailleurs, ont également un rôle important à jouer au niveau national ».* Elle propose pour cela plusieurs actions, notamment :

– Identification plus claire des statistiques d'emploi relatives aux nouvelles technologies, nombre de travailleuses et niveaux qu'elles ont atteints par rapport aux travailleurs masculins, et développement également de l'analyse qualitative de ce problème ;

– Encouragement des candidatures et du recrutement des femmes dans les emplois utilisant des nouvelles technologies ;

– Développement des actions pilotes des formations des femmes dans les nouvelles technologies et meilleure utilisation des possibilités offertes par le Fonds social européen ;

– Encouragement des organismes qui ont pour mission la diffusion et l'échange d'expériences et des connaissances sur l'impact des nouvelles technologies sur la formation et l'emploi des femmes et la sensibilisation des groupes concernés ;

– Développement des actions de sensibilisation (prix, brochures, campagnes d'information, etc.).

« Les nouvelles technologies, conclut M.-J. Raetsen, *peuvent renforcer la ségrégation dans l'emploi et aggraver les conditions de travail. Elles peuvent disqualifier les emplois et renvoyer sous une nouvelle forme les femmes à la maison. Elles peuvent aussi leur permettre d'affirmer leur percée dans les nouveaux métiers, de mieux maîtriser les temps et l'organisation du travail, d'acquérir de nouvelles connaissances. »*

(1) « Les nouvelles technologies et les femmes » dans *Europe sociale, l'industrie du logiciel.* Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'éducation. 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15.

Demain

Toulouse : toute l'aéronautique

Toulouse, capitale de l'aéronautique, ne se contente pas de fabriquer des avions. Elle assure la formation des personnels appelés, en France ou à l'étranger, à les utiliser. Plus de la moitié du chiffre d'affaires de ce secteur d'activité étant réalisée à l'exportation, il est très vite apparu indispensable d'accompagner la vente d'une formation appropriée. C'est ainsi que fut créée la FIAS (Formation internationale aéronautique et spatiale), une association à but non lucratif qui regroupe les plus grandes entreprises travaillant dans le domaine de l'aéronautique ou du spatial.

La FIAS, qui vient de concentrer l'essentiel de ses activités de formation sur Toulouse, travaille en liaison avec les ministères des affaires étrangères, de la défense, des transports, de l'éducation nationale, du commerce extérieur, de l'industrie et de la recherche. La FIAS intervient également à l'étranger pour la mise en place de formations spécifiques ou simplement en détachant des experts.

Entre CNES (Centre national des études spatiales) et ENAC (Ecole nationale civile), la FIAS, depuis le 1er octobre 1983, occupe 28 000 m² de terrain. Elle peut accueillir près de 200 stagiaires et héberger 320 personnes dans ses locaux.

L'enseignement est assuré par des professeurs détachés des universités et des grandes écoles de la ville. Il se veut modulaire et personnalisé en fonction du niveau de chacun des étudiants et stagiaires et des objectifs poursuivis par eux. Plus de vingt pays ont choisi la FIAS pour la formation de leurs cadres, parmi eux la Chine, Israël et la Syrie. – G. V.

Electronique à Nantes

La première promotion de l'Institut de recherche et d'enseignement supérieur des techniques électroniques vient d'achever sa première année de formation. Ces vingt-quatre étudiants seront les premiers ingénieurs de l'IRESTE, inscrit au contrat de plan Etat-région et pivot de la future technopole de Nantes.

La construction de son bâtiment définitif sera financée par la ville, le département et la région, et son fonctionnement assuré par le ministère de l'éducation nationale. La DATAR et les industriels régionaux prendront en charge l'acquisition du matériel.

Toujours à Nantes, sera ouvert fin *1987* un laboratoire du CNRS, l'Institut de physique et chimie des matériaux. La DATAR participera à sa construction aux côtés du CNRS et des collectivités locales.

Un « compatible Macintosh »

Le succès, c'est d'être imité. Mais point trop *n'en faut* pourrait-on dire chez IBM, dont les micro-ordinateurs l'ont été à *tel* point... que la position de la firme est menacée. Chez Apple, on a connu il y a quelques années un problème analogue mais de bien moindre ampleur, quand des pseudo-Apple II, made in Taiwan ou ailleurs, ont tenté de profiter du succès de cette machine. Le Macintosh n'a pas suscité le même engouement et il n'y a – ou il n'y avait – pas de « compatible Mac ».

Dynamacs Computer Inc. vient de présenter le prototype d'un compatible Macintosh portable. Un clavier, un lecteur de disquettes et une architecture interne similaires, un écran plat, un disque dur incorporé, quelques améliorations dans les interfaces... Le prix envisagé, dans la zone des 5 000 dollars, rend le projet séduisant. Mais ce n'est encore qu'un projet. – M. A.

2 000 mètres au fond des mers

A bord des navires câbliers, les techniciens disposent d'engins souvent très sophistiqués comme le Scarab.

Le SCARAB (1) est une sorte de *sous-marin* télégnidé pouvant descendre jusqu'à 2 000 mètres, utilisé pour les travaux sur les câbles sous-marins. C'est un SCARAB embarqué à bord du navire câblier *Léon-Thévenin* qui a détecté par 2 000 mètres de fond, en mer d'Irlande, la boîte noire du Boeing India, il y a un an.

Engin polyvalent, il est capable d'explorer les grands fonds, de détecter les câbles, de déplacer les objets, de naviguer en survol des fonds. Il peut être déployé sans l'intervention de plongeur sur une mer agitée (force 5). Il pèse près de *3* tonnes, mesure 4 mètres de long et 2 mètres de haut. Il est propulsé par sept moteurs d'une puissance totale de 35 chevaux. Il dispose d'une *caméra, d'une portée de 10 mètres* environ. Sa vitesse moyenne lorsqu'il est utilisé en eau profonde est de *0,2 nœud (400 mètres par heure).*

Il existe actuellement deux SCARAB. Le SCARAB 1 est *affecté à la zone Est de l'Atlantique.* Il est la copropriété de TPC (filiale d'ATT, USA), BTI et Cable and Wireless (G-B), Téléglobe *(Canada) et les PTT* (France), dont la part est de 13 %. Le SCARAB 2, affecté à la zone Ouest, est la propriété de TPC (source : ministère des PTT).

(1) Submersible Craft Assisting *Repair and Burial.*

Consultants en franchise

Après l'article publié dans le Monde *du 29 octobre 1986 sur les formations de consultants « en franchise », Jean-Paul Clément, président de l'Institut de recherche et de formation de franchise nous apporte les informations suivantes :*

L'Institut de recherche et de formation de la franchise (IREFF) est pratiquement le seul organisme privé dispensant un enseignement en franchise (plus de soixante-dix journées de formation et plus de six cents stagiaires), sans compter les journées de formation intra-entreprise.

L'IREFF a créé, avec le Centre d'études international de la propriété industrielle et l'université de Strasbourg, le Centre d'études international de la franchise, qui dispensera, à partir de janvier 1987 et jusqu'au 15 juin, un enseignement couronné par un diplôme de troisième cycle. Cet enseignement est ouvert aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un deuxième cycle (bac+4) ou à des praticiens ayant plus de cinq ans d'activité. (78, avenue Mozart, 75016 Paris. Tél : 45-27-36-87.)

SECTEURS DE POINTE

L'INFORMATIQUE AUX ELECTRONICIENS ! HEWLETT-PACKARD LANCE L'OFFENSIVE...



PERFORMANCES A L'APPUI

LEADER MONDIAL DU disc (COMPACT DIGITAL AUDIO)

Filiale de PHILIPS (Pays-Bas) et DU PONT DE NEMOURS (USA)
recherche
Pour sa nouvelle unité de fabrication de LOUVIERS dans l'Eure (27)

INGENIEUR QUALITE
INGENIEUR ELECTRONICIEN
INGENIEUR CHIMISTE

De formation "Ecole d'Ingénieur" ou "Université", les candidats pour ces postes devront posséder une expérience industrielle de quelques années pour être immédiatement opérationnels.
Anglais courant indispensable – Allemand souhaité.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures à :
PDO - Direction du Personnel - 26, avenue W. Churchill, 27400 LOUVIERS

PHILIPS AND DU PONT OPTICAL

DU PONT

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 30 14 01 06 CODE : CONTESS

CESIA

Conseil en systèmes d'information des administrations

Nous sommes une équipe spécialisée dans le conseil en informatique.

Nous aimons relever les défis, nous aimons le travail bien fait, nous préparons les administrations de demain.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou première expérience

Si vous êtes motivés, il y a une place pour vous parmi nous.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite. C.V. photo) au Cesia, Direction des Ressources Humaines, 80B rue Lecourbe, 75015 Paris.

Cesia, la passion d'entreprendre, la certitude de gagner ensemble.

---

afnor

association française de normalisation

AFNOR
500 personnes - 210 millions de CA

Une gamme de produits :
- *recueils de normes françaises et internationales,*
- *traductions,*
- *ouvrages techniques ou de gestion,*
- *revue Enjeux sur la normalisation et son environnement.*

Des services de qualité :
- *recherche documentaire,*
- *base de données Noriane,*
- *assistance technique aux exportateurs assurée par le système NOREX,*
- *stages de formation,*
- *marque NF,*
- *certificat de qualification des produits.*

L'AFNOR recherche aujourd'hui **JEUNES DIPLOMES** *dynamiques et motivés pour contribuer au développement constant des activités de son Association.*

ADJOINT RESPONSABLE SERVICE QUALITE

Ce cadre supérieur sera chargé de développer les études normatives sur les outils méthodologiques dans les diverses fonctions d'entreprise avec pour objectif l'amélioration globale de la qualité et de la compétitivité.
Agé de 35 ans minimum, diplômé Grande Ecole avec de solides connaissances en gestion et assurance de la qualité, il aura acquis une expérience professionnelle de conseil en organisation, ou occupé des responsabilités de chef de projet en entreprise.
Anglais courant. *Réf. A 001*

INGENIEUR SERVICE QUALITE

Ce jeune collaborateur devra conduire des études techniques en gestion et assurance de la qualité.
Ingénieur de formation, avec quelques années d'expérience en entreprise dans un service ou direction qualité, il parle couramment l'anglais et aspire à travailler en équipe. *Réf. B 001*

INGENIEUR CERTIFICATION

Sous l'autorité du responsable du service, il prendra en charge le développement des fonctions à caractère économique du secteur certification NF des produits, dans le cadre des études et réalisations liées au développement de la fonction certification de l'AFNOR.
Diplômé d'une école d'ingénieur avec une formation commerciale, il aura acquis en entreprise, l'expérience des relations clients/fournisseurs (assurance de la qualité, marketing), des compétences en informatique de gestion.
Une parfaite connaissance de la langue anglaise est requise. *Réf. C 001.*

INGENIEUR INFORMATICIEN

Ce jeune cadre sera intéressé par les domaines suivants : génie logiciel, informatique de gestion, télématique.
Au sein d'une petite équipe motivée et dynamique, il devra apporter un support technique et une connaissance du terrain dans les actions de promotion des normes françaises et internationales.
Titulaire d'un diplôme de l'IEP Paris avec une spécialisation informatique ou ingénieur informaticien, la mission qui lui sera confiée suppose une grande aisance dans les contacts à tous niveaux, la maîtrise de la langue anglaise et une disponibilité pour des déplacements de courte durée à l'étranger. *Réf. D 001*

INGENIEUR GENERALISTE

Il sera chargé, pour le système NOREX (Assistance Technique aux exportateurs) de la négociation de contrats de conseils avec les PMI et les différentes entreprises pour l'adaptation des produits aux règlements étrangers.
Ingénieur généraliste diplômé d'une Grande Ecole avec 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un département export ou de production. Il connaît le domaine de la gestion de la qualité et l'élaboration de réponses à des appels d'offres selon spécifications ou normes étrangères.
Allemand et anglais nécessaires pour déplacements fréquents à l'étranger auprès d'entreprises et de laboratoires.
Ce poste est un contrat à durée déterminée. *Réf. E 001.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse à G. Bacq, Directeur du Personnel et des Relations Humaines, AFNOR, TOUR EUROPE, CEDEX 7, 92080 PARIS LA DEFENSE.

AVIAL Publicité

INGENIEURS GRANDES ECOLES

VIVEZ L'ENERGIE CREATIVE

Têtes bien faites, attention !
Vous avez du punch à revendre, vous voulez apprendre, créer...
L'ingénierie de haut niveau, les grands comptes vous attirent.
Vous êtes prêts à assumer autonomie, initiatives et responsabilités, à conduire demain la réussite d'une unité et devenir l'un des acteurs de notre développement.

Mettons nos énergies en commun !

CGI, l'un des leaders des sociétés de services et d'ingénierie informatiques européennes vous propose une formation de pointe à ses outils et méthodes : une carrière placée sous le signe de la créativité.

Candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence DJ/I-511 à Dominique JAMET - Compagnie Générale d'Informatique - 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.



Compagnie Générale d'Informatique

Angers, Barcelone, Bordeaux, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New York, Orléans, Paris, Reims, Toulouse, Tours, Turin, Washington.

SICOVER

SICOVER (100 personnes) est filiale de deux grands groupes verriers à vocation internationale :
CORNING GLASS-WORKS leader mondial des verres spéciaux (fibres optiques, verres de lunetterie, tubes de télévision, pyrex) et S.I.V., Société Italienne du Vitrage, 2e fournisseur européen de vitrages automobiles.

Nous produisons du verre en feuilles, du verre de protection industrielle, et réalisons différentes opérations de transformations à froid.
Le Directeur Général recherche son :

Directeur technique

Vous prendrez en charge les ateliers de fabrication à chaud et à froid, les services techniques (entretiens et travaux neufs), la qualité, le développement des nouveaux produits et des process techniques.

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 30, 35 ans environ, vous êtes un homme qui sait allier les compétences techniques et les qualités humaines.
Vous savez appréhender, solutionner et faire évoluer les multiples aspects d'une installation technique complexe (thermique, fluide, régulation, mécanique).

Votre sens du management fait aussi de vous un homme de contact et de synthèse, un animateur.
Cette opportunité représente une excellente étape pour assumer ultérieurement une direction d'usine.
La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous référence DTM à SICOVER, 48 rue du Général Delestraint, 59580 ANICHE.

média-system

-EUCLIDE-

Société de Conseil et d'Etude en Informatique
recherche :

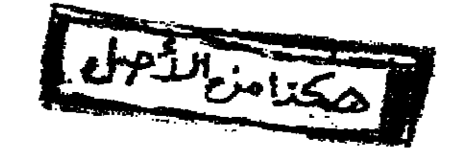
INGENIEURS

Grandes Ecoles (X, Mines, Sup Elec...)

ayant 4 années d'expérience en informatique de gestion et voulant être impliqués dans des projets très enrichissants dans une équipe d'experts de très haut niveau.

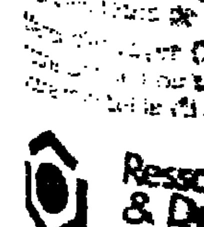
Rémunération très attractive.

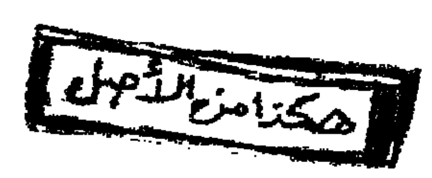
Envoyer CV à : Société EUCLIDE
15, rue du Fg. Montmartre - 75009 PARIS.



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE





SECTEURS DE POINTE

LA CHIMIE DE RHÔNE-POULENC

INGENIEUR APPLICATIONS ELASTOMERES

Nous proposons à un jeune ingénieur [illegible] réussi une première expérience en [illegible] de polymères pour pièces techniques, de rejoindre notre équipe [illegible] appliquée «élastomères».

Nous vous proposons d'assurer [illegible] technique de nos clients utilisant [illegible] polychloroprènes, [illegible] les laboratoires et le service commercial : études d'applications [illegible] analyses de performances, préconisations aux utilisateurs, recherche de débouchés nouveaux...

La grande ouverture de ce poste, et la manière dont nous concevons les développements de carrière permettent d'envisager diverses possibilités d'évolution ultérieure.

La connaissance de l'anglais est exigée, ce poste comportant des [illegible] internationaux à partir de Paris, chez les transformateurs [illegible].

[illegible] RHONE-POULENC CHIMIE [illegible] COURBEVOIE Cedex.



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

L'importance de notre engagement dans la conception des moteurs automobiles propres et économiques du futur marque notre volonté de relever le défi technologique international.

Nous disposons pour cela des moyens expérimentaux et de calcul les plus puissants et nous proposons à

Deux jeunes ingénieurs

diplômés d'une grande école (Centrale, Sup-Aéro, ENSTA, ENSI,...), fortement motivés par la recherche, de nous rejoindre.

PREMIER POSTE : Réf. 51 577

Bon expérimentateur, vous effectuerez des recherches appliquées sur les moteurs en utilisant vos connaissances en thermodynamique, en mécanique des fluides et des structures.

DEUXIEME POSTE : Réf. 51 578

Vous mettrez en œuvre et exploiterez un certain nombre de techniques de mesures avancées (principalement optiques) sur moteur et vous en appliquerez les résultats.

Pour ces postes situés en proche banlieue ouest de Paris, adressez C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris en précisant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval



Laboratoires de Marcoussis

- TELECOMMUNICATIONS
- INFORMATIQUE AVANCEE
- OPTRONIQUE
- PRODUCTIQUE
- ENERGETIQUE

recherchent pour leur division informatique dans le cadre de la croissance de ses activités en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

CHEFS DE PROJETS réf. DIN. 686

INGENIEURS confirmés et débutants réf. DIN. 786

Domaines d'activité : • Systèmes experts • Langage Naturel • Environnements de programmation • Architectures de machines.
Connaissances informatiques modernes souhaitées incluant LISP, PROLOG, UNIX.
Ces différents postes impliquent une formation grande école d'ingénieur ou Universitaire (Thèse).
Postes de travail individuels. Ambiance de travail stimulante dans le cadre d'un Grand Groupe Industriel. Moyens matériels de premier ordre : réseau local, plusieurs VAX, machines LISP, SUN, MAIA...

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS.



GROUPE CGE

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

CONTESSE

Groupe Industriel leader dans son domaine recherche pour l'une de ses usines (400 p.) située en BOURGOGNE

2 Jeunes ingénieurs évolutifs

En tant qu'adjoints aux Chefs de départements, vous viendrez renforcer nos services ETUDES, MÉTHODES et FABRICATION.

Vous êtes Ingénieur débutant ou avez une première expérience des bureaux d'études et/ou de fabrication (mécanique, électronique, petits moulages plastiques...).

Votre esprit d'équipe et votre sens des initiatives sont des atouts indispensables pour participer à nos efforts et à la réussite de notre développement.

Répondez-nous rapidement ; ainsi pourrons-nous vous rencontrer avant les fêtes de Noël.

Merci d'envoyer C.V. + lettre manuscrite sous réf. 5201/LM à notre Conseil ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant sur votre minitel le (1) 43.59.40.25.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne 75006 PARIS



R&D

Electroniciens Généralistes

ENTREZ PC-RESEAUX POUR MEMORISER QUALITE

PC et Réseaux d'Ordinateurs, deux divisions clés d'HP France qui conçoivent et produisent pour l'Europe. Au coeur de cet univers technologique, les ingénieurs qualité, généralistes de l'électronique.

Totalement autonomes, partenaires des équipes de conception de projets, ils apportent assistance et expertise au travers de conseils durant toute la phase de vie du produit, de la conception à l'obsolescence. Experts dans la détermination des objectifs de fiabilité et de compatibilité, *ils sont les garants de la perfection du produit futur.*

Ingénieurs électroniciens de formation Grandes Ecoles, vous êtes débutants, experts d'un domaine ou déjà ingénieurs qualité.

Vous voulez acquérir l'approche qualité d'HP ? Avoir une visibilité totale sur tous les projets menés par les laboratoires ? Vous êtes souples et compétents ? Vous maîtrisez l'anglais ?

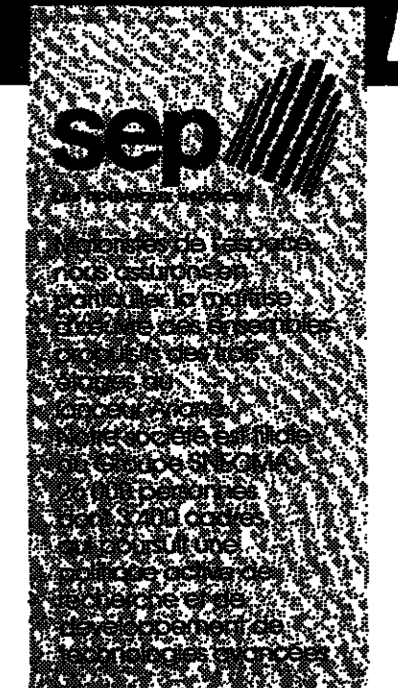
Avec HP, tout est possible !

Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.



PERFORMANCES A L'APPUI.

LES NOUVEAUX ESPACES



Développant ses activités de propulsion spatiale, la Société Européenne de Propulsion recherche pour son Centre de Vernon (27)

INGENIEUR GRANDE ECOLE spécialisé en micromécanique

Il assurera des travaux de recherche et de développement de paliers cryotechniques à haute vitesse, en collaboration avec les services spécialisés de l'entreprise et les organismes extérieurs (Université, Société d'ingénierie). Une expérience minimum de trois ans et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. Réf. 401/86

INGENIEUR DE FABRICATION confirmé ayant une bonne expérience en GPAO.

A l'intérieur du service ordonnancement, il animera une équipe de 20 personnes et sera responsable des activités "Expression des besoins et suivi des montages". A ce titre il centralisera les besoins et déclenchera les lancements en production et achats. Réf. 411/86

Vous voudrez bien adresser lettre, C.V. et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à SNECMA, Département Encadrement, 2, boulevard Victor, 75724 Paris Cedex 15.



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 38 14 91 98 CODE : CONTESS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECRUTE POUR SES UNITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2 Ingénieurs calculs de structure réf. 1599 A

Vous assurerez des travaux dans les domaines du comportement non linéaire des matériaux et de la mécanique de la rupture.

Ce poste implique de nombreux contacts avec des laboratoires universitaires.

Ingénieur électrotechnicien automaticien réf. 1599 B

Vous serez intégré à une équipe chargée de la conception, de la réalisation et des essais d'installations de soudage automatisées.
Vous participerez à notre développement interne en machines spéciales et en robotique appliquée au soudage.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes des INGENIEURS DEBUTANTS fortement attirés par les techniques de pointe.
La diversité des activités de notre Groupe vous permet d'envisager des carrières particulièrement ouvertes.
Ce poste est basé à CHALON-SUR-SAONE.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + photo + lettre manuscrite) en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

Jeune ingénieur en automatisme

Paris. La Direction des Constructions Navales (DCN) du Ministère de la Défense recherche, pour son département Sous-Marins, un ingénieur en automatisme et contrôle de systèmes.

Au sein de l'équipe d'architecture navale des sous-marins de tous types, il sera chargé d'étudier les systèmes de conduite et de surveillance ainsi que leur sécurité. En liaison avec des sous-traitants, il aura la responsabilité du développement des automatismes de bord. Cette mission implique de nombreux contacts avec l'industrie mécanique-électronique, le chantier de construction et des organismes d'étude et de recherche.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école avec spécialisation e automatique-informatique temps réel. Des compétences supplémentaires en hydrodynamique et mécanique ainsi que quelques années d'expérience professionnelle seront appréciées. Le candidat possède des capacités de synthèse et de management d'un projet, des qualités d'expression écrite et orale. Larges possibilités d'évolution au sein de la DCN.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétentions sous référence L 071/M à Henri BOUET,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

SECTEURS DE POINTE

Electroniciens Généralistes

AFFICHEZ ELECTRONIQUE POUR CONCEVOIR SOUS ARCHITECTURE RESEAUX.

Notoriété en Informatique et Instrumentation, HEWLETT-PACKARD mise sur une stratégie de développement de produits Réseaux performants.

A Grenoble, au sein du laboratoire de recherche de la division Réseaux, nos ingénieurs conçoivent et développent matériels et logiciels dédiés au marché mondial des Réseaux.

Pour mettre la créativité au service de l'innovation technologique, pour apporter des solutions qui permettent d'optimiser la fiabilité, les performances et la réduction des coûts, nos ingénieurs travaillent en étroite collaboration avec le Marketing, la Production, le Support technique.

Vous êtes ingénieurs de formation Grandes Ecoles ? Vous avez 4 à 5 ans d'expérience en architecture de Réseaux ? Vous voulez évoluer vers des postes de chefs de projet ? Vous maîtrisez l'anglais ?

Avec HP, tout est possible !

Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.



PERFORMANCES A L'APPUI.



Entreprise de négoce fortement implantée dans sa région

LIMOGES

Avec un CA de 750 MF, 250.000 m3 distribués, plus de 100 points de vente, nous venons d'acquérir une entreprise de négoce de lubrifiants complétant bien notre activité et devant permettre à notre Division lubrifiants de contribuer très significativement à nos résultats. Nous créons un poste de jeune

adjoint au directeur commercial

ayant pour mission de prendre en mains notre Division lubrifiants moteurs et industries avec une grande autonomie :
- définir une politique de conquête du marché,
- organiser les achats, la force de vente et le réseau,
- diriger et coordonner représentants, livreurs et secrétariat,
- développer la Division en volume et résultats.

Jeune ESC intéressé par les aspects techniques de nos produits, vous avez une expérience où vos qualités de négociation, d'organisation et d'animation se sont exercées. Nous vous proposons un poste stratégique au sein d'une équipe de direction jeune et ouverte, une rémunération fixe autour de 200.000 F, une 505/R25. Nous vous ferons découvrir que la vie à Limoges est agréable, et pourrons vous offrir des perspectives d'évolution motivantes.

Nous vous prions d'adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 141 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris

Résonance



Études Électroniques Informatiques AIX-EN-PROVENCE

Nous sommes une PME (50 personnes) à croissance constante, notre activité est pluridisciplinaire (industrielle et militaire) nous recherchons pour assurer notre développement

4 INGENIEURS micro-électronique

Responsables de projets, vous prendrez en charge l'étude et la réalisation de systèmes à base de microprocesseurs (68000 et 68020). Vous gérerez les budgets en assurant l'interface entre le commercial, les clients et la production.

1 TECHNICIEN micro-électronique

Responsable du test, vous créerez des outils de test (logiciels et matériels) que vous mettrez en application afin :
- de réduire les coûts et délais de vérification de nos cartes à microprocesseurs,
- d'améliorer la qualité de nos produits.

Autonome, vous serez rattaché à notre groupe études.

Nous attendons pour rejoindre notre équipe des personnes jeunes, motivées et dynamiques.

Merci d'envoyer C.V. + lettre manuscrite à : I2E avenue du Club Hippique - 13090 AIX-EN-PROVENCE.

Pierre Lichau

Pilotons ensemble les systèmes d'information de demain ◆



A SEMA•METRA, vous ferez de la maîtrise des technologies de l'information un facteur de succès pour les entreprises.

Dans l'industrie

En animant des schémas directeurs industriels vous aiderez nos clients à se doter d'un plan d'ensemble, vous harmoniserez leurs demandes.

En pilotant de grands projets informatiques dans un environnement international, vous modifierez les techniques de conception, de fabrication et de maintenance par la CAO, la CFAO, la MAO, la robotique et la connectique.

Dans le monde de la banque, de la finance et de l'assurance.

En animant des schémas directeurs, vous aiderez nos clients à préparer leurs mutations technologiques à l'aide des réseaux de télécommunications, des cartes à mémoire, vidéotex... et à faire face à l'émergence de nouveaux métiers dans le contexte des nouveaux instruments financiers : salle des marchés, gestion du patrimoine, ingénierie financière.

En gérant de grands projets informatiques, vous rendrez performants les systèmes de gestion et de communication des banques, des assurances et des établissements financiers. Vous mettrez à leur disposition nos méthodes et nos outils de génie logiciel

Vous êtes consultant, chef de projet ou ingénieur informaticien, venez rejoindre SEMA•METRA, champion des schémas directeurs et contribuez aux succès de nos clients.

Pour prendre contact, merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence CM/5 à Agnès Chauvin - SEMA•METRA - 16-18, rue Barbès - 92126 Montrouge Cedex.



dièse

Jeune ingénieur

Débuter par la GPAO, puis accéder ensuite à des fonctions opérationnelles...

Thomson-Cuivre, filiale de THOMSON INDUSTRIES INGENIERIE est spécialisée dans la coulée et la transformation du cuivre (laminage, tréfilage, torronage, émaillage...).

Nos produits, à forte valeur ajoutée sont destinés aux industries électriques, automobiles, électroniques liées aux secteurs des technologies avancées.

Pour faire face à l'évolution du marché, nous avons lancé un vaste programme d'investissements.

Nous avons défini, conjointement, un nouveau schéma industriel et un schéma directeur informatique dont la GPAO constitue le maillon central.

C'est pour participer à la mise en place de ce projet ambitieux de gestion de production que nous cherchons un jeune Ingénieur.

Ce poste, situé sur notre unité de production dans l'Aisne, s'adresse à un candidat ingénieur (Centrale, Arts et Métiers, IDN, IIE...) option informatique, souhaitant mettre rapidement en pratique sa formation par le canal de la GPAO.

Sa sensibilité au milieu industriel, son sens du dialogue et de la communication, sa compréhension des problèmes de fabrication lui permettront d'être l'interlocuteur privilégié des utilisateurs.

L'informatique est pour lui un moyen et non une fin, il souhaite évoluer vers une fonction opérationnelle en production : c'est ce que nous lui proposons.

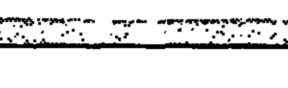
Ce poste est basé à 120 km au Nord de Paris.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre conseil, 7, rue Pasquier, 75008 Paris, en précisant la référence 1504 - 2 -



la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE





Filiale Française réputée d'un groupe international de renom, en bonne santé économique et financière. En France, 5 usines, 2.000 personnes, dans le monde 50.000. Nous sommes à l'avant-garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, T.G.V., VAL).

Nous investissons beaucoup tant dans les techniques que dans les hommes et nous exportons plus du tiers de nos productions. Nous recherchons aujourd'hui

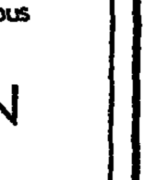
UN INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION ROBOTISATION

Au sein d'une équipe jeune et en collaboration étroite avec nos unités de production, doté d'une réelle autonomie, il participera à la mise en place de la flexibilité et aura en charge, l'automatisation et la robotisation de l'outil de production.

Son équipe de techniciens l'assistera pour la définition des investissements nécessaires, la justification des choix et les études de rentabilité.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur bénéficiant d'une première expérience et possédant par ailleurs des qualités d'animation et un goût prononcé pour la formation.

Adressez C.V. - Photo et lettre manuscrite à : J.-M. LEGRAND Centre de Psychologie du Travail 3, boulevard René-Levasseur 72000 LE MANS sous réf. 631



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT.

COMMUNICO

abeille paix vie

Compagnie d'Assurances sur la Vie

recherche

(Réf. A) ▶ **DES JEUNES INGÉNIEURS**

GRANDES ÉCOLES ou D.E.A.

Souhaitant enrichir une première expérience de 2 à 3 ans et se voir confier rapidement des responsabilités au sein de son informatique en plein essor.

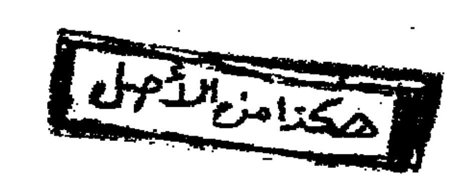
(Réf. B) ▶ **UN ADMINISTRATEUR DE BASE DE DONNÉES**

I.D.S. II

Ayant acquis une expérience d'au moins 3 ans dans ce poste complétée par une bonne connaissance du système GCOS 7.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence à Mme VALLON - Département du Personnel 69, rue de la Victoire, 75442 PARIS.

groupe victoire



SECTEURS DE POINTE

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ALPES-MARITIMES
recherche pour NICE un

chef de projet informatique
"APPLICATION CREDIT"

Il sera responsable de la conception, de la réalisation et de la maintenance de l'application crédit, en collaboration avec une équipe de spécialistes. Matériel utilisé : DPS 8 BULL.

De formation Ecole d'Ingénieur ou MIAGE (diplômes acquis), vous avez une connaissance approfondie du fonctionnel crédit et une expérience concrète dans la mise au point et l'application d'un projet.

Nous vous demandons des qualités certaines d'organisation et une aptitude prononcée pour la communication.

Connaissances de la méthode MERISE et/ou des bases de données IDS 1 -IDS 2 appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence CP au CRCAM des Alpes-Maritimes - Service du Personnel - 8, avenue Félix-Faure - 06008 Nice cedex.

Organisation et Publicité

AUDITEUR INFORMATIQUE
Pour sa Division Contrôle à PARIS.

Nos 11 Centres, répartis sur la France, sont chargés du traitement informatique de nos 50 Associations Régionales.

Vous avez une formation BAC + 5 en Informatique, (DESS, Ingénieur, Maitrise Informatique, etc...), et vous avez au minimum 35 ans.

Vous avez été confronté tant au plan Etude que parfois Système, à différents types de matériels et logiciels, (IBM, Bull, minis,...).

Vous connaissez au moins une des méthodes d'analyse (Merise, Axial) et des outils de 4ème Génération.

Vous avez de plus été amené à diriger une équipe de 7 à 10 personnes et à conduire d'importants projets (200 à 300 hommes/mois).

Votre mission sera d'étudier, de contrôler et d'apporter des solutions aux Directeurs de nos 11 Centres Informatiques.

Vos connaissances techniques sûres, plus orientées Etudes, seront bien secondées par des qualités pédagogiques certaines.

Merci d'adresser : CV + lettre manuscrite + photo et prétentions, sous référence 10035 à notre Conseil G. DELARUE, qui vous garantit toute discrétion.

ACSOR B.P. 354 79003 NIORT CEDEX

Electroniciens Généralistes

APPELEZ PRODUCTION POUR COMPOSER ACHATS.

Au sein du centre de production et de conception de la Division Ordinateurs Personnels, nos ingénieurs achats optimisent en qualité et en coût l'approvisionnement des composants. Hommes d'affaires et négociateurs avertis, ils qualifient les fournisseurs en France, en Europe et dans le monde, établissent avec eux des *stratégies à long terme.* Responsables du prix des composants, ils prennent en compte des paramètres de flexi*bilité, de fiabilité et de qualité, et garantissent* à leurs clients internes la performance.

Ingénieurs électroniciens, vous avez une double formation scientifique et de gestion ? Vous êtes passionnés par le monde des affaires et par la communication ? Vous êtes rigoureux, synthétiques, organisés et parlez l'anglais ?

Avec HP, tout est possible !

Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.



PERFORMANCES A L'APPUI.

Ingénieurs

confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience.
Si vous êtes intéressés par l'un des domaines :
— TRAITEMENT D'IMAGES,
— SYSTEME TEMPS REEL,
— PROCESS INDUSTRIEL,
— TELE-INFORMATIQUE,
— CAO.

nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à :

telsa informatique
9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Publival

Le C.I.R.C.E., centre national d'informatique scientifique du C.N.R.S. recrute, pour la maintenance et le développement de logiciels sur ordinateurs IBM 3090/200 et compatibles

INGENIEURS SYSTEMES et ANALYSTES

Les postes sont à pourvoir dans les domaines des :
- télécommunications et réseaux (SNA, réseaux locaux, hyperchannel...),
- systèmes d'exploitation (MVS, VM),
- application et assistance informatique (langages, produits Infocentre).

Anglais technique lu. Diplôme mini : maîtrise ou école d'ingénieur. Dégagés O.M. - Nationalité française.
Adresser C.V. et prétentions au Secrétariat du C.I.R.C.E. BP 63 - 91406 ORSAY Cedex.

Pierre Lichau

CONSULTANTS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous développons notre activité de conseil en réseaux de télécommunications (téléphonie, données, textes, images...) auprès des grands utilisateurs.

Vous avez acquis une solide expérience au sein d'un grand groupe ou d'un cabinet de conseil, vous possédez un sens aigu de la communication et des contacts de haut niveau.

Nous recherchons des ingénieurs diplômés d'une grande école ou d'une université anglo-saxonne pour assurer :
- les études techniques et stratégiques concernant l'infrastructure des télécommunications dans les entreprises,
- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et à l'insertion des technologies concernées dans l'environnement organisationnel.

Votre participation à ce projet de grande envergure vous permettra de réaliser pleinement vos ambitions et développer votre potentiel créatif.

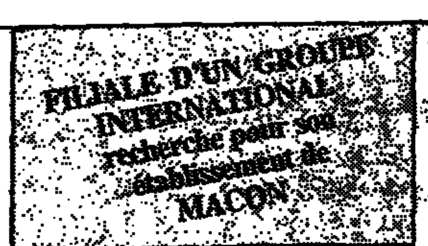
SESA
Une entreprise en pleine expansion : 1300 personnes, 864 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985. Une implantation nationale et internationale

Des références prestigieuses : TRANSPAC, Annuaire Electronique, péage du métro de Paris...

SESA- Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. : 28 LM



INFORMATION & STRATEGIE



INGENIEURS ELECTRONICIENS

Désireux d'intégrer une activité dynamique et par là même un groupe de tout premier plan, vous souhaitez vous investir dans une fonction d'étude et de développement de produits métrologiques à base de **MICROPROCESSEURS** et de circuits **PREDIFFUSES.**

Notre centre d'étude fait de nous des **«pilotes»** dans l'activité **«comptage»** et nos projets d'évolution sont réels face à un maché croissant.

En contact avec le **MARKETING** et le **COMMERCIAL** vous aurez en charge la conception et assurerez l'industrialisation de ces produits.

Profil : PASSIONNE d'électronique et diplômé d'une grande école d'**INGENIEURS** en électronique.

Vous avez de bonnes connaissances en **ANALOGIQUE** acquises au cours d'une première expérience.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser dossier de candidature s/réf. 44031 (sur l'enveloppe) à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon Cedex 07.

CONTESSE

SIEMENS — **L'un des leaders mondiaux en micro-électronique, télécommunications, productique, informatique, technique médicale, électrotechnique... 348 000 personnes, C.A. 175 Milliards de Frs dont 16 Milliards investis en R et D.**

Siemens dans le cadre de son expansion recherche pour la France de **nouveaux collaborateurs** débutants et confirmés,
- **Ingénieurs grandes écoles** (Electronique, électrotechnique...).
- **Universitaires** (MST, E.E.A., DESS, DEA,...).
- **Techniciens** (DUT, BTS) Electronique/Informatique/automatisme.

attirés par les fonctions de :

ingénieur commercial
ingénieur technico-commercial
ingénieur d'application (réalisation de Projets)
ingénieur/technicien de maintenance

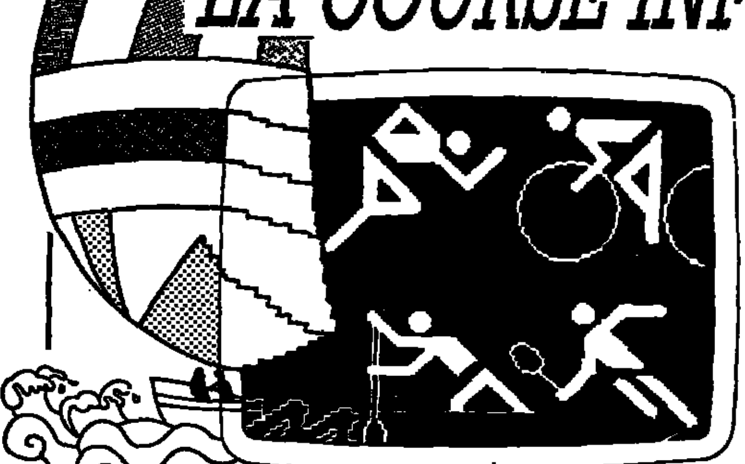
Pour les activités suivantes en FRANCE :
- COMPOSANTS ELECTRONIQUES **(Réf. CE)** et COMPOSANTS ELECTROMECANIQUES **(Réf. CEM).**
- AUTOMATISATION/PRODUCTIQUE/INFORMATIQUE INDUSTRIELLE/CAO **(Réf. E8)*.**
- INSTRUMENTATION/CONTROLE DE PROCESSUS/CHROMATOGRAPHIE et ANALYSE DE GAZ **(Réf. E6)*.**
- TECHNIQUE MEDICALE **(Réf. Med).** – ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ARTS GRAPHIQUES **(Réf. HELL).**
- *TERMINAUX DE COMMUNICATION et IMPRIMANTES* **(Réf. COM)** / *MICRO-INFORMATIQUE* **(Réf. PC)*.**
- CFAO, CARTOGRAPHIE, PC MULTIPOSTES, TELEMATIQUE, INFORMATIQUE DE GESTION **(Réf. SD).**

Nous vous proposons des postes ouverts à l'initiative, formateurs avec d'**intéressantes perspectives d'évolution.**
*Des possibilités d'emploi sont également offertes dans nos établissements en R.F.A.**
Pour l'ensemble de ces postes, la connaissance de l'allemand serait appréciée.
*Pour les références (E6, E8, PC) des stages de formation étant prévus en RFA, l'allemand est necessaire.
Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier de candidature en précisant la fonction et la référence d'activité choisie à : *Département du Personnel B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01.*
Votre contact : M. DUCOUDERCQ, téléphone (1) 49.22.35.80

Siemens S.A. / Siemens Data S.A.

SECTEURS DE POINTE

AVEC SPI, GAGNEZ LA COURSE INFORMATIQUE



Depuis 1972, nous apportons aux entreprises moyennes et grandes un conseil global et des prestations complètes en informatique de gestion.
Au cours des 5 dernières années, nos effectifs ont doublé (plus de 550 personnes), notre CA a triplé et notre puissance quadruplé (30 MIPS).
Aujourd'hui, nous recherchons

INFORMATICIENS CONFIRMES

Diplômés d'une Grande Ecole ou de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience d'au moins 4 années en informatique de gestion, et les grands systèmes IBM vous sont familiers. Votre mission sera de prendre en charge d'importants projets et d'en assumer la complète responsabilité. (Réf. LM)

INGENIEUR SYSTEME CONSULTANT

Ingénieur Grande Ecole, après une expérience réussie d'environ 2 ans, vous souhaitez valoriser votre savoir-faire. Auprès de nos clients équipés de grands systèmes IBM, vous assurerez des fonctions d'assistance, d'audit et de conseil, qui vous conduiront progressivement à une totale autonomie d'action. (Réf. OM)

Ces postes s'adressent à des candidats de haut niveau, excellents techniciens et hommes de communication et de création.

SPI

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à :
Eric SCHLUMBERGER
SPI - 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Organisation et Publicité

SOCOMEC

Avec 600 personnes et 300 MF de CA, notre Société occupe une place prépondérante dans sa spécialité, **la fabrication d'appareillages et d'équipements électriques et électroniques.** Notre expansion est constante et rapide, et notre avance technologique nous permet de croire en notre avenir. Nous recherchons un

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN
GRANDE ECOLE

Expert en matière de courants forts, interruption et protection, vous avez réussi une première expérience dans l'animation d'équipe projets en milieu industriel.

Homme de communication, vous cherchez un nouveau type de travail en étroite collaboration avec votre Direction Générale, pour laquelle vous constituerez une force permanente de proposition.

Le poste ouvre une carrière très attrayante et une rémunération motivante. Les conditions de collaboration offertes pour ce poste basé à proximité de Strasbourg sont à la mesure de nos exigences.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo à SOCOMEC
Direction des Relations Humaines,
B.P. 10 - 67230 BENFELD

CONTESSE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ESE, ISEN, ESIEE.

RESPONSABLE DE PROJETS

Entreprise à forte notoriété, nous possédons des talents d'innovation qui nous donnent, dans notre secteur d'activité, une avance technologique reconnue.

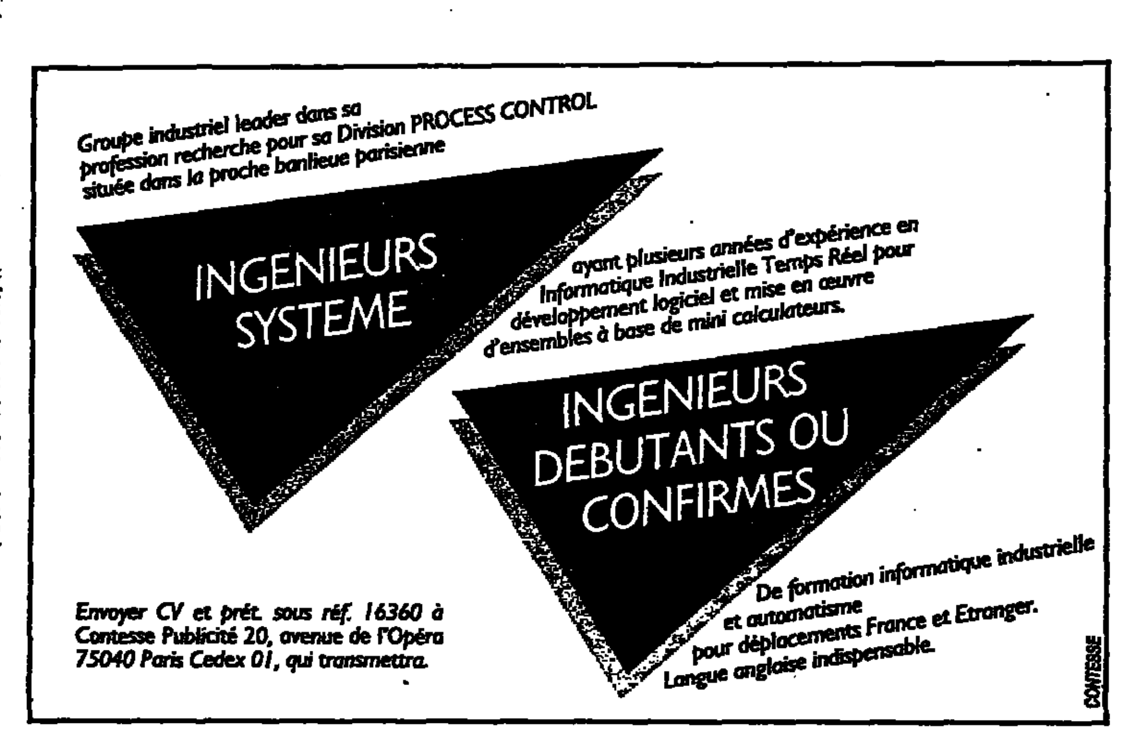
Nous recherchons un jeune ingénieur passionné par le développement de nouveaux produits dans le domaine des automatismes à micro-processeurs et l'électronique de puissance.

Vous partagerez l'enthousiasme d'une équipe de 12 personnes et serez responsable et autonome. Poste basé à 300 km de Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet sous référence 249 G, à Gérard Pont, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

nervet pont
conseil





Envoyer CV et prét. sous réf. 16360 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



MATRA DATASYSTEME, constructeur informatique dans les domaines de haute technologie, poursuit son expansion dans l'industrialisation de ses matériels et recherche, pour son département Gestion de Projets, son :

Responsable Qualité HF

Vous définissez la politique et les objectifs d'Assurance Qualité de Matra Datasystème sur ses produits de façon à assurer la satisfaction maximale de nos clients.
Vous élaborez et mettez en place les moyens et méthodes d'analyse permettant une identification fine et approfondie des problèmes de qualité, ainsi que les moyens de contrôle.
Vous conseillez les différents départements dans l'amélioration de la qualité des produits en cours de développement et de fabrication : coordination, évaluation des risques...
Après une formation d'ingénieur (ENSI,...), vous avez acquis une expérience dans le domaine de la fabrication, des méthodes, de la qualité, dans une entreprise d'électronique ou d'informatique. Vous avez notamment prouvé vos qualités de diplomatie et de contact : vous savez faire passer vos messages en finesse.
Veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre référence, C.V., photo et prétentions) en indiquant la référence MO2/405 à DRH MATRA DATASYSTEME - 1 Avenue Niepce -78180 Montigny Le Bretonneux

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA

PARFRANCE ANNONCES

PROJET DE CONTRAT DE TRAVAIL

POSTE : *Chef de Service Entretien et Maintenance*

IL SERA CONCLU ENTRE

Monsieur X...
Jeune Ingénieur AM ou équivalent d'au moins 29 ans, ayant une première expérience de la maintenance d'équipements de production sophistiqués travaillant à hautes cadences.

ET

Un groupe industriel de renom international, ayant son siège en Bourgogne et produisant en très grandes séries des articles nécessitant des moyens industriels intégrant à forte dose des technologies de pointe.

CE QUI SUIT

Monsieur X... apportera son savoir-faire pour faire vivre une politique et des méthodes modernes d'entretien pour l'ensemble des installations, participera aux études et à la réalisation de certains équipements nouveaux, pilotera les actions destinées à économiser l'énergie....

Il gérera un budget annuel (environ 10 MF), dirigera une équipe technique performante de 30 personnes et veillera à l'harmonisation des actions d'entretien pour nos 14 établissements.

Il sera amené à voyager, en France, en général pour de courtes périodes.

Merci d'adresser sous réf. 492 M à notre Conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

Fait en Bourgogne le 26 Novembre 1986.

SODERHU,
22 RUE SAINT AUGUSTIN, 75008 PARIS



DESSEIN

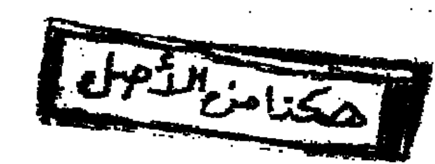
Ingénieur débutant
saisissez l'opportunité d'un poste formateur.

Vous savez que votre diplôme de grande école d'ingénieur vous ouvre de nombreuses portes. Mais vous savez aussi qu'il vous faut saisir l'opportunité d'un poste formateur aboutissant à des responsabilités et une bonne connaissance des fonctionnements de l'entreprise. En devenant notre RESPONSABLE INFORMATIQUE, vous participerez activement à la mise en place et au développement du système informatique de notre unité d'EVRON, visant à en optimiser la production et la gestion. Vous serez pour cela en liaison directe avec le Directeur de l'établissement et les services d'études centralisés de notre unité pilote de la Ferté-Bernard.
Le Groupe Socopa est un des n° 1 de l'agro-alimentaire. 5.000 personnes, 12 MF de C.A., des résultats en progression constante, à la pointe du progrès (production, commercialisation, recherche...) autant d'appuis pour vous réaliser pleinement dans un cadre de vie agréable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à notre DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES - B.P. 20 Cherré 72401 LA FERTE BERNARD Cedex.



une force de la nature viande SOCOPA



SECTEURS DE POINTE



Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa DIRECTION ARCHITECTURE et INGENIERIE (Division Structures)

JEUNE INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE (CHEM ou CHEBAP souhaité)

- Très motivé par résistance des matériaux et calculs des structures (BA-BP-CM) pour être ingénieur spécialiste chargé d'affaires et animer équipe de production.
- Anglais + Connaissances informatiques souhaitées.

Adresser lettre manuscrite et CV :

Alain CARRIÈRE
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. 43 35 71 80

SIETAM SYSTÈMES
recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation mécanique ENSAM, ICAM ou similaire (réf. 1357).

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Gestion de systèmes temps réel, DUT productique, DESS ou similaire (réf. 1358).

Adr. C.V., photo et prét. à : SIETAM SYSTÈMES 42-48, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

Sté développant applications schématiques sur VAX rech.

CHEF DE PROJET CAO

FORTRAN indispensable
Merci d'env. candid. s/réf. M1 à MAMREGIES 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

INFO'ROP
STÉ D'INGÉNIERIE

RECHERCHE

COMPÉTENCES

- MITRA 15, 125, 225 ET 525 (MMT2, MOP2, LTR).
- ASSEMBLEUR 68000, 68020.
- RÉSEAUX TRANSPAC, X25.

Adr. C.V. à Mme LANDOIS INFOR'ROP 70, av. du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL.

AÉRONAUTIQUE ET INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou première expérience

Au sein du département Systèmes de Simulation, vous renforcerez une équipe logicielle et vous prendrez en charge l'analyse, la modélisation et la réalisation de systèmes temps réel, dans le domaine de l'Aéronautique.
Selon votre expérience, vous pourrez encadrer une petite équipe de réalisation.
Ces premières fonctions renforceront vos compétences pluridisciplinaires pour évoluer vers la conduite de projets d'envergure. ■ Réf. A

INGÉNIEUR GÉNIE LOGICIEL

Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, vos 5 années d'expérience sur de grands projets informatiques vous ont convaincu de la nécessité de méthodes de développement de logiciels.
Vous souhaitez mettre en pratique vos connaissances lors de la mise en place d'un atelier logiciel dans un environnement de stations de travail. En relation avec les chefs de projets, vous serez responsable de son utilisation et de ses développements ultérieurs. La connaissance d'Unix serait appréciée. ■ Réf. B

INGÉNIEUR SYSTÈME EXPÉRIMENTÉ

Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, vous avez une expérience de 3 à 5 ans sur un "Operating system" temps réel. Une connaissance de GOULD sous MPX serait appréciée. Dans tous les cas, vous bénéficierez d'une formation complémentaire. Vous assurerez la gestion des centres de calcul, l'interface avec le constructeur, la formation et l'assistance des équipes de réalisation. L'importance de la communication associée à ce poste nécessite de la part des candidats une grande facilité dans les contacts humains. ■ Réf. C



Le développement rapide des activités de SOGITEC, l'un des grands de la simulation temps réel, ouvrira d'intéressantes perspectives de carrière à des candidats de haut niveau attirés par l'innovation et disposant de qualités de contact et de pédagogie.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à : SOGITEC, 46, av. Édouard-Vaillant, BP 127, BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

AD'COM.

Pour notre filiale de mécanique de précision - 15 personnes - encore installée dans Paris, nous avons un projet de nouvelle implantation avec développement en R.P. et nous recherchons

Ingénieur

Agé de 30 ans environ, vous avez une formation de généraliste et une première expérience en mécanique-usinage de 3 ans au moins.
Vous serez gestionnaire de l'entreprise et acteur de son développement.
Votre qualité essentielle : le commercial terrain.
Avec ou sans apport de capitaux, vous deviendrez, à terme, notre associé.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 197.86.140 M à Pro Consultant, 18 rue Rouget de Lisle, 42000 St-Etienne Cedex.



pro consultant

média-system

UNILOG

INGENIERIE INFORMATIQUE

UNILOG, groupe indépendant de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique 12 sociétés, plus de 500 ingénieurs - renforce ses équipes et recrute des

INGENIEURS DEBUTANTS

DIPLOMES GRANDES ECOLES OU 3ème CYCLE ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES

Ils reçoivent, dès leur intégration, une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur. Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets, en relation avec les entreprises clientes de la société. Ils acquièrent ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à la conduite de projets.
Les prochaines sessions de formation débutent les 5 janvier et 2 février 1987.
Adressez-nous dès maintenant votre candidature (lettre man., CV, photo) sous réf. IDM 2511

UNILOG
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny, 75008 Paris.

UNILOG : UNE PASSION A PARTAGER

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Notre Société fait partie d'un groupe national dynamique ; elle développe dans le SUD-OUEST une activité d'ETUDES et REALISATIONS de MACHINES SPECIALES ELECTRO-MECANIQUES. Nous recherchons

DIRECTEUR D'UNITE

basée à BORDEAUX

Mission : - Animer et contrôler une dizaine d'Ingénieurs et Techniciens, - Coordonner et valider études, projets et commandes aux sous-traitants, - Développer des relations commerciales avec nos principaux clients, - Assurer la bonne marche et les résultats de l'entreprise en s'appuyant sur les outils de gestion en place.

INGENIEUR DIPLOME, domicilié en région bordelaise, vous justifierez d'une solide expérience de l'engineering électro-mécanique et de la direction d'une agence ou d'une équipe technique. Vous vous impliquerez dans la gestion générale de l'entreprise dont vous serez le leader.

Merci d'écrire avec C.V. + prétentions + env. à votre adresse, sous réf. JP/MO1, à



michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BA

TESTUT-TRAYVOU
recherche

INGENIEUR

(INSA, ECAM, A et M, CNAM)

pour encadrement d'un B.E. (traitement technique des dossiers clients et étude de produits nouveaux dans le domaine du pesage).
Expérience environ 10 ans B.E. mécanique.

Connaissances nécessaires :
- résistance des matériaux,
- électronique automatismes industriels,
- anglais courant apprécié.

Poste à pourvoir sur Lyon.

Adr. candidature + CV + photo et prétentions 9, rue Camille Chardiny 69350 LA MULATIERE.

Le Monde CADRES



BERTIN & Cie

Leader Européen des Sociétés de Services Technologiques recrute pour sa Division OPTO-ELECTRONIQUE située à AIX-EN-PROVENCE

UN CHEF DE PROJET D'OPTIQUE SPATIALE

Issu d'une grande école (Telecom, ECP, ENSAE, ESO, ESE...) il devra avoir au moins 3 ans d'expérience dans les domaines des Télécommunications spatiales et/ou de l'Instrumentation spatiale.

Il aura la responsabilité de projets (Technique et Gestion) dans le domaine des Télécommunications par voies optiques et dans d'autres secteurs d'application de l'Espace.

Merci d'écrire à Mlle GUERMONT, s/réf. CG/32, à BERTIN & CIE - BP 3 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

Filiale d'une importante société multinationale recherche pour ses entreprises basées région Nord de Paris



CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Vous disposez des atouts suivants :
- *MIAGE ou expérience équivalente*
- les IBM 38 et PC n'ont plus de secret pour vous.

Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer compte tenu de notre croissance. Vous aurez à mettre en place plus de 60 terminaux portables pour notre force de vente, dans le cadre d'un projet MAPICS actuellement en gestation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, prétentions aux ÉTABLISSEMENTS LARDENOIS B.P. n° 1 60370 HERMES.





Deb's

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Neuilly/Sablons
recherche
pour son département «ENTREPRISES»
un

FISCALISTE CONFIRME

Pour ce poste d'avenir une formation de haut niveau, le sens du contact et la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, photo et CV au :
3, villa Emile Bergerat 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

ofap

LYON

Vendre de la communication

Filiale d'un grand groupe de communication, nous sommes devenus rapidement leader sur notre marché tant au niveau national que rhônalpin. Nous poursuivons notre expansion régionale et recherchons un jeune Sup de Co, fort d'une expérience réussie de 2 à 3 ans dans la vente de services aux entreprises.

En relation directe avec le directeur d'agence, vous assurerez le développement du CA par des actions de prospection auprès des directeurs du personnel et dirigeants d'entreprises.
Vous découvrirez leurs besoins, concevrez et négocierez des opérations de communication.
Commercial efficace, vous avez aussi des capacités de réflexion pour définir et mettre en forme les messages à transmettre.
Intervenant en véritable conseil, vous saurez établir des relations de qualité avec vos clients.

Vous bénéficierez d'une bonne image et de l'appui d'une structure solide. Nous comptons sur votre imagination, votre rigueur et votre sens commercial pour développer notre clientèle et faire évoluer votre carrière.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 550 M, à LDI Conseil, 65 rue de la République, 69002 Lyon.
Discrétion assurée.

L D I CONSEIL

média-system

---

venez développer notre atelier de génie logiciel réparti

Leader mondial en conception et réalisation de systèmes de radio-communication civils et militaires, nous disposons de puissants moyens informatiques de développement. Nous cherchons pour notre centre à Paris (Nord)

un jeune ingénieur réseau,

qui vienne définir et mettre en place les réseaux de type *ETHERNET qui relieront à terme nos 100 "work-stations"* aux moyens VAX dont nous disposons (5 X 750/780, un 8500).

Ingénieur grande école, vous avez déjà une expérience de 1 à 2 ans des réseaux locaux (ETHERNET, CHEAPERNET...) et voulez asseoir votre acquis sur une réalisation d'envergure.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4926 LM) à **"Nouvelles Technologies"**.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons : (H/F)

REDACTEUR CONSEIL

pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.



Adresser CV, photo, prétentions à La Direction du Personnel **PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS**

Le Monde
CADRES

Directeur de production
Agro-alimentaire

300.000 F+

Entreprise indépendante (700 personnes, 4 unités de production régionales), nous occupons une solide seconde place sur le marché Français dans notre spécialité et connaissons croissance et rentabilité.

Basé à notre Siège (ville importante en Pays de Loire) et rattaché au Directeur Général, vous assurez :
- La supervision des 4 établissements.
- La direction des services centraux (achats, logistique).
- Les relations sociales.

A 35 ans, de formation Ingénieur, vous dirigez avec succès une unité industrielle alimentaire. Vous pourrez pleinement exprimer votre exigence de rentabilité et vos qualités d'organisateur et d'animateur, dans ce poste global où vous serez l'élément moteur de notre performance industrielle.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR référence BIS 63 - 13, rue Grôlée 69289 LYON Cedex 02



Organisation et Publicité



DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Le Département Polymères en constant développement, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre mission sera d'assurer et de promouvoir la vente de matières plastiques de haute technicité.

Agé de 25 ans minimum, ingénieur mécanicien, électricien ou chimiste, vous parlez couramment anglais.

Une première expérience dans le domaine des matières plastiques, dans la vente ou l'étude de produits techniques constituerait un atout.

Après une formation complémentaire à Genève, vous prendrez la responsabilité d'un territoire de vente ou d'une ligne de produits.

Votre évolution au sein de la société dépendra de votre performance.

Veuillez adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel DU-PONT DE NEMOURS (France) S.A., 137, rue de l'Université, 75334 PARIS Cédex 07.

HAVAS CONTACT

Notre Société (1 200 personnes) leader dans le domaine de l'ingénierie de la communication technique (documentation technique, maintenance informatisée, audiovisuel) recherche un

INGENIEUR

ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT

Pour assurer la responsabilité de son unité de production de BREST.

Rapportant au Directeur régional basé à Cherbourg, le titulaire du poste aura pour mission :
- Entretenir et développer les relations avec la clientèle.
- Organiser la production et assurer le contrôle qualité.
- Gérer les affaires (coûts, devis, rentabilité, dossiers administratifs).
- Contribuer à l'amélioration des méthodes de travail.
- Animer et gérer une équipe composée actuellement de 25 personnes.

Outre son expérience de gestionnaire et des relations humaines, le titulaire aura acquis, de préférence comme utilisateur, une bonne connaissance de la documentation technique et des systèmes informatiques s'y rapportant qu'il pourra appliquer aux domaines de la construction et de l'armement naval.

Agé d'environ 35-40 ans, sa mobilité géographique pourra favoriser son développement de carrière.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous la référence 4451, à

MEDIA PA. 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur Mécanicien
communiquer pour mieux concevoir

Vos compétenc[illegible] et votre expérience d'environ [illegible] sein d'une de nos principales unités, [illegible] de l'automatisation de moyens de produc[illegible]

Mais c'est par votre [illegible]er, tant au niveau de l'entreprise qu'avec l'ext[illegible]on à ce poste, et accèderez aux évolutions prévues po[illegible]

En intégrant ESSILOR, prem[illegible]terie et présent dans le monde entier, vous participerez conc[illegible]e d'optimiser la qualité de nos produits et de nos productions.

Merci d'adresser votre CV ma[illegible]tions sous référence 107 M à :
ESSILOR INTE[illegible] Service Affectations
57, av. de C[illegible]SAINT-MAUR.



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Immobilier de loisirs
Rejoignez le n° 1



Leader de l'immobilier de loisirs, nous sommes présents dans 50 stations les plus prestigieuses à la mer et à la montagne.
En plein développement, nous souhaitons intégrer un

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

pour lui confier la gestion complète d'opérations sous tous les aspects : financiers, administratifs, juridiques et fiscaux, techniques...
La mission s'étend de l'élaboration du permis de construire à la livraison, elle inclut les négociations avec l'ensemble des intervenants : collectivités locales, notaires, maîtres d'œuvres..., la gestion des appels d'offres et la maîtrise des travaux.
De formation supérieure (technique ou commerciale), vous avez une expérience de plusieurs années de la promotion immobilière, soit dans le montage, soit dans la gestion d'opérations.
Les perspectives d'évolution sont importantes dans la dynamique d'expansion de notre groupe.
Le poste, basé à Paris, implique des déplacements de courte durée.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence RP 1009 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

LA CROIX
L'EVENEMENT

... Le Marketing au quotidien

Notre quotidien a connu depuis quelques temps un renouveau éditorial. Son positionnement est aujourd'hui plus que jamais celui d'un journal de dimension nationale, libre, pluraliste, ouvert au dialogue. Pour renforcer son développement commercial et sa notoriété, nous recherchons :

CHEF DE PRODUIT SENIOR HF

Rattaché à la direction générale de cette publication, il sera force de proposition dans l'élaboration de la politique commerciale de la publication et la définition des objectifs et du budget. Il aura la responsabilité de l'analyse marketing du lectorat et du marché.

Assisté d'un chef de produit, il réalisera et supervisera des opérations commerciales et promotionnelles, en lien avec les services internes et nos partenaires extérieurs.

Une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP), une expérience conséquente (8 à 10 ans) dans la gestion et la promotion de produits grand public (si possible presse ou édition) vous permettront d'assumer ce poste d'envergure. Vos compétences et votre potentiel seront déterminants pour une évolution à terme dans notre Groupe (2000 personnes - 23 publications - 1 milliard CA).

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV sous réf. MLA/441 M à :

BAYARD PRESSE
Direction des affaires sociales - 3, rue Bayard, 75008 PARIS

DIRECTEUR D'USINE

Proche banlieue Ouest Paris

Une société française leader sur le marché du second œuvre du bâtiment recherche UN DIRECTEUR D'USINE. Sous l'autorité du directeur exploitation, il sera chargé d'assurer la production d'une unité produisant 4 à 500.000 tonnes de plâtre, plusieurs millions de carreaux de plâtre ainsi que des produits spéciaux, dans le respect des conditions optimales de qualité, de prix de revient et d'utilisation des équipements et matières premières. Il dirigera l'exploitation d'une carrière avec prise en compte de son évolution à moyen terme. Il supervisera un service entretien chargé de la maintenance d'équipements lourds et d'un parc de gros engins de carrière. Il participera à la définition des investissements. Il dirigera un effectif supérieur à 150 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur type A&M, ICAM, ECAM, IDN,... et possédant plusieurs années d'expérience en direction d'usine, acquise dans le secteur de l'industrie lourde (métallurgie, cimenterie...). Il aura manifesté de solides qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire.

Ecrire sous référence 888/M à:

GRH Conseils
3, avenue de-Ségur 75007 Paris – Discrétion assurée.

AFCOREM



Nous sommes UNE CHAINE HOTELIERE INTERNATIONALE EN PLEINE EXPANSION,

puisque nous aurons 200 HOTELS IBIS ET URBIS ouverts en 1987 dans le monde. Pour assurer ce développement notre DIRECTION TECHNIQUE recherche

UN CHEF DE PROJET

Ingénieur de formation, il a une expérience d'au moins 5 ans de préférence dans le secteur du bâtiment et est ingénieur d'affaires depuis au moins 1 an.

Il prend en charge un certain nombre de projets : de la conception jusqu'à la finition de l'hôtel. Il a le sens du contact et des relations humaines, le sens de la polyvalence, du détail et de la synthèse pour négocier d'une part avec les différents services de la chaine et d'autre part avec les entreprises, architectes...

Amené à se déplacer à l'étranger, il maîtrise parfaitement l'anglais et si possible l'allemand ou l'espagnol.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe motivée, vous pouvez adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo) et vos prétentions à Maryvonne LABEILLE, sous réf. M 2711 au : Cabinet PANISSOD-SUHNER, 109, rue de Turenne 75003 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Accrochez-vous aux branches.

Chef de Pub chez RSCG CARRIERES, filiale spécialisée du 3ème groupe de publicité français, (3,6 milliards de CA), notre étoile va vous faire décoller.

Entraîné par son dynamisme, initié à nos concepts et méthodes, vous vous propulserez vers le haut en prospectant et en vendant aux entreprises, nos prestations (publicité de recrutement, institutionnelle, édition, films d'entreprise...).

Stratège et créatif, vous serez, chez nous le maître d'œuvre de vos projets, de la conception au suivi de la réalisation. Une équipe soudee et motivée vous attend.

De formation supérieure, vous avez 25 ans environ et 2 ans d'expérience réussie dans la vente de services ou de conseil.

La communication humaine vous passionne ? Entrez dans la galaxie **ROUX, SEGUELA CAYZAC & GOUDARD.**

Mettez tout votre talent de rédacteur dans votre C.V. (manuscrit) et adressez-le à A.Vuillerez - RSCG CARRIERES - 48, rue St-Ferdinand 75017 PARIS.

S.V.P., Société Internationale, implantée dans 20 pays, leader sur le marché de l'information.

Nous mettons immédiatement à la disposition de nos clients les informations nécessaires à la prise de décision.

Nos experts trient et traitent chaque jour des millions de données pour satisfaire les attentes des dirigeants.

Nous recherchons des

fiscalistes

pour conseiller nos interlocuteurs : chefs d'entreprise, responsables juridiques, directeurs financiers, cabinets fiduciaires.

Vous êtes titulaire d'un D.E.S.S.

Vous possédez une expérience pratique dans un des domaines suivants :
- Fiscalité et comptabilité des entreprises ;
- Droits et taxes frappant le patrimoine des personnes physiques ou morales.

Nous vous offrons de participer à notre développement au sein d'une équipe dynamique.

Adressez votre candidature détaillée, ainsi que vos prétentions à S.V.P., Madame E. LIPUSCEK, 54 rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.



Organisation et Publicité

AGEFOS PME Ile de France

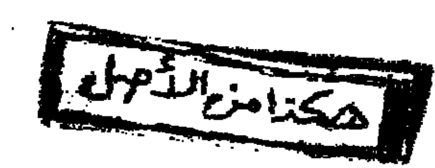
poursuit son développement et recherche pour différents départements de la région parisienne

responsables d'antenne départementale

Véritable professionnel de l'entreprise et du conseil en formation, vous pouvez faire valoir une compétence opérationnelle alliée à de réelles qualités prouvées d'encadrement et de négociation.

Homme de terrain, vous serez chargé de la création et du lancement d'une antenne, de l'animation d'une équipe, du développement des relations institutionnelles auprès des différents partenaires de l'AGEFOS PME.

Envoyer, en précisant vos motivations, lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
AGEFOS/FORMADIS SELECTION - 11, rue Hélène, 75017 PARIS.



CONSULTANT

La Société pour le Développement des Ressources Humaines est une équipe de professionnels de la recherche de Cadres par Annonce et Approche Directe.

Elle souhaite intégrer un nouveau consultant ayant impérativement une formation supérieure et ayant acquis une première expérience, même courte, si possible dans des fonctions informatiques ou bancaires, en cabinet, SSII ou entreprise.

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose le recrutement à l'entreprise et un rôle de conseil auprès de celle-ci dans la définition du profil, le choix des moyens de la recherche et un suivi des cadres après l'embauche.

Après une période d'intégration, cette responsabilité sera exercée avec une grande autonomie, mais dans le respect d'une stricte déontologie.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 100 M à Nicole ANCESSI.

SODERHU,
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Dans chacune de nos usines un homme-clef : le patron de la qualité

GERVAIS DANONE

7 usines en France, 6 usines à l'étranger.
Au service de millions de consommateurs, l'innovation et l'excellence de produits aux marques leader, DANETTE, FOLIES, DAN FRUT...

Chef de service contrôle qualité

En permanence sur le terrain auprès des équipes, votre exigeance vous permet d'atteindre les ambitieux objectifs «qualité» de notre usine de Seclin (59) - près de 60 000 tonnes/an de yoghourts et desserts lactés, 300 personnes.
A la tête d'un service d'une douzaine de personnes, rattaché au Directeur de l'usine, vous apportez l'expertise scientifique et technique nécessaire à la production pour obtenir le niveau de qualité attendu, contrôlant le respect des spécifications de matières premières, emballages, procédés de fabrication, conditionnement, produits finis, définissant des plans d'action et les animant dans l'esprit des objectifs poursuivis.
Vous êtes aussi l'interface de la Direction Recherche et Développement, menant des essais et proposant des améliorations, de même que vous contribuez à l'élaboration du Plan Directeur de l'usine et à la définition des investissements.
Ingénieur spécialisé en laiterie, au-delà de vos compétences acquises au cours d'une 1ère expérience professionnelle réussie, vos qualités pédagogiques et votre «punch» vous permettront de vous affirmer dans ce poste tremplin au sein d'un groupe aux multiples possibilités d'évolution.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. C 25 M en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français
recherche pour l'une de ses Sociétés

UN MEDECIN
Cardiologue, Néphrologue, Interniste

pour prendre en charge le développement clinique de produits à visée anti-hypertensive.

Il possède de bonnes connaissances des problèmes de l'hypertension associées à une expérience hospitalière au niveau Chef de Clinique.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 167 à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

Le S.I.V.O.M. du Bassin Bellegardien (Ain)

(40 km d'Annecy - 35 km de Genève)

recherche pour sa
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE
A VOCATION TOURISTIQUE
ET ÉCONOMIQUE
(en cours de création)

UN DIRECTEUR

Prise de fonction : 1er janvier 1987
Salaire : à déterminer suivant profil et expérience.

FONCTION :
- direction et gestion de la SEM ;
- gestion du domaine skiable de la station de Menthières (1.000 lits en cours d'aménagement) (Ski de fond - Ski alpin) ;
- banalisation des lits - démarchage ;
- promotion touristique ;
- création et vente de produits touristiques ;
- gestion de divers équipements ;
- gestion du service « Maison Intercommunale du Tourisme ».

PROFIL :
- études supérieures et/ou expérience professionnelle dans le domaine concerné ;
- grande disponibilité et mobilité exigée ;
- aptitude à la négociation ;
- sens du travail en commun ;
- bonne connaissance des techniques de commercialisation ;
- aptitude à la gestion d'équipements et de personnel ;
- goût pour les activités montagnardes ;
- esprit créatif.

Adresser candidature, curriculum vitae et photo d'identité à M. le Président du SIVOM du Bassin Bellegardien ;
Hôtel de Ville, BP 246
01200 BELLEGARDE-sur-VALSERINE
avant le 9 DÉCEMBRE 1986.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

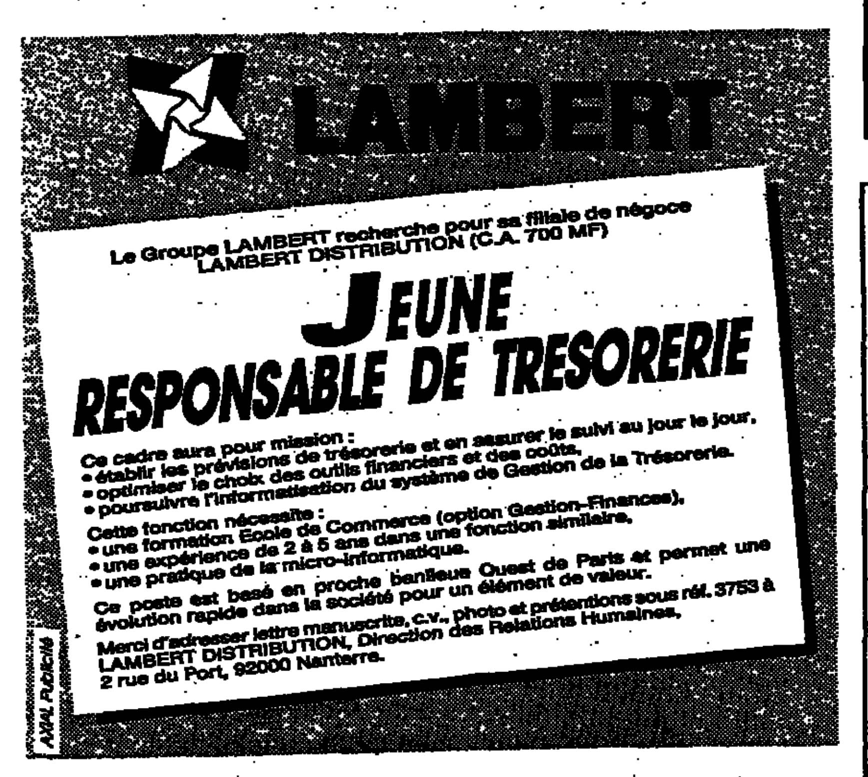
Clermont-Ferrand

Une Société d'économie mixte qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie (bois et agro-alimentaire), etc., en France et à l'étranger, recherche UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES pour son département agro-alimentaire. Il sera chargé de monter et coordonner les différentes étapes d'opérations d'investissements industriels (études de plans de développement d'entreprises, définition des investissements, recherche des financements, suivi des réalisations,...). Il aura également un rôle de conseil en entreprise en finances, gestion, marketing et organisation commerciale, de même qu'il réalisera différentes études (études de faisabilité et études micro ou macro-économiques). *Le titulaire du poste, âgé d'au moins 28 ans, de formations ESC ou ENSIA, possédera quelques années d'expérience professionnelle acquise dans une entreprise du secteur agro-alimentaire, si possible en industrie laitière ou fromagère. Il connaîtra les techniques de base en matière de transformation des produits agricoles et il aura manifesté de sérieuses qualités en gestion et analyse financière. La pratique de l'anglais est souhaitée.*
Écrire sous référence 871/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS - Discrétion assurée.

AFCOREM



Ingénieur études de prix
bâtiment et Génie Civil

Toulouse

La Direction Régionale d'un groupe français de tout premier plan, implanté sur l'hexagone, recherche pour son département Bâtiment et Génie Civil, en développement constant, un

Ingénieur études de prix gros œuvre

Rattaché à la Direction du Département, il aura la responsabilité complète des études de prix de projets importants (bâtiments industriels et commerciaux, grandes surfaces, ouvrages d'art...). Il prendra en charge les études techniques spécifiques, le choix des méthodes les mieux adaptées, les consultations, la synthèse finale des dossiers pour lesquels il trouvera les variantes techniques et financières susceptibles d'optimiser la qualité et la rentabilité des affaires.

Ingénieurs ETP, AM, INSA ou équivalent, une expérience de 3 ans minimum à la fois en conduite de chantiers et en études de prix dans des sociétés de BTP importantes, est nécessaire pour réussir dans ce poste charnière et évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle, sous référence 54T, à Henri THOMAS - CAPFOR - Grand Sud-Ouest - 22, rue Lafayette - 31000 TOULOUSE, qui vous assure de sa totale discrétion.



PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA BA

Ville de Montluçon

(Allier) - 50.000 habitants
recrute d'urgence

CHARGÉ DE MISSION

Coordonnateur du Projet de Quartier Saint-Jacques.

- **Durée de la mission :** 2 ans.
- **Tâches à accomplir :** étude, animation, coordination des différents intervenants (équipe de maîtrise d'œuvre urbaine), suivi du projet.
- **Profil souhaité :** urbaniste, formation architecture ayant une expérience de montage et de suivi de dossiers d'aménagement.
  Apte à organiser et suivre la concertation avec la population, les associations et les différents interlocuteurs de la Ville.
- **Rémunération :** mensuelle.

Les candidats devront adresser leur C.V. accompagné de leurs prétentions en matière de salaire mensuel.
Les candidatures devront parvenir en Mairie de Montluçon adressées à : Monsieur le Maire, Secrétariat Général, Hôtel de Ville - Place Jean-Jaurès, 03100 MONTLUÇON.
Avant le 12 décembre 1986.

Renseignements auprès du service Urbanisme de la Ville de Montluçon (poste 13-60 – M. Trellie).

pasteur vaccins

L'UN DES LEADERS DE L'IMMUNOLOGIE DANS LE MONDE cherche, pour renforcer son équipe commerciale, basée dans l'Ouest de Paris, un

Jeune E.S.C. / I.E.P. HF

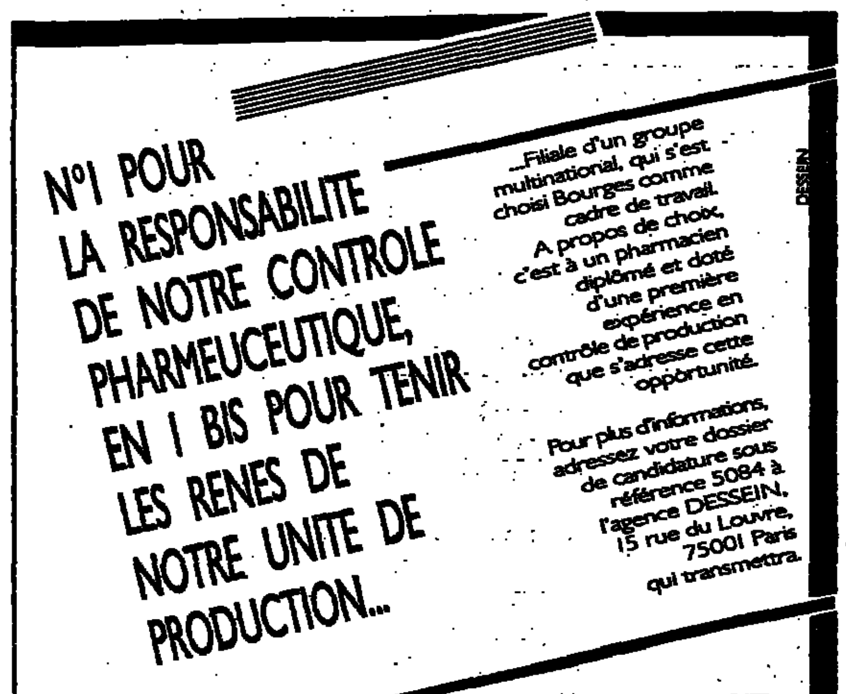
très motivé par une carrière marketing.

Dans un premier temps, il travaille, pendant deux ans, dans notre service Administration des ventes, pour se familiariser avec notre entreprise et sa logistique. Dans un deuxième temps, il poursuit sa carrière dans la fonction marketing-ventes.

Si vous êtes libéré des obligations militaires, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo), sous la référence 505, à JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA



Société conseil en informatique

SPÉCIALISÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT ET L'IMPLANTATION DE PROGICIELS DE GESTION POUR PME - PMI

recherche

RESPONSABLE DE L'IMPLANTATION

Fonction :
- diriger une équipe d'organisateurs chargés de mettre en place les progiciels, d'analyser les demandes spécifiques complémentaires ;
- d'adapter les procédures et éventuellement les structures ;
- d'assurer la formation du personnel.

Formation et expérience :
- formation supérieure et bonne culture informatique ;
- très bonnes connaissances du fonctionnement des entreprises ;
- aptitude à diriger une équipe et à la former ;
- expérience d'au moins 10 ans.

Le poste conviendrait à une personne ayant exercé des fonctions de chef de mission dans un cabinet d'audit ou d'ingénieur en chef dans une société d'organisation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à
E.O. CARRIÈRES
31, rue Delizy, 93500 PANTIN
sous la référence ORG 612.

DESSEIN

Nous sommes un groupe spécialisé dans l'AUDIT, le CONSEIL en FINANCES et la STRATEGIE D'ENTREPRISE.
Nous recherchons pour développer nos activités de rapprochement d'Entreprises :
acquisitions, accords industriels, implantation à l'étranger

UN JEUNE INGENIEUR DEBUTANT

Diplômé d'une GRANDE ECOLE.
Formation MARKETING INDUSTRIEL et GESTION FINANCIERE appréciée.

Les candidats doivent avoir le goût des contacts et seront amenés à effectuer des déplacements en France et à l'étranger.

Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à nos Conseils en Recrutement s/réf. J11 - DSA - 6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.

Pierre Lichau

INTERNATIONAL

Professionnels de la vente grande consommation à vocation internationale



est la première marque de produits laitiers frais dans le monde (37 pays - les 5 continents). La franchise Yoplait international assure aux partenaires industriels à l'étranger le transfert de méthodologies, de techniques de fabrication et de commercialisation. Le département développement commercial international se renforce en intégrant deux nouveaux collaborateurs chargés d'apporter aux franchisés leur savoir-faire en matière de commercialisation de produits frais : politique commerciale, organisation et gestion de la force de vente, méthodes de vente, formation, recrutement... Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience d'environ 3 ans de la vente de produits de grande consommation dans une grande entreprise structurée, et ouverts à tous les aspects de la vente : merchandising, gestion, formation... Une bonne pratique, pour l'un de l'anglais et de l'espagnol, pour l'autre de l'anglais et de l'allemand est nécessaire. Une forte motivation pour une activité internationale dans le cadre d'une large autonomie est indispensable. Le poste est situé à Paris et suppose de fréquents déplacements. Écrire à B. COULANGE en envoyant curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence S 8135M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur Afrique.

Importante Société de Négoce recherche dans le cadre de sa réorganisation son **Directeur basé en Afrique Francophone.**

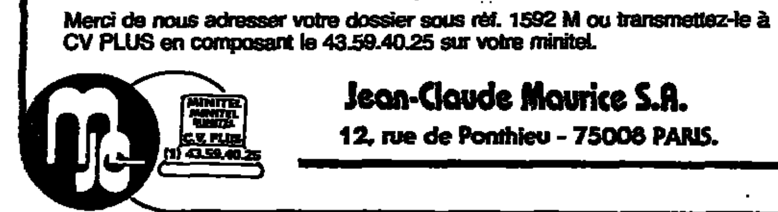
Agé au minimum de 35 ans et ayant acquis une expérience réussie de manager d'un Centre de profit autonome **Outre Mer**, si possible dans le domaine de la Distribution ou du Négoce.

Ce responsable de haut niveau sera chargé de gérer le développement de cette Entreprise : administration, gestion, direction des Hommes (environ 120 pers.), relation avec les Administrations et les Banques.

Les qualités de gestionnaire, de contacts et d'intégrité seront essentielles dans le choix de ce Responsable.

Rémunération et avantages liés à l'expatriation.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1592 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.



Groupe spécialisé en Agro Industrie recherche un candidat de très haut niveau pour un poste

D'ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL en Afrique Noire avec résidence en Afrique.

Nous souhaitons un Ingénieur Agronome ou un diplômé de même niveau avec une expérience proche de notre activité.

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle à des postes de responsabilité.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5003[illegible] 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, [illegible]

Conseil juridique – Europe

Rockwell International est une société multi-industrielle au chiffres d'affaires de 12 milliards de dollars, dont la vocation est l'application de technologies de pointe à une gamme étendue de produits, dans le domaine de l'aérospatiale, de l'électronique, de l'automobile et de l'industrie générale.

Notre expansion continue en Europe nous amène à recruter un conseil juridique pour notre siège européen d'Hounslow, à l'ouest de Londres.

Rattaché au Directeur Juridique Européen de la Société, le candidat retenu devra posséder:

- une excellente qualification juridique;
- un minimum de 3 ans d'expérience depuis l'obtention de son diplôme;
- une excellente maîtrise du français et de l'anglais;
- la connaissance du monde des affaires et un esprit concret.

Le rémunération et les avantages dépendront de la qualification et de l'expérience du candidat retenu.

Si vous voulez participer à l'évolution d'une importante société sur un plan international, veuillez adresser votre curriculum-vitae détaillé comportant les numéros de téléphone auxquels nous pourrons vous joindre, au Directeur des Ressources Humaines — Europe, Rockwell International Limited, Central House, Lampton Road, Hounslow, Middx. TW3 1HA. Les candidatures qui seront traitées avec toute la discrétion requise, devront être déposées au plus tard le décembre 1986.




Le Monde CADRES

ASSOCIATION NATIONALE recherche

COLLABORATEUR CADRE

pour développer la solidarité financière entre ses membres et leur assurer conseil technique et financier. Poste à pourvoir de suite par candidat connaissant la vie associative, ayant le sens de l'organisation et de la gestion des équipements sociaux, de bonnes connaissances bancaires et de comptabilité. Poste à Paris, mais déplacements fréquents.

Adr. C.V. et prétentions sous n° 8.197 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE STÉ DE SERVICE (Filiale Compagnie Aérienne) 700 millions de francs de C.A.

recherche suite mutation interne pour un de ses établissements situé à Paris

COMPTABLE CONFIRMÉ

Ayant un DECS et 2 ans d'expérience en entreprise ou cabinet

— Ce collaborateur devra être capable de suivre l'ensemble des comptes d'une société jusqu'à l'établissement des écritures d'inventaire du bilan.
— Ouverture informatique souhaitée.

Lettre manuscr., C.V., photo et prétentions seront à envoyer directement au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8.198 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur titres aura lieu le 22 JANVIER 1987 pour le recrutement du Directeur du Foyer d'Aide Sociale à l'Enfance « La Fondation Bomiche » à MARY-SUR-MARNE (77)

Pour tous rens., appeler : le 48-85-60-80, p. 512.35.

Organisme de communication d'une

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

recherche un (e)

SPÉCIALISTE

DE LA COMMUNICATION INTERNE

âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, ce professionnel, qui devra justifier d'une expérience confirmée de 3 à 5 ans à ce poste dans une grande entreprise ou une collectivité, sera chargé de la mise en œuvre des moyens de communication interne

Env. lettre manuscrite + C.V. photo et prétentions à : D. WIEN, réf. IT001, GEMAP 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Organisme important rech. pour agences banlieues Ouest et Sud COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F. Tél. pr. rvs 45-00-28-87.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre. Effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. Tél. pr rvs : 45-00-24-03.

MAITRE D'INTERNAT-ÉDUCATEUR

est recherché par Internat privé Adr. C.V. à M. CHEVALIER BP 17 - 94320 THIAIS.

Internat privé mixte Région Parisienne recherche

CADRE ÉDUCATIF

pour assurer la responsabilité de son internat. Envoyer C.V., références et photo à Pierre LICHAU S.A., s/réf. 1540 10, rue de Louvois 75002 Paris, qui transmettra.

Le centre communal d'action sociale de Grenoble recrute

UN COORDONNATEUR

chargé de questions de précarité et de marginalité sur le centre ville de Grenoble.

Conditions de recrutement :
- Diplôme social de base ou diplôme universitaire ;
- Diplôme d'État d'assistant social, diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;
- Licence plus 8 ans d'exp. prof. ;
- Ou diplôme d'État d'infirmier DEFA ou équivalences dans le domaine social.

Et formation ou expérience d'animation de groupe exigée.

Condition particulière à ce poste :
- Exp. dans le domaine de l'emploi et de la prévention de la marginalité est exigée ;
- Niveau de recrutement : assimilation au grade d'assistant social chef de la fonction territoriale.

Rémunération annuelle déb. : 112 000 F.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général du Centre Communal d'Action Sociale, 14, rue Hébert, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-03-27 avant le 20 nov. 86 avec c.v. récent et photocopie des diplômes.

SOIÉTÉ D'ÉTUDES QUANTITATIVES en fort développement recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Débutant ou première expérience. Formation supérieure Marketing + notions de statistiques.

ASSISTANT(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Débutant ou première expérience.

Qualités indispensables pour ces 2 postes : motivation, sens de l'organisation, rapidité, qualités de rédaction.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à IREQ - Immeuble Montréal, 3, r. du Javelot, 75013 Paris.

Organisme formation RECH. PROFESSEURS toutes langues vacataires - BAC + 4 - Ecrire sous le numéro 811 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

secrétaires

STÉ MULTINATIONALE PARIS 18e recherche pour son secteur financier

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS

Ecrire avec C.V., photo, prét. sous réf. 11.183 à : EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

Cfd 43 56 76 05

Initiation au

JOURNALISME MULTIMÉDIA

cours du soir + stage pratique

début des cours le 6 janvier 1987

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 30 ans, double formation maîtrise sciences humaines + journalisme, exp. 2 ans fonction communication, connaiss. milieu des entreprises. Etudie toutes propositions. Tél. : (1) 43-43-05-48.

H. 44 ans, responsable des services généraux expérience sur matériel de communication, mat. de bureau, imprimerie, sécurité, achats, implantat. et mise en place postes de trav., connaiss. second œuvre du bâtiment. Libre le 1-12-86, accepte mission, mise en place à l'étranger. Ecrire sous le n° 8196 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Graphologue expérimentée recherche sous-traitance cabinets entreprises. Tél. : (16) 40-70-55-38.

Cadre secteur social privé expérience direction établissements et association prestataire de services. Sér. réf., 3e cycle de gestion, Paris I — Sorbonne cherche poste à responsabilités Ecrire sous le n° 0.800 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans, échange maîtrise Sc. Eco + stages en entreprise contre situation stable étudie toutes propositions Tél. h. b. 43-48-00-22.

RESPONSABLE DE SHOW-ROOM meubles desig. disponible immédi. Marie-Noëlle ASTRIC Téléphone : 43-57-85-01.

J.H. 25 ans. maît. aménagement + D.E.A. Sc. Po, réjoindrait entr. dyn. Paris ou prov. Leroux, 44, r. Ste-Bonaventure, 78200 Mantes-la-Jolie.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. CADRE COMMERCIAL - 33 ans - Formation Supérieure, Gestion Informatique, Marketing Vente Tourisme - Anglais, Espagnol courants - 10 ans exp. Relations Publiques Direction d'équipe commerciale. Vente de service Marketing
RECHERCHE poste Direction Commerciale ou Gestion - Paris, Province, Etranger - BCO/DK 931.

DIRECTEUR FRET INTERNATIONAL - 52 ans - Licence Droit, Anglais courant, 20 ans exp. trafics industriels et groupages route, air, mer - Rompu aux méthodes Anglo-Saxonnes - Habitude gestion centre profits - Disponibilité
PROPOSE service à tout industriel désirant créer ou développer activité transit international - France, Déplacements étranger acceptés - BCO/JCB 932.

JEUNE DIPLOMÉ MAITRISE INFORMATION ET COMMUNICATION - Maîtrise Sciences Po, Licence Anglais - Goût très vif commercial et relations publiques - Exp. Communication et commandement - Deux années comme Officier - Sens élevé des responsabilités - Esprit d'initiative - Goût créativité
ETUDIERAIT toute proposition - BCO/BD 933.

DIRECTEUR COMMERCIAL - 47 ans - Autodidacte - 18 ans exp. dans l'Animation commerciale de réseau de vente. Gérant d'entrepôt. Responsable des Stocks - Excellente connaissance clientèle particulière - Homme de contacts
SECONDERAIT Chef d'entreprise PME/PMI en expansion Paris/RP - Disponibilité immédiate - BCO/MS 934.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS

HOTEL DU 17e SIÈCLE

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

PARTICIPATION A LA RESTAURATION DE CET IMMEUBLE ASSORTIE DE DISPOSITIONS FISCALES AVANTAGEUSES

SURFACE A AMÉNAGER :

2 AU 6 P., de 60 m² à 400 m². Visite les samedis 29 novembre et 6 décembre de 14 heures à 17 heures 3, RUE DE BRETONVILLIERS/ 9, RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE Rens. : (1) 45-62-17-17.

5e arrdt

R. MOUFFETARD RÉCENT spec. 2 p., état parf., 3e asc. 1.330.000 F. 43-26-73-14.

6e arrdt

ABBAYE ST-GERMAIN Elégant pied-à-terre, 63 m², 3e, 4e ét., soleil. 42-96-58-98.

8e arrdt

Mo F.-ROOSVELT

dans bel imm. ancien, 5e ét. asc., 3 P., tout confort, balcon 1.500.000 F

RIVAL 47-04-66-66.

ÉTOILE 200 m²

Bel imm. 4e ét., dble réception, salle à manger, 3 chambres. GARBI - 45-67-22-88.

12e arrdt

PROPRIÉTAIRE VEND PLACE DAUMESNIL 4 P. Libres. 1.400.000 F. 4 et 5 P. Occ. 988.000 F. 2 P., refait nf. 380.000 F. asc., chf. imb. 43-43-32-90.

13e arrdt

GOBELINS

2 P., bains, REFAIT NEUF. 440.000 F. 45-26-89-04.

14e arrdt

ALÉSIA MAISON

102 m² duplex, poutres, charme, cheminée, calme. 45-39-48-34.

DENFERT 3 P. + service, p. de t., asc., vue. 1.150.000 F. 43-25-87-16.

15e arrdt

15e, VUE DÉGAGÉE Living dble + 3 chambres 46-33-29-17 ou 45-77-38-38.

ÉVASION 2000

SÉJ. + 4 CHBRES, 125 m². SOLEIL WEATHERALLS 45-63-05-50.

FRONT DE SEINE TOUR TOTEM 70 m², ét. élevé. VUE SUPERBE PARKING. 1.700.000 F. 43-26-73-14.

MONTPARNASSE P. DE T., 2 P., 45 m², 5e asc., balc., soleil. 650.000 F. 43-26-73-14.

Mo CONVENTION

Imm. standing, studio tt cft, parking sous-sol. 400.000 F. Immo Marcadet, 42-23-73-73.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL 49, AV. VICTOR-HUGO

Réception, 3 chbres, 2 bains service, imm. pierre de taille 3.750.000 F

Sur pl., mardi, de 12 h 30 à 15 h MICHEL BERNARD - 45-02-13-43.

Mo VICTOR-HUGO

bel imm. ancien, 3/4 pièces tout confort. 1.350.000 F.

RIVAL 47-04-66-66.

GEORGES MANDEL

PIED-A-TERRE PRESTIGE 100 m², 6e ét., asc. 45-75-73-84 BRANCION S.A.R.L.

FAISANDERIE

Gd studio, cuis., bains, 42 m², 5e étage SUR VERDURE. GARBI - 45-67-22-88.

18e arrdt

RUE ORDENER

Studio tt cft ..... 298.000 F
2 Pces tt cft ..... 262.000 F
3 Pces tt cft ..... 480.000 F
3 Pces tt cft stand. balc. : 780.000 F
5 Pces tt cft, 120 m² : 1.150.000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

AVENUE JUNOT

Bel imm. ancien, living dble, 1 chbre, cuis., s.d.b., w.-c. 780.000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

19e arrdt

Mo BUTTES-CHAUMONT imm. 78, stand., séj. + chbre, cuis., s. de bns, park., tt confort. 680.000. MICOT 43-44-43-87.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE

Dans imm. récent, calme, ensoleillé, 3e et dernier ét. av. terrasse, 48 m². Appt 125 m², 5 chbres + studette, r.-de-ch., dble box, 49 m². 2.330.000 F

C.B. 45-34-41-75.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) Bd Aristide-Briand A vdre tr. beau F2, 72 m². 450.000 F. 3e ét., asc., tt cft avec park. couvert. Près ts commerces. 60-15-83-92 à partir de 18 heures.

95- Val-d'Oise

QUARTIER CALME GARGES

F 4 habit. sans aucun frais. Balcon sur verdure, cave, parking. 5e étage, ascenseur, 85 m², charges réduites, tous commerces à proximité. Sans vis-à-vis. 10 mn de la gare du Nord par SNCF.

Prix : 310.000 F

Téléphone : 39-93-81-08 Après 18 heures.

Province

SAINTES.

Particulier à particulier vende F2 + cave et garage dans résidence avec jolie vue. Tél. : 46-93-51-58.

SAINT-TROPEZ SUR LE PORT
— Magnif. pied-à-terre, 75 m², gde balc., VUE EXCEPT.
— 160 m² en duplex, 6 p., terrasse, parfait état.
— VIEUX VILLAGE. 100 m², 2 chbres, charme.
DORESSAY (1) 48-24-93-33, 94-79-21-01.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. Téléphone : 45-44-44-45.

DORESSAY-DOURDIN

rech. APPTS 4 à 8 PCES dans PARIS. RÉSIDENTIEL 1/3 des appts que nous vendons le sont sans publicité DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE. 48-24-93-33.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT

Studio ou 2 pces même à rénov. Tél. : 42-52-01-82.

viagers

Pour la retraite au soleil, acheter un viager, catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, avenue Jean-Médecin, 06000 NICE.

18 000 cpt + 850/mois, 2 p., cuis., w.-c., 4e ét., bon imm., pr. av. Parmentier 42-66-19-00.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude cherche pour cadres, villas, ttes banl. Loyer garanti (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-85.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales

TÉL. 45-62-78-99.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS, tte catég., paiement comptant Téléphone : 45-53-78-89.

D.D.H. achète comptant pour Groupe Financier Etranger IMM. - LOCAUX - ENTREPOTS dans Paris uniquement DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE. Tél. 47-45-75-08.

hôtels particuliers

ORGANISME SOCIAL (loi 1901) ACHÈTE OU LOUE HOTEL (murs + fonds) 30 à 50 chambres même avec travaux. Paris centre ou rive gauche Ecrire sous le n° 831 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!

— Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
— Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.

Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations gestions locatives, etc.

L'A.M.I.

OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS 22, rue d'Aumale, 75009 Téléphone : 40-16-09-09 4280-69-22.

Pour vendre ou acheter maison - appartement château - propriété terrain - commerce sur toute la France AGENCE LAGRANGE 9, rue Le Châtelier, 75017 Paris Tél. (16-1) 40-54-08-08.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS

DE 15 à 100 m² STANDING

OUVERT 24 H SUR 24

Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé

ACTE 43-80-90-10.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F PAR MOIS RUE ST-HONORÉ : 43-40-61-62 ou Paris-12e : 43-40-68-50 CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

ÉTOILE

Très grand standing

BUREAUX MEUBLÉS

toutes durées, tous services Téléphone : (1) 47-27-15-59.

DOMICIL. CCIALE 8e

TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH. Travaux secrétariat, bureau heure, 1/2 journée et journée

AGECO 42-94-95-28

(STATIONNEMENT AISÉ).

DOMICILIATIONS

Forum des Halles. Bureaux. Constitution de stés. Télex. Secrétariat. 40-26-25-12.

locaux commerciaux

Ventes

SURESNES bd Henri-Sellier Pour tous commerces ou bureaux Murs libres. Bout. 100 m² Grande vitrine Téléphone : 42-25-12-03.

Locations

Loue locaux commerciaux. 30 m vitrines sur RN113, sortie Nîmes (30) Téléphone : 66-84-08-45, H.B.

fonds de commerce

Achats

PART. rech. fds de restaurant de 40 à 50 couverts. Quartiers N.-D.-de-Lorette, Trinité, St-Georges, Liège, Rome, Villiers, 500 000 à 800 000 F max. Et. ttes prop. 46-47-68-17.

Ventes

VENDEZ, ACHETEZ

Commerces, Propriétés entre particuliers

IFIC

partout en France UN SIMPLE APPEL GRATUIT.

TÉL. : 05-30-15-15.

REPÈRES

Consommation des ménages

Tassement après la flambée

La consommation des ménages en produits industriels a baissé en octobre de 1,1 % après avoir déjà baissé en septembre de 3 %. Ainsi, la consommation poursuit son mouvement de repli à partir de très hauts sommets atteints durant la période avril-août qui avait enregistré une véritable flambée d'achats. En un an (octobre 1986 comparé à octobre 1985), la consommation des ménages en produits industriels progresse de 3 % (+ 6 % entre août 1985 et août 1986). L'INSEE indique que la série « consommation des ménages en produits industriels », sans l'automobile, la pharmacie, les pneumatiques, a régressé de 1,8 % en octobre, mais a progressé de 1,7 % en un an.

Inflation

Retour au calme dans la CEE

Après une petite poussée de fièvre de 0,5 % en septembre, les prix à la consommation se sont à nouveau calmés et ont enregistré une progression de 0,2 % seulement en octobre, annonce Eurostat, office statistique de la CEE. Sur douze mois, l'inflation revient ainsi à 3,1 % en octobre, contre 3,3 % en septembre et pourrait, selon Eurostat, être inférieure à 3 % à la fin de l'année. Durant le mois dernier, l'Allemagne fédérale a, une nouvelle fois, enregistré le meilleur résultat avec une baisse de 0,3 %, la Grèce restant le pays soumis aux pressions inflationnistes les plus fortes avec une augmentation mensuelle de 2,6 %. La France se comporte assez bien avec une hausse de 0,2 %, comme la Grande-Bretagne.

Logements

Mises en chantier : + 6,2 %

Le nombre des logements mis en chantier au troisième trimestre 1986 a été de 78 584, en progression de 6,2 % sur le troisième trimestre de 1985 (74 000 logements commencés). Cependant, les mauvais résultats enregistrés au premier semestre (128 700, contre 137 400), expliquent que, sur les neuf premiers mois de l'année, les mises en chantier reculent de 1,9 %. La construction de bâtiments autres que le logement a progressé, au cours des trois premiers trimestres, de 7,5 %, les autorisations pour les bureaux ayant augmenté de 25,1 %. Selon la Fédération nationale du bâtiment, l'indice du nombre d'heures travaillées, tout comme celui de l'emploi, reste en baisse de 1 % au cours du troisième trimestre. Enfin, le nombre des cessations d'activité (règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites), en progression de 12,6 % au troisième trimestre, a atteint 4 452 au cours des neuf premiers mois de l'année, contre 4 018 pendant la même période de 1985.

Tarification des chèques

Les organisations de consommateurs attaquent les banques pour entente

Face à la volonté des banques de faire payer les chèques sans contrepartie, dix-huit organisations de consommateurs ont annoncé, le 25 novembre, leur intention de saisir le nouveau conseil de la concurrence pour entente illicite. Elles appellent les Français à retirer leurs comptes des banques qui facturent leurs services, à faire des chèques sur papier libre – ce qui est légal – et à rayer la référence informatique des chèques, de manière à faire connaître aux banques leur mécontentement.

« Le cartel des banques a encore frappé. » A nouveau, comme au printemps dernier, les organisations de consommateurs sont unanimes. Les banques se moquent d'elles. La concertation sur la facturation des chèques, engagée depuis l'été dernier au sein du comité des usagers des services bancaires (1), n'aura été qu'un piège. Prêts à discuter, notamment pour réduire le nombre des petits chèques, les représentants des clients avaient, pour certains accepté d'envisager une tarification, à condition qu'elle fût accompagnée de contreparties. L'attitude des banques a recréé l'unanimité parmi les organisations de consommageurs. Pour elles, les états-majors des banques, refusant d'envisager des contreparties, se seraient mis d'accord pour introduire une facturation des comptes sans compensation.

Après avoir quitté avec éclat la réunion du comité des usagers, le 24 novembre, elles ont ainsi annoncé, le 25 au matin, leur intention de saisir la commission de la concurrence – dans l'avenir, le conseil de la concurrence –, pour entente caractérisée. La preuve ? Tous les établissements de crédit ont désormais prévu d'introduire au début de l'année prochaine – pratiquement en même temps donc – un système de facturation des comptes et des chèques aux caractéristiques étrangement semblables, selon elles. Les banquiers réfutent l'argument avec vigueur. Certains s'inquiètent au contraire du grand désordre qui domine dans cette affaire.

Qu'en est-il ? Il est vrai que la plupart des établissements de crédit ont retenu le début de 1987 pour le lancement de la tarification. Depuis quelques mois, certaines banques régionales ont joué les cobayes : vingt-cinq caisses régionales du Crédit agricole, plusieurs banques du groupe des Banques populaires. Les appels à la résistance, lancés au niveau local par les organisations de consommateurs, n'ont pas provoqué – aux dire des banquiers expérimentateurs – de transferts de comptes importants.



Les grands réseaux s'apprêtent donc à plonger le 1er janvier. M. Jean-Maxime Levêque, président du Crédit lyonnais en a informé son conseil d'administration. M. René Thomas, le président de la BNP, a fait de même auprès de son comité central d'entreprise. La Société générale est prête à suivre. Les groupes de banques régionales – CIC, Banques populaires, Crédit agricole... – ont informé leurs dirigeants locaux qu'ils pouvaient y aller.

Y a-t-il entente sur la période ? Dans les milieux bancaires, l'interrogation est autre. Y aura-t-il des « cavaliers seuls », des brebis galeuses ? La poste, puissante, puisqu'elle gère huit millions de comptes, a refusé jusqu'à présent de *« tirer la première »*. Facturant déjà 5 F par an depuis 1959 les frais de tenue de compte, les P et T devraient cependant suivre, avec quelques mois de retard et introduire une facturation à l'opération. L'inquiétude des banquiers vient plutôt aujourd'hui du Crédit mutuel. Bien qu'ayant été parmi les premiers à introduire, en Alsace-Lorraine, en 1974, un système original de tarification, la Fédération ne semble pas aujourd'hui vouloir aller plus loin. *« Nous ne ferons rien sans concertation avec nos sociétaires »*, explique un représentant de la Fédération.

Quant aux modalités de la tarification, il est vrai qu'il y a aussi nombre de *« similitudes »*, même si l'on ne connaît pas encore précisément les dispositifs de chacun des réseaux. Un tronc commun semble s'imposer. Il est fait de trois étages. A la base, un forfait pour la tenue du compte. Il varierait entre 20 F et 30 F par trimestre, selon les réseaux. Il ouvrirait le droit à un certain nombre de chèques gratuits (entre trois et cinq par mois). Au-delà, les chèques seraient facturés entre 2 F et 3 F. Mais des chèques gratuits supplémentaires pourraient être accordés en fonction du solde moyen disponible sur le compte.

Autour de ce tronc commun, la concurrence se fera de diverses manières. Certaines banques envisagent d'exonérer du forfait les jeunes de moins de vingt-cinq ans, d'autres les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. La facture totale sera parfois plafonnée (autour de 400 F par an, dans l'une des grandes banques). En fait, certains banquiers, mais surtout les pouvoirs publics, craignent que, sous prétexte de concurrence, l'on n'assiste à une *« surenchère à l'exonération »*. Tous les efforts faits pour l'introduction de cette tarification s'en trouveraient ainsi anéantis.

Faut-il alors parler d'entente ? La commission de la concurrence aura à en juger. Les modalités envisagées par les banques françaises se rapprochent en tout cas de celles en vigueur en RFA. Mais, outre-Rhin, les banques peuvent rémunérer les dépôts à vue.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Créé par la loi bancaire de 1984, le Comité des usagers des services bancaires est un comité qui regroupe des représentants des clients des banques (entreprises et particuliers) et de tous les établissements de crédit.

Quelles compensations pour la clientèle ?

L'enjeu de la tarification est considérable. Tous les Français, ou presque, sont désormais mariés à une banque. D'après l'INSEE, 94 % des ménages possèdent au moins un compte à vue. Fin 1985, le nombre des comptes à vue des ménages était de 46,2 millions. Sur l'ensemble de l'année, plus de 4,5 milliards de chèques ont été tirés.

En imposant un forfait de tenue de compte et en facturant chaque chèque, les banques devraient encaisser des sommes importantes. Selon les modalités retenues, les recettes nouvelles pourraient atteindre 3,8 milliards à 12,6 milliards de francs par an, d'après les estimations réalisées au ministère de l'économie.

Si aucune compensation n'était accordée à la clientèle, la tarification signifierait un simple transfert des ménages vers les banques. Les particuliers verraient ainsi leur consommation finale réduite de 0,1 % à 0,4 %. Les établissements de crédit augmenteraient leurs profits dans d'importantes proportions. En 1985, le bénéfice net total de l'ensemble des banques avait été, d'après la commission bancaire, de 8,2 milliards de francs. La seule tarification leur permettrait la réalisation d'un bénéfice équivalent !

On comprend que les syndicats, qui soulignent que les banques ont d'ores et déjà amélioré leurs résultats au premier semestre 1986, ne soient favorables à une telle solution. *« Toute charge supplémentaire doit s'accompagner de contreparties »*, estiment les représentants des consommateurs. Ceux-ci revendiquent d'abord – et traditionnellement – la rémunération des comptes à vue. Pratique courante à l'étranger (aux Etats-Unis comme en RFA ou en Suisse), elle est interdite en France. Si elle était totalement répercutée sur les comptes des particuliers, la tarification permettrait une rémunération annuelle du solde comprise entre 0,5 % et 2,2 %. Les autorités monétaires françaises sont peu favorables à une telle solution. Elle serait, en outre , une incitation à laisser de l'argent sur son compte courant, ce qui serait en contradiction avec les efforts réalisés en faveur de l'épargne longue.

Baisse du coût du crédit

La baisse du coût du crédit apparaît comme la contrepartie la plus logique à la tarification des comptes, puisque, jusqu'à présent et selon les banques, leur gratuité avait pesé sur les taux d'intérêt. Mais qui doit en profiter ? Les entreprises ou les ménages ? Pour les entreprises, la tarification permettrait une baisse du taux de base bancaire (actuellement de 9,75 %, sauf au Crédit lyonnais où il est à 9,6 %) de 0,2 à 1 point environ. En tout état de cause, la baisse possible serait très faible et elle ne serait pas irréversible.

Réduire le coût du crédit pour les particuliers (prêts personnels, découvert, crédit à la consommation...) est une autre contrepartie possible. Si elles lui étaient totalement affectées, les recettes de la tarification permettraient une réduction des taux de 2 ou 3 points. Dans un tel cas, les banquiers craignent de voir se multiplier les demandes de renégociation de prêts à taux élevé.

La suppression des dates de valeur, ces *« dates de valeurs »* comme dit un expert, est une autre compensation envisageable. Ce mécanisme, une spécialité française, permet aux banques de placer l'argent de ses clients pendant la période comprise entre la réception d'un chèque et son débit sur le compte du client. Le comité des usagers du Conseil national du crédit demandait déjà dans son dernier rapport un aménagement du système des dates de valeur. Une telle mesure est lourde à mettre en œuvre.

« Les contreparties peuvent également être de nature plus qualitative », estime M. Denis Kessler, le président du comité des usagers. L'amélioration de la qualité du service peut passer, par exemple, par une ouverture des guichets bancaires mieux adaptée aux horaires de la clientèle (deux jours par semaine jusqu'à 19 heures et le samedi matin) ou par la multiplication des guichets et distributeurs automatiques « hors site », c'est-à-dire près des lieux de travail ou d'achat des clients.

Face à ces multiples propositions, les banques refusent une discussion globale. *« A chaque établissement de proposer ce qu'il veut, en fonction de ses comptes d'exploitation et de sa stratégie commerciale »*, commente un banquier. Les organisations de consommateurs craignent que dans cette affaire la tarification reste et que les contreparties ne soient bien vite oubliées.

E. I.

ÉNERGIE

Pour la première fois

L'Algérie a vendu deux cargaisons de gaz naturel liquéfié à Ruhrgas

Renversant complètement sa stratégie, l'Algérie a, pour la première fois, en novembre, vendu deux cargaisons de gaz naturel liquéfié sur une base « spot » (vente ponctuelle) à la société allemande Ruhrgas, annonce la revue *Pétrostratégies* dans sa dernière édition. Jusqu'ici, la compagnie nationale algérienne s'était refusée à vendre du gaz en dehors des contrats à long terme et privilégiait la défense de prix élevés sur l'accroissement des quantités vendues.

Le prix négocié pour cette vente ponctuelle est en ligne avec le marché et compétitif avec les autres énergies, assure la revue. La Sonatrach continue de négocier la vente d'autres cargaisons sur des bases similaires avec Ruhrgas et également avec la société américaine Panhandle. Au total, d'ici à mars 1987, assure *Pétrostratégies*, l'Algérie pourrait avoir vendu 400 à 600 millions de mètres cubes de gaz sur une base « spot » ou saisonnière.

● **M. Bernard Attali chez un assureur anglais.** – M. Bernard Attali, président du GAN jusqu'en juillet dernier, est appelé à devenir conseiller pour les affaires européennes du groupe Commercial Union Assurance, indique un communiqué publié le 13 novembre par cet important groupe d'assurances britannique. M. Attali assurera la présidence des sociétés françaises du groupe, Epargne de France (acquis en 1984), Commercial Union IARD et la Financière St-Georges. *« Avec l'arrivée de M. Bernard Attali, nous marquons notre volonté de développer nos activités en Europe continentale et plus particulièrement en France »* a commenté M. Tony Brend, le *chief executive officer* de Commercial Union à cette occasion.

Affaires

La bataille pour la présidence du CNPF

Aigreur

M. François Ceyrac, ancien président du CNPF, a indiqué, le 24 novembre, qu'il se ralliait *« pleinement à l'avis clair et net »* du conseil exécutif qui, le 17 novembre, avait exprimé son soutien, par vingt-six voix contre neuf, à M. François Périgot, rival de M. Yvon Chotard dans la course à la succession de M. Gattaz.

M. Ceyrac, qui exerce toujours une sorte d'*« autorité morale »* sur une large fraction du patronat, a fait cette mise au point à la suite de la diffusion par M. Yvon Chotard d'un tract intitulé *Servir* qui reproduit une lettre envoyée par M. Ceyrac à M. Chotard après la publication de son livre. Dans cette lettre, en date du 1er octobre, M. Ceyrac écrivait : *« J'ai eu à la lecture* [de votre livre] *une impression forte et claire : c'est un « livre de bonne foi », comme disait Montaigne du sien. De bonne foi, serein (et vous y avez quelque mérite), objectif et fortement appuyé sur une expérience incomparable. Il propose des informations et des orientations également intéressantes. »*

Dans cette lettre, précise aujourd'hui M. Ceyrac, *« il n'y avait pas la moindre allusion ni au problème de la présidence du CNPF ni à la candidature d'Yvon Chotard. Or, parue dans le tract sous le titre* Témoignage, *elle donne le sentiment que j'approuve sa candidature ».*

Ces péripéties montrent à quel point est vive la bataille engagée pour la présidence du CNPF.

M. Chotard pose aux patrons (notamment aux dirigeants de PME), qui auront, le 16 décembre, à choisir entre les deux candidats, la question suivante : *« Le conseil exécutif est-il représentatif de chacun d'entre vous ou d'intérêts orchestrés ?... L'heure n'est plus et ne sera plus jamais à la cooptation mais à la vigilante mobilisation de chacun d'entre nous... Je souhaite préparer, avec une équipe multiprofessionnelle et représentative, le CNPF de l'an 2000. »*

Tandis que, à Strasbourg, M. Périgot estimait que les propos de M. Ceyrac constituaient pour lui *« un soutien de poids »*, et vantait la grande *« probité morale et intellectuelle »* de l'ancien président, M. Chotard, amer, commentait : *« Je suis surpris et peiné des propos de M. Ceyrac. Je croyais être son ami... Je ne comprends pas les raisons qui motivent son revirement. »*

Conséquence de l'effondrement du cours des métaux

Penarroya renonce à l'aventure minière en solitaire

Né au siècle dernier sous le double signe de Saturne et du croissant de lune — le plomb et l'argent, — le groupe Penarroya change de galaxie. L'époque est révolue des projets miniers audacieux qui, moyennant d'énormes investissements au service d'un savoir-faire éprouvé, avaient donné à cet opérateur français un renom international. Avec l'effondrement durable du cours des métaux, accentué par le recul du dollar, la mine ne paie plus. Au risque accepté de découvrir un gisement décevant s'ajoute maintenant celui, incontrôlable, de perdre de l'argent sur une matière première de bonne qualité. Pour se soustraire à cet aléa, Penarroya s'apprête à limiter son activité de mise en valeur du sous-sol et à se recentrer sur son pôle métallurgique.

C'est cette mise sur orbite que MM. Bernard de Villemejane, PDG d'Imétal (actionnaire principal de Penarroya à hauteur de 59,45 %), et Jean-Pierre Rodier, nommé la semaine dernière à la tête de Penarroya, ont présentée le lundi 24 novembre. *« Développer une politique minière nécessite des moyens considérables. Nous estimons que cet effort n'est plus à notre portée, non en termes de compétences, mais de dimension financière »*, reconnait M. de Villeméjane. C'est désormais avec un partenaire français (des négociations sont menées avec le Bureau de recherches géologiques et minières) ou étranger que Penarroya envisage son avenir.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une surprise. L'an passé déjà, le groupe français avait pris un virage à 180 degrés en vendant le très beau gisement de cuivre de Neves Corvo (Portugal) — mis au jour en 1983 par ses géologues — au britannique Rio Tinto Zinc. Une transaction inhabituelle pour Penarroya, qui mettait jusqu'ici un point d'honneur à exploiter ses découvertes. Le produit de la vente, effectuée sur la base de 61,1 millions de dollars, lui permit de réduire son endettement à 989 millions de francs au 31 décembre 1985 contre 1,529 milliard un an plus tôt.

Ce désengagement de Penarroya préfigurait en réalité la nouvelle stratégie de son actionnaire principal. Depuis avril dernier, Imétal a, en effet, cédé la Compagnie française de Mokta (uranium) à la COGEMA, ramené sa participation dans le groupe anglais Cookson (métaux non ferreux, produits chimiques) de 18,8 % à 12 %, vendu des actifs dans Richardménil (gravières) et quelques titres de la COMILOG (manganèse gabonais). 1,07 milliard de francs ont ainsi été récupérés.

Avec les 435 millions de francs d'abandon de créances et le prêt de 250 millions de francs qu'il vient en contrepartie d'accorder à Penarroya, Imétal se place — comme le souligne un communiqué officiel — *« à la limite de son engagement »*. Autrement dit, ce soutien est le dernier. La restauration des fonds propres (à hauteur d'environ 300 millions de francs pour 1986) qu'il permet doit donner à Penarroya l'ultime coup de fouet pour restructurer sa branche minière et hisser l'outil métallurgique au meilleur niveau de compétitivité.

Mais pour l'avenir Imétal s'est fixé plusieurs axes de développement : recentrer son activité en France ; investir des secteurs épargnés par les fluctuations erratiques de prix ; aborder des métiers immédiatement compréhensibles par les hommes issus de la mine et de la métallurgie. Une triple préoccupation qui l'a conduit à prendre récemment 45,7 % du capital de Provins Argile et 100 % de Industrie régionale du bâtiment (IRB), un holding contrôlant d'importantes sociétés de tuileries.

« Imétal doit viser des cibles à sa portée, plus petites mais aux résultats plus stables », estime M. de Villeméjane. Un remboursement de prêts participatifs consentis en 1983 et en 1984 devrait au préalable être opéré, pour ramener les dettes à 75 millions de francs en fin d'année. Une partition de la société américaine Copperweld — filiale à 66 % d'Imétal — sera aussi réalisée en décembre, afin de doper la branche sidérurgie, principale responsable de la perte de 12 millions de dollars estimée pour 1986.

Autant de mesures qui illustrent le traumatisme des grands opérateurs miniers, paradoxalement contraints de rentrer dans des trous de souris pour poursuivre leur développement. *« Nous sommes dans une gare de triage. De nouveaux trains se forment. Il faut savoir prendre les bons »*, remarque M. Rodier à propos des rapprochements industriels observés depuis quelques années dans ce secteur. Mais si Imétal a déjà trouvé quelques wagons de rechange, Penarroya reste à la recherche d'une locomotive.

ERIC FOTTORINO.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ford et Volkswagen regroupent leurs activités au Brésil et en Argentine

Les groupes automobiles Ford et Volkswagen ont décidé de regrouper leurs activités en Argentine et au Brésil dans une société conjointe, baptisée Autolatina, dont VW détiendra 51 %. Les marques et les réseaux des deux constructeurs resteront distincts. Le nouvel ensemble rassemblera quinze usines dans les deux pays concernés, employant soixante-quinze mille personnes et représentant une capacité de production de neuf cent mille véhicules par an. Le chiffre d'affaires cumulé des deux partenaires atteint 4 milliards de francs pour 1985. Par ce regroupement, en discussion depuis le printemps, les deux constructeurs entendent rationaliser leur outil de production et améliorer ainsi leur rentabilité sur des marchés prometteurs, mais perturbés par les difficultés économiques que connaissent l'Argentine et le Brésil. La signature pour la constitution du nouvel ensemble devrait intervenir au printemps 1987.

Indosuez rachète un courtier londonien spécialisé sur l'Extrême-Orient

Pour 36 à 40 millions de livres (un peu plus de 350 millions de francs), la Banque Indosuez vient de renforcer ses positions en Extrême-Orient en rachetant la firme de courtage londonienne WICO, spécialisée dans le négoce de valeurs mobilières sur les marchés asiatiques. Cette firme est installée à Tokyo, où elle détient une licence d'agent de change, classée au troisième rang des courtiers étrangers, et surtout à Hongkong, où elle se classe deuxième en importance, presque au niveau de Sung Hung Kai Securities. Elle a des bureaux également à Séoul et à Kuala-Lumpur. Cet achat a été réalisé grâce à une OPA (offre publique d'achat) lancée sur la société Exco, propriétaire de WICO, par le groupe britannique British and Commonwealth, qui s'est engagé à recéder à Indosuez une partie de ses acquisitions. Pour M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général d'Indosuez, c'est une opération stratégique de renforcement des activités « valeurs mobilières » sur l'Asie, domaine traditionnel de la banque.

Revlon renonce à Gillette

Le scandale des « initiés » de Wall Street refroidit les ardeurs des raiders. M. Perelman, président de Pantry Pride et de Revlon, renonce à son Offre publique d'achat (OPA) de 4,2 milliards de dollars (27,7 milliards de francs) sur Gillette. Il s'est entendu avec la direction de l'entreprise convoitée pour lui revendre la participation de 13,9 % acquise en Bourse pour 558 millions de dollars, soit 59,50 dollars par titre. Gillette lui remboursera même les 9 millions de dollars dépensés pour lancer son OPA. En contrepartie, M. Perelman s'est engagé à ne plus toucher à une action Gillette pendant dix ans. Afin de verrouiller son capital contre toute nouvelle incursion, le numéro un du rasoir rachètera progressivement 7 millions de ses propres actions sur le marché. Le patron de Revlon n'est quand même pas perdant. Son opération sur Gillette lui rapporte 34 millions de dollars.

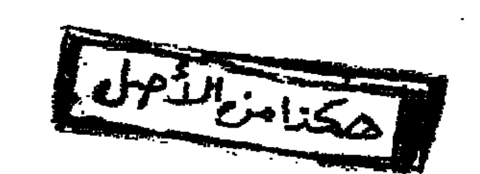
Sidérurgie : fermeture de Decazeville au premier semestre 1987

La direction d'Ascométal (groupe Sacilor) devait annoncer, le mardi 25 novembre à un comité d'entreprise, la fermeture de la Société d'exploitation de la sidérurgie de Decazeville (SESD, 389 salariés) au cours du premier semestre de 1987.

Cette mesure ne surprendra pas les syndicats, avertis dès la semaine dernière des résultats négatifs d'une étude prospective portant sur les années 1987-1990 (*le Monde* du 20 novembre). Ils espéraient toutefois que la décision serait infléchie par un rendez-vous, le 20 novembre, des élus régionaux au ministère de l'industrie. La direction devrait préciser prochainement les modalités précises de cette fermeture ainsi que le plan social qui l'accompagnera. Celui-ci devrait contenir toutes les mesures généralement utilisées dans la sidérurgie (mesures d'âge, congés-formation...). La SESD, reprise en location-gérance par une filiale d'Ascométal il y a plusieurs années, devrait perdre cette année 68 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 180 millions de francs. L'hémorragie financière dure depuis plusieurs années (une soixantaine de millions en moyenne depuis quatre ans). Selon les prévisions de la direction — contestées par les syndicats, — la réalisation intégrale du programme d'investissement lancé en 1984 (80 millions) n'aurait pas permis d'arrêter les pertes.

L'Aérospatiale emprunte pour l'Airbus A-320

Pour pouvoir lancer la fabrication de l'Airbus A-320, l'Aérospatiale a lancé sur l'euromarché un emprunt de 250 millions de dollars sur sept ans. Ce crédit, qui représente une facilité de caisse, sera remboursé à la fin de sa durée. Son coût est particulièrement intéressant pour l'industriel. Il correspond au taux londonien (actuellement 6 1/16 %) auquel s'ajoutent un forfait de 0,04 % quelle que soit l'utilisation de la ligne de crédit, une marge de 0,04 % au-delà d'une utilisation de la moitié de la ligne et une commission de 0,06 % à la signature. La banque responsable de cette émission est la Société générale, qui avait déjà monté un emprunt similaire de 275 millions de dollars pour le compte de Rhône-Poulenc.



Affaires

Echec pour l'aménagement du territoire

La société américaine Compaq s'installe en Ecosse

Echec pour l'aménagement du territoire et pour les «zones d'entreprises» créées par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie. La société d'informatique américaine Compaq a annoncé, le lundi 24 novembre, qu'elle avait décidé d'installer sa première usine européenne en Ecosse, près de l'aéroport de Glasgow : un investissement de 16 millions de livres, et trois cent soixante personnes qui seront embauchées et employées à la fabrication de micro-ordinateurs.

Pendant plusieurs mois, Montpellier, Sophia Antipolis, près de Nice, Toulon (et bien d'autres villes) avaient vanté leurs charmes aux Américains avec l'appui de la DATAR. Mais les avantages financiers proposés par la France n'ont pas été suffisants.

Les Douze entérinent les accords multifibres

Le conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE a entériné, le lundi 24 novembre, un dispositif réglementant ses importations de produits textiles et d'habillement, valable de 1987 à 1991. Cette quatrième édition des accords multifibres (AMF) est plus libérale que les précédentes, prévoyant un taux de croissance des importations européennes de 1 à 2 points en provenance des pays signataires, et de 0 à 1 point pour les quatre pays fournisseurs dominants : Hongkong, Corée du Sud, Singapour et Taiwan. L'accord donné par les ministres concerne l'ensemble formé par l'accord multilatéral, conclu le 1er août dernier, et les accords bilatéraux conclus avec ses vingt-six pays fournisseurs. Reste à mener les négociations avec les pays préférentiels – Maroc, Tunisie, Turquie, Chypre, Malte et Egypte, – avec lesquels la CEE doit également conclure des limites d'exportations d'ici à la fin de cette année.

Social

Le licenciement d'un ouvrier de Dunlop

Le conseil de prud'hommes demande la réintégration d'Alain Clavaud

M. Alain Clavaud, l'ouvrier de l'usine Dunlop-Sumitomo de Montluçon (Allier), licencié le 23 janvier dernier à la suite d'une interview publiée dans le quotidien communiste *l'Humanité* du 15 janvier, va retrouver son travail. Le conseil des prud'hommes de Montluçon, réuni lundi 24 novembre avec la participation d'un juge «départiteur», a en effet déclaré son licenciement *«nul»* et ordonné à son employeur *«la poursuite du contrat de travail sous astreinte de 500 F par jour de retard à partir du 24 novembre»*. L'avocat de la firme a déclaré qu'il ferait appel mais le conseil des prud'hommes ayant ordonné l'exécution de ce jugement, la réintégration ne peut être retardée.

Dunlop-Sumitomo est aussi condamnée à verser à M. Clavaud une indemnité correspondant au salaire non versé depuis le 24 janvier, au franc symbolique de réparation du préjudice moral et à verser 3 000 F de provisions sur les frais de justice.

Dans son interview à *l'Humanité*, M. Clavaud, finisseur sur une chaîne de fabrication de pneumatiques, simple syndiqué CGT, avait évoqué son travail. Il avait été mis à pied le lendemain, puis licencié, la direction estimant qu'il avait *«manqué à l'obligation de réserve»* et risqué de discréditer la firme auprès de ses clients en indiquant le prix de revient des pneumatiques ou certains aspects de la fabrication.

Sa réintégration est le dernier épisode d'un long combat. Dans un premier temps il avait saisi «en référé» – c'est-à-dire en procédure d'urgence – le conseil des prud'hommes. Celui-ci s'était déclaré *«incompétent»* (*le Monde* du 26 février). La cour d'appel de Riom, saisie, avait confirmé le jugement le 15 avril, renvoyant l'affaire à la procédure normale des prud'hommes, mais le substitut avait considéré le licenciement comme *«une violation d'une législation fondamentale»* et souhaité une réintégration. Le conseil des prud'hommes, malgré plusieurs réunions à l'automne, n'avait pas réussi à trancher.

L'Humanité avait fait campagne pour la réintégration de M. Clavaud ; le PC avait lancé une pétition et la CGT en avait fait autant dans l'entreprise. La CGT a considéré que la décision des prud'hommes était *«une grande victoire due à la mobilisation générale»*, et M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, a dit *«éprouver une grande joie»*.

● **Hausse des cotisations de retraite des cadres.** – L'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) a décidé, au cours de son assemblée générale, lundi 24 novembre, de porter de 106 % à 110 % le «taux d'appel» des cotisations au 1er janvier 1987, comme prévu (*le Monde* du 28 novembre 1985). L'opération – qui n'ouvre pas de droits nouveaux à la retraite pour les cotisants, – devrait apporter 1,75 milliard de francs au régime de retraite complémentaire des cadres. Avec un «ralentissement» de l'augmentation de la valeur du point (qui a été de + 5 % en 1985), cette hausse devrait permettre à l'AGIRC de tenir au moins jusqu'à 1992, selon les responsables du régime.

Pour protester contre des suppressions d'emplois

Grève tournante à l'AFPA

Depuis le 24 novembre et jusqu'au 2 décembre, les syndicats de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC organisent une grève tournante par régions. A chaque fois, le siège social de Montreuil sera occupé par des délégations en provenance des 180 établissements de l'AFPA.

Cette action, qui fait suite à plusieurs mouvements depuis près d'une année, a pour origine la dégradation des rapports sociaux au sein de cet organisme qui emploie environ 10 000 salariés, a accueilli l'an passé 109 000 stagiaires et dispensé 57 millions d'heures de formation. Amenée à se moderniser, l'AFPA doit supprimer 400 emplois en deux ans, dont 150 d'enseignants (qui seront remplacés par 150 moniteurs d'autres disciplines) dans le cadre d'un plan social qui entraîne la remise en cause de dispositions statutaires pour le personnel ainsi que d'autres mesures d'économie.

En outre, et en application des mesures gouvernementales, l'AFPA doit encore diminuer ses effectifs de 143 postes.

Etranger

Les ratés du socialisme à la hongroise

(Suite de la première page.)

«Chacun a tendance à être réformiste pour le voisin», souligne un diplomate qui dénonce le contrôle trop étroit du parti et souligne les dissensions entre une école d'économistes soucieux d'introduire certaines lois du marché sans renier les lois du système socialiste et ceux qui, au sein des syndicats ou du ministère de l'industrie, freinent la tendance aux changements.

Jouer dans ces conditions la carte de l'efficacité, indispensable à une amélioration de la qualité de la production et, par-là même, des conditions de vie et des chances à l'exportation tient du casse-tête. Un jeune économiste en convient : en tentant de sauvegarder la priorité donnée à la lutte contre l'inflation, les revenus de la population, le plein emploi, de poursuivre la restructuration de l'industrie et l'assainissement des finances internes et externes, *«on cherche à réussir un Rubick's cube (1) de six faces et neuf couleurs les yeux fermés»*. Cette difficulté à trancher explique largement la lenteur d'application des réformes que le comité central a, de nouveau, décidé de renforcer.

Plein emploi ou volant de chômage ?

Alors qu'une refonte du système bancaire est prévue pour le 1er janvier 1987 et qu'un nouveau code fiscal permettant d'introduire l'impôt sur les revenus et une taxe à la valeur ajoutée est envisagé, les décisions prises en septembre dernier tardent à entrer dans les faits : la législation sur les faillites n'est guère appliquée, *«alors que le tiers des entreprises seraient bonnes à jeter»*, selon un industriel hongrois. Quant à la discussion sur la nécessité d'accepter un certain volant de chômage, elle est encore loin d'aboutir, même si un système d'allocation pour les salariés recyclés dans le cadre de la restructuration industrielle a été mis en place.

Dans un pays où l'absence de mobilité des salariés pose un problème d'autant plus aigu qu'il existe une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, le plein emploi est considéré par certains économistes comme un *«faux avantage»*. *«Il s'agit d'un droit au poste de travail et non au travail. Cela peut se révéler plus aliénant que le chômage et pour un coût social indirect très élevé»*, souligne l'un d'eux.

La faible productivité de nombreuses entreprises tient aussi à des investissements en baisse persistante depuis trois ans, posant, là encore, un rude dilemme aux dirigeants hongrois. Ne pas investir aujourd'hui et se reposer largement sur les crédits accordés par la Banque mondiale – près de 1 milliard de dollars depuis l'adhésion de Budapest, durant l'été 1982 – comporte un risque évident de croissance lente à moyen et à long terme. Opter pour une politique volontariste pose un problème de financement : faut-il abandonner en partie l'objectif d'un moindre déficit budgétaire, augmenter un endettement déjà très lourd ou accroître les prélèvements sur les ménages ? La question reste entière.

En attendant, les Hongrois parviennent à maintenir leur niveau de vie en multipliant le recours à un deuxième, voire un troisième emploi. Sans cette *«petite économie»* (*le Monde* du 18 novembre), leur pouvoir d'achat aurait été sérieusement entamé depuis deux ans. Cet expédient a accru les inégalités et explique comment les Hongrois peuvent continuer de consommer plus qu'ils ne produisent, disent les pessimistes. Une soupape de sécurité indispensable, répondent les optimistes. Mais à moins d'un sursaut intérieur et de meilleurs débouchés vers l'Ouest, cette souplesse même ne suffira pas indéfiniment. Chacun à Budapest en est convaincu. Encore faudrait-il sortir d'un immobilisme politique jugé d'autant plus irritant par les réformistes, qu'ils voient une excellente occasion de renforcer la part libérale du «socialisme à la hongroise» dans ce qu'ils considèrent comme la volonté d'ouverture de l'URSS.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Le Rubik's cube, inventé par le Hongrois Ernö Rubik, professeur de design, est un cube dont chaque face est composée de neuf facettes de six couleurs. Le jeu consiste à reconstituer le plus rapidement possible des faces d'une seule couleur. Il existe des championnats de «cube hongrois».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL – PENARROYA

Sur la proposition de son président-directeur général, M. Bernard de Villemejane, le conseil d'IMETAL a nommé M. Jean-Pierre Rodier en qualité de directeur général de la société.

D'autre part, au cours de sa séance du 20 novembre 1986, le conseil d'administration de Penarroya, répondant au désir exprimé par M. Pierre Gerin-Jean de faire valoir ses droits à la retraite, a pris acte de sa démission des fonctions de directeur général de la société.

Dans la même séance, M. B. de Villemejane a, compte tenu de l'ampleur accrue des charges qu'implique la conduite du groupe IMETAL, demandé à être déchargé de son mandat de président-directeur général de Penarroya, en demeurant administrateur de la société.

Le conseil a exprimé sa gratitude à MM. de Villemejane et Gerin-Jean pour les services éminents qu'ils ont rendus à la société.

Il a procédé à la nomination comme administrateur de M. J.-P. Rodier jusqu'alors directeur général adjoint et lui a confié les fonctions de président-directeur général de Penarroya.

THOMSON-CSF

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes des neuf premiers mois de l'exercice 1986 s'élève à 24 493 millions de francs, contre 21 457 millions au 30 septembre 1985, en augmentation de 14,1 %. A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires s'établit à 12,5 %.

Avec respectivement 16 759 et 3 523 millions de francs pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, les activités « Equipements et systèmes » et « Equipements médicaux » déclarent des chiffres d'affaires en nette progression, + 19 % et + 24,8 % sur l'année précédente. Les ventes de l'activité « Composants électroniques », à 3 523 millions de francs n'accusent qu'un léger retrait, de 2,2 %, en dépit d'une baisse du dollar, monnaie de référence sur le marché des semi-conducteurs, de 25 % par rapport au franc.



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOGEBAIL

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 6 novembre 1986 sous la présidence de M. Jean-Paul Delacour, a approuvé les comptes du premier semestre 1986 qui font apparaître 442,9 millions de francs de recettes locatives et un bénéfice de 142,4 millions de francs. Les immobilisations nettes à la même date augmentées des immeubles en cours et des sommes restant à décaisser sur les engagements en crédit-bail atteignaient 4 656,8 millions de francs.

Dans un climat de concurrence très vive, marqué par une baisse sensible des conditions d'intervention des SICOMI, SOGEBAIL s'est efforcé de conserver une activité satisfaisante.

Depuis le début de l'année 1986 et jusqu'au 15 novembre, la Société a pu contracter 550 millions de francs d'engagements nouveaux.

Pour financer les immeubles qui sont entrés ou qui vont entrer en location en 1986 et au début 1987, le conseil a fixé les modalités d'une nouvelle augmentation de capital (catégorie AK) d'un montant de 84 460 000 F auxquels s'ajouteront 10 473 462,30 F de primes d'émission.

Les actions d'un nominal de 2 000 F sont émises au prix de 2 248,01 F. Les souscriptions sont reçues à partir du 24 novembre sans droit préférentiel au profit des actionnaires actuels.

Après la réalisation de cette opération, le capital s'élèvera à 1 148 millions de francs.

Rappelons que SOGEBAIL est la principale société de crédit-bail immobilier du groupe Société Générale. D'autres SICOMI, comme SOGECOMI et SICOTEL, ainsi que SOGEFIM orientée plus spécialement vers les PME, contribuent pour près de moitié à la production globale du groupe en crédit-bail immobilier.



IMMOBILIÈRE COMPLEXES COMMERCIAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 1986

Le conseil d'administration d'ICC, Sicomi locative du groupe ISM-Bail Investissement, s'est réuni le 20 novembre 1986 sous la présidence de M. Michel Hemar pour examiner l'activité de la société et les prévisions de résultats pour l'exercice 1986.

La société poursuit la réalisation de son programme d'investissements, conformément aux accords passés avec les différents vendeurs ou constructeurs. Sur les quelque 430 millions de francs disponibles, près de 400 millions de francs ont été engagés et investis à ce jour. Le nouveau patrimoine ne sera toutefois pleinement renté qu'au cours de l'exercice prochain.

Le magasin qu'ICC possède depuis l'origine dans le centre commercial de Vélizy II est maintenant exploité, avec le dynamisme qui lui est reconnu, par la société Auchan. Le contrat de crédit-bail qu'ICC a consenti exceptionnellement pour une durée de quinze ans à cette importante société d'hypermarchés est très attrayant pour les deux parties.

Bien que les recettes locatives de l'exercice ne représentent encore qu'une partie du potentiel attendu de la gestion du patrimoine social et que le conseil d'administration entende profiter largement des facultés d'amortissement, le résultat d'exploitation prévisionnel permettrait d'envisager la mise en distribution d'un dividende par action de 18,25 F contre 17,30 F l'an passé.

Il est rappelé que toutes les actions de la société sont négociables au second marché de la Bourse de Paris depuis le 15 juillet 1986.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 1986

GROUPE C.G.E. : LÉGÈRE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1986 par le groupe de la Compagnie Générale d'Electricité s'est élevé à 52 409 millions de francs.

Ce chiffre, comme celui publié à la fin juin 1986, n'est pas directement comparable aux publications 1985 ; son mode de calcul a en effet été mis en conformité avec celui utilisé pour l'établissement du compte de résultat consolidé de l'exercice 1985, publié pour la première fois en juin dernier. Ainsi sont désormais exclus les chiffres d'affaires des sociétés contrôlées n'atteignant pas les critères de taille retenus pour la consolidation ainsi que les ventes des sociétés affiliées, mais sont prises en compte, outre les ventes liées à l'activité principale, les ventes de marchandises et de produits annexes.

A méthodes rendues comparables et à l'exclusion de la société Framatome dans laquelle CGE a pris une participation de 40 % au début de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de 1986 marque une légère progression par rapport à la période correspondante de 1985.

Secteurs	Année 1985 (en M.F.)	Neuf mois 1986 (en M.F.)
Energie et transport	23 113	12 713
Nucléaire	–	3 360 (1)
Entreprise électrique et contrôle industriel	11 272	7 432
Télécommunications et communication d'entreprise	20 280	16 542
Câbles	9 985	7 490
Accumulateurs	3 658	2 082
Divers	3 714	2 790
TOTAL	71 942	52 409

(1) Chiffre d'affaires de Framatome retenu par intégration proportionnelle.

Le tableau ci-dessus donne la répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe au cours des neuf premiers mois de 1986 ainsi que les chiffres de l'ensemble de l'année 1985 établis selon les mêmes méthodes.



CICOBAIL-ASSURBAIL

Assurbail, la Sicomi créée par la caisse nationale de prévoyance au mois de juillet 1986, a tenu son Conseil d'administration le 13 novembre 1986. M. Le Grand, directeur adjoint de la Caisse nationale de prévoyance, a été élu président. M. Rossard a été confirmé dans ses fonctions de directeur général d'Assurbail.

Cicobail et Assurbail, les deux Sicomi gérées par la Caisse des dépôts, ont enregistré à la date du 13 novembre 1986 371 millions de francs d'engagements nouveaux dont 156 millions de francs en crédit-bail et 215 millions de francs en location simple.

En 1985, Cicobail avait enregistré pour l'année entière 120 millions de francs d'engagements nouveaux.

Le Conseil d'administration de Cicobail, réuni le 13 novembre sous la présidence de M. François Arsac, a pris connaissance des prévisions de résultats présentées par M. Patrice Rossard, directeur général. Le résultat de l'exercice 1986 devrait être en progression de 20% par rapport à l'exercice précédent.

BOUYGUES

Bouygues détient directement ou indirectement 1 633 416 actions de Spie Batignolles, soit 33,9 % du capital de cette société.

Cette participation a été acquise par trois voies :

– Achats sur le marché ;

– Cessions directes par des sociétés possédées à plus de 20 % ;

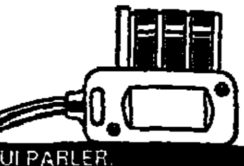
– Prises de contrôle de sociétés non cotées qui détenaient des actions Spie Batignolles.

Le prix de revient total dans le bilan de Bouygues et dans celui des sociétés contrôlées s'élève à 830 millions de francs, le prix de revient moyen des actions ressort ainsi à 510 F.

Profondément convaincu de l'évidente complémentarité des activités des groupes Bouygues et Spie Batignolles et poursuivant sa recherche des voies d'un avenir plus moderne face à une conjoncture internationale nouvelle, Bouygues a continué de renforcer sa participation dans le capital de Spie, filiale du groupe Schneider.

Grâce à un meilleur équilibre des participations Schneider et Bouygues, le dialogue souhaité doit pouvoir s'établir et conduire à une fructueuse coopération dans le respect de l'identité de Spie Batignolles et de chacun des deux associés.





Marchés financiers

PARIS, 24 novembre ↑

Nouvelle hausse : + 1,08 %

La Bourse de Paris a confirmé à la séance officielle du 24 novembre ses bonnes dispositions de la fin de la semaine dernière. En matinée déjà, l'indicateur de tendance gagnait 1 % dans un marché actif. En séance, il s'établissait à l'approche du son de cloche final à + 1,08 %.

Autour de la corbeille, les boursiers semblaient gagnés par un mouvement d'agitation général. La bonne remontée de Wall Street vendredi redonnait confiance aux investisseurs, de même que l'analyse, somme toute positive, des différents indicateurs de l'économie française. Avec l'arrivée prochaine de Saint-Gobain sur le marché, on voulait croire à la bonne étoile de la Bourse, au moins pour la durée de cette privatisation. Ce cours était de surcroît jugé attrayant. Après une période de consolidation, la tendance paraît ainsi en mesure de s'apprécier, dans un volume d'activité qui tend à s'accroître.

Autre phénomène encourageant, les professionnels notaient un afflux chez les agents de change d'ordres d'achat émanant de petits porteurs. Les étrangers adoptaient une conduite similaire. « Ce mouvement a quelque chose de moutonnier », reconnaissait un spécialiste, peu enclin cependant à se plaindre de la nouvelle situation.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Imetal, Locafrance, Immeubles Monceau, Seb et Promodes, Raffinage, GTM, Simco, étant en revanche en repli, de même que l'emprunt 4,5 % 1973. Il est vrai que l'or montrait de nouveaux signes de faiblesse.

A Londres, l'once perdait 10 dollars à 380,4 dollars. Un retrait de la spéculation sur ce marché affaiblissait le métal précieux.

Le marché obligataire était de son côté bien orienté. Le contrat à échéance septembre 1987 se traitait en hausse de 0,14 % à 106,40.

Lingot : 81 900 F (– 2 060).
Napoléon : 512 F (– 8).

NEW-YORK, 24 novembre ↑

Au-dessus des 1 900 points

Wall Street a du nerf. La Bourse américaine l'a encore prouvé lundi. Sur la lancée de sa précédente reprise, elle a poursuivi son avance, et, après avoir refranchi la barre des 1 900 points, l'indice des industrielles s'est inscrit à 1 906,07 (+ 12,51 points), son plus haut niveau depuis deux mois et demi. Le bilan de la journée a été cependant un peu plus contrasté. Sur 2 016 valeurs traitées, 889 ont monté, 675 ont baissé et 452 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, les investisseurs ont été favorablement influencés par la faculté du marché à récupérer très rapidement du coup sévère que lui avait porté le scandale des initiés. Cette affaire était même jugée salutaire autour du Big Board, dans la mesure où elle a calmé le jeu de la spéculation sur le front chaud des OPA, incitant les opérateurs à s'intéresser davantage aux actions d'entreprise, dont les résultats et les perspectives méritent une attention particulière.

Ajoutons que la fermeté du marché obligataire a contribué à entretenir l'optimisme. De nouveau, des rumeurs circulent sur la possibilité d'un abaissement du taux d'escompte. Revlon ayant renoncé à son OPA, Gillette a baissé de 11 %. L'action du groupe a été la plus traitée (3,76 millions de titres). L'activité a diminué, et 150,82 millions de titres ont changé de mains, contre 200,65 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 21 nov.	Cours du 24 nov.
Alcoa	36 1/8	35 3/4
A.T.T.	26 3/4	27 1/8
Boeing	50 3/8	51 5/8
Chase Manhattan Bank	35 7/8	36 3/4
Du Pont de Nemours	89 7/8	90
Eastman Kodak	69	68 5/8
Exxon	70 1/8	69 3/4
Ford	58 7/8	59 1/2
General Electric	79 1/4	80 7/8
General Motors	73 3/8	73 3/4
Goodyear	42 1/4	41 3/4
I.B.M.	123 5/8	124 5/8
I.T.T.	54 3/8	54 5/8
Mobil Oil	40	39 3/4
Pfizer	61 1/2	62 1/2
Schlumberger	32 5/8	32 5/8
Texaco	34 7/8	34 3/4
U.A.L. Inc.	57 1/2	58
Union Carbide	23 5/8	22 1/2
U.S.X.	21 1/2	20 1/4
Westinghouse	58 5/8	59 1/8
Xerox Corp.	58 7/8	59 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : Repli à 6,57 F ↓

Le dollar s'est replié modérément sur tous les marchés, à la suite de rumeurs d'une nouvelle baisse des taux aux Etats-Unis. Il buta, toutefois, sur le seuil des 2 DM, que les banques centrales sont réputées vouloir défendre.

FRANCFORT	24 nov.	25 nov.
Dollar (en DM)	2,02	2,0090
TOKYO	**24 nov.**	**25 nov.**
Dollar (en yens)	164	163,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 nov.)	7 1/16 %
New-York (24 nov.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 nov.	24 nov.
Valeurs françaises	148,80	150,2
Valeurs étrangères	110,50	111,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	388,20	392,40

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 nov.	24 nov.
Industrielles	1 893,56	1 906,07

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 nov.	24 nov.
Industrielles	1 274,2	1 282,6
Mines d'or	311,5	291,7
Fonds d'Etat	81	81,32

TOKYO

	22 nov.	24 nov.
Nikkei	17 468,33	17 747,50
Indice général	1 448,87	1 457,83

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 novembre
Nombre de contrats : 10 690

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,30	107,15	106,85	106,70
Précédent	–	106,90	106,75	106,45	106,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE 42 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE BUITONI. — Le chiffre d'affaires de Buitoni pour les dix premiers mois de 1986 a augmenté de 42 % par rapport à la même période de 1985. A l'occasion d'une assemblée extraordinaire, qui s'est tenue le 24 novembre à Pérouse (Italie), sous la présidence de M. Carlo De Benedetti, PDG du groupe Olivetti, qui contrôle Buitoni, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a été communiqué. Il s'élevait à 1 310 milliards de lires, soit 930 millions de dollars.

THOMSON ENREGISTRE UNE PROGRESSION DE 14,1 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le chiffre d'affaires consolidé de Thomson au cours des neuf premiers mois de 1986 s'élève à 24 493 millions de francs, contre 21 457 millions de francs au 30 septembre 1985, soit un gain de 14,1 %. Les activités « équipements et systèmes » et « équipements médicaux » ont, pour leur part, déclaré des chiffres d'affaires en hausse respectivement de 19 % et 24,8 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5850	6,5875	+ 73	+ 85	+ 145	+ 170	+ 400	+ 560
$ can.	4,7717	4,7770	– 47	– 32	– 74	– 46	– 220	– 146
Yen (100)	4,0182	4,0222	+ 99	+ 111	+ 192	+ 212	+ 25	+ 621
DM	3,2712	3,2741	+ 72	+ 86	+ 142	+ 163	+ 433	+ 490
Florin	2,8964	2,8988	+ 41	+ 49	+ 83	+ 97	+ 274	+ 317
F.B. (100)	15,7404	15,7520	– 17	+ 37	– 48	+ 67	– 131	+ 208
F.S.	3,9120	3,9158	+ 151	+ 167	+ 231	+ 256	+ 670	+ 743
L (1 000)	4,7255	4,7307	– 184	– 151	– 334	– 283	– 789	– 670
£	9,3046	9,3147	– 306	– 276	– 600	– 552	– 1710	– 1567

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	6 7/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4	7 1/2	7 7/8
F.S.	0 1/8	0 7/8	2 13/16	2 15/16	3 13/16	4 15/16	3 7/8	4
L (1 000)	11	13	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11
£	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11	11 1/8	11 1/4	11 5/16	11 7/16
F. franç.	7	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1548	4,5 % 1973	1575	1541	1540	– 2 22
4480	C.N.E. 3 %	4460	4450	4450	– 0 22
1187	B.N.P. T.P.	1190	1200	1206	+ 1 34
1245	C.C.F. T.P.	1250	1250	1250	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1142	1150	1150	+ 0 70
2570	Electricité T.P.	2575	2570	2570	– 0 19
2165	Renault T.P.	2215	2213	2213	– 0 09
2090	Rhone-Poul. T.P.	2092	2090	2092	....
1400	St-Gobain T.P.	1438	1400	1409	– 2 01
1385	Thomson T.P.	1388	1388	1389	+ 0 07
470	Accor	483	483	483	....
2080	Agence Havas	2080	2139	2142	+ 2 98
1920	Ag. Havas C. I.	2030	2100	2090	+ 2 95
660	Air Liquide	666	674	673	+ 1 05
2180	Alcatel	2190	2210	2215	+ 1 14
1950	Als. Superm.	1949	1820	1820	• + 12 10
380	A.L.S.P.I.	373	385	385	+ 3 21
315	Alsthom ★	313	310	319	+ 1 91
2080	Arjom. Prioux	2118	2220	2230	+ 5 28
370	Aussedat-Rey	378	400	406	+ 7 40
1400	Aux. Entrepr.	1423	1448	1463	+ 2 81
1150	Avions Dassault	1195	1204	1205	+ 0 83
460	Bail-Equipem.	475	500	498	+ 4 84
1040	Bail-Investiss.	1045	1056	1055	+ 0 96
1080	Cie Bancaire	1118	1133	1140	+ 1 96
520	Bazar H.-V.	540	568	564	+ 4 44
520	Béghin-Say	520	506	510	– 1 92
545	Berger (Ma)	550	550	550	....
655	Bic	692	707	707	+ 2 16
1450	B.I.S.	1425	1425	1428	+ 0 21
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2350	2365	2365	+ 0 63
1240	Bouygues	1285	1290	1290	+ 0 38
4300	B.S.N.	4275	4283	4290	+ 0 35
1100	Carnaud	1115	1154	1150	+ 3 13
3570	Carrefour	3675	3759	3735	+ 1 63
2600	Casino	2610	2555	2645	+ 1 34
1750	Casino A.D.P.	1815	1862	1879	+ 3 52
785	C.C.M.C.	780	785	794	+ 1 79
1240	Cetelem	1297	1280	1291	– 0 46
1940	C.F.A.O.	2005	2049	2065	+ 2 99
460	C.F.D.E.	474	486	487	+ 2 74
1230	C.G.I.P.	1242	1254	1250	+ 0 64
1350	Chargeurs S.A.	1393	1399	1399	+ 0 43
58	Chiers-Châtill.	58 25	58 30	58 40	+ 0 25
700	Ciments franç.	715	714	716	+ 0 13
630	Club Méditer.	657	665	657	....
235	Codetel	236	235 20	236	+ 0 42
405	Cofimeg	408 70	414 90	412	+ 0 80
1310	Colas	1355	1395	1390	+ 2 58
220	Compt. Entrepr.	222	224	221	– 0 45
680	Compt. Mod.	705	740	740	+ 4 96
1140	Créd. Foncier	1175	1169	1169	– 0 51
520	Crédit F. Imm.	521	522	520	– 0 19
1420	Crédit Nat.	1481	1483	1481	....
270	Crouzet ★	275	278	279 20	+ 1 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2320	Damart S.A.	2380	2356	2358	– 0 08
4260	Darty ★	4402	4445	4468	+ 1 49
265	Dév. R.d.C. (Li)	266	266	266	....
570	D.M.C.	571	562	562	– 1 57
2400	Docks France ★	2570	2532	2590	+ 0 77
1810	Dumez ★	1850	1840	1846	– 0 21
1180	Eaux (Gén.)	1200	1205	1210	+ 0 83
2880	Ecco ★	2840	2845	2835	– 0 17
965	Electro-Finan.	978	980	980	+ 0 20
310	Elf-Aquitaine	309 70	308 50	310	+ 0 09
295	– (certific.)	296	299 90	299	+ 1 01
2700	Epeda-B-Faure	2695	2690	2688	– 0 26
3540	Essilor	3645	3550	3635	– 0 27
430	Esso S.A.F. ★	431	430	424	– 1 62
3090	Eurafrance	3163	3200	3210	+ 1 48
1360	Eurocom ★	1410	1425	1435	+ 1 77
2760	Euromarché	2820	2800	2800	– 0 70
830	Europe nº 1 ★	850	831	831	– 2 23
1600	Facom	1628	1650	1663	+ 2 14
1180	Fichet-Bauche	1249	1245	1245	– 0 32
290	Finextel	292	292	292	....
155	Fives-Lille	160	160 90	160 20	+ 0 12
330	Francarep	338	320	325	– 3 84
1220	Fromageries Bel	1237	1263	1260	+ 1 86
930	Gal. Lafayette	936	959	970	+ 3 63
355	Gascogne	366	409	409	+ 11 74
295	Géophysique	295	295	295	....
1690	Gerland	1705	1705	1705	....
500	GTM-Entrepose	518	503	504	– 2 70
660	Guyenne-Gas. ★	669	675	690	+ 1 64
2630	Hachette ★	2901	2949	2925	+ 0 82
770	Hénin (La)	774	775	775	+ 0 12
55	Imétal	64	68	68	+ 6 25
945	Imm. Plaine-M.	945	999	970	+ 2 64
4060	Inst. Mérieux	4060	4198	4198	+ 3 39
690	Intecbail	700	700	700	....
1410	Intertechnique	1420	1480	1490	+ 4 22
1220	J. Lefebvre	1261	1285	1270	+ 0 71
1820	Lab. Bellon	1841	1979	1971	+ 1 54
1320	Lafarge-Coppée	1387	1387	1380	+ 0 96
1510	Lebon	1560	1568	1565	+ 0 32
4750	Legrand	4870	4915	4915	+ 0 92
1350	Lesieur	1405	1410	1410	+ 0 35
945	Locabail Immob.	963	960	960	– 0 31
660	Locafrance	675	721	720	+ 6 66
1110	Locindus	1120	1130	1135	+ 1 33
940	L. Vuitton S.A ★	964	980	959	– 0 51
845	Lucheire	850	860	863	+ 1 52
1350	Lyonn. Eaux ★	1355	1355	1384	+ 2 14
210	Mais. Phénix	218	205	205	– 5 96
540	Majorette (Ly)	540	531	550	+ 1 85
74	Manurhin	76	77 40	77 50	+ 1 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
410	Mar. Wendel	421 50	421 50	421 50	....
1690	Martell	1695	1698	1693	– 0 11
2290	Matra	2405	2458	2458	+ 2 20
2800	Merlin-Gerin ★	2661	2670	2700	+ 1 46
2400	Michelin	2440	2480	2490	+ 2 04
1590	Midi (Cie)	1652	1660	1640	– 0 72
465	Midland Bk S.A.	487	490	490	+ 0 61
550	Min. Salsig. (Ma)	588	583	583	– 0 85
34	M.M. Penarroya	36 20	....	....	....
2390	Moët-Hennessy	2425	2459	2459	+ 1 40
910	Mot. Leroy-S ★	932	939	956	+ 2 57
68	Moulinex	72	75 20	75	+ 4 16
1040	Navig. Mixtes	1090	1097	1090	....
178	Nord-Est	180	185	184 60	+ 2 55
440	Nordon (Ny)	440	450	450	+ 2 27
570	Nouvelles Gal.	595	594	592	– 0 50
990	Occident. (Gén.)	998	1010	1009	+ 1 10
1470	Omn.F.Paris	1475	1480	1480	+ 0 33
150	Olida-Caby	154 50	159	159	+ 2 91
475	Opfi-Paribas	479	483	495 50	+ 3 44
3760	Oréal (L')	3801	3825	3850	+ 1 28
780	Paris-Réescompt.	804	811	811	+ 0 87
1180	Pechelbronn	1195	1248	1255	+ 5 02
1320	Penhoet	1320	1360	1360	+ 3 03
1020	Pernod-Ricard	1050	1050	1055	+ 0 47
140	Pétroles B.P.	135 80	136	137	+ 0 88
1110	Peugeot S.A.	1139	1158	1159	+ 1 75
33	Poclain	35	36	36	+ 2 85
1710	Poliet	1710	1740	1743	+ 1 92
920	P.M. Labinal	905	813	828	– 8 39
....	Presses Cité	2549	2540	2523	– 1 02
1630	Prétabail Sic.	1631	1658	1650	+ 1 16
585	Primagaz	579	583	579	....
535	Printemps ★	548	567	560	+ 2 18
1850	Promodès	1900	2000	2000	+ 5 26
230	Prouvost S.A ★	236	240 90	245	+ 3 81
880	Radiotechn.	900	935	935	+ 3 88
148	Raff. Dist. Total	150 60	148	145	– 3 71
2270	Redoute (La) ★	2340	2280	2325	– 0 64
235	Rober française	241	233	233	– 3 31
1460	Roussel-Uclaf	1460	1440	1430	– 2 05
940	Roussel-C.N.I.	930	975	975	+ 4 83
4600	R. impériale (Ly)	4586	4586	4586	....
285	Sade	286	290	290	+ 1 39
3150	Sagem	3250	3380	3365	+ 3 53
748	St-Louis B.	760	775	777	+ 2 23
1620	Salomon	1640	1680	1665	+ 1 52
1060	Salvepar	1190	1229	1229	+ 3 27
695	Sanofi	704	696	694	– 1 42
510	S.A.T.	521	528	528	+ 1 34
765	Saupiquet (Ns)	765	770	770	+ 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Schneider ★	675	697	677	+ 0 29
75	S.C.O.A.	76	81 30	82 30	+ 8 28
465	S.C.R.E.G.	492	510	515	+ 4 67
645	Seb ★	665	665	681	+ 2 40
480	Sefimeg	485	485	485	....
1820	S.F.I.M.	1860	1930	1900	+ 2 15
72	S.G.E.	74 40	75 50	75 50	+ 1 47
520	Signaux Ent. El.	520	526	530	+ 1 92
885	Silic	929	935	935	+ 0 64
615	Simco-U.P.H. ★	639	621	636	– 0 46
365	Simnor (Li)	361	361	361	....
1180	Skis Rossignol	1192	1195	1185	+ 0 25
890	Siminco	883	885	885	+ 0 22
215	Sodero (Ns)	221	224	224	+ 1 35
2030	Sodexho	2030	2050	2050	+ 0 98
405	Sogerap	415	413	414	– 0 24
1340	Sommer-Allib.	1361	1380	1380	+ 1 39
815	Source Perrier	840	849	845	+ 0 59
1310	Sovac	1315	1325	1329	+ 1 06
890	Spie-Batignol.	781	800	800	+ 2 43
520	Strafor	555	570	575	+ 3 60
336	Synthelabo ★	336	332 50	339	+ 0 89
540	Talcs Luzenac	550	553	553	+ 0 54
3080	Tél. Elect.	3180	3320	3305	+ 3 93
1530	Thomson-C.S.F.	1580	1610	1607	+ 1 70
420	Total (CFP)	426	425	425	– 0 23
96	– (certific.)	96 50	97	97	+ 0 51
2160	T.R.T.	2300	2310	2310	+ 0 43
700	U.F.B.	725	780	780	+ 7 58
1290	U.I.C.	1269	1305	1305	+ 2 83
610	U.I.F.	622	630	630	+ 1 28
1040	U.I.S.	1050	1055	1055	+ 0 47
510	U.C.B. ★	535	548	537	+ 0 37
910	Unibail	914	910	912	– 0 21
500	Valéo	522	525	525	+ 0 57
79	Vallourec	80 10	81	81	+ 1 12
....	V. Clicquot-P.	....	5270	5310	– 4 32
715	Via Banque	713	724	724	+ 1 54
790	Elf-Gabon	770	755	755	– 1 94
78	Amax Inc.	81	81 20	81	....
365	Amer. Express	385	385	385	....
168	Amer. Teleph.	172	175 40	176	+ 2 32
98	Anglo Amer. C.	96	92 30	92 30	– 3 85
470	Amgold	495	464 90	465	– 6 06
895	BASF (Akt)	912	898	908	– 0 43
970	Bayer	993	988	986	– 0 70
121	Buffelsfont.	123 60	120 60	120 60	– 2 42
230	Chase Manh.	237 50	240	240	+ 1 05
220	Cie Pétr. Imp.	222	223 50	223 50	+ 0 67
48	De Beers	48 20	47 70	47 70	– 1 03
2620	Deutsche Bank	2690	2749	2749	+ 2 19
46	Dome Mines	47 90	47 60	47 60	– 0 62
1280	Dresdner Bank	1336	1369	1358	+ 1 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cid	100 50	97	97	– 3 48
560	Du Pont-Nem.	585	595	595	+ 1 70
430	Eastman Kodak	447	453 20	452	+ 1 11
36	East Rand	36 75	36 80	36 30	– 1 22
315	Electrolux	309	309	309	....
215	Ericsson	218	216 80	216 80	– 0 55
445	Exxon Corp.	455	466	460	+ 1 09
380	Ford Motors	392 50	392 50	392 50	....
74	Freegold	76 50	75 30	75 10	– 1 83
81	Gencor	82 50	78 10	78 10	– 5 33
500	Gén. Electr.	519	521	523	+ 0 77
500	Gén. Belgique	505	508	509	+ 0 79
470	Gen. Motors	494	491	491	– 0 60
60	Goldfields	62 80	62 20	62 50	– 0 47
41	Gd Metropolitain	42 50	42 50	42 50	....
63	Harmony	65 70	62 50	62 50	– 4 87
39	Hitachi	39	39 70	39 70	+ 1 79
840	Hoechst Akt.	848	840	849	+ 0 11
99	Imp. Chemical	99 40	100 60	100 60	+ 1 20
80	Inco. Limited	80 30	80 70	80 70	+ 0 49
810	IBM	825	830	829	+ 0 48
340	ITT	350	358 80	358 80	+ 2 51
163	Ito-Yokado	164 50	164 50	164 50	....
70	Matsushita	72 90	74 80	74 95	+ 2 81
670	Merck	710	726	726	+ 2 25
710	Minnesota M.	723	734	734	+ 1 52
255	Mobil Corp.	261	265 50	265 50	+ 1 72
530	Morgan J.P.	545	552	552	+ 1 28
36300	Nestlé	37100	37900	37900	+ 2 15
127	Norsk Hydro	132 50	132	132	– 0 37
197	Ofsil	201	190	190	– 5 47
1460	Petrofina	1485	1485	1485	....
450	Philip Morris	485	464 10	460 50	– 0 96
130	Philips	135	138	138 80	+ 2 81
505	Quilmès	510	523	533	+ 4 50
570	Randfontein	575	565	560	– 2 60
590	Royal Dutch	600	605	604	+ 0 66
62	Rio Tinto Zinc	62 90	63 10	63	+ 0 16
81	St Helena Co	84 90	78 60	79 50	– 6 36
210	Schlumberger	213	214 60	212 80	– 0 09
86	Shell transp.	88 20	89 60	89 60	+ 1 58
2300	Siemens A.G.	2360	2430	2416	+ 2 37
136	Sony	143 50	147	148	+ 3 13
154	T.D.K.	160 20	166 90	166 90	+ 4 18
23	Toshiba Corp.	23 85	24 10	24 10	+ 1 04
1440	Unilever	1470	1481	1486	+ 1 08
285	Unit. Techn.	298	296 50	296 50	– 0 50
520	Vaal Reefs	547	514	518	– 5 30
355	Volvo	355	352	348	– 1 97
260	West Deep	261	250	248 50	– 4 78
376	Xerox Corp.	382 80	386 50	386 50	+ 0 96
1 15	Zambia Corp.	1 19	1 16	1 16	– 2 52

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8615	..
Emp. 8,80 % 77	123 30	4 484
9,80 % 78/93	109 50	3 652
8,80 % 78/86	100 06	8 390
10,80 % 79/94	106 95	2 426
13,25 % 80/90	108 15	6 353
13,80 % 80/87	104 69	1 512
13,80 % 81/89	110 50	11 872
16,75 % 81/87	108 48	3 489
16,20 % 82/90	120 50	14 025
16 % juin 82	122 05	7 408
14,60 % fév. 83	120 70	11 080
13,40 % déc. 83	123 95	12 445
12,20 % oct. 84	115 80	1 604
11 % fév. 85	118 45	8 348
10,26 % mars 86	108 25	7 252
ORT 12,75 % 83	1698	..
OAT 10 % 2000	100 80	4 986
OAT 9,90 % 1997	108 20	9 412
OAT 9,80 % 1996	106 75	8 028
Ch. France 3 %	186	..
CNB Bques janv. 82	102 80	3 409
CNB Paribas	102 95	3 409
CNB Suez	103 10	3 409
CNI janv. 82	102 70	3 409
PTT 11,20% 85	110 50	10 080
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 35	4 962
CNT 9% 86	100	5 148
CRH 10,90% déc. 85	111 10	8 889

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	530	530
Agache (Sté. Fin.)	1155	1155
A.G.F. (St Cent.)	979	939
André Roudière	224	215
Applic. Hydraul.	631	650
Arbel	180	185
Astorg	275	274
Avenir Publicité	1775	1846
Bain C. Monaco	470	465
Banque Hypoth. Eur.	470	480
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.I.	320	330
Blanzy-Ouest	526	526
B.N.P. CI	440	447
B.N.P. Intercontin.	375	371
Bénédictine	3850	3705
Bon-Marché	615	675
Cdif	818	800
Cambodge	420	420
C.A.M.E.	288	288
Campenon Bern.	390	407 20 d
Carbone-Lorraine	701	698
C.E.G.Frig.	488	496
Centen. Blanzy	2886	3030
Centrest (Ny)	231	222 o
Cerabati	75 90	78 90
CERUS	760	780
Chambourcy (M.)	1000	985
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. du)	270	271
C.I. Maritime	480	480
Cimen-Sintra	1124	1046 o
Cimen (B)	278 90	308 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chaise	870	860
Cofradel (Ly)	1448	1505 d
Cogif	525	525
Comiphos	525	506
Cie Industrielle	3800	3744
Comp. Lyon-Alem.	520	510
Concorde (La)	1232	1165
C.M.P.	21 10	....
Crédit (C.F.B.)	750	758
Créd. Gén. Ind.	1020	1010
Crédit Lyonnais C.I.	736	738
Cr. Universel (Cie)	667	670
Créditel	197	196
Darblay S.A.	455	461
Darty Act. d. p.	3420	3490
De Dietrich	1801	1873
Delalande S.A.	1285	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1240	1245
Didot-Bottin	580	561
Drag. Trav. Pub.	31 80	31 25
Eaux Bass. Vichy	1439	1450
Eaux Vittel	1848	1870 o
Economats Centre	570	576
Electro-Banque	400	415
Elf-Antargaz	396	379 20
E.L.M. Leblanc	645	640
Enelf-Bretagne	274	278
Entrepôts Paris	510	546 d
Epargne (B)	2636	2587
Europ. Accumul.	66	66
Eternit	2550	2803
Exor	3850	3800
Finalens	230	232
FIPP	483 70	370 60 o
Focac	900	880
Foncière (Cie)	540	544
Fonc. Lyonnaise	3650	3650
Foncina	590	590
Forinter	1105	1100
Fougerolle	192 50	200 20
France I.A.R.D.	380	375 d
France (La)	7830	7850
From. Paul Renard	440	422 40 o
GAN	1380	1394
Gaumont	434	462
Gaz et Eaux	2125	2155
Gévelot	397 70	426
Gr. Fin. Constr.	580	557
Gds Moul. Paris	327	339
Groupe Victoire	3750	3850
G. Transp. Ind.	486	488
Hutchinson	944	980
Immindo S.A.	525	525
Imminvest	318	320
Immobail	630	631
Immobanque	801	882
Immob. Marseille	8000	8200
Immofice	576	576
Invest. (Sté Cent.)	3550	3550
Jaeger	182	191
Lafitte-Bail	582	575
Lambert Frères	101	101 50
Lille-Bonnières	880	821
Loca-Expansion	386	370
Locafinancière	490	480
Locatel	371	380
Louvre (Sté)	1750	1765
Machines Bull	48	47 80
Magasins Uniprix	189	189
Magnant S.A.	152 20	150
Maritime Part.	336	333
Métal Déployé	470 10	480

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	182	189 30
Naval Worms	96	96
Navig. (Nat. de)	188	....
OPB Paribas	344 50	350
Optorg	186	184 50
Oréal (L') C.I.	3125	3130
Origny-Desvroise	845	851
Palais Nouveauté	881	881
Paribas-CIP	888	878
Paris France	321	319 80
Paris-Orléans	290	310 30
Part. Fin. Gest. Im.	1700	1788 d
Pathé-Cinéma	486	486
Pechiney (cert. inv.)	180	178
Piles Wonder	880	850
Piper-Heidsieck	972	1000
P.L.M.	170	169
Porcher	296	301
Providence S.A.	1801	1801
Publicis	2129	2150
Raff. Souf. R.	165 10	158 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	358	368
Ricqlès-Zan	176 60	184 d
Rochefortaise S.A.	181	185
Rochette-Cenpa	98 80	98 80
Rosario (Fin.)	261	250
Rougier et Fils	64 90	62 40
Sacer	330	354 d
Saclor	21 80	....
SAFAA	749	749 •
Safic-Alcan	700	728
SAFT	1330	1362
Saga	280 30	302 d
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	534	515
Santa-Fé	165	165
Satam	120	106 20
Sadmas	58 40	61 80
Saunier-Duval	46 20	46
Savoisienne (M)	158	....
SCAC	681	681
Semile Maubeuge	470	476
S.E.P. (M)	245	253
Serv. Equip. Véh.	89	91
Sicil	176	177 90
Sicotel	407	405
Sinvim	295	294
Siph (Plant. Hévéas)	350	345
SMAC Acieroïd	54 60	54 90
Sté Générale-CIP	1130	1130
Sofal financière	1915	1915
Sofio	328	....
Soficomi	896	887
S.O.F.I.P. (M)	175	175
Sofragi	1136	1150
Soudure Autog.	410	400
Soubail	873	870
Speichim	34 60	34 60 d
S.P.I.	610	615
Suez (Fin. de)-CIP	1105	1098
Stemi	660	668
Taittinger	2000	2050
Testut-Aequitas	350	336
Tour Eiffel	515	504
Ufiner S.M.D.	523	544 d
U.A.P.	2755	2800
Unicor	6 10	....
U.T.A.	2100	2149
Vicat	680	670
Viniprix	1625	1625
Vinix	195	190
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	120	123

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
Akzo	430	....
Alcan Alum.	185	....
Algemeine Bank	1550	1590
American Brands	585	575
Am. Petrofina	290	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	145	....
Bco Pop Espanol	302	312
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1060	....
B. Régl. Internat.	34900	34800
Br. Lambert	573	589
Canadian-Pacific	71 10	73 80
CIR	38 50	38 80
Commerzbank	1003	1029
Dart. and Kraft	330	313
De Beers (port.)	44 70	....
Dow Chemical	376	383
Gén. Belgique	505	509
Gevaert	900	....
Glaxo	94 30	91
Goodyear	280	275
Grace and Co	328	....
Gulf Canada Corp.	62 50	62
Honeywell Inc.	440	450
I. C. Industries	167 50	167
Johannesburg	675	....
Kubota	14 25	14 25
Latonia	276	277
Mannesmann	580	620
Midland Bank Plc	54	62 50
Mineral-Ressourc.	52	49
Nixdorf	2360	2380
Noranda	98	98 50
Olivetti	36 80	34 80
Pakhoed Holding	204	210
Pfizer Inc.	407	401 10
Procter Gamble	510	493
Ricoh Cy Ltd	33	36
Rolinco	236 70	240
Robeco	263 70	267 10
Rodamco	390	398 50
Saipem	23 50	23 80
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	315	....
Steel Cy of Can.	86 50	88 10
Tenneco	248 50	....
Thorn EMI	42 50	42 50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	23 55	23
Vieille Montagne	754	753
Wagons-Lits	880	859
West Rand	18	18 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 60	4 40
Calciphos	925	929
C.E.M.	....	....
Cochery	97	....
Copemex	358 10	360 50
Dubois Inv. (Consto.)	826	831
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Mesa Harl. (échan.)	....	....
Nicolas	982	1020
Révillon	218	....
Rorento N.V.	143 40	142 50
Sopalam	90 10	0 10 o
S.P.R.	234	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	119	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1355	1406	Dafsa	210	202	M.M.B	700	710
Alain Manoukian	930	932	Dauphin O.T.A.	2413	2500	Molex	285	302
Asystel	450	468	Devanlay	2280	2280	Navale-Delmas	720	750 d
BAFIP	665	691	Deville	821	831	Om. Gest. Fin.	480	478
B.I.C.M.	505	526	Drouot-Assurances	550	565	Pansmelle-R.D.	3400	3430
B.I.P.	1131	1152	Editions Belfond	291	295	Petit Bateau	226 20	235
Bolloré Technologies	1140	1145	Elect. S. Dassault	812	818	Petroligaz	469	470
Buitoni	549	560	Expand	470	475	Rexel	1205	1253
Câbles de Lyon	1015	1038	Filipacchi	849	856	St-Gobain Emballage	1352	1380
Calberson	669	686	Guintoli	420	437	St-Honoré Matignon	251	249 80
Cardif	3081	3100	Guy Degrenne	880	880	S.C.G.P.M.	225	225
Cap Gemini Sogeti	2280	2300	I.C.C.	281	280	Sema-Metra	1150	1196
C.D.M.E.	781	779	IM Informatique	310	310	S.E.P.	1304	1350
C. Equip. Elect.	230	223	Le gd livre du mois	312	312	S.E.P.R.	1520	1520
C.E.G.I.D.	1699	1756	Loca-Investissement	394	390	S.M.T. Goupil	260	260
C.E.P.-Communication	1150	1153	Manutan	525	525	Sofibus	329	334
C.G.I. Informatique	594	598	Merlin Immobilier	400	400	Supra	1130	1140
C. Occid. Forestière	111	110	Métallurg. Minière	140 60	140	Valeurs de France	338	340

SICAV (sélection) 24/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	761 50	733 17
Actions France	458 20	441 64
Actions sélectives	600 45	578 76
Aedificand	658 04	634 25
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1159 28	1131
A.G.F. 5000	664 31	650 65
A.G.F. ECU	1111 43	1100 43
A.G.F. Interfonds	466 39	445 26
A.G.F. OBLIG.	1151 47	1145 74
Agfimo	687 48	651 20
Altefi	219 50	211 57
A.L.T.O.	204 05	196 67
Amei-Gan	5325 39	5083 90
America-Valor	741 71	708 08
Amérique Gestion	360 85	344 49
Amplitude	534 48	518 91
Arbitrages court terme	5155 53	5145 23 ◆
Argonautes	398 82	378 82
Associc	1236 94	1236 94
Aurecic	1326 33	1287 70
Bourse-Investiss.	470 06	448 74
Bred Associations	2660 90	2642 97
Bred International	93 13	91 30 ◆
Capital Plus	1648 84	1648 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	829 90	792 27
Conventimmo	388 56	373 62
Cortal court terme	12151 19	12151 19
Cortexa	925 61	883 64
Credinter	463 85	440 44
Cxim. France	277 46	265 51
Cxim. Mercure	2681 39	2603 29
Cxim. Immobil.	654 25	624 58
Cxim. Prestige	363 20	346 73
Déméter	13045 64	13045 64
Drouot-France	654 29	624 62
Drouot-Investiss.	1047 67	1000 16
Drouot-Sécurité	246 74	235 55
Drouot-Sélection	143 69	137 17
Ecatic	1178 81	1181 39
Elicorp Sicav	11031 98	11031 98
Elf-Valeurs	9289 45	9062 88
Energie	250 04	238 70
Epardic	2869 61	2863 88
Epacourt Sicav	8109 84	8089 62
Epargne Associations	25088 47	25061 89
Epargne-Capital	7852 14	7774 40
Epargne-Croiss.	1421 03	1383
Epargne-Industr.	743 58	709 88 ◆
Epargne-Inter	612 60	596 20
Epargne-Long-Terme	1749 42	1702 80
Epargne-Oblig.	199 89	194 54
Epargne-Unie	1185 03	1131 29
Epargne-Valeur	412 35	401 31
Eparoblig	1316 87	1314 04 ◆
Eurodic	9777 47	9632 98
Euro-Croissance	546 34	530 43
Eurodyn	1055 47	1020 78
Financière Plus	26988 23	26721 02
Fixed Placement	82939 06	82760 81
Fixed Trimestriel	1129 76	1113 06
Fixed Valorisation	13158 82	12900 80
Foncier Investiss.	1119 96	1092 64
Fonsical	281 82	268 85
France Eco Plus	10217 06	10115 90
France-Gan	5326 86	5085 12
France-Garantie	313 49	312 88 ◆
France-Investiss.	520 93	497 31
France-Net	124 57	123 34
France-Obligations	488 53	463 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	397 89	386 30
Francic Régions	1031 41	1001 37
Fructi-Associations	1295 51	1295 51
Fructicapi	301 97	287 51
Fructidor	254 20	250 44
Fructifrance	789 21	773 86
Fructivar	80316 34	80115 05
Fructi ECU	684 70	668 36
Fructi-Première	12081 89	11903 34
Futuroblig	1067 45	1066 36
Gestilion	59755 18	59606 15
Gestion Associations	145 05	141 85
Gestion Mobilière	704 28	672 34
Gest. Rendement	501 84	479 08
Gest. Sél. France	767 28	732 50
Haussmann Associat.	1288 91	1288 91
Haussmann court terme	1140 72	1140 72
Haussmann Epargne	1370 85	1370 85
Haussmann Europe	1890 08	1821 78
Haussmann France	1025 91	988 83
Haussmann Oblicroiss.	1302 76	1302 76
Haussmann Obligation	1540 10	1484 43
Horizon	1230 67	1194 83
I.M.S.I.	616 03	588 10
Indo-Suez Valeurs	769 82	734 91
Ind. française	14239 28	13960 08 ◆
Interoblig.	11676 55	11227 45
Intersélect France	469 42	448 13
Intervaleurs Indust.	651 76	622 21
Invest. net	14583 94	14554 83 ◆
Invest. Obligataire	17654 11	17618 67 ◆
Japacic	168 31	163 70
Jeune épargne	232 99	229 55
Laffitte-ct-terme	60546 77	60546 77
Laffitte-Expansion	811 73	774 92
Laffitte-France	344 62	328 99
Laffitte-Immobilier	261 89	250 11
Laffitte-Japon	302 37	289 66
Laffitte-Oblig.	147 88	141 17
Laffitte-Rend.	214 81	205 07
Laffitte-Tokyo	1154 47	1102 12
Lion-Associations	11946 37	11946 37 ◆
Lion-Institutionnels	25076 37	25012 84
Lionplus	73095 28	72371 56
Livret portefeuille	603 73	586 15
Méditerranée	157 16	150 03
Mondiale Investissem.	454 50	433 89
Monecic	5771 29	5771 29
Mone J.	51810	51810 ◆
Multi-Obligations	454 82	434 20
Mutuelle Unie Sél.	155 83	148 76
Natio-Assoc.	6388 41	6375 66
Natio-Epargne	13799 75	13663 12
Natio-Inter.	1090 22	1081 04
Natio-Obligations	539 75	525 30
Natio-Patrimoine	1387 32	1350 19
Natio-Placements	65207 97	65207 97
Natio-Revenus	1083 81	1073 08
Natio-Sécurité	53078 25	53078 25
Natio-Valeurs	733 23	713 61
Nippon-Gan	4960 05	4735 18
Nord-Sud Dévelop.	1207 12	1204 71 ◆
Oblisic Régions	......	......
Oblicoop Sicav	1451 10	1422 65
Oblifon	1140 32	1109 80
Optimonde	631 41	602 78
Options et Rendement	60806 93	60058 09 ◆
Orsay-Gestion	160 13	152 87
Paramérique	526 11	502 25
Pareurope	821 60	784 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	16385 27	16354 56
Paribas Gestion	588 17	573 78
Pameuro-Valor	1120 84	1119 72
Patrimoine-Retraite	1639 61	1607 46
Phénix Placements	288 31	286 98
Pierre Investiss.	739 28	705 76
Placement A	992 36	992 36
Placement ct-terme	70867 05	70867 05
Placement J	54147 04	54147 04
Placement Premier	49769 46	49769 46
Pri/Association	22068 76	22068 76
Province Investiss.	552 89	527 82
Quartz	105 93	103 32
Rentacic	167 29	164 82
Revenus Trimestriels	5935 46	5876 69
Revenu Vert	1185 24	1184 05
Rivoli Plus	1034 92	987 99
St-Honoré Assoc.	14133 75	14083 43
St-Honoré Bio-aliment.	732 50	699 28
St-Honoré Pacifique	507 80	484 77
St-Honoré P.M.E.	435 42	415 66
St-Honoré Réel	11210 23	11165 57
St-Honoré Rendement	12140 71	12090 31
St-Honoré Technol.	709 07	676 92
St-Honoré Valor	12285 78	12189 27
Sécuric	10914 24	10903 34
Sécur. Mobilière	437 38	417 53
Sécuri Taux	10111 31	10111 31
Sél. court terme	12331 35	12239 55
Sécurdim (Caisse BP)	758 93	747 71
Sicav-Associations	1380 44	1367 72
S.F.I. fr. et étr.	586 59	588 50
Scandinavie	790 62	754 77
Sicav 5000	363 26	343 80
Silvafrance	542 19	527 68
Silvam	410 23	389 25
Silvarente	219 78	213 88
Silvinter	404 63	393 80
S.I.-Est	1268 68	1201 62 ◆
S.I.G.	884 54	844 04
S.N.I.	1197 94	1163 06
Soldinvest	521 32	500 07
Sogepargne	379 40	365 69
Sogevar	52435 85	50808 59
Sogenter	1026 79	980 23
Sogister	1256 97	1199 97
Soleil Investiss.	464 88	443 80
Technocic	1136 52	1103 42
Techno-Gan	5268 39	5029 49
U.A.P. Investiss.	390 56	376 46
Uni-Associations	113 48	113 48 ◆
Unifrance	468 01	444 88
Unifoncier	1299 21	1240 30
Uni-Garantie	1424 30	1398 35
Unigestion	874 86	835 19
Uni-Japon	1359 52	1297 87
Uni-Régions	2813 77	2686 18
Univerte	2260 85	2165 51
Univar	172 39	172 39 ◆
Univers-Obligations	1582 80	1511 22
Valorem	500 58	488 37
Valoblig	59632 81	59042 19
Valorg	1454 66	1453 21
Valeral	77237 76	77239 14

o : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	74 30	72 50
Casino	270	....
Créd. Foncier France	230	234
Pernod Ricard	249	....
Total	8	8 25
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 594	6 620	6 300	6 800
ECU	6 816	6 819	....	....
Allemagne (100 DM)	327 370	327 300	317	337
Belgique (100 F)	15 753	15 748	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 850	289 690	278	298
Danemark (100 krd)	86 680	86 680	82 500	90
Norvège (100 k)	88 710	88 860	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 335	9 390	9 050	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 741	4 736	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 727	4 727	4 600	5
Suisse (100 fr.)	392 540	390 900	378	400
Suède (100 krs)	94 790	94 870	91 600	97
Autriche (100 sch)	46 480	46 450	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 882	4 881	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 410	4 416	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 761	4 776	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 028	4 030	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	83200	81200
Or fin (en lingot)	83950	81900
Pièce française (20 fr)	520	512
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	530	521
Pièce latine (20 fr)	471	489
Souverain	599	594
Pièce de 20 dollars	3105	3080
Pièce de 10 dollars	1580	1580
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3110	3100
Pièce de 10 florins	500	490
Or Londres	387	.....
Or Zurich	388 50	378 50
Or Hongkong	389 05	379 58
Argent Londres	5 45	.....

Le Monde

LIBAN

Les miliciens d'Amal tentent de reprendre une localité enlevée par les Palestiniens

BEYROUTH
de notre correspondant

Nouvel épisode de la « guerre des camps » qui se poursuit depuis deux mois : les Palestiniens sont passés à l'offensive pour occuper le village de Magdouché, au sud-est de Saïda.

Le village de Magdouché est une localité chrétienne de trois mille habitants, placée sous la dépendance d'Amal, mais aussi sous sa protection depuis que les Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) ont abandonné la région au printemps 1985. Il a été occupé par les Palestiniens avec une relative facilité à la suite d'une dure mais courte bataille. L'assaut victorieux avait pris fin en début de matinée de lundi. Au passage, les Palestiniens s'étaient emparés de deux autres villages chrétiens, Deghdreyias et Tambourit.

Dès leur entrée à Magdouché, les Palestiniens se sont employés à rassurer la population, terrée dans les maisons. Après une courte pause, la bataille a repris de plus belle autour de Magdouché, les forces d'Amal ayant lancé ce mardi matin une puissante offensive pour tenter de reprendre le village. La radio de Beyrouth, contrôlée par Amal, a même annoncé son occupation par les milices chiites. Mais la nouvelle n'a pas été confirmée de source indépendante. *« Nous avons perdu une bataille, pas la guerre, qui nous est d'ailleurs imposée »*, avait affirmé la veille à Damas M. Nabih Berri, soulignant ainsi la détermination d'Amal de réoccuper coûte que coûte Magdouché.

Selon un premier bilan, la conquête de Magdouché par les Palestiniens leur a coûté onze morts et trente-neuf blessés, alors qu'Amal déplorerait quinze morts et cinquante blessés. L'armée libanaise, alliée de la milice chiite dans ce contexte, compte de son côté deux morts et quatre blessés ; elle a laissé sur sur le terrain plusieurs véhicules blindés récupérés par les Palestiniens. Enfin, ceux-ci ont fait vingt-sept prisonniers, dont trois officiers dans les rangs de l'armée libanaise et une vingtaine dans ceux d'Amal.

Si le succès militaire des Palestiniens est indéniable, l'utilisation qu'ils pourront en faire est moins claire. Certes, à cette occasion – comme d'ailleurs chaque fois que la « guerre des camps » se rallume, – ils ont refait leur unité, arafatistes anti-arafatistes confondus combattant côte à côte sous le commandement d'un officier arafatiste. Du promontoire de Magdouché, ils dominent la route côtière Saïda-Tyr – artère vitale pour Amal au premier chef et les chiites du Sud en général, – qu'ils peuvent désormais couper avec quelques obus bien placés.

Mais en même temps, ils ont fait contre eux l'unanimité, plus ou moins forcée, de tous les alliés de Damas et, de façon plus générale, des dirigeants musulmans.

LUCIEN GEORGE.

Grève du Syndicat du Livre

La presse parisienne paralysée le 27 novembre

Se joignant à la « journée de mobilisation pour la défense de la Sécurité sociale » du jeudi 27 novembre, le comité intersyndical du Livre parisien, de la presse et du labeur lance un appel à la grève de vingt-quatre heures *« avec arrêt des titres »* ce jour-là. Le comité intersyndical estime en effet que cette *« profession est tout particulièrement attaquée »*. Le Livre, précise un communiqué, *« est soumis aux offensives répétées du patronat du labeur comme de la presse pour entamer les conventions collectives, réduire massivement les emplois, notamment par une modernisation sauvage, remettre en question la politique salariale* (...), *déstabiliser le système de couverture complémentaire spécifique à notre profession pour les retraites, la maladie, la formation professionnelle, etc. »*

La grève commencera mercredi soir pour empêcher la parution des journaux du lendemain matin et se poursuivra jeudi dans les imprimeries des quotidiens du soir. Parallèlement, le comité invite les ouvriers du Livre à participer *« massivement »*, à la manifestation qui débutera le même jour à 14 heures rue du Croissant à Paris, pour s'achever avec les participants à la manifestation interprofessionnelle place de la Bastille.

Sur le vif

Ah ! les vaches...

Là, je reviens du Bhoutan. Je vous avais dit que je vous raconterais, et puis non, vaut mieux pas. Vous en seriez malades de jalousie. Les contreforts de l'Himalaya, les neiges éternelles, les forêts primitives, les forteresses monastères peuplées de bonzes en longues robes lie-de-vin, les cascades, les ruisseaux, enfin vous voyez le tableau. Un Douanier-Rousseau. Je rentre par Bombay. Il n'y en avait que pour Gorby qui arrivait en Inde sur mes talons. Il fait que de m'imiter.

J'apprends quand même un ou deux trucs assez marrants. Vous savez que là-bas, les filles, ils tiennent pas tellement à en avoir. Pour les marier faut les doter, et ça coûte la peau du dos. Alors, à peine enceintes, les femmes de la haute se précipitent dans les hôpitaux. On leur fait une amnioscentèse. Si c'est un garçon, elles se le gardent. Sinon, leur pisseuse, elles la font passer pour pas un rond. L'IVG, c'est gratuit.

Là-dessus, qu'est-ce que je découvre dans *le Monde* d'hier : une pub intitulée Comment doter vos enfants ou vous assurer un complément de retraite ? Simple : vous achetez des vaches laitières par l'intermédiaire de la société je ne sais plus quoi. Vous les louez à un éleveur sélectionné. Vos génisses feront des veaux et votre capital augmentera avec votre troupeau. Ils ont calculé : en seize ans, ça peut tripler.

Un investissement paisible. Ce serait bien pour les Indiens, non ? Eh bien non ! pas du tout, figurez-vous. Et vous savez pourquoi ? Toutes ces vaches sacrées qui baguenandent sur les autoroutes, les trottoirs et les terrains de cricket, elles ont une particularité. Elles ne se laissent traire que par leurs propriétaires. Impossible de les refiler à son futur gendre. Qu'il essaye seulement de leur mettre la main aux fesses, pardon, au pis, et elles l'enverront balader avec une vigueur insoupçonnée.

La mule du pape, c'est rien à côté. Les bêtes, c'est comme les hommes, dès que ça commence à se croire, il n'y a plus rien à en tirer.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 novembre

Stable

Après sa récente et sensible remontée, le marché a marqué le pas mardi matin au cours de la séance préliminaire. Les variations des cours ont été insignifiantes. Six valeurs ont monté de façon significative de 1 % à 2,4 % (Prouvost, Darty, Cetelem, Guyenne, Leroy-Somer, Crouzet), et autant ont baissé (Lyonnaise des eaux, Cofimeg, Docks de France, Casino, Schneider, L. Vuitton). En clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,02 % au-dessous de son niveau précédent.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	483	487 50	486
Agence Havas	2142	2142	2142
Air Liquide (L')	673	672	671
Bancaire (Cie)	1140	1136	1137
Bongrain	2365	2370	2375
Bouygues	1290	1288	1283
B.S.N.	4290	4300	4290
Carrefour	3735	3745	3735
Chargeurs S.A.	1399	1418	1410
Club Méditerranée	657	659	659
Crédit National	1481	1490	1482
Eaux (Gén.)	1210	1206	1200
Elf-Aquitaine	310	310	310
Essilor	3635	3620	3620
Lafarge-Coppée	1380	1385	1378
Michelin	2490	2475	2470
Midi (Cie)	1640	1640	1645
Moët-Hennessy	2459	2459	2450
Navig. Mixtes	1090	1093	1090
Oréal (L')	3850	3850	3860
Pechelbronn	1255	1250	1245
Pernod-Ricard	1055	1058	1055
Peugeot S.A.	1159	1155	1154
Sanofi	694	698	698
Source Perrier	845	850	847
Télémécanique	3305	3330	3325
Thomson-C.S.F.	1607	1607	1605
Total-C.F.P.	425	425 50	428
T.R.T.	2310	2290	2310
Valéo	525	528	521

La privatisation des AGF est reportée à l'automne 1987

Le ministère des finances a décidé de reporter à l'automne 1987 la privatisation des Assurances générales de Frances (AGF), qui avait été prévue pour le 15 mars prochain, après celle de Paribas en janvier. A l'origine de ce report, on trouve d'abord une série de problèmes techniques. La Commission des opérations de Bourse (COB) a objecté qu'au-delà du 15 février 1987 on ne pouvait justifier la valeur du titre AGF sur les seuls documents disponibles à ce moment, soit les comptes consolidés de 1985, et juge indispensable de disposer des comptes de 1986. Or, pour des raisons techniques propres à leurs activités, les AGF, comme les deux autres compagnies nationalisées, ne peuvent « boucler » leurs comptes de 1986 avant le mois de mai suivant la fin de l'exercice, soit mai 1987. Se pose également le problème de l'évaluation des créances des assurés sur la compagnie à l'occasion de sinistres antérieurs, qui doivent faire l'objet de consultations formelles avec les clients, comportant un avis au *Journal officiel*, et l'ouverture d'un cahier de réclamations, tout cela prenant au moins trois mois. En outre, la structure juridique des AGF est peu adaptée à la privatisation : la société centrale, holding du groupe, n'a pas de capitaux propres, et on ne peut, pour des raisons juridiques, mélanger le capital des filiales assurance-vie et assurance-dommages (incendie, accidents, risques divers).

F. R.

Série d'attentats en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE
Correspondance

La branche dure des militants indépendantistes guadeloupéens a tenté de profiter des relais médiatiques de la Route du rhum pour perpétrer une série d'attentats à l'explosif, première du genre depuis la campagne pour les élections cantonales de mars 1985.

Vers 2 heures du matin (7 heures, heure de Paris), mardi 25 novembre, soit à peine vingt-quatre heures après l'arrivée du vainqueur de la course, Philippe Poupon, et à l'heure où le second voilier en provenance de Saint-Malo approchait de l'archipel, huit explosions ont retenti.

L'attentat le plus symbolique vise l'antenne du secrétariat d'Etat à la francophonie, à Basse-Terre, installée le 10 novembre dernier, face à la préfecture de la Guadeloupe.

A Bouillante, sur la côte sous le vent, c'est le domicile d'un inspecteur de police qui a été touché. A l'aéroport de Pointe-à-Pitre-Le Raizet, l'avion bimoteur d'un particulier a été désintégré, un autre appareil étant légèrement endommagé.

La marina de Pointe-à-Pitre n'a pas été épargnée : deux engins explosifs de moyenne puissance ont détruit un commerce et un immeuble en construction.

Devant la marina de Saint-François, à 40 kilomètres à l'est de Pointe-à-Pitre, une vedette Bertram, appartenant à un riche négociant déjà visé par un attentat en mai 1984, a été endommagée dans la nuit.

A l'hôtel Frantel, au Gosier, dans la banlieue résidentielle de Pointe-à-Pitre, où se trouve le PC de presse de la Route du rhum, un incendie s'est déclaré vers 5 heures du matin (10 heures à Paris).

A. L.

L'ordre des médecins souligne les dangers des cartes de santé à mémoire

Le docteur Louis René, vice président du Conseil national de l'ordre des médecins chargé des questions d'éthique, devait mettre en garde, le mardi 25 novembre, devant l'académie de médecine, contre les dangers de l'utilisation systématique des cartes de santé à mémoire.

Ces cartes similaires aux cartes de crédit, sont expérimentées dans plusieurs villes de France (Blois, Brest, Versailles, Lille et Saint-Nazaire). La Commission nationale informatique et libertés avait, pour sa part, donné son accord en octobre dernier.

« Une opposition de principe à de tels documents au nom du secret médical relèverait d'une conception quasi-religieuse de ce secret (...). *Le respect du secret ne doit pas être poussé jusqu'à l'absurde »*, estime le docteur René. Il devait cependant noter devant l'académie la somme de difficultés pratiques que soulève l'utilisation de ces cartes (double emploi avec le carnet de santé, perte, vol, confidentialité, etc.) et souligne le bouleversement que constituerait à terme leur utilisation systématique. Cette utilisation reviendrait, en effet, à confier au malade la protection du secret médical traditionnellement assuré par le médecin.

Le médecin pourra-t-il, par exemple, continuer à inscrire des données risquant de porter atteinte à l'intimité de son malade (ce qu'il fait dans le dossier médicale) alors même que le malade est en droit de prendre connaissance de toute donnée portée sur la carte ?

« Notre inquiétude tient aussi au fait, explique le docteur René, *que cette technique généralisée en monétique représente, appliquée à la santé, un formidable créneau. Déjà, aux Etats-Unis, la Philipps/Card System Inc. a été fondé pour exploiter une carte de santé expérimentée dans le nord de la France ».*

J.-Y. N.

« Le Monde » de nouveau en vente en Tunisie

Les autorités tunisiennes sont revenues sur leur décision d'interdire la diffusion du *Monde* pendant un mois, après la publication d'un article de notre envoyé spécial, Jean de la Guérivière, consacré à la succession du président Bourguiba (*le Monde* des 20 et 22 novembre).

La mesure d'interdiction, qui avait surpris de la part d'un pays largement ouvert à la presse occidentale, devait être levée dès le mardi 25 novembre.

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1986 a été tiré à 521 593 exemplaires

A B C D E F G

